



OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

—
TOME XVI.



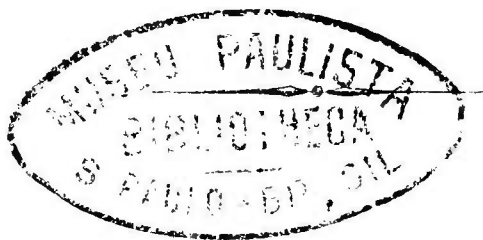
IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET C^U, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

ÉDITION REVUE

PAR M. A. RICHARD,
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

OISEAUX.



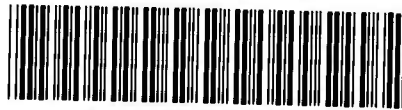
PARIS.

AU BUREAU PRINCIPAL,
RUE DES BEAUX-ARTS, 14;
POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5

M DCCC XXXIV.

55/59
B9290
v.16

DEDALUS - Acervo - MZ
Oeuvres Completes De Buffon /



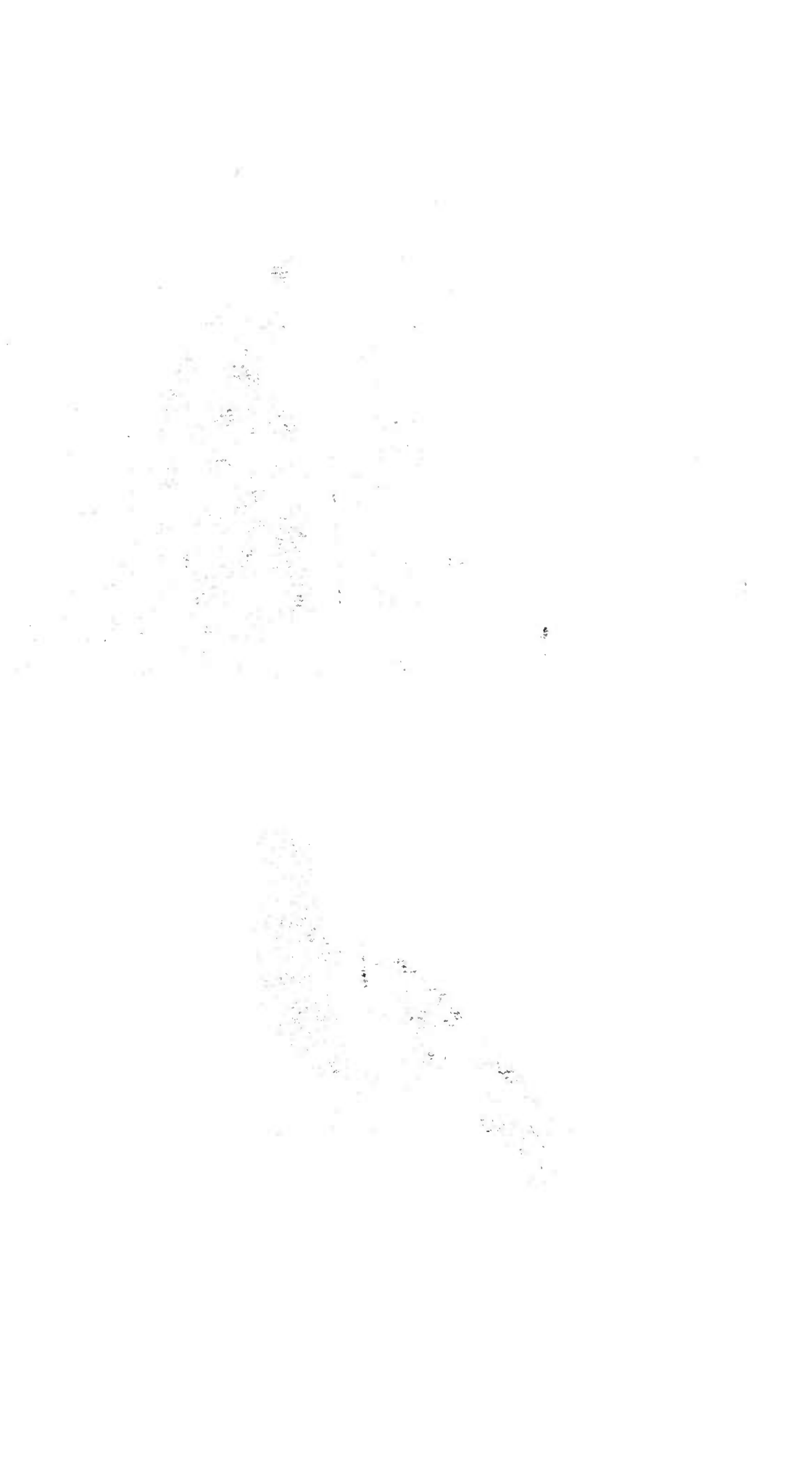
12400002905

SUITE
DES OISEAUX.



Travers del M^e Thorel sc.

1 Le Paon. 2 Le Coy de Bruyère.



LE PAON¹

Pavo cristatus. L.



Si l'empire appartenait à la beauté et non à la force, le paon¹ seroit, sans contredit, le roi des oiseaux ; il n'en est point sur qui la nature ait versé ses trésors avec plus de profusion : la taille grande, le port imposant, la démarche fière, la figure noble, les proportions du corps élégantes et sveltes, tout ce qui annonce un être de distinction lui a été donné. Une aigrette mobile et légère, peinte des plus riches couleurs, orne sa tête et l'élève sans la charger : son incomparable plumage semble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le coloris tendre et frais des plus belles fleurs, tout ce qui les éblouit dans les reflets pétillants des pierreries, tout ce qui les étonne dans l'éclat majestueux de l'arc-en-ciel ; non-seulement la nature a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence, elle les a encore mêlées, assorties, nuancées, fondues de son inimitable pinceau, et en a fait un tableau unique, où elles tirent de leur mélange avec des nuances plus sombres, et de leurs oppositions entre elles, un nouveau lustre et des effets de lumière si sublimes, que notre art ne peut ni les imiter ni les décrire.

Tel paroît à nos yeux le plumage du paon, lorsqu'il se promène paisible et seul dans un beau jour de printemps : mais si sa femelle vient tout à coup à paroître, si les feux de l'amour se joignant aux secrètes influences de la saison, le tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur et de nouveaux désirs, alors toutes ses beautés se multiplient ; ses yeux s'animent et prennent de l'expression ; son aigrette s'agite sur sa tête et annonce l'émotion intérieure ; les longues plumes de sa

¹ En latin, *pavo* ; en espagnol, *pavon* ; en italien, *pavone* ; en allemand, *pfau* ; en anglais, *peacock*.

² Numéro 433, le mâle ; et numéro 434, la femelle.

queue déploient , en se relevant , leurs richesses éblouissantes ; sa tête et son cou , se renversant noblement en arrière , se dessinent avec grace sur ce fond radieux , où la lumière du soleil se joue en mille manières , se perd et se reproduit sans cesse , et semble prendre un nouvel éclat plus doux et plus moelleux , de nouvelles couleurs plus variées et plus harmonieuses : chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles , des gerbes de reflets ondoyants et fugitifs , sans cesse remplacés par d'autres reflets et d'autres nuances toujours diverses et toujours admirables.

Le paon ne semble alors connoître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne , qui en est privée sans en être moins chérie ; et la vivacité que l'ardeur de l'amour mêle à son action ne fait qu'ajouter de nouvelles graces à ses mouvements , qui sont naturellement nobles , fiers et majestueux , et qui , dans ces moments , sont accompagnés d'un murmure énergique et sourd qui exprime le désir.

Mais ces plumes brillantes , qui surpassent en éclat les plus belles fleurs , se flétrissent aussi comme elles , et tombent chaque année. Le paon , comme s'il sentoit la honte de sa perte , craint de se faire voir dans cet état humiliant , et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux , jusqu'à ce qu'un nouveau printemps , lui rendant sa parure accoutumée , le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté : car on prétend qu'il en jouit en effet ; qu'il est sensible à l'admiration ; que le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes , c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges ; et qu'au contraire , lorsqu'on paroît le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt , il replie tous ses trésors et les cache à qui ne sait point les admirer.

Quoique le paon soit depuis long-temps comme naturalisé en Europe , cependant il n'en est pas plus originaire : ce sont les Indes orientales , c'est le climat qui produit le saphir , le rubis , la topaze , qui doit être regardé comme son pays natal ; c'est de là qu'il a passé dans la partie occidentale de l'Asie , où , selon le témoignage positif de Théophraste cité par Pline , il

avoit été apporté d'ailleurs ; au lieu qu'il ne paroît pas avoir passé de la partie la plus orientale de l'Asie, qui est la Chine, dans les Indes ; car les voyageurs s'accordent à dire que , quoique les paons soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y transporte des autres pays ; ce qui prouve au moins qu'ils sont très rares à la Chine.

Élien assure que ce sont les Barbares qui ont fait présent à la Grèce de ce bel oiseau ; et ces Barbares ne peuvent guère être que les Indiens , puisque c'est aux Indes qu'Alexandre, qui avoit parcouru l'Asie, et qui connoissoit bien la Grèce, en a vu pour la première fois : d'ailleurs il n'est point de pays où ils soient plus généralement répandus et en aussi grande abondance que dans les Indes. Mandeslo et Thévenot en ont trouvé un grand nombre dans la province de Guzarate ; Tavernier, dans toutes les Indes, mais particulièrement dans les territoires de Baroche, de Cambaya et de Boudra ; François Pyrard, aux environs de Calicut ; les Hollandois, sur toute la côte de Malabar ; Lintscot, dans l'île de Ceylan ; l'auteur du *second Voyage de Siam*, dans les forêts sur les frontières de ce royaume, du côté de Camboge et aux environs de la rivière de Meïnam ; Le Gentil, à Java ; Gemelli Carreri, dans les îles Calamianes, situées entre les Philippines et Bornéo. Si on ajoute à cela que dans presque toutes ces contrées les paons vivent dans l'état de sauvages, qu'ils ne sont nulle part ni si grands ni si féconds, on ne pourra s'empêcher de regarder les Indes comme leur climat naturel ; et en effet un si bel oiseau ne pouvoit guère manquer d'appartenir à un pays si riche, si abondant en choses précieuses, où se trouvent la beauté, la richesse en tout genre, l'or, les perles, les pierreries, et qui doit être regardé comme le climat du luxe de la nature. Cette opinion est confirmée en quelque sorte par le texte sacré ; car nous voyons que les paons sont comptés parmi les choses précieuses que la flotte de Salomon rapportoit tous les trois ans. Il est clair que c'est ou des Indes, ou de la côte d'Afrique la plus voisine des Indes, que cette flotte, formée et équipée sur la mer Rouge, et qui ne pouvoit s'éloigner des côtes, tiroit ses

richesses : or il y a de fortes raisons de croire que ce n'étoit point des côtes d'Afrique ; car jamais voyageur n'a dit avoir aperçu dans toute l'Afrique , ni même dans les îles adjacentes, des paons sauvages qui pussent être regardés comme propres et naturels à ces pays ; si ce n'est dans l'île de Sainte-Hélène , où l'amiral Verhowen trouva des paons qu'on ne pouvoit prendre qu'en les tuant à coups de fusil : mais on ne se persuadera pas apparemment que la flotte de Salomon , qui n'avoit point de boussole , se rendit tous les trois ans à l'île de Sainte-Hélène , où d'ailleurs elle n'auroit trouvé ni or , ni argent , ni ivoire , ni presque rien de tout ce qu'elle cherchoit. De plus , il me paroît vraisemblable que cette île , éloignée de plus de trois cents lieues du continent , n'avoit pas même de paons du temps de Salomon ; mais que ceux qu'y trouvèrent les Hollandois y avoient été lâchés par les Portugais , à qui elle avoit appartenu , ou par d'autres , et qu'ils s'y étoient multipliés d'autant plus facilement que l'île de Sainte-Hélène n'a , dit-on , ni bête venimeuse , ni animal vorace.

On ne peut guère douter que les paons que Kolbe a vus au cap de Bonne-Espérance , et qu'il dit être parfaitement semblables à ceux d'Europe , quoique la figure qu'il en donne s'en éloigne beaucoup , n'eussent la même origine que ceux de Sainte-Hélène , et qu'ils n'y eussent été apportés par quelques-uns des vaisseaux européens qui arrivent en foule sur cette côte.

On peut dire la même chose de ceux que les voyageurs ont aperçus au royaume de Congo , avec des dindons , qui certainement n'étoient point des oiseaux d'Afrique , et encore de ceux que l'on trouve sur les confins d'Angola , dans un bois environné de murs , où on les entretient pour le roi du pays. Cette conjecture est fortifiée par le témoignage de Bosman , qui dit en termes formels qu'il n'y a point de paons sur la Côte-d'Or , et que l'oiseau pris par M. de Foquembrog et par d'autres pour un paon est un oiseau tout différent , appelé *kroonvogel*.

De plus , la dénomination de *paon d'Afrique* , donnée par

la plupart des voyageurs aux demoiselles de Numidie , est encore une preuve directe que l'Afrique ne produit point de paons; et si l'on en a vu anciennement en Libye, comme le rapporte Eustathe, c'en étoient sans doute qui avoient passé ou qu'on avoit portés dans cette contrée de l'Afrique, l'une des plus voisines de la Judée, où Salomon en avoit mis long-temps auparavant : mais il ne paroît pas qu'ils l'eussent adoptée pour leur patrie, et qu'ils s'y fussent beaucoup multipliés, puis qu'il y avoit des lois très sévères contre ceux qui en avoient tué ou seulement blessé quelques-uns.

Il est donc à présumer que ce n'étoit point des côtes d'Afrique que la flotte de Salomon rapportoit les paons, des côtes d'Afrique, dis-je, où ils sont fort rares et où l'on n'en trouve point dans l'état de sauvages; mais bien des côtes d'Asie, où ils abondent, où ils vivent presque partout en liberté, où ils subsistent et se multiplient sans le secours de l'homme, où ils ont plus de grosseur, plus de fécondité que partout ailleurs, où ils sont, en un mot, comme sont tous les animaux dans leur climat naturel.

Des Indes ils auroient facilement passé dans la partie occidentale de l'Asie; aussi voyons-nous dans Diodore de Sicile qu'il y en avoit beaucoup dans la Babylonie: la Médie en nourrissoit aussi de très beaux et en si grande quantité, que cet oiseau en a eu le surnom d'*avis medica*. Philostrate parle de ceux du Phase qui avoient une huppe bleue, et les voyageurs en ont vu en Perse.

De l'Asie ils ont passé dans la Grèce, où ils furent d'abord si rares, qu'à Athènes on les montra pendant trente ans à chaque néoménie comme un objet de curiosité, et qu'on accouroit en foule des villes voisines pour les voir.

On ne trouve pas l'époque certaine de cette migration du paon de l'Asie dans la Grèce; mais il y a preuve qu'il n'a commencé à paroître dans ce dernier pays que depuis le temps d'Alexandre, et que sa première station au sortir de l'Asie a été l'île de Samos.

Les paons n'ont donc paru dans la Grèce que depuis Alexan-

dre ; car ce conquérant n'en vit pour la première fois que dans les Indes, comme je l'ai déjà remarqué, et il fut tellement frappé de leur beauté, qu'il défendit de les tuer sous des peines très sévères : mais il y a toute apparence que peu de temps après Alexandre, et même avant la fin de son règne, ils devinrent fort communs ; car nous voyons dans le poète Antiphanes, contemporain de ce prince, et qui lui a survécu, qu'une seule paire de paons apportée en Grèce s'y étoit multipliée à un tel point qu'il y en avoit autant que de cailles ; et d'ailleurs Aristote, qui ne survécut que de deux ans à son élève, parle en plusieurs endroits des paons comme d'oiseaux fort connus.

En second lieu, que l'île de Samos ait été leur première station à leur passage d'Asie en Europe, c'est ce qui est probable par la position même de cette île, qui est très voisine du continent de l'Asie ; et de plus cela est prouvé par un passage formel de Menodotus ; quelques-uns même, forçant le sens de ce passage et se prévalant de certaines médailles samiennes fort antiques, où étoit représentée Junon avec un paon à ses pieds, ont prétendu que Samos étoit la patrie première du paon, le vrai lieu de son origine, d'où il s'étoit répandu dans l'Orient comme dans l'Occident : mais il est aisé de voir, en pesant les paroles de Menodotus, qu'il n'a voulu dire autre chose, sinon qu'on avoit vu des paons à Samos, avant d'en avoir vu dans aucune autre contrée située hors du continent de l'Asie, de même qu'on avoit vu dans l'Éolie (ou l'Étolie) des méléagrides, qui sont bien connues pour être des oiseaux d'Afrique, avant d'en voir en aucun autre lieu de la Grèce (*veluti.... quas meleagridas vocant ex Ætolid*). D'ailleurs l'île de Samos offroit aux paons un climat qui leur convenoit, puisqu'ils y subsistoient dans l'état de sauvages, et qu'Aulu-Gelle regarde ceux de cette île comme les plus beaux de tous.

Ces raisons étoient plus que suffisantes pour servir de fondement à la dénomination d'*oiseau de Samos*, que quelques auteurs ont donnée au paon : mais on ne pourroit pas la lui appliquer aujourd'hui, puisque M. de Tournefort ne fait aucune mention du paon dans la description de cette île, qu'il dit être

pleine de perdrix, de bécasses, de bécassines, de grives, de pigeons sauvages, de tourterelles, de bec-figues et d'une volaille excellente; et il n'y a pas d'apparence que M. de Tournefort ait voulu comprendre sous la dénomination générique de *volaille* un oiseau aussi considérable et aussi distingué.

Les paons, ayant passé de l'Asie dans la Grèce, se sont ensuite avancés dans les parties méridionales de l'Europe, et, de proche en proche, en France, en Allemagne, en Suisse et jusque dans la Suède¹, où, à la vérité, ils ne subsistent qu'en petit nombre, à force de soins, et non sans une altération considérable de leur plumage, comme nous le verrons dans la suite.

Enfin les Européens, qui, par l'étendue de leur commerce et de leur navigation, embrassent le globe entier, les ont répandus d'abord sur les côtes d'Afrique et dans quelques îles adjacentes, ensuite dans le Mexique, et de là dans le Pérou et dans quelques-unes des Antilles, comme Saint-Domingue et la Jamaïque, où l'on en voit beaucoup aujourd'hui, et où, avant cela, il n'y en avoit pas un seul, par suite de la loi générale du climat, qui exclut du Nouveau-Monde tout animal terrestre attaché par sa nature aux pays chauds de l'ancien continent; loi à laquelle les oiseaux pesants ne sont pas moins assujettis que les quadrupèdes: or l'on ne peut nier que les paons ne soient des oiseaux pesants; et les anciens l'avoient fort bien remarqué; il ne faut que jeter un coup d'œil sur leur conformation extérieure, pour juger qu'ils ne peuvent pas voler bien haut ni bien long-temps; la grosseur du corps, la brièveté des ailes et la longueur embarrassante de la queue, sont autant d'obstacles qui les empêchent de fendre l'air avec légèreté: d'ailleurs les climats septentrionaux ne conviennent point à leur nature, et ils n'y restent jamais de leur plein gré.

Les Suisses sont la seule nation qui se soit appliquée à détruire, dans leur pays, cette belle espèce d'oiseaux, avec autant de soin que toutes les autres en ont mis à la multiplier, et cela en haine des ducs d'Autriche, contre lesquels ils s'étoient révoltés, et dont l'écu avoit une queue de paon pour cimier

Le coq-paon n'a guère moins d'ardeur pour ses femelles, ni guère moins d'acharnement à se battre avec les autres mâles, que le coq ordinaire; il en auroit même davantage, s'il étoit vrai ce qu'on en dit, que, lorsqu'il n'a qu'une ou deux poules, il les tourmente, les fatigue, les rend stériles à force de les féconder et trouble l'œuvre de la génération à force d'en répéter les actes: dans ce cas les œufs sortent de l'*oviductus* avant qu'ils aient eu le temps d'acquérir leur maturité. Pour mettre à profit cette violence de tempérament, il faut donner au mâle cinq ou six femelles¹; au lieu que le coq ordinaire, qui peut suffire à quinze ou vingt poules, s'il est réduit à une seule, la féconde encore utilement et la rend mère d'une multitude de petits poussins.

Les paonnes ont aussi le tempérament fort lascif; et, lorsqu'elles sont privées de mâles, elles s'excitent entre elles, et en se frottant dans la poussière (car ce sont des oiseaux pulvérateurs), et se procurant une fécondité imparfaite, elles pondent des œufs clairs et sans germe, dont il ne résulte rien de vivant: mais cela n'arrive guère qu'au printemps, lorsque le retour d'une chaleur douce et vivifiante réveille la nature et ajoute un nouvel aiguillon au penchant qu'ont tous les êtres animés à se reproduire; et c'est peut-être par cette raison qu'on a donné à ces œufs le nom de *zéphyriens* (*ova zephyria*); non qu'on se soit persuadé qu'un doux zéphyr suffise pour imprégner les paonnes et tous les oiseaux femelles qui pondent sans la coopération du mâle, mais parce qu'elles ne pondent guère de ces œufs que dans la nouvelle saison, annoncée ordinairement et même désignée par les zéphyrs.

Je croirois aussi fort volontiers que la vue de leur mâle piaffant autour d'elles, étalant sa belle queue, faisant la roue, et leur montrant toute l'expression du désir, peut les animer encore davantage et leur faire produire un plus grand nombre

¹ Je donne ici l'opinion des anciens; car des personnes intelligentes que j'ai consultées, et qui ont élevé des paons en Bourgogne, m'ont assuré, d'après leur expérience, que les mâles ne se battoient jamais, et qu'il ne falloit à chacun qu'une ou deux femelles au plus; et peut-être cela n'arrive-t-il qu'à cause de la moindre chaleur du climat.

de ces œufs stériles : mais ce que je ne croirai jamais c'est que ce manège agréable, ces caresses superficielles, et, si j'ose ainsi parler, toutes ces courbettes de petit-maitre, puissent opérer une fécondation véritable, tant qu'il ne s'y joindra pas une union plus intime et des approches plus efficaces; et si quelques personnes ont cru que des paonnes avoient été fécondées ainsi par les yeux, c'est qu'apparemment ces paonnes avoient été couvertes réellement sans qu'on s'en fût aperçu.

L'âge de la pleine fécondité pour ces oiseaux est à trois ans, selon Aristote et Columelle, et même selon Pline, qui, en répétant ce qu'a dit Aristote, y fait quelques changements. Varron fixe cet âge à deux ans; et des personnes qui ont observé ces oiseaux m'assurent que les femelles commencent déjà à pondre dans notre climat à un an, sans doute des œufs stériles : mais presque tous s'accordent à dire que l'âge de trois ans est celui où les mâles ont pris leur entier accroissement, où ils sont en état de cocher leur poule, et où la puissance d'engendrer s'annonce en eux par une production nouvelle très considérable, celle des longues et belles plumes de leur queue, et par l'habitude qu'ils prennent aussitôt de les déployer en se pavanant et faisant la roue; le superflu de la nourriture, n'ayant plus rien à produire dans l'individu, va s'employer désormais à la reproduction de l'espèce.

C'est au printemps que ces oiseaux se recherchent et se joignent : si on veut les avancer, on leur donnera le matin à jeun, tous les cinq jours, des fèves légèrement grillées, selon le précepte de Columelle.

La femelle pond ses œufs peu de temps après qu'elle a été fécondée; elle ne pond pas tous les jours, mais seulement de trois ou quatre jours l'un. Elle ne fait qu'une ponte par an, selon Aristote, et cette ponte est de huit œufs la première année et de douze les années suivantes : mais cela doit s'entendre des paonnes à qui on laisse le soin de couvrir elles-mêmes leurs œufs et de mener leurs petits; au lieu que si on leur enlève leurs œufs à mesure qu'elles pondent, pour les faire

couver par des poules vulgaires^r, elles feront trois pontes, selon Columelle, la première de cinq œufs, la seconde de quatre et la troisième de deux ou trois. Il paroît qu'elles sont moins fécondes dans ce pays-ci, où elles ne pondent guère que quatre ou cinq œufs par an; et qu'au contraire elles sont beaucoup plus fécondes aux Indes, où, selon Pierre Martyr, elles en pondent de vingt à trente, comme je l'ai remarqué plus haut : c'est qu'en général la température du climat a beaucoup d'influence sur tout ce qui a rapport à la génération, et c'est la clef de plusieurs contradictions apparentes qui se trouvent entre ce que disent les anciens et ce qui se passe sous nos yeux. Dans un pays plus chaud, les mâles seront plus ardents, ils se battront entre eux, il leur faudra un plus grand nombre de femelles, et celles-ci pondront un plus grand nombre d'œufs; au lieu que dans un pays plus froid elles seront moins fécondes et les mâles moins chauds et plus paisibles.

Si on laisse à la paonne la liberté d'agir selon son instinct, elle déposera ses œufs dans un lieu secret et retiré. Ses œufs sont blancs et tachetés comme ceux du dinde, et à peu près de la même grosseur. Lorsque sa ponte est finie, elle se met à couver.

On prétend qu'elle est sujette à pondre pendant la nuit, ou plutôt à laisser échapper ses œufs de dessus le juchoir où elle est perchée; c'est pourquoi on recommande d'étendre de la paille au-dessous pour empêcher qu'ils ne se brisent.

Pendant tout le temps de l'incubation, la paonne évite soigneusement le mâle et tâche surtout de lui dérober sa marche lorsqu'elle retourne à ses œufs : car, dans cette espèce, comme

Aristote dit qu'une poule ordinaire ne peut guère faire éclore que deux œufs de paon; mais Columelle lui en donnoit jusqu'à cinq, et outre cela quatre œufs de poule ordinaire, plus ou moins cependant, selon que la couveuse étoit plus ou moins grande : il recommandoit de retirer ces œufs de poule le dixième jour, et d'en substituer un pareil nombre de même espèce, récemment pondus, afin qu'ils vinssent à éclore en même temps que les œufs de paon, qui ont besoin de dix jours d'incubation de plus : enfin il prescrivoit de retourner ceux-ci tous les jours, si la couveuse n'avoit pu le faire à cause de leur grosseur : ce qu'il est aisé de reconnoître, si l'on a eu la précaution de marquer ces œufs d'un côté.

dans celle du coq et de bien d'autres , le mâle , plus ardent et moins fidèle au vœu de la nature , est plus occupé de son plaisir particulier que de la multiplication de son espèce ; et s'il peut surprendre la couveuse sur ses œufs il les casse en s'approchant d'elle , et peut-être y met-il de l'intention , et cherche-t-il à se délivrer d'un obstacle qui l'empêche de jouir : quelques-uns ont cru qu'il ne les cassoit que par son empressement à les couvrir lui-même ; ce serait un motif bien différent. L'histoire naturelle aura toujours beaucoup d'incertitudes ; il faudroit pour les lui ôter observer tout par soi-même : mais qui peut tout observer ?

La paonne couve de vingt-sept à trente jours , plus ou moins , selon la température du climat et de la saison : pendant ce temps on a soin de lui mettre à portée une quantité suffisante de nourriture , de peur qu'étant obligée d'aller se repaître au loin elle ne quittât ses œufs trop long-temps et ne les laissât refroidir. Il faut aussi prendre garde de la troubler dans son nid et de lui donner de l'ombrage ; car , par suite de son naturel inquiet et défiant , si elle se voit découverte , elle abandonnera ses œufs et recommencera une nouvelle ponte , qui ne vaudra pas la première , à cause de la proximité de l'hiver.

On prétend que la paonne ne fait jamais éclore tous ses œufs à la fois , mais que , dès qu'elle voit quelques poussins éclos , elle quitte tout pour les conduire : dans ce cas , il faudra prendre les œufs qui ne seront pas encore ouverts et les mettre éclore sous une autre couveuse ou dans un four d'incubation.

Élien nous dit que la paonne ne reste pas constamment sur ses œufs et qu'elle passe quelquefois deux jours sans y revenir : ce qui nuit à la réussite de la couvée. Mais je soupçonne quelque méprise dans ce passage d'Élien , qui aura appliqué à l'incubation ce qu'Aristote et Pline ont dit de la ponte , laquelle en effet est interrompue par deux ou trois jours de repos ; au lieu que de pareilles interruptions dans l'action de couvrir paroissent contraires à l'ordre de la nature , et à ce qui s'observe dans toutes les espèces connues des oiseaux , si ce n'est

dans les pays où la chaleur de l'air et du sol approche du degré nécessaire pour l'incubation.

Quand les petits sont éclos, il faut les laisser sous la mère pendant vingt-quatre heures, après quoi on pourra les transporter sous une mue. Frisch veut qu'on ne les rende à la mère que quelques jours après.

Leur première nourriture sera la farine d'orge détrempée dans du vin, du froment ramolli dans l'eau, ou même de la bouillie cuite et refroidie : dans la suite on pourra leur donner du fromage blanc bien pressé et sans aucun petit-lait, mêlé avec des poireaux hachés, et même des sauterelles, dont on dit qu'ils sont très friands : mais il faut auparavant ôter les pieds à ces insectes. Quand ils auront six mois, ils mangeront du fromage, de l'orge, du marc de cidre et de poiré, et même ils pinceront l'herbe tendre; mais cette nourriture seule ne suffiroit point, quoique Athénée les appelle *graminivores*.

On a observé que les premiers jours la mère ne revenoit jamais coucher avec sa couvée dans le nid ordinaire, ni même deux fois dans le même endroit; et comme cette couvée si tendre, et qui ne peut encore monter sur les arbres, est exposée à beaucoup de risques, on doit y veiller de près pendant ces premiers jours, épier l'endroit que la mère aura choisi pour son gîte et mettre ses petits en sûreté sous une mue ou dans une enceinte formée en plein champ avec des claies préparées, etc.

Les paonneaux, jusqu'à ce qu'ils soient un peu forts, portent mal leurs ailes, les ont traînantes et ne savent pas encore s'en servir : dans ces commencements, la mère les prend tous les soirs sur son dos et les porte l'un après l'autre sur la branche où ils doivent passer la nuit; le lendemain matin, elle saute devant eux du haut de l'arbre en bas, et les accoutume à en faire autant pour la suivre et à faire usage de leurs ailes.

Une mère paonne, et même une poule ordinaire, peut mener jusqu'à vingt-cinq petits paonneaux, selon Columelle; mais seulement quinze, selon Palladius : ce dernier nombre est plus que suffisant dans les pays froids, où les petits ont

besoin de se réchauffer de temps en temps et de se mettre à l'abri sous les ailes de la mère, qui ne pourroit en garantir vingt-cinq à la fois.

On dit que si une poule ordinaire, qui mène ses poussins, voit une couvée de petits paonneaux, elle est tellement frappée de leur beauté qu'elle se dégoûte de ses petits et les abandonne pour s'attacher à ces étrangers; ce que je rapporte ici non comme un fait vrai, mais comme un fait à vérifier, d'autant plus qu'il paroît s'écarter du cours ordinaire de la nature, et que, dans les premiers temps, les petits paonneaux ne sont pas beaucoup plus beaux que les poussins.

A mesure que les jeunes paonneaux se fortifient, ils commencent à se battre (surtout dans les pays chauds); et c'est pour cela que les anciens, qui paroissent s'être beaucoup plus occupés que nous de l'éducation de ces oiseaux, les tenoient dans de petites cases séparées : mais les meilleurs endroits pour les élever, c'étoit, selon eux, ces petites îles qui se trouvent en quantité sur les côtes d'Italie, telles, par exemple, que celle de Planasie, appartenant aux Pisans : ce sont en effet les seuls endroits où l'on puisse les laisser en liberté, et presque dans l'état de sauvages, sans craindre qu'ils s'échappent, attendu qu'ils volent peu et ne nagent point du tout, et sans craindre qu'ils deviennent la proie de leurs ennemis, dont la petite île doit être purgée; ils peuvent y vivre selon leur naturel et leurs appétits, sans contrainte, sans inquiétude; ils y prospéroient mieux, et, ce qui n'étoit pas négligé par les Romains, leur chair étoit d'un meilleur goût; seulement, pour avoir l'œil dessus et reconnoître si leur nombre augmentoit ou diminoit, on les accoutumoit à se rendre tous les jours, à une heure marquée et à un certain signal, autour de la maison, où on leur jetoit quelques poignées de grains pour les attirer.

Lorsque les petits ont un mois d'âge ou un peu plus, l'aigrette commence à leur pousser, et alors ils sont malades comme les dindonneaux lorsqu'ils poussent le *rouge* : ce n'est que de ce moment que le coq-paon les reconnoît pour les siens, car, tant qu'ils n'ont pas d'aigrette, ils les poursuit comme

étrangers : on ne doit néanmoins les mettre avec les grands que lorsqu'ils ont sept mois ; et s'ils ne se perchoient pas d'eux-mêmes sur le juchoir, il faut les y accoutumer, et ne point souffrir qu'ils dorment à terre, à cause du froid et de l'humidité.

L'aigrette est composée de petites plumes, dont la tige est garnie, depuis la base jusqu'auprès du sommet, non de barbes, mais de petits filets rares et détachés ; le sommet est formé de barbes ordinaires, unies ensemble et peintes des plus belles couleurs.

Le nombre de ces petites plumes est variable ; j'en ai compté vingt-cinq dans un mâle et trente dans une femelle : mais je n'ai pas observé un assez grand nombre d'individus pour assurer qu'il ne puisse pas y en avoir plus ou moins.

L'aigrette n'est pas un cône renversé, comme on le pourroit croire ; sa base, qui est en haut, forme une ellipse fort allongée, dont le grand axe est posé selon la longueur de la tête : toutes les plumes qui la composent ont un mouvement particulier assez sensible, par lequel elles s'approchent ou s'écartent les uns des autres, au gré de l'oiseau, et un mouvement général par lequel l'aigrette entière tantôt se renverse en arrière et tantôt se relève sur la tête.

Les sommets de cette aigrette ont, ainsi que tout le reste du plumage, des couleurs bien plus éclatantes dans le mâle que dans la femelle : outre cela, le coq-paon se distingue de sa poule, dès l'âge de trois mois, par un peu de jaune qui paroît au bout de l'aile ; dans la suite, il s'en distingue par la grosseur, par un éperon à chaque pied, par la longueur de sa queue et par la faculté de la relever et d'en étaler les belles plumes, ce qui s'appelle *faire la roue*. Willughby croit que le paon ne partage qu'avec le dindon cette faculté remarquable : cependant on verra dans le cours de cette histoire qu'elle leur est commune avec quelques tetras ou coqs de bruyère, quelques pigeons, etc.

Les plumes de la queue, ou plutôt ces longues couvertures qui naissent de dessus le dos auprès du croupion, sont en grand ce que ceux de l'aigrette sont en petit ; leur tige est pareille-

ment garnie, depuis sa base jusque près de l'extrémité, de filets détachés de couleur changeante, et elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornées de ce qu'on appelle l'*œil* ou le *miroir* : c'est une tache brillante, émaillée des plus belles couleurs, jaune doré de plusieurs nuances, vert changeant en en bleu et en violet éclatant, selon les différents aspects, et tout cela empruntant encore un nouveau lustre de la couleur du centre, qui est un beau noir velouté.

Les deux plumes du milieu ont environ quatre pieds et demi, et sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure. L'aigrette ne tombe point; mais la queue tombe chaque année, en tout ou en partie, vers la fin de juillet, et repousse au printemps; et pendant cet intervalle, l'oiseau est triste et se cache.

La couleur la plus permanente de la tête, de la gorge, du cou et de la poitrine, c'est le bleu avec différents reflets de violet, d'or et de vert éclatant : tous ces reflets, qui renaissent et se multiplient sans cesse sur son plumage, sont une ressource que la nature semble s'être ménagée pour y faire paroître successivement et sans confusion un nombre de couleurs beaucoup plus grand que son étendue ne sembloit le comporter; ce n'est qu'à la faveur de cette heureuse industrie que le paon pouvoit suffire à recevoir tous les dons qu'elle lui destinoit.

De chaque côté de la tête on voit un renflement formé par les petites plumes qui recouvrent le trou de l'oreille.

Les paons paroissent se caresser réciproquement avec le bec : mais, en y regardant de plus près, j'ai reconnu qu'ils se grattoient les uns les autres autour de la tête, où ils ont des poux très vifs et très agiles; on les voit courir sur la peau blanche qui entoure leurs yeux et cela ne peut manquer de leur causer une sensation incommode : aussi se prêtent-ils avec beaucoup de complaisance lorsqu'un autre les gratte.

Ces oiseaux se rendent les maîtres dans la basse-cour, et se font respecter de l'autre volaille, qui n'ose prendre sa pâture qu'après qu'ils ont fini leur repas. Leur façon de manger est à

peu près celle des gallinacés ; ils saisissent le grain de la pointe du bec , et l'avalent sans le broyer.

Pour boire ils plongent le bec dans l'eau, où ils font cinq ou six mouvements assez prompts de la mâchoire inférieure : puis, en se relevant et tenant leur tête dans une situation horizontale, ils avalent l'eau dont leur bouche s'étoit remplie, sans faire aucun mouvement du bec.

Les aliments sont reçus dans l'œsophage, où l'on a observé un peu au-dessus de l'orifice antérieur de l'estomac, un bulbe glanduleux, rempli de petits tuyaux qui donnent en abondance une liqueur limpide.

L'estomac est revêtu à l'extérieur d'un grand nombre de fibres motrices.

Dans un de ces oiseaux qui a été disséqué par Gaspard Bartholin, il y avoit bien deux conduits biliaires ; mais il ne se trouva qu'un seul canal pancréatique, quoique d'ordinaire il y en ait deux dans les oiseaux.

Le *cœcum* étoit double, et dirigé d'arrière en avant ; il égaloit en longueur tous les autres intestins ensemble, et les surpassoit en capacité.

Le croupion est très gros, parce qu'il est chargé de muscles qui servent à redresser la queue et à l'épanouir.

Les excréments sont ordinairement moulés et chargés d'un peu de cette matière blanche qui se trouve sur les excréments de tous les gallinacés et de beaucoup d'autres oiseaux.

On m'assure qu'ils dorment, tantôt en cachant la tête sous l'aile, tantôt en faisant rentrer leur cou en eux-mêmes et ayant le bec au vent.

Les paons aiment la propreté, et c'est par cette raison qu'ils tâchent de recouvrir et d'enfouir leurs ordures, et non parce qu'ils envient à l'homme les avantages qu'il pourroit retirer de leurs excréments, qu'on dit être bons pour le mal des yeux pour améliorer la terre, etc., mais dont apparemment ils ne connoissent pas toutes les propriétés.

Quoiqu'ils ne puissent pas voler beaucoup, ils aiment à grimper ; ils passent ordinairement la nuit sur les combles des mai-

sons, où ils causent beaucoup de dommage, et sur les arbres les plus élevés : c'est de là qu'ils font souvent entendre leur voix, qu'on s'accorde à trouver désagréable, peut-être parce qu'elle trouble le sommeil, et d'après laquelle on prétend que s'est formé leur nom dans presque toutes les langues.

On prétend que la femelle n'a qu'un seul cri qu'elle ne fait guère entendre qu'au printemps, mais que le mâle en a trois : pour moi, j'ai reconnu qu'il avoit deux tons ; l'un plus grave, qui tient plus du hautbois ; l'autre plus aigu, précisément à l'octave du premier, et qui tient plus des sons perçants de la trompette et j'avoue qu'à mon oreille ces tons n'ont rien de choquant, de même que je n'ai rien pu voir de difforme dans ses pieds ; et ce n'est qu'en prêtant aux paons nos mauvais raisonnements et même nos vices, qu'on a pu supposer que leur cri n'étoit autre chose qu'un gémissement arraché à leur vanité toutes les fois qu'ils aperçoivent la laideur de leurs pieds.

Théophraste avance que leurs cris souvent répétés sont un présage de pluie ; d'autres, qu'ils l'annoncent aussi lorsqu'ils grimpent plus haut que de coutume ; d'autres, que ces mêmes cris pronostiquoient la mort à quelque voisin ; d'autres enfin, que ces oiseaux portoient toujours sous l'aile un morceau de racine de lin comme un amulette naturel, pour se préserver des fascinations.... ; tant il est vrai que toute chose dont on a beaucoup parlé a fait dire beaucoup d'inepties.

Outre les différents cris dont j'ai fait mention, le mâle et la femelle produisent encore un certain bruit sourd, un craquement étouffé, une voix intérieure et renfermée, qu'ils répètent souvent et quand ils sont inquiets et qu'ils paroissent tranquilles ou même contents.

Plin dit qu'on a remarqué de la sympathie entre les pigeons et les paons ; et Cléarque parle d'un de ces derniers qui avoit pris un tel attachement pour une jeune personne, que, l'ayant vue mourir, il ne put lui survivre. Mais une sympathie plus naturelle et mieux fondée, c'est celle qui a été observée entre les paons et les dindons : ces deux oiseaux sont du petit nombre des oiseaux qui redressent leur queue et font la roue : ce qui

suppose bien des qualités communes : aussi s'accordent-ils mieux ensemble qu'avec tout le reste de la volaille ; et l'on prétend même qu'on a vu un coq-paon couvrir une poule d'Inde ; ce qui indiqueroit une grande analogie entre les deux espèces.

La durée de la vie du paon est de vingt-cinq ans , selon les anciens ; et cette détermination me paroît bien fondée , puisqu'on sait que le paon est entièrement formé avant trois ans , et que les oiseaux en général vivent plus long-temps que les quadrupèdes , parce que leurs os sont plus ductiles : mais je suis surpris que M. Willugby ait cru , sur l'autorité d'Élien , que cet oiseau vivoit jusqu'à cent ans , d'autant plus que le récit d'Élien est mêlé de plusieurs circonstances visiblement fabuleuses.

J'ai dit que le paon se nourrissoit de toutes sortes de grains , comme les gallinacés : les anciens lui donnoient ordinairement par mois un boisseau de froment , pesant environ vingt livres. Il est bon de savoir que la fleur de sureau leur est contraire , et que la feuille d'ortie est mortelle aux jeunes paonneaux , selon Franzius.

Comme les paons vivent aux Indes dans l'état de sauvages , c'est aussi dans ce pays qu'on a inventé l'art de leur donner la chasse : on ne peut guère les approcher de jour , quoiqu'ils se répandent dans les champs par troupes assez nombreuses , parce que , dès qu'ils découvrent le chasseur , ils fuient devant lui plus vite que la perdrix , et s'enfoncent dans des broussailles , où il n'est guère possible de les suivre ; ce n'est donc que la nuit qu'on parvient à les prendre , et voici de quelle manière se fait cette chasse aux environs de Cambaie.

On approche de l'arbre sur lequel ils sont perchés ; on leur présente une espèce de bannière qui porte deux chandelles allumées , et où l'on a peint des paons au naturel : le paon , ébloui par cette lumière , ou bien occupé à considérer les paons en peinture qui sont sur la bannière , avance le cou , le retire , l'allonge encore , et , lorsqu'il se trouve dans un nœud coulant qui y a été placé exprès , on tire la corde et on se rend maître de l'oiseau.

Nous avons vu que les Grecs faisoient grand cas du paon, mais ce n'étoit que pour rassasier leurs yeux de la beauté de son plumage ; au lieu que les Romains, qui ont poussé plus loin tous les excès du luxe, parce qu'ils étoient plus puissants, se sont rassasiés réellement de sa chair : ce fut l'orateur Hortensius qui imagina le premier d'en faire servir sur sa table, et son exemple ayant été suivi, cet oiseau devint très cher à Rome ; et les empereurs renchérissant sur le luxe des particuliers, on vit un Vitellius, un Héliogabale, mettre leur gloire à remplir des plats immenses¹ de têtes ou de cervelles de paons, de langues de phénicoptères, de foies de scares, et à en composer des mets insipides qui n'avoient d'autre mérite que de supposer une dépense prodigieuse et un luxe excessivement destructeur.

Dans ces temps-là un troupeau de cent de ces oiseaux pouvoit rendre soixante mille sesterces, en n'exigeant de celui à qui on en confioit le soin que trois paons par couvée ; ces soixante mille sesterces reviennent, selon l'évaluation de Gassendi, à dix ou douze mille francs : chez les Grecs le mâle et la femelle se vendoient mille drachmes ; ce qui revient à huit cent quatre-vingt-sept livres dix sous, selon la plus forte évaluation, et à vingt-quatre livres, selon la plus foible : mais il me paroît que cette dernière est beaucoup trop foible, sans quoi le passage suivant d'Athénée ne signifieroit rien : « N'y a-t-il pas de la fureur à nourrir des paons dont le prix n'est pas moindre que celui des statues ? » Ce prix étoit bien tombé au commencement du seizième siècle, puisque, dans la nouvelle coutume du Bourbonnois, qui est de 1521, un paon n'étoit estimé que deux sous six deniers de ce temps-là, que M. Dupré de Saint-Maur évalue à trois livres quinze sous d'aujourd'hui ; mais il paroît que, peu après cette époque, le prix de ces oiseaux se releva ; car Bruyer nous apprend qu'aux environs de Lisieux, où l'on avoit la facilité de les nourrir avec du marc de cidre, on en élevoit des troupeaux dont on tiroit beaucoup de profit,

¹ Entre autres dans celui que Vitellius se plaisoit à nommer *l'égide de Pallas*.

parce que, comme ils étoient fort rares dans le reste du royaume, on en envoyoit de là dans toutes les grandes villes pour les repas d'apparat. Au reste, il n'y a guère que les jeunes que l'on puisse manger; les vieux sont trop durs, et d'autant plus durs que leur chair est naturellement fort sèche; et c'est sans doute à cette qualité qu'elle doit la propriété singulière, et qui paroît assez avérée, de se conserver sans corruption pendant plusieurs années. On en sert cependant quelquefois de vieux; mais c'est plus pour l'apparat que pour l'usage, car on les sert revêtus de leurs belles plumes, et c'est une recherche de luxe assez bien entendue, que l'élégance industrielle des modernes a ajoutée à la magnificence effrénée des anciens: c'étoit sur un paon ainsi préparé que nos anciens chevaliers faisoient dans les grandes occasions leur vœu appelé le *vœu du paon*.

On employoit autrefois les plumes de paon à faire des espèces d'éventails; on en formoit des couronnes en guise de laurier, pour les poètes appelés *troubadours*. Gesner a vu une étoffe dont la chaîne étoit de soie et de fil d'or, et la trame de ces mêmes plumes; tel étoit sans doute le manteau tissu de plumes de paon qu'envoya le pape Paul III au roi Pepin.

Selon Aldrovande, les œufs de paon sont regardés par tous les modernes comme une mauvaise nourriture, tandis que les anciens les mettoient au premier rang, et avant ceux d'oie et de poule commune: il explique cette contradiction en disant qu'ils sont bons au goût et mauvais à la santé; reste à examiner si la température du climat n'auroit pas encore ici quelque influence.

LE PAON BLANC.

Le climat n'influe pas moins sur le plumage des oiseaux que sur le pelage des quadrupèdes : nous avons vu dans les volumes précédents que le lièvre, l'hermine et la plupart des autres animaux étoient sujets à devenir blancs dans les pays froids, surtout pendant l'hiver ; et voici une espèce de paons, ou, si l'on veut, une variété, qui paroît avoir éprouvé les mêmes effets par la même cause, et plus grands encore, puisqu'elle a produit une race constante dans cette espèce, et qu'elle semble avoir agi plus fortement sur les plumes de cet oiseau : car la blancheur des lièvres et des hermines n'est que passagère et n'a lieu que pendant l'hiver, ainsi que celle de la gélinotte blanche ou du lagopède, au lieu que le paon blanc est toujours blanc, et dans tous les pays, l'été comme l'hiver, à Rome comme à Tornéo ; et cette couleur nouvelle est même si fixe, que des œufs de cet oiseau pondus et éclos en Italie donnent encore des paons blancs. Celui qu'Aldrovande a fait dessiner étoit né à Bologne, d'où il avoit pris occasion de douter que cette variété fût propre aux pays froids : cependant la plupart des naturalistes s'accordent à regarder la Norwége et les autres contrées du Nord comme son pays natal ; et il paroît qu'il y vit dans l'état de sauvage, car il se répand pendant l'hiver dans l'Allemagne, où on en prend assez communément dans cette saison ; on en trouve même dans des contrées beaucoup plus méridionales, telles que la France et l'Italie, mais dans l'état de domesticité seulement.

M. Linnæus assure en général, comme je l'ai dit plus haut, que les paons ne restent pas même en Suède de leur plein gré, et il n'en excepte point les paons blancs.

Ce n'est pas sans un laps de temps considérable et sans des circonstances singulières, qu'un oiseau né dans les climats si doux de l'Inde et de l'Asie a pu s'accoutumer à l'âpreté des

pays septentrionaux : s'il n'y a pas été transporté par les hommes, il a pu y passer, soit par le nord de l'Asie, soit par le nord de l'Europe. Quoiqu'on ne sache pas précisément l'époque de cette migration, je soupçonne qu'elle n'est pas fort ancienne; car je vois d'un côté dans Aldrovande, Longolius, Scaliger et Schwenckfeld, que les paons blancs n'ont cessé d'être rares que depuis fort peu de temps; et, d'un autre côté, je suis fondé à croire que les Grecs ne les ont point connus, puisqu'Aristote ayant parlé, dans son *Traité de la génération des animaux*, des couleurs variées du paon, et ensuite des perdrix blanches, des corbeaux blancs, des moineaux blancs, ne dit pas un mot des paons blancs.

Les modernes ne disent rien non plus de l'histoire de ces oiseaux, si ce n'est que leurs petits sont forts délicats à élever : cependant il est plus vraisemblable que l'influence du climat ne s'est point bornée à leur plumage, et qu'elle se sera étendue plus ou moins jusque sur leur tempérament, leurs habitudes, leurs mœurs; et je m'étonne qu'aucun naturaliste ne se soit encore avisé d'observer les progrès ou du moins le résultat de ces observations plus intérieures et plus profondes : il me semble qu'une seule observation de ce genre seroit plus intéressante, feroit plus pour l'histoire naturelle, que d'aller compter scrupuleusement toutes les plumes des oiseaux, et décrire laborieusement toutes les teintes et demi-teintes de chacune de leurs barbes dans les quatre parties du monde.

Au reste, quoique leur plumage soit entièrement blanc, et particulièrement les longues plumes de leur queue, cependant on y distingue encore à l'extrémité des vestiges marqués de ces miroirs qui en faisoient le plus bel ornement, tant l'empreinte des couleurs primitives étoit profonde. Il seroit curieux de chercher à ressusciter ces couleurs, et de déterminer par l'expérience combien de temps et quel nombre de générations il faudroit dans un climat convenable, tel que les Indes, pour leur rendre leur premier éclat.

Frazier del.



Frazier sc.

LE PAON PANACHÉ.

Frisch croit que le paon panaché n'est autre chose que le produit du mélange des deux précédents, je veux dire du paon ordinaire et du paon blanc; et il porte en effet sur son plumage l'empreinte de cette double origine, car il a du blanc sur le ventre, sur les ailes et sur les joues; et dans tout le reste, il est comme le paon ordinaire, si ce n'est que les miroirs de la queue ne sont ni si larges, ni si ronds, ni si bien terminés. Tout ce que je trouve dans les auteurs sur l'histoire particulière de cet oiseau se réduit à ceci, que leurs petits ne sont pas aussi délicats à élever que ceux du paon blanc.

LE FAISAN ¹

Phasianus Colchicus. L.

Il suffit de nommer cet oiseau pour se rappeler le lieu de son origine : le faisan ², c'est-à-dire l'oiseau du Phase, étoit, dit-on, confiné dans la Colchide avant l'expédition des Argonautes; ce sont ces Grecs qui, en remontant le Phase pour arriver à Colchos, virent ces beaux oiseaux répandus sur les bords du fleuve, et qui, en les rapportant dans leur patrie, lui firent un présent plus riche que celui de la toison d'or.

Encore aujourd'hui les faisans de la Colchide ou Mingrèlie, et de quelques autres contrées voisines, sont les plus beaux et les plus gros que l'on connoisse ³ : c'est de là qu'ils se sont ré-

¹ En latin, *phasianus*; en italien, *fasano*; en allemand, *fasan*; en anglais, *pheasant*.

Numéro 121, le mâle; et numéro 122, la femelle.

³ Marco Paolo assure que c'est dans les pays soumis aux Tartares qu'on trouve les plus gros faisans, et ceux qui ont la plus longue queue.

pandus d'un côté par la Grèce à l'Occident, depuis la mer Baltique jusqu'au cap de Bonne-Espérance et à Madagascar, et de l'autre, par la Médie dans l'Orient jusqu'à l'extrémité de la Chine et au Japon, et même dans la Tartarie. Je dis par la Médie : car il paroît que cette contrée, si favorable aux oiseaux, et où l'on trouve les plus beaux paons, les plus belles poules, etc., a été aussi une nouvelle patrie pour les faisans, qui s'y sont multipliés au point que ce pays seul en a fourni à beaucoup d'autres pays. Ils sont en fort grande abondance en Afrique, surtout sur la côte des Esclaves, la côte d'Or, la côte d'Ivoire, au pays d'Issini et dans les royaumes de Congo et d'Angola, où les Nègres les appellent *galignoles*. On en trouve assez communément dans les différentes parties de l'Europe, en Espagne, en Italie, surtout dans la Campagne de Rome, le Milanois et quelques îles du golfe de Naples; en Allemagne, en France, en Angleterre : dans ces dernières contrées ils ne sont pas généralement répandus. Les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent positivement que dans toute la Grande-Bretagne on ne trouve aucun faisan dans l'état de sauvage. Sibbald s'accorde avec les zoologistes, en disant qu'en Écosse quelques gentilshommes élèvent de ces oiseaux dans leurs maisons. Boter dit encore plus formellement que l'Irlande n'a point de faisans. M. Linnæus n'en a fait aucune mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède. Ils étoient encore très rares en Silésie du temps de Schwenckfeld : on ne faisoit que commencer à en avoir en Prusse il y a viugt ans, quoique la Bohême en ait une très grande quantité : et s'ils se sont multipliés en Saxe, ce n'a été que par les soins du duc Frédéric, qui en lâcha deux cents dans le pays, avec défense de les prendre ou de les tuer. Gesner, qui avoit parcouru les montagnes de Suisse assure n'y en avoir jamais vu. Il est vrai que Stumpsuis assure au contraire qu'on en trouve dans ces mêmes montagnes : mais cela peut se concilier; car il est fort possible qu'il s'en trouve en effet dans un certain canton que Gesner n'auroit point parcouru, tel, par exemple, que la partie qui confine au Milanois, où Olina dit qu'ils sont fort communs. Il s'en faut bien qu'ils

soient généralement répandus en France ; on n'en voit que très rarement dans nos provinces septentrionales , et probablement on n'y en verroit point du tout , si un oiseau de cette distinction ne devoit être le principal ornement des plaisirs de nos rois : mais ce n'est que par des soins continuels , dirigés avec la plus grande intelligence, qu'on peut les y fixer, en leur faisant, pour ainsi dire, un climat artificiel convenable à leur nature; et cela est si vrai, qu'on ne voit pas qu'ils se soient multipliés dans la Brie. où il s'en échappe toujours quelques-uns des capitaineries voisines, et où même ils s'apparient quelquefois, parce qu'il est arrivé à M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles¹, d'en trouver le nid et les œufs dans les grands bois de cette province : cependant ils y vivent dans l'état de liberté, état si favorable à la multiplication des animaux, et néanmoins insuffisant pour ceux même qui, comme les faisans, paroissent en mieux sentir le prix lorsque le climat est contraire : nous avons vu en Bourgogne un homme riche faire tous ses efforts et ne rien épargner pour en peupler sa terre, située dans l'Auxois, sans en pouvoir venir à bout. Tout cela me donne des doutes sur les deux faisans que Regnard prétend avoir tués en Bothnie, ainsi que sur ceux qu'Olaüs Magnus dit se trouver dans la Scandinavie, et y passer l'hiver sous la neige sans prendre de nourriture : cette façon de passer l'hiver sous la neige a plus de rapport avec les habitudes du coq de bruyère et des gélinoites qu'avec celles des faisans, de même que le nom de *gallæ silvestres*, qu'Olaüs donne à ces prétendus faisans, convient beaucoup mieux aux tetras ou coqs de bruyère; et ma conjecture a d'autant plus de force, que ni M. Linnæus, ni aucun bon observateur, n'a dit avoir vu de véritables faisans dans les pays septentrionaux, en sorte qu'on peut croire que ce nom de *faisan* aura été d'abord appliqué par les habitants de ces pays à des tetras ou des gélinoites qui sont en effet très répandus dans le Nord, et qu'ensuite ce nom aura

C'est à lui que je dois la plupart de ces faits ; il est peu d'hommes qui aient si bien observé les animaux qui sont à leur disposition, et qui aient communiqué leurs observations avec plus de zèle.

été adopté, sans beaucoup d'examen, par les voyageurs, et même par les compilateurs, tous gens peu attentifs à distinguer les espèces.

Cela supposé, il suffit de remarquer que le faisan a l'aile courte, et conséquemment le vol pesant et peu élevé, pour conclure qu'il n'aura pu franchir de lui-même les mers interposées entre les pays chauds ou même tempérés de l'ancien continent et l'Amérique : et cette conclusion est confirmée par l'expérience ; car dans tout le Nouveau-Monde il ne s'est point trouvé de vrais faisans, mais seulement des oiseaux qui peuvent à toute force, être regardés comme leurs représentants : car je ne parle point de ces faisans véritables qui abondent aujourd'hui dans les habitations de Saint-Domingue, et qui y ont été transportés par les Européens, ainsi que les paons et les pintades.

Le faisan est de la grosseur du coq ordinaire¹, et peut en quelque sorte le disputer au paon pour la beauté ; il a le port aussi noble, la démarche aussi fière, et le plumage presque aussi distingué : celui de la Chine a même les couleurs plus éclatantes ; mais il n'a pas, comme le paon, la faculté d'étaler son beau plumage, ni de relever les longues plumes de sa queue ; faculté qui suppose un appareil particulier de muscles moteurs dont le paon est pourvu, qui manque au faisan, et qui établissent une différence assez considérable entre les deux espèces : d'ailleurs ce dernier n'a ni l'aigrette du paon, ni sa double queue, dont l'une, plus courte, est composée des véritables pennes directrices, et l'autre, plus longue, n'est formée que des couvertures de celles-là : en général, le faisan paroît modelé sur des proportions moins légères et moins élégantes, ayant le corps plus ramassé, le cou plus raccourci, la tête plus grosse, etc.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa physionomie, ce

¹ Aldrovande, qui a observé et décrit cet oiseau avec soin, dit qu'il en a examiné un qui pesoit trois livres de douze onces (*libras tres duodecim unciarum*) ; ce que quelques-uns ont rendu par *trois livres douze onces* : c'est une différence de vingt-quatre onces sur trente-six.

sont deux pièces de couleur écarlate, au milieu desquelles sont placés les yeux, et deux bouquets de plumes d'un vert doré, qui, dans le temps des amours, s'élèvent de chaque côté au-dessus des oreilles; car dans les animaux il y a presque toujours, ainsi que je l'ai remarqué, une production nouvelle, plus ou moins sensible, qui est comme le signal d'une nouvelle génération : ces bouquets de plumes sont apparemment ce que Pline appeloit, tantôt des oreilles, tantôt de petites cornes; on sent à leur base une élévation formée par leur muscle releveur. Le faisán a outre cela à chaque oreille des plumes dont il se sert pour en fermer à son gré l'ouverture, qui est fort grande.

Les plumes du cou et du croupion ont le bout échancré en cœur, comme certaines plumes de la queue du paon.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des couleurs du plumage : je dirai seulement qu'elles ont beaucoup moins d'éclat dans la femelle que dans le mâle, et que dans celui-ci même les reflets en sont encore plus fugitifs que dans le paon, et qu'ils dépendent non-seulement de l'incidence de la lumière, mais encore de la réunion et de la position respective de ses plumes; car, si on en prend une seule à part, les reflets verts s'évanouissent, et l'on ne voit à leur place que du brun ou du noir. Les tiges des plumes du cou et du dos sont d'un beau jaune doré et font l'effet d'autant de lames d'or. Les couvertures du dessus de la queue vont en diminuant et finissent en espèces de filets : la queue est composée de dix-huit pennes, quoique Schwenckfeld n'en compte que seize; les deux du milieu sont les plus longues de toutes, et ensuite les plus voisines de celles-là. Chaque pied est muni d'un éperon court et pointu, qui a échappé à quelques descripteurs et même au dessinateur de nos planches enluminées, n^o 121; les doigts sont joints par une membrane plus large qu'elle n'est ordinairement dans les oiseaux pulvérateurs; cette membrane interdigitale, plus grande, semble être une première nuance par laquelle les oiseaux de ce genre se rapprochent des oiseaux de rivière : et en effet, Aldrovande remarque que le faisán se plaît dans les lieux ma-

récegeux ; et il ajoute qu'on en prend quelquefois dans les marais qui sont aux environs de Bologne. Olina , autre Italien, et M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ont fait la même observation : ce dernier assure que c'est toujours dans les lieux les plus humides, et le long des mares qui se trouvent dans les grands bois de la Brie, que se tiennent les faisans échappés des capitaineries voisines ; quoique accoutumés à la société de l'homme, quoique comblés de ses bienfaits, ces faisans s'éloignent le plus qu'il est possible de toute habitation humaine ; car ce sont des oiseaux très sauvages, et qu'il est extrêmement difficile d'appivoiser. On prétend néanmoins qu'on les accoutume à revenir au coup de sifflet ¹, c'est-à-dire qu'ils s'accoutument à venir prendre la nourriture que ce coup de sifflet leur annonce toujours : mais, dès que leur besoin est satisfait, ils reviennent à leur naturel, et ne connoissent plus la main qui les a nourris ; ce sont des esclaves indomptables qui ne peuvent se plier à la servitude, qui ne connoissent aucun bien qui puisse entrer en comparaison avec la liberté, qui cherchent continuellement à la recouvrer, et qui n'en manquent jamais l'occasion : les sauvages qui viennent de la perdre sont furieux ; ils fondent à grands coups de bec sur les compagnons de leur captivité, et n'épargnent pas même le paon.

Ces oiseaux se plaisent dans les bois en plaine, différant en cela des tetras ou coqs de bruyère, qui se plaisent dans les bois en montagne ; pendant la nuit ils se perchent au haut des arbres, ils y dorment la tête sous l'aile : leur cri, c'est-à-dire le cri du mâle, car la femelle n'en a presque point, est entre celui du paon et celui de la pintade, mais plus près de celui-ci, et par conséquent très peu agréable.

Leur naturel est si farouche, que non-seulement ils évitent l'homme, mais qu'ils s'évitent les uns les autres, si ce n'est au mois de mars ou d'avril, qui est le temps où le mâle recherche

¹ Il y a grande apparence que c'étoit là tout le savoir-faire de ces faisans apprivoisés qu'on nourrissoit, selon Élien, dans la ménagerie du roi des ludes.

sa femelle, et il est facile alors de les trouver dans les bois, parce qu'ils se trahissent eux-mêmes par un battement d'ailes qui se fait entendre de fort loin. Les coqs-faisans sont moins ardents que les coqs ordinaires : Frisch prétend que dans l'état de sauvages ils n'ont chacun qu'une seule femelle; mais l'homme, qui fait gloire de soumettre l'ordre de la nature à son intérêt ou à ses fantaisies, a changé, pour ainsi dire, le naturel de cet oiseau, en accoutumant chaque coq à avoir jusqu'à sept poules, et ces sept poules à se contenter d'un seul mâle pour elles toutes; car on a eu la patience de faire toutes les observations nécessaires pour déterminer cette combinaison, comme la plus avantageuse pour tirer parti de la fécondité de cet oiseau : cependant quelques économistes ne donnent que deux femelles à chaque mâle, et j'avoue que c'est la méthode qui a le mieux réussi dans la conduite d'une petite faisanderie que j'ai eue quelque temps sous les yeux. Mais ces différentes combinaisons peuvent être toutes bonnes selon les circonstances, la température du climat, la nature du sol, la qualité et la quantité de la nourriture, l'étendue et l'exposition de la faisanderie, les soins du faisandier; comme seroit celui de retirer chaque poule aussitôt après qu'elle est fécondée par le coq; de ne les lui présenter qu'une à une, en observant les intervalles convenables; de lui donner pendant ce temps du blé sarrasin et autres nourritures échauffantes, comme on lui en donne sur la fin de l'hiver, lorsqu'on veut avancer la saison de l'amour.

La faisane fait son nid à elle seule; elle choisit pour cela le recoin le plus obscur de son habitation; elle y emploie la paille, les feuilles et autres choses semblables; et quoiqu'elle le fasse fort grossièrement en apparence, elle le préfère, ainsi fait, à tout autre mieux construit, mais qui ne le seroit point par elle-même : cela est au point que, si on lui en prépare un tout fait et bien fait, elle commence par le détruire et en éparpiller tous les matériaux, qu'elle arrange ensuite à sa manière. Elle ne fait qu'une ponte chaque année, du moins dans nos climats : cette ponte est de vingt œufs selon les uns, et de

quarante à cinquante selon les autres , surtout quand on exempte la faisane du soin de couvrir ; mais celles que j'ai eu occasion de voir n'ont jamais pondu plus de douze œufs , et quelquefois moins , quoiqu'on eût l'attention de faire couvrir leurs œufs par des poules communes. Elle pond ordinairement de deux ou trois jours l'un ; ses œufs sont beaucoup moins gros que ceux de poule , et la coquille en est plus mince que ceux même des pigeons ; leur couleur est d'un gris verdâtre , marquée de petites taches brunes , comme le dit très bien Aristote ¹ , arrangées en zones circulaires autour de l'œuf ; chaque faisane en peut couvrir jusqu'à dix-huit.

Si l'on veut entreprendre en grand une éducation de faisans , il faut y destiner un parc d'une étendue proportionnée , qui soit en partie gazonné et en partie semé de buissons , où ces oiseaux puissent trouver un abri contre la pluie et la trop grande chaleur , et même contre l'oiseau de proie : une partie de ce parc sera divisée en plusieurs petits parquets de cinq ou six toises en carré , fait pour recevoir chacun un coq avec ses femelles ; on les retient dans ces parquets , soit en les éjoignant , c'est-à-dire en leur coupant le fouet de l'aile à l'endroit de la jointure , ou bien en couvrant les parquets avec un filet. On se gardera bien de renfermer plusieurs mâles dans la même enceinte ; car ils se battroient certainement , et finiroient peut-être par se tuer : il faut même faire en sorte qu'ils ne puissent ni se voir ni s'entendre ; autrement les mouvements d'inquiétude ou de jalousie que s'inspireroient les uns aux autres ces mâles si peu ardents pour leurs femelles , et cependant si ombrageux pour leurs rivaux , ne manqueroient pas d'étouffer ou d'affoiblir des mouvements plus doux , et sans lesquels il n'est point de génération. Ainsi , dans quelques animaux , comme dans l'homme , le degré de jalousie n'est pas toujours proportionné au besoin de jouir.

¹ *Punctis distincta ova meleagridum et phasianarum. Rubrum tinunculi est modo minii.* Plinè , altérant apparemment ce passage , a dit : *Alia punctis distincta ut meleagridi ; alia rubri coloris ut phasianis , cenchridi.*

Palladius veut que les coqs soient de l'année précédente ; et tous les naturalistes s'accordent à dire qu'il ne faut pas que les poules aient plus de trois ans. Quelquefois, dans les endroits qui sont bien peuplés de faisans, on ne met que des femelles dans chaque parquet, et on laisse aux coqs sauvages le soin de les féconder.

Ces oiseaux vivent de toutes sortes de grains et d'herbages, et l'on conseille même de mettre une partie du parc en jardin potager, et de cultiver dans ce jardin des fèves, des carottes, des pommes de terre, des oignons, des laitues et des panais, surtout des deux dernières, dont ils sont très friands ; on dit qu'ils aiment aussi beaucoup le gland, les baies d'aubépine et la graine d'absinthe : mais le froment est la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, en y joignant les œufs de fourmis. Quelques-uns recommandent de bien prendre garde qu'il n'y ait des fourmis mêlées, de peur que les faisans ne se dégoûtent des œufs ; mais Edmond King veut qu'on leur donne des fourmis même, et prétend que c'est pour eux une nourriture très salubre, et seule capable de les rétablir lorsqu'ils sont foibles et abattus : dans la disette, on y substitue avec succès des sauterelles, des perce-oreilles, des mille-pieds. L'auteur anglois que je viens de citer assure qu'il avoit perdu beaucoup de faisans avant qu'il connût la propriété de ces insectes, et que depuis qu'il avoit appris à en faire usage, il ne lui en étoit pas mort un seul de ceux qu'il avoit élevés. Mais, quelque nourriture qu'on leur donne, il faut la leur mesurer avec prudence, et ne point trop les engraisser ; car les coqs trop gras sont moins chauds, et les poules trop grasses sont moins fécondes et pondent des œufs à coquille molle et faciles à écraser.

La durée de l'incubation est de vingt à vingt-cinq jours, suivant la plupart des auteurs et ma propre observation. Palladius la fixe à trente : mais c'est une erreur qui n'auroit pas dû reparoître dans la *Maison rustique* ; car le pays où Palladius écrivoit étoit plus chaud que le nôtre ; les œufs de faisans n'y devoient pas être plus de temps à éclore que dans le nôtre, où

ils éclosent au bout d'environ trois semaines; d'où il suit que que le mot *trigesimus* a été substitué par les copistes au mot *vigesimus*.

Il faut tenir la couveuse dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre.

Dès que les petits faisans sont éclos, ils commencent à courir comme font tous les gallinacés : on les laisse ordinairement vingt-quatre heures sans leur rien donner; au bout de ce temps, on met la mère et les petits dans une boîte que l'on porte tous les jours aux champs, dans un lieu semé de blé, d'orge, de gazon, et surtout abondant en œufs de fourmis : cette boîte doit avoir pour couvercle une espèce de petit toit formé de planches légères, qu'on puisse ôter et remettre à volonté, selon les circonstances; elle doit aussi avoir à l'une de ses extrémités un retranchement où l'on tient la mère renfermée par des cloisons à claire-voie, qui donnent passage aux faisandeaux : du reste, on leur laisse toute la liberté de sortir de la boîte et d'y rentrer à leur gré; les gloussements de la mère prisonnière et le besoin de se réchauffer de temps en temps sous ses ailes les rappelleront sans cesse, et les empêcheront de s'écarter beaucoup : on a coutume de réunir trois ou quatre couvées à peu près du même âge, pour n'en former qu'une seule bande capable d'occuper la mère, à laquelle elle puisse suffire.

On les nourrit d'abord comme on nourrit tous les jeunes poussins, avec un mélange d'œufs durs, de mie de pain et de feuilles de laitue, hachés ensemble, avec des œufs de fourmis de prés. Mais il y a deux attentions essentielles dans ces premiers temps : la première est de ne point les laisser boire du tout, et de ne les lâcher chaque jour que lorsque la rosée est évaporée, vu qu'à cet âge toute humidité leur est contraire; et c'est, pour le dire en passant, une des raisons pourquoi les couvées de faisans sauvages ne réussissent guère dans notre pays; car ces faisans, comme je l'ai remarqué plus haut, se tenant par préférence dans les lieux les plus frais et les plus humides, il est

difficile que les jeunes faisandeaux n'y périssent : la seconde attention qu'il faut avoir, c'est de leur donner peu et souvent, et dès le matin, en entremêlant toujours les œufs de fourmis avec les autres aliments.

Le second mois on peut déjà leur donner une nourriture plus substantielle; des œufs de fourmis de bois, du turquis, du blé, de l'orge, du millet, des fèves moulues, en augmentant insensiblement la distance des repas.

Ce temps est celui où ils commencent à être sujets à la vermine : la plupart des modernes recommandent, pour les en délivrer, de nettoyer la boîte, et même de la supprimer entièrement, à l'exception de son petit toit, que l'on conserve pour leur servir d'abri; mais Olina donne un conseil qui avoit été indiqué par Aristote, et qui me paroît mieux réfléchi et plus conforme à la nature de ces oiseaux. Ils sont du nombre des pulvérateurs, et ils périssent lorsqu'ils ne se poudrent point : Olina veut donc qu'on mette à leur portée de petits tas de terre sèche ou de sablon très fin, dans lesquels ils puissent se vautrer, et se délivrer ainsi des piqûres incommodes des insectes.

Il faut être aussi très exact à leur donner de l'eau nette et à la leur renouveler souvent; autrement ils courroient risque de la pépie, à laquelle il y auroit peu de remèdes, suivant les modernes, quoique Palladius ordonne tout uniment de la leur ôter comme on l'ôte aux poulets, et de leur frotter le bec avec de l'ail broyé dans de la poix liquide.

Le troisième mois amène de nouveaux dangers : les plumes de leur queue tombent alors, et il leur en pousse de nouvelles; c'est une espèce de crise pour eux comme pour les paons : mais les œufs de fourmis sont encore ici une ressource; car ils hâtent le moment critique et en diminuent le danger pourvu qu'on ne leur en donne pas trop, car l'excès en seroit pernicieux.

A mesure que les jeunes faisandeaux deviennent grands leur régime approche davantage de celui des vieux, et dès la fin du troisième mois on peut les lâcher dans l'endroit qu'on

veut peupler : mais tel est l'effet de la domesticité sur les animaux qui y ont vécu quelque temps, que ceux même qui, comme les faisans, ont le penchant le plus invincible pour la liberté, ne peuvent y être rendus tout d'un coup et sans observer des gradations; de même qu'un bon estomac affaibli par des aliments trop légers ne peut s'accoutumer que peu à peu à une nourriture plus forte. Il faut d'abord transporter la boîte qui contient la couvée dans l'endroit où l'on veut les lâcher; on aura soin de leur donner la nourriture qu'ils aiment le mieux, mais jamais dans le même endroit, et en diminuant la quantité chaque jour, afin de les obliger à chercher eux-mêmes ce qui leur convient, et à faire connoissance avec la campagne : lorsqu'ils seront en état de trouver leur subsistance, ce sera le moment de leur donner la liberté et de les rendre à la nature; ils deviennent bientôt aussi sauvages que ceux qui sont nés dans les bois, à cela près qu'ils conserveront une sorte d'affection pour les lieux où ils auront été bien traités dans leur premier âge.

L'homme ayant réussi à forcer le naturel du faisan en l'accoutumant à se joindre à plusieurs femelles, a tenté de lui faire encore une nouvelle violence en l'obligeant de se mêler avec une espèce étrangère, et ses tentatives ont eu quelque succès; mais ce n'a pas été sans beaucoup de soins et de précautions¹ : on a pris un jeune coq-faisan qui ne s'étoit encore accouplé avec aucune faisane, on l'a renfermé dans un lieu étroit et foiblement éclairé par en haut; on lui a choisi de jeunes poules dont le plumage approchoit de celui de la faisane; on a mis ces jeunes poules dans une case attenant à celle du coq-faisan, et qui n'en étoit séparée que par une grille, dont les mailles

¹ Jamais les faisans libres ne cochent les poules qu'ils rencontrent : ce n'est pas que le coq ne fasse quelquefois des avances, mais la poule ne les souffre point.

C'est à M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, que je dois cette observation, et beaucoup d'autres que j'ai insérées dans cet article. Il seroit à souhaiter que sur l'histoire de chaque oiseau on eût à consulter quelqu'un qui eût autant de connoissances, de lumières et d'empressement à les communiquer.

étoient assez grandes pour laisser passer la tête et le cou, mais non le corps de ces oiseaux; on a ainsi accoutumé le coq-faisan à voir ces poules, et même à vivre avec elles, parce qu'on ne lui a donné de nourriture que dans leur case, joignant la grille de séparation; lorsque la connoissance a été faite, et qu'on a vu la saison de l'amour approcher, on a nourri ce jeune coq et ces poules de la manière la plus propre à les échauffer et à leur faire éprouver le besoin de se joindre; et quand ce besoin a été bien marqué on a ouvert la communication: il est arrivé quelquefois que le faisán, fidèle à la nature, comme indigné de la mésalliance à laquelle on vouloit le contraindre, a maltraité et même mis à mort les premières poules qu'on lui avoit données; s'il ne s'adoucissoit point, on le domptoit en lui touchant le bec avec un fer rouge d'une part, et de l'autre en excitant son tempérament par des fomentations appropriées: enfin le besoin de s'unir augmentant tous les jours, et la nature travaillant sans cesse contre elle-même, le faisán s'est accouplé avec les poules ordinaires, et il en a résulté des œufs pointillés de noir comme ceux de la faisane, mais beaucoup plus gros, lesquels ont produit des bâtards qui participoient des deux espèces, et qui étoient même, selon quelques-uns, plus délicats et meilleurs au goût que les légitimes, mais incapables, à ce qu'on dit, de perpétuer leur race, quoique, selon Longolius, les femelles de ces mulets, jointes avec leur père, donnent de véritables faisans. On a encore observé de ne donner au coq-faisán que des poules qui n'avoient jamais été cochées, et même de les renouveler à chaque couvée, soit pour exciter davantage le faisán (car l'homme juge toujours des autres êtres par lui-même), soit parce qu'on a prétendu remarquer que, lorsque les poules étoient fécondées une seconde fois par le même faisán, il en résultoit une race dégénérée.

On dit que le faisán est un oiseau stupide, qui se croit bien en sûreté lorsque sa tête est cachée, comme on l'a dit de tant d'autres, et qui se laisse prendre à tous les pièges. Lorsqu'on le chasse au chien courant, et qu'il a été rencontré, il regarde

fixement le chien tant qu'il est en arrêt, et donne tout le temps au chasseur de le tirer à son aise. Il suffit de lui présenter sa propre image, ou seulement un morceau d'étoffe rouge sur une toile blanche, pour l'attirer dans le piège; on le prend encore en tendant des lacets ou des filets sur les chemins où il passe le soir et le matin pour aller boire; enfin on le chasse à l'oiseau de proie, et l'on prétend que ceux qui sont pris de cette manière sont plus tendres et de meilleur goût. L'automne est le temps de l'année où ils sont le plus gras: on peut engraisser les jeunes dans l'épinette ou avec la pompe, comme toute autre volaille; mais il faut bien prendre garde, en leur introduisant la petite boulette dans le gosier, de ne leur pas renverser la langue, car ils mourroient sur-le-champ.

Un faisandeau bien gras est un morceau exquis, et en même temps une nourriture très saine: aussi ce mets a-t-il été de tout temps réservé pour la table des riches; et l'on a regardé comme une prodigalité insensée la fantaisie qu'eut Héliogabale d'en nourrir les lions de sa ménagerie.

Suivant Olina et M. Leroy, cet oiseau vit comme les poules communes, environ six à sept ans, et c'est sans aucun fondement qu'on a prétendu connoître son âge par le nombre des bandes transversales de sa queue.

LE FAISAN BLANC.

On ne connoît point assez l'histoire de cette variété de l'espèce du faisan pour savoir à quelle cause on doit rapporter la blancheur de son plumage; l'analogie nous conduirait à croire qu'elle est un effet du froid, comme dans le paon blanc. Il est vrai que le faisan ne s'est point enfoncé dans les pays septentrionaux autant que le paon; mais aussi sa blancheur n'est point parfaite, puisqu'il a, selon M. Brisson, des taches d'un violet foncé sur le cou, et d'autres taches roussâtres sur le dos,

et que, selon Olina, les mâles montrent quelquefois les couleurs franches des faisans ordinaires sur la tête et sur le cou. Ce dernier auteur dit que les faisans blancs viennent de Flandre; mais sans doute qu'en Flandre on dit qu'ils viennent encore de plus loin du côté du Nord : il ajoute que les femelles sont d'une blancheur plus parfaite que les mâles; et je remarque que la femelle du faisan ordinaire a aussi plus de blanc dans son plumage que n'en a le mâle.

LE FAISAN VARIÉ.

Comme le paon blanc mêlé avec le paon ordinaire a produit le paon varié ou panaché, ainsi l'on peut croire que le faisan blanc, se mêlant avec le faisan ordinaire, a produit le faisan varié dont il s'agit ici, d'autant plus que ce dernier a exactement la même forme et la même grosseur que l'espèce ordinaire, et que son plumage, dont le fond est blanc, se trouve semé de taches qui réunissent toutes les couleurs de notre faisan.

Frisch remarque que le faisan varié n'est point bon pour la propagation.

LE COQUARD

OU LE FAISAN BATARD.

Le nom de *faisan-huneru*, que Frisch donne à cette variété du faisan, indique qu'il le regarde comme le produit du mélange du faisan avec la poule ordinaire : et en effet, le faisan bâtard représente l'espèce du faisan par son cercle rouge autour des yeux et par sa longue queue; et il se rapproche du coq ordinaire par les couleurs communes et obscures de son plu-

mage, qui a beaucoup de gris plus ou moins foncé. Le faisan bâtard est aussi plus petit que le faisan ordinaire, et il ne vaut rien pour perpétuer l'espèce; ce qui convient assez à un métis, ou, si l'on veut, à un mulet.

Frisch nous apprend qu'on en élève beaucoup en Allemagne, à cause du profit qu'on en retire, et c'est en effet un très bon manger¹

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU FAISAN.

Je ne placerai point sous ce titre plusieurs oiseaux auxquels la plupart des voyageurs et des naturalistes ont donné le nom de *faisans*, et qui se trouvent même sous ce nom dans nos planches enluminées, mais que nous avons reconnus, après un plus mûr examen, pour des oiseaux d'espèces fort différentes.

De ce nombre sont, 1^o le faisan des Antilles, de M. Brisson, qui est le faisan de l'île Kayriouacou, du P. du Tertre, lequel a les jambes plus longues et la queue plus courte que le faisan;

2^o Le faisan couronné des Indes, de M. Brisson, qui est représenté sous le même nom, n^o 118, et qui diffère du faisan par sa conformation totale, par la forme particulière du bec, par ses mœurs, par ses habitudes, par ses ailes qui sont plus longues, par sa queue plus courte, et qui, à sa grosseur près, paroît avoir beaucoup plus de rapport avec le genre du pigeon;

3^o L'oiseau d'Amérique, n^o 337, que nous avons fait représenter sous le nom de *faisan huppé de Cayenne*, parce qu'il nous avoit été envoyé sous ce nom, mais qui nous paroît dif-

¹ Ce seroit ici le lieu de parler du faisan-dindon qui a été vu en Angleterre, dont M. Edwards a donné la description et la figure, planche cccxxxvii; mais j'en ai dit mon avis ci-dessus à l'article du *Dindon*.

Troscoides del.



Merriman sc.

Le Phasian doré.
Le Phasian argenté.

férer du faisan par sa grosseur, par le port de son corps, par son cou long et menu, sa tête petite, ses longues ailes, etc. ;

4° Le hocco-faisan de la Guiane, n° 86, qui n'est rien moins qu'un faisan, comme il est aisé de s'en convaincre par la comparaison des figures ;

5° Tous les autres hoccas de l'Amérique que MM. Brisson et Barrère, et plusieurs autres, entraînés par leur méthode, ont rapportés au genre du faisan, quoiqu'ils en diffèrent par un grand nombre d'attributs, et par quelques-uns même de ceux qui avoient été choisis pour en faire les caractères de ce genre.

I.

LE FAISAN DORÉ

OU LE TRICOLOR HUPPÉ DE LA CHINE.

Phasianus pictus. L.

Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *faisan rouge* ; on eût été presque aussi bien fondé à lui donner celui de *faisan bleu*, et ces deux dénominations auroient été aussi imparfaites que celle de *faisan doré*, puisque tous les trois, n'indiquant que l'une des trois couleurs éclatantes qui brillent sur son plumage, semblent exclure les deux autres ; c'est ce qui m'a donné l'idée de lui imposer un nouveau nom, et j'ai cru que celui de *tricolor huppé de la Chine* le caractériseroit mieux, puisqu'il présente à l'esprit ses attributs les plus apparents.

On peut regarder ce faisan comme une variété du faisan ordinaire, qui s'est embelli sous un ciel plus beau ; ce sont deux branches d'une même famille qui se sont séparées depuis longtemps, qui même ont formé deux races distinctes, et qui cependant se reconnoissent encore, car elles s'allient, se mêlent et produisent ensemble : mais il faut avouer que leur produit tient un peu de la stérilité des mulets, comme nous le verrons plus bas, ce qui prouve de plus en plus l'ancienneté de la séparation des deux races.

Le tricolor huppé de la Chine est plus petit que notre faisán ; et je dois avertir à cette occasion que dans notre planche enluminée, n° 217, on a omis le module qui doit être de deux pouces neuf lignes.

La beauté frappante de cet oiseau lui a valu d'être cultivé et multiplié dans nos faisanderies, où il est assez commun aujourd'hui. Son nom de *tricolor huppé* indique le rouge, le jaune doré et le bleu, qui dominent dans son plumage, et les longues et belles plumes qu'il a sur la tête, et qu'il relève quand il veut en manière de huppe : il a l'iris, le bec, les pieds et les ongles jaunes ; la queue plus longue à proportion que notre faisán, plus émaillée, et en général le plumage plus brillant : au-dessus des plumes de la queue sortent d'autres plumes longues et étroites, de couleur écarlate, dont la tige est jaune ; il n'a point les yeux entourés d'une peau rouge, comme le faisán d'Europe ; en un mot il paroît avoir subi fortement l'influence du climat.

La femelle du faisán doré est un peu plus petite que le mâle ; elle a la queue moins longue, les couleurs de son plumage sont fort ordinaires et encore moins agréables que celles de notre faisane ; mais quelquefois elle devient avec le temps aussi belle que le mâle : on en a vu une en Angleterre, chez milady Essex, qui, dans l'espace de six ans, avoit graduellement changé sa couleur ignoble de bécasse en la belle couleur du mâle, duquel elle ne se distinguoit plus que par les yeux et par la longueur de la queue. Des personnes intelligentes, qui ont été à portée d'observer ces oiseaux, m'ont aussi assuré que ce changement de couleur avoit lieu dans la plupart des femelles ; qu'il commençoit lorsqu'elles avoient quatre ans, temps où le mâle commençoit aussi à prendre du dégoût pour elles et à les maltraiter ; qu'il leur venoit alors de ces plumes longues et étroites qui, dans le mâle, accompagnent les plumes de la queue ; en un mot, que plus elles avançoient en âge, plus elles devenoient semblables au mâle, comme cela a lieu, plus ou moins, dans presque tous les animaux.

M. Edwards assure qu'on a vu pareillement chez le duc de

Leeds une faisane dont le plumage étoit devenu semblable à celui du faisan mâle ; et il ajoute que de tels changements de couleur n'ont guère lieu que parmi les oiseaux qui vivent dans la domesticité.

Les œufs de la faisane dorée ressemblent beaucoup à ceux de la pintade , et sont plus petits à proportion que ceux de la poule domestique , et plus rougeâtres que ceux de nos faisans.

Le docteur Hans Sloane a conservé un mâle environ quinze ans : il paroît que c'est un oiseau robuste , puisqu'il vit si longtemps hors de son pays ; il s'accoutume fort bien au nôtre et y multiplie assez facilement ; il multiplie même avec notre faisane d'Europe. M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ayant mis une de ces faisanes de la Chine avec un coq-faisan de ce pays-ci, il en a résulté deux faisans mâles fort ressemblants aux nôtres, cependant avec le plumage mal teint et n'ayant que quelques plumes jaunes sur la tête , comme le faisan de la Chine. Ces deux jeunes mâles métis ayant été mis avec des faisanes d'Europe, l'un d'eux féconda la sienne la seconde année, et il en a résulté une poule faisane qui n'a jamais pu devenir féconde ; et les deux coqs métis n'ont rien produit de plus jusqu'à la quatrième année, temps où ils trouvèrent le moyen de s'échapper à travers leurs filets.

Il y a grande apparence que le tricolor huppé dont il s'agit dans cet article est ce beau faisan dont on dit que les plumes se vendent à la Chine plus cher que l'oiseau même, et que c'est aussi celui que Marco - Paolo admira dans un de ses voyages de la Chine , et dont la queue avoit deux ou trois pieds de long.

II.

LE FAISAN NOIR ET BLANC DE LA CHINE

Phasianus nyctemerus. L.

La figure de nos planches enluminées ¹ n'a été dessinée que d'après l'oiseau empaillé, et je ne doute pas que celle de M. Edwards, qui a été faite et retouchée à loisir d'après le vivant, et qui a été recherchée pour les plus petits détails d'après l'oiseau mort, ne représente plus exactement ce faisan, et ne donne une idée plus juste de son port, de son air, etc.

Il est aisé de juger, par la seule inspection de la figure, que c'est une variété du faisan, modelé pour la forme totale, sur les proportions du tricolor huppé de la Chine, mais beaucoup plus gros, puisqu'il dépasse même le faisan d'Europe : il a avec ce dernier un trait de ressemblance bien remarquable, c'est la bordure rouge des yeux, qu'il a même plus large et plus étendue; car elle lui tombe de chaque côté au-dessous du bec inférieur, en forme de barbillons, et d'autre part elle s'élève comme une double crête au-dessus du bec supérieur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont elle diffère beaucoup par la couleur; elle n'a ni le dessus du corps blanc comme lui, ni le dessous d'un beau noir, avec des reflets de pourpre : on n'aperçoit dans tout son plumage qu'une échappée de blanc au-dessous des yeux; le reste est d'un rouge brun plus ou moins foncé, excepté sous le ventre et dans les plumes latérales de la queue, où l'on voit des bandes noires transversales sur un fond gris. A tous autres égards, la femelle diffère moins du mâle dans cette race que dans toutes les autres races de faisan; elle a comme lui une huppe sur la tête, les yeux entourés d'une bordure rouge et les pieds de même couleur.

Comme aucun naturaliste, ni même aucun voyageur, ne nous a donné le plus léger indice sur l'origine du faisan noir et blanc, nous sommes réduits sur cela aux seules conjectures:

¹ Numéro 123, le mâle, et numéro 124, la femelle.



L'Argus mâle.

la mienne seroit que de même que le faisan de Georgie s'étant avancé vers l'Orient, et ayant fixé son séjour dans les provinces méridionales ou tempérées de la Chine, est devenu le tricolor huppé, ainsi le faisan blanc de nos pays froids ou de la Tartarie, ayant passé dans les provinces septentrionales de la Chine, est devenu le faisan noir et blanc de cet article, lequel aura pris plus de grosseur que le faisan primitif ou de Géorgie, parce qu'il aura trouvé dans ces provinces une nourriture plus abondante ou plus analogue à son tempérament, mais qui porte l'empreinte du nouveau climat dans son port, son air, sa forme extérieure, semblable au port, à l'air, à la forme extérieure du tricolor huppé de la Chine, et qui a conservé du faisan primitif la bordure rouge des yeux, laquelle même a pris en lui plus d'étendue et de volume, sans doute par les mêmes causes qui l'ont rendu lui-même plus gros et plus grand que le faisan ordinaire.

III.

L'ARGUS ou LE LUEN.

Phasianus Argus. L.

On trouve au nord de la Chine une espèce de faisan dont les ailes et la queue sont semées d'un très grand nombre de taches rondes, semblables à des yeux, d'où on lui a donné le nom d'*argus* : les deux plumes du milieu de la queue sont très longues et excèdent de beaucoup toutes les autres. Cet oiseau est de la grosseur du dindon; il a sur la tête une double huppe qui se couche en arrière.

IV.

LE NAPAUL ou FAISAN CORNU.

Phasianus Satyra. VIEILLOT.

M. Edwards, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau rare, le range parmi les dindons, comme ayant autour de la tête des excroissances charnues, et cependant il lui donne

le nom de *faisan cornu*. Je crois en effet qu'il approche plus du faisan que du dindon ; car les excroissances charnues ne sont rien moins que propres à ce dernier : le coq, la pintade, l'oiseau royal, le casoar et bien d'autres oiseaux des deux continents, en ont aussi ; elles ne sont pas même étrangères au faisan, puisqu'on peut regarder ce large cercle de peau rouge dont les yeux sont entourés comme étant à peu près de même nature, et que dans le faisan noir et blanc de la Chine cette peau forme réellement une double crête sur le bec et des barbillons au-dessous. Ajoutez à cela que le napaul est du climat des faisans ; puisqu'il a été envoyé de Bengale à M. Mead ; qu'il a le bec, les pieds, les éperons, les ailes et la forme totale du faisan ; et l'on conviendra qu'il est plus naturel de le rapporter au faisan qu'à un oiseau d'Amérique, tel que le dindon.

Le napaul ou faisan cornu est ainsi appelé, parce qu'il a en effet deux cornes sur la tête ; ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arrière et d'une substance analogue à de la chair calleuse. Il n'a point autour des yeux ce cercle de peau rouge, quelquefois pointillée de noir, qu'ont les faisans ; mais il a tout cet espace garni de poils noirs en guise de plumes. Au-dessous de cet espace et de la base du bec inférieur, prend naissance une sorte de gorgerette formée d'une peau lâche, laquelle tombe et flotte librement sur la gorge de la partie supérieure du cou ; cette gorgerette est noire dans son milieu, semée de quelques poils de même couleur et sillonnée par des rides plus ou moins profondes, en sorte qu'elle paroît capable d'extension dans l'oiseau vivant, et l'on peut croire qu'il sait la gonfler ou la resserrer à sa volonté : les parties latérales en sont bleues avec quelques taches orangées et sans aucun poil en dehors ; mais la face intérieure qui s'applique sur le cou est garnie de petites plumes noires, ainsi que la partie du cou qu'elle recouvre. Le sommet de la tête est rouge, la partie antérieure du corps rougeâtre, la partie postérieure plus rembrunie ; sur le tout, y compris la queue et les ailes, on voit des taches blan-



Chouart del

Smith sc

1 Le Faisan couronné des Indes
 2 Le Mirail. 3 Le Napaul.

ches entourées de noir, semées près à près assez régulièrement : ces taches sont rondes sur l'avant , oblongues ou en forme de larmes sur l'arrière , et celles-ci tournées de manière que la pointe regarde la tête. Les ailes n' passent guère l'origine de la queue , d'où l'on peut conclure que c'est un oiseau pesant. La longueur de la queue n'a pu être déterminée par M. Edwards , vu qu'elle y est représentée dans le dessin original comme ayant été usée par quelque frottement.

V.

LE KATRACA.

Phasianus Paraqua. LATH.

Quoique à vrai dire il ne se soit point trouvé de véritables faisans dans l'Amérique, comme nous l'avons établi ci-dessus, néanmoins, parmi la multitude d'oiseaux différents qui peuplent ces vastes contrées, on en voit qui ont plus ou moins de rapport avec le faisan ; et celui dont il s'agit dans cet article en approche plus qu'aucun autre, et doit être regardé comme son représentant dans le Nouveau-Monde. Il le représente en effet par sa forme totale , par son bec un peu crochu , par ses yeux bordés de rouge , et par sa longue queue ; néanmoins , comme il appartient à un climat et même à un monde différent , et qu'il est incertain s'il se mêle avec nos faisans d'Europe , je le place ici après ceux de la Chine , qui s'accouplent certainement et produisent avec les nôtres.

L'histoire du katraca est totalement inconnue ; tout ce que je puis dire d'après l'inspection de sa forme extérieure , c'est que le sujet représenté , n^o 146 , nous paroît être le mâle , à cause de sa longue queue et de la forme de son corps moins arrondie qu'allongée.

Nous lui conserverons le nom de *katraca* qu'il porte au Mexique, suivant le P Feuillée.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PAROISSENT AVOIR RAPPORT

AVEC LE PAON ET AVEC LE FAISAN.

Je range sous ce titre indécis quelques oiseaux étrangers, trop peu connus pour qu'on puisse leur assigner un place plus fixe.

I.

LE CHINQUIS.

Pavo Thibetanus. L.

Dans l'incertitude où je suis si cet oiseau est un véritable paon ou non, je lui donne ou plutôt je lui conserve le nom de *chinquis*, formé de son nom chinois *chin-tchien-khi* : c'est la dixième espèce du genre des faisans de M. Brisson; il se trouve au Thibet, d'où cet auteur a pris occasion de le nommer *paon du Thibet*. Sa grosseur est celle de la pintade; il a l'iris des yeux jaune, le bec cendré, les pieds gris, le fond du plumage cendré, varié de lignes noires et de points blancs; mais ce qui en fait l'ornement principal et distinctif ce sont de belles et grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet et en or, répandues une à une sur les plumes du dos et les couvertures des ailes, deux à deux sur les pennes des ailes, et quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en se raccourcissant de chaque côté.

On ne sait ou plutôt on ne dit rien de son histoire, pas même s'il fait la roue en relevant en éventail ses belles plumes chargées de miroirs.

Il ne faut pas confondre le chinquis avec le kinki ou poule dorée de la Chine, dont il est parlé dans les relations de Na-

varacte , Trigault , du Halde , et qui , autant qu'on peut en juger par des descriptions imparfaites , n'est autre chose que notre tricolor huppé.

II.

LE SPICIFÈRE.

Pavo muticus. L.

J'appelle ainsi le huitième faisan de M. Brisson , qu'Aldrovande a nommé *paon du Japon* , tout en avouant qu'il ne ressembloit à notre paon que par les pieds et la queue.

Je lui ai donné le nom de *spicifère* , à cause de l'aigrette en forme d'épi qui s'élève sur sa tête : cette aigrette est haute de quatre pouces , et paroît émaillée de vert et de bleu ; le bec est de couleur cendrée , plus long et plus menu que celui du paon ; l'iris est jaune et le tour des yeux rouge , comme dans le faisan ; les plumes et la queue sont en plus petit nombre , le fond en est plus rembruni et les miroirs plus grands , mais brillant des mêmes couleurs que dans notre paon d'Europe : la distribution des couleurs forme , sur la poitrine , le dos et la partie des ailes la plus proche du dos , des espèces d'écailles qui ont différents reflets en différents endroits , bleus sur la partie des ailes la plus proche du dos , bleus et verts sur le dos , bleus , verts et dorés sur la poitrine ; les autres pennes de l'aile sont vertes dans le milieu de leur longueur , ensuite jaunâtres et finissent par être noires à leur extrémité : le sommet de la tête et le haut du cou ont des taches bleues mêlées de blanc sur un fond verdâtre.

Telle est à peu près la description qu'Aldrovande a faite du mâle , d'après une figure peinte que l'empereur du Japon avoit envoyée au pape : il ne dit point s'il étale sa queue comme notre paon ; ce qu'il y a de certain , c'est qu'il ne l'étale point dans la figure d'Aldrovande , et qu'il y est même représenté sans éperons aux pieds , quoique Aldrovande n'ait pas oublié d'en faire paroître dans la figure du paon ordinaire qu'il a placée vis-à-vis pour servir d'objet de comparaison.

Selon cet auteur, la femelle est plus petite que le mâle : elle a les mêmes couleurs que lui sur la tête, le cou, la poitrine, le dos et les ailes ; mais elle en diffère en ce qu'elle a le dessous du corps noir et en ce que les couvertures du croupion, qui sont beaucoup plus courtes que les plumes de la queue, sont ornées de quatre ou cinq miroirs assez larges, relativement à la grandeur des plumes ; le vert est la couleur dominante de la queue, les plumes en sont bordées de bleu et les tiges de ces plumes sont blanches.

Cet oiseau paroît avoir beaucoup de rapport avec celui dont parle Kæmpfer dans son *Histoire du Japon*, sous le nom de *faisan* ; ce que j'en ai dit suffit pour faire voir qu'il a plusieurs traits de conformité et plusieurs traits de dissemblance, soit avec le paon, soit avec le faisan, et que par conséquent il ne devoit point avoir d'autre place que celle que je lui donne ici.

III.

L'ÉPERONNIER.

Pavo bicalcaratus. GMEL.

Cet oiseau n'est guère connu que par la figure et la description que M. Edwards a publiées du mâle et de la femelle, et qu'il avoit faites sur le vivant.

Au premier coup d'œil le mâle paroît avoir quelque rapport avec le faisan et le paon ; comme eux il a la queue longue, il l'a semée de miroirs comme le paon ; et quelques naturalistes, s'en tenant à ce premier coup d'œil, l'ont admis dans le genre du faisan : mais quoique, d'après ces rapports superficiels, M. Edwards ait cru pouvoir lui donner ou lui conserver le nom de *faisan-paon*, néanmoins, en y regardant de plus près, il a bien jugé qu'il ne pouvoit appartenir au genre du faisan, 1^o parce que les longues plumes de sa queue sont arrondies et non pointues par le bout ; 2^o parce qu'elles sont droites dans toute leur longueur, et non recourbées en bas ; 3^o parce

qu'elles ne font pas la gouttière renversée par le renversement de leurs barbes , comme dans le faisan ; 4° enfin , parce qu'en marchant il ne recourbe point sa queue en en haut.

Mais il appartient encore bien moins à l'espèce du paon , dont il diffère non-seulement par le port de la queue , par la configuration et le nombre des plumes dont elle est composée, mais encore par les proportions de sa forme extérieure , par la grosseur de la tête et du cou , et en ce qu'il ne redresse et n'épanouit point sa queue comme le paon ¹, qu'il n'a au lieu d'aigrette qu'une espèce de huppe plate , formée par les plumes du sommet de la tête qui se relèvent , et dont la pointe revient un peu en avant : enfin le mâle diffère du coq-paon et du coq-faisan par un double éperon qu'il a à chaque pied ; caractère presque unique , d'après lequel je lui ai donné le nom d'*éperonnier*.

Ces différences extérieures , qui certainement en supposent beaucoup d'autres plus cachées , paroîtront assez considérables à tout homme de sens et qui ne sera préoccupé d'aucune méthode , pour exclure l'éperonnier du nombre des paons et des faisans , encore qu'il ait comme eux les doigts séparés , les pieds nus , les jambes revêtues de plumes jusqu'au talon , le bec en cône courbé , la queue longue et la tête sans crête ni membrane. A la vérité , je sais tel méthodiste qui ne pourroit sans incon-séquence ne pas le reconnoître pour un paon ou pour un faisan , puisqu'il a tous les attributs par lesquels ce genre est caractérisé dans sa méthode ; mais aussi un naturaliste sans méthode et sans préjugé ne pourra le reconnoître pour le paon de la nature : et que s'ensuivra-t-il de là , sinon que l'ordre de la nature est bien loin de la méthode du naturaliste ?

En vain me dira-t-on que , puisque l'oiseau dont il s'agit ici a les principaux caractères du genre du faisan , les petites variétés par lesquelles il en diffère ne doivent point empêcher

¹ Edwards ne dit point que cet oiseau fasse la roue ; et de cela seul je me crois en droit de conclure qu'il ne la fait point : un fait aussi considérable n'auroit pu échapper à M. Edwards ; et , s'il l'eût observé , il ne l'auroit point omis.

qu'on ne le rapporte à ce genre; car je demanderai toujours : Qui donc ose se croire en droit de déterminer ces caractères principaux; de décider, par exemple, que l'attribut négatif de n'avoir ni crête ni membrane soit plus essentiel que celui d'avoir la tête de telle ou telle forme, de telle ou telle grosseur, et de prononcer que tous les oiseaux qui se ressemblent par des caractères choisis arbitrairement doivent aussi se ressembler dans leurs véritables propriétés?

Au reste, en refusant à l'éperonnier le nom de *paon de la Chine*, je ne fais que me conformer aux témoignages des voyageurs, qui assurent que dans ce vaste pays on ne voit de paons que ceux qu'on y apporte des autres contrées.

L'éperonnier a l'iris des yeux jaune, ainsi que l'espace entre la base du bec, l'œil et le bec supérieur rouge, l'inférieur brun foncé et les pieds d'un brun sale : son plumage est d'une beauté admirable. La queue est, comme je l'ai dit, semée de miroirs ou de taches brillantes, de forme ovale, et d'une belle couleur de pourpre avec des reflets bleus, verts et or; ces miroirs font d'autant plus d'effet qu'ils sont terminés et détachés du fond par un double cercle, l'un noir et l'autre orangé obscur : chaque penne de la queue a deux de ces miroirs accolés l'un à l'autre, la tige entre deux; et malgré cela, comme cette queue a infiniment moins de plumes que celle du paon, elle est beaucoup moins chargée de miroirs; mais en récompense l'éperonnier en a une très grande quantité sur le dos et sur les ailes, où le paon n'en a point du tout : ces miroirs des ailes sont ronds; et, comme le fond du plumage est brun, on croiroit voir une belle peau de martre zibeline enrichie de saphirs, d'opales, d'émeraudes et de topazes.

Les plus grandes pennes de l'aile n'ont point de miroirs, toutes les autres en ont chacune un; et, quel qu'en soit l'éclat, leurs couleurs, soit dans les ailes, soit dans la queue, ne pénètrent point jusqu'à l'autre surface de la penne, dont le dessous est d'un sombre uniforme.

Le mâle surpasse en grosseur le faisan ordinaire : la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle, et paroît plus lesté et



1. Le Héron.

2. L'Éperonnier.

3. Le Kaurava.

plus éveillée ; elle a comme lui l'iris jaune, mais point de rouge dans le bec , et la queue beaucoup plus petite. Quoique ses couleurs approchent plus de celles du mâle que dans l'espèce des paons et des faisans , cependant elles sont plus mates , plus éteintes , et n'ont point ce lustre , ce jeu , ces ondulations de lumière , qui font un si bel effet dans les miroirs du mâle.

Cet oiseau étoit vivant à Londres l'année dernière , d'où M. le chevalier Codrington en a envoyé des dessins coloriés à M. Daubenton le jeune , d'après lesquels nous avons fait graver et enluminer les planches nos 492 et 493 , dont la première représente le mâle , et la seconde la femelle de cet oiseau.

LES HOCCOS.

Tous les oiseaux que l'on désigne ordinairement sous cette dénomination prise dans cette acception générique sont étrangers à l'Europe , et appartiennent aux pays chauds de l'Amérique : les divers noms que les différentes tribus de sauvages leur ont donnés , chacune en son jargon , n'ont pas moins contribué à enfler la liste que les phrases multipliées de nos nomenclateurs ; et je vais tâcher , autant que la disette d'observations me le permettra , de réduire ces espèces nominales aux espèces réelles.

I.

LE HOCCO PROPREMENT DIT

Crax Alector. L.

Je comprends sous cette espèce non-seulement le mitou et le mitou-poranga de Marcgrave , que cet auteur regarde en effet comme étant de la même espèce ; le coq-indien de MM. de l'Académie et de plusieurs autres , le mutou ou moytjou de Laët et de Lery , le temocholli des Mexicains et leur tepetototl ou oiseau de montagne , le quirizao ou curasso de la Jamaïque , le

pocs de Frisch, le hocco de Cayenne, de M. Barrère, le hocco de la Guiane ou onzième faisán de M. Brisson : mais j'y rapporte encore comme variétés le hocco du Brésil ou douzième faisán de M. Brisson; son hocco de Curaçao, qui est son treizième faisán; le hocco du Pérou et même la poule rouge du Pérou, d'Albin; le coxolisli de Fernandès et le seizième faisán de M. Brisson. Je me fonde sur ce que cette multitude de noms désigne des oiseaux qui ont beaucoup de qualités communes, et qui ne diffèrent entre eux que par la distribution des couleurs, par quelque diversité dans la forme et les accessoires du bec, et par d'autres accidents qui peuvent varier dans la même espèce à raison de l'âge, du sexe, du climat, et surtout dans une espèce aussi facile à apprivoiser que celle-ci, qui même l'a été en plusieurs cantons, et qui par conséquent doit participer aux variétés auxquelles les oiseaux domestiques sont si sujets.

MM. de l'Académie avoient ouï dire que leur coq indien avoit été apporté d'Afrique, où il s'appeloit *ano* : mais, comme Maregrave et plusieurs autres observateurs nous apprennent que c'est un oiseau du Brésil, et que d'ailleurs on voit clairement, en comparant les descriptions et les figures les plus exactes, qu'il a les ailes courtes et le vol pesant, il est difficile de se persuader qu'il ait pu traverser d'un seul vol la vaste étendue des mers qui séparent les côtes d'Afrique de celles du Brésil, et il paroît beaucoup plus naturel de supposer que les sujets observés par MM. de l'Académie, s'ils étoient réellement venus d'Afrique, y avoient été portés précédemment du Brésil ou de quelque autre contrée du Nouveau-Monde. On peut juger, d'après les mêmes raisons, si la dénomination de *coq de Perse*, employée par Johnston, est applicable à l'oiseau dont il s'agit.

Le hocco n^{os} 86 et 125 approche de la grosseur du dindon. L'un de ses plus remarquables attributs, c'est une huppe noire et quelquefois noire et blanche, haute de deux à trois pouces, qui s'étend depuis l'origine du bec jusque derrière la tête, et que l'oiseau peut coucher en arrière et relever à son gré, selon

qu'il est affecté différemment : cette huppe est composée de plumes étroites et comme étagées, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient et se courbe en avant. Parmi ces plumes, MM. de l'Académie en ont remarqué plusieurs dont les barbes étoient renfermées, jusqu'à la moitié de la longueur de la côte, dans une espèce d'étui membraneux.

La couleur dominante du plumage est le noir, qui le plus souvent est pur et comme velouté sur la tête et sur le cou, et quelquefois semé de mouchetures blanches; sur le reste du corps il a des reflets verdâtres, et dans quelques sujets il se change en marron foncé, comme celui de la planche enluminée n° 125. L'oiseau représenté dans cette planche n'a point du tout de blanc sous le ventre ni dans la queue, au lieu que celui de la planche n° 86 en a sous le ventre et au bout de la queue; enfin d'autres en ont sous le ventre et point à la queue, et d'autres en ont à la queue et point sous le ventre; et il faut se souvenir que ces couleurs sont sujettes à varier, soit dans leurs teintes, soit dans leur distribution, selon la différence du sexe.

Le bec a la forme de celui des gallinacés, mais il est un peu plus fort : dans les uns, il est de couleur de chair et blanchâtre vers la pointe, comme dans le hocco du Brésil, de M. Brisson : dans les autres, le bout du bec supérieur est échancré des deux côtés, ce qui le fait paroître comme armé de trois pointes, la principale au milieu, et les deux latérales formées par les deux échancrures un peu reculées en arrière, comme dans l'un des coqs indiens de MM. de l'Académie : dans d'autres il est recouvert à sa base d'une peau jaune, où sont placées les ouvertures des narines, comme dans le hocco de la Guiane, de M. Brisson ; dans d'autres, cette peau jaune se prolongeant des deux côtés de la tête va former autour des yeux un cercle de même couleur, comme dans le mitou-poranga de Marcgrave ; dans d'autres, cette peau se renfle sur la base du bec supérieur, en une espèce de tubercule ou de bouton arrondi, assez dur et gros comme une petite noix. On croit communément que les femelles n'ont point ce bouton, et M. Edwards ajoute qu'il ne vient au mâle

qu'après la première année; ce qui me paroît d'autant plus vraisemblable, que Fernandès a observé dans son tepetototl une espèce de tumeur sur le bec, laquelle n'étoit sans doute autre chose que ce même tubercule qui commençoit à se former. Quelques individus, comme le mitou de Marcgrave, ont une peau blanche derrière l'oreille comme les poules communes; les pieds ressembleroient, pour la forme, à ceux des gallinacés, s'ils avoient l'éperon, et s'ils n'étoient pas un peu plus gros à proportion; du reste, ils varient pour la couleur depuis le brun noirâtre jusqu'au couleur de chair.

Quelques naturalistes ont voulu rapporter le hocco au genre du dindon; mais il est facile, d'après la description ci-dessus et d'après nos planches enluminées, de recueillir les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces: le dindon a la tête petite et sans plumes, ainsi que le haut du cou, le bec surmonté d'une caroncule conique et musculeuse, capable d'extension et de contraction, les pieds armés d'éperons, et il relève les plumes de sa queue en faisant la roue, etc.; au lieu que le hocco a la tête grosse, le cou renfoncé, l'un et l'autre garnis de plumes, sur le bec un tubercule rond, dur et presque osseux, et sur le sommet de la tête une huppe mobile qui paroît propre à cet oiseau, qu'il baisse et redresse à son gré; mais personne n'a jamais dit qu'il relevât les plumes de la queue en faisant la roue.

Ajoutez à ces différences, qui sont toutes extérieures, les différences plus profondes et aussi nombreuses que nous découvrirez la dissection.

Le canal intestinal du hocco est beaucoup plus long, et les deux *cæcum* beaucoup plus courts que dans le dindon: son jabot est aussi beaucoup moins ample, n'ayant que quatre pouces de tour; au lieu que j'ai vu tirer du jabot d'un dindon, qui ne paroissoit avoir rien de singulier dans sa conformation, ce qu'il falloit d'avoine pour remplir une demi-peinte de Paris. Outre cela, dans le hocco la substance charnue du gésier est le plus souvent fort mince; et sa membrane interne au contraire fort épaisse, et dure au point d'être cassante; enfin la trachée-

artère se dilate et se replie sur elle-même, plus ou moins vers le milieu de la fourchette, comme dans quelques oiseaux aquatiques, toutes choses fort différentes de ce qui se voit dans le dindon.

Mais si le hocco n'est point un dindon, les nomenclateurs modernes étoient encore moins fondés à en faire un faisan; car, outre les différences qu'il est facile de remarquer, tant au dehors qu'au dedans, d'après ce que je viens de dire, j'en vois une décisive dans le naturel de ces animaux: le faisan est toujours sauvage, et, quoique élevé de jeunesse, quoique toujours bien traité, bien nourri, il ne peut jamais se faire à la domesticité; ce n'est point un domestique, c'est un prisonnier toujours inquiet, toujours cherchant les moyens d'échapper, et qui maltraite même ses compagnons d'esclavage, sans jamais faire aucune société avec eux. Que s'il recouvre sa liberté, et qu'il soit rendu à l'état de sauvage, pour lequel il semble être fait, rien n'est encore plus défiant et plus ombrageux; tout objet nouveau lui est suspect: le moindre bruit l'effraie; le moindre mouvement l'inquiète; l'ombre d'une branche agitée suffit pour lui faire prendre sa volée, tant il est attentif à sa conservation. Au contraire, le hocco est un oiseau paisible, sans défiance et même stupide, qui ne voit point le danger, ou du moins qui ne fait rien pour l'éviter; il semble s'oublier lui-même, et s'intéresser à peine à sa propre existence. M. Aublet en a tué jusqu'à neuf de la même bande avec le même fusil qu'il rechargea autant de fois qu'il fut nécessaire; ils eurent cette patience. On conçoit bien qu'un pareil oiseau est sociable, qu'il s'accommode sans peine avec les autres oiseaux domestiques, et qu'il s'apprivoise aisément. Quoique apprivoisé, il s'écarte pendant le jour, et va même fort loin: mais il revient toujours pour coucher, à ce que m'assure le même M. Aublet; il devient même familier au point de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient, de suivre son maître partout, et s'il en est empêché, de l'attendre avec inquiétude, et de lui donner à son retour des marques de la joie la plus vive

Il est difficile d'imaginer des mœurs plus opposées; et je doute qu'aucun naturaliste, et même qu'aucun nomenclateur, s'il les eût connues, eût entrepris de ranger ces deux oiseaux sous un même genre.

Le hocco se tient volontiers sur les montagnes, si l'on s'en rapporte à la signification de son nom mexicain *tepetototl*, qui veut dire *oiseau de montagne*. On le nourrit, dans la volière, de pain, de pâtée et autres choses semblables; dans l'état de sauvage, les fruits sont le fond de sa subsistance. Il aime à se percher sur les arbres, surtout pour y passer la nuit. Il vole pesamment, comme je l'ai remarqué plus haut; mais il a la démarche fière. Sa chair est blanche, un peu sèche; cependant lorsqu'elle est gardée suffisamment, c'est un fort bon manger.

Le chevalier Hans Sloane dit, en parlant de cet oiseau, que sa queue n'a que deux pouces de long; sur quoi M. Edwards le relève et prétend qu'en disant dix pouces au lieu de deux, M. Hans Sloane auroit plus approché du vrai. Mais je crois cette censure trop générale et trop absolue; car je vois Aldrovande qui, d'après le portrait d'un oiseau de cette espèce assure qu'il n'a point de queue; et de l'autre, M. Barrère qui rapporte, d'après ses propres observations faites sur les lieux, que la femelle de son hocco des Amazones, qui est le hocco de Curaçao de M. Brisson, a la queue très peu longue: d'où il s'ensuivroit que ce que le chevalier Hans Sloane dit trop généralement du hocco doit être restreint à la seule femelle du moins dans certaines races.

II.

LE PAUXI ou LE PIERRE.

Crax Pauxi. L.

Nous avons fait représenter cet oiseau sous le nom de *Pierre de Cayenne*, n° 78; et c'est en effet le nom qu'il portoit à la ménagerie du roi, où nous l'avons fait dessiner d'après le vivant: mais, comme il porte dans son pays, qui est le Mexique le

nom de *pauzi*, selon Fernandès, nous avons cru devoir l'indiquer sous ces deux noms. C'est le quatorzième faisán de M. Brisson, qu'il appelle *hocco du Mexique*.

Cet oiseau ressemble, à plusieurs égards, au hocco précédent ; mais il en diffère en plusieurs points : il n'a point, comme lui, la tête surmontée d'une huppe ; le tubercule qu'il a sur le bec est plus gros, fait en forme de poire, et de couleur bleue. Fernandès dit que ce tubercule a la dureté de la pierre, et je soupçonne que c'est de là qu'est venu au pauzi le nom *d'oiseau à pierre*, ensuite celui de *pierre* ; comme il a pris le nom de *cusco* ou de *cushew bird*, et celui de *poule numidique*, de ce même tubercule à qui les uns ont trouvé de la ressemblance avec la noix d'Amérique appelé *cusco* ou *cushew*, et d'autres avec le casque de la pintade.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas là les seules différences qui distinguent le pauzi des hoccos précédents : il est plus petit de taille, son bec est plus fort, plus courbé, et presque autant que celui d'un perroquet ; d'ailleurs il nous est beaucoup plus rarement apporté que le hocco. M. Edwards, qui a vu ce dernier dans presque toutes les ménageries, n'a jamais rencontré qu'un seul cusco ou pauzi dans le cours de ses recherches.

Le beau noir de son plumage a des reflets bleus et couleur de pourpre, qui ne paroissent ni ne pourroient guère paroître dans la figure.

Cet oiseau se perche sur les arbres ; mais il pond à terre comme les faisans, mène ses petits et les rappelle de même : les petits vivent d'abord d'insectes, et ensuite, quand ils sont grands, de fruits, de grains et de tout ce qui convient à la volaille.

Le pauzi est aussi doux, et, si l'on veut, aussi stupide que les autres hoccos ; car il se laissera tirer jusqu'à six coups de fusil sans se sauver : avec cela il ne se laisse ni prendre ni toucher selon Fernandès ; et M. Aublet m'assure qu'il ne se trouve que dans les lieux inhabités : c'est probablement l'une des causes de sa rareté en Europe.

M. Brisson dit que la femelle ne diffère du mâle que par les

couleurs, ayant du brun partout où celui-ci a du noir, et qu'elle lui est semblable dans tout le reste : mais Aldrovande, en reconnoissant que le fond de son plumage est brun, remarque qu'elle a du cendré aux ailes et au cou, le bec moins crochu, et point de queue ; ce qui seroit un trait de conformité avec le hocco des Amazones de Barrère, dont la femelle, comme nous l'avons vu, a la queue beaucoup moins longue que le mâle : et ce ne sont pas les seuls oiseaux d'Amérique qui n'aient point de queue ; il y a même tel canton de ce continent où les poules transportées d'Europe ne peuvent vivre long-temps sans perdre leur queue et même leur croupion, comme nous l'avons vu dans l'histoire du coq.

III.

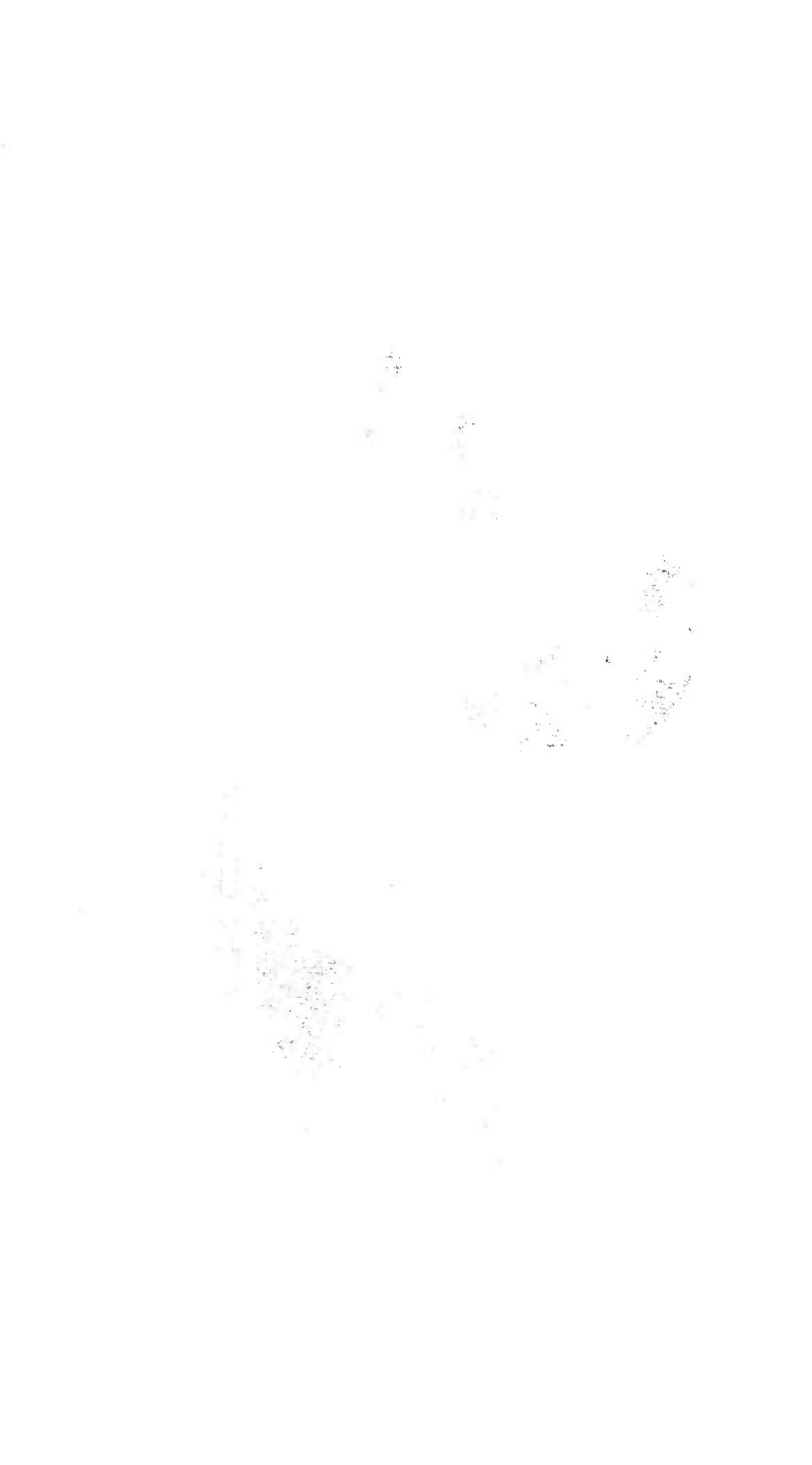
L'HOAZIN.

Phasianus cristatus. L.

Cet oiseau est représenté, dans nos planches enluminées, n^o 337, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne* ; du moins il n'en diffère que très peu, comme on peut en juger en comparant notre planche 337 à la description de Hernandès.

Selon cet auteur, l'hoazin n'est pas tout-à-fait aussi gros qu'une poule-d'Inde : il a le bec courbé, la poitrine d'un blanc jaunâtre, les ailes et la queue marquées de taches ou raies blanches à un pouce de distance les unes des autres ; le dos, le dessus du cou, les côtés de la tête, d'un fauve brun ; les pieds de couleur obscure. Il porte une huppe composée de plumes blanchâtres d'un côté et noires de l'autre ; cette huppe est plus haute et d'une autre forme que celle des hoccos, et il ne paroît pas qu'il puisse la baisser et la relever à son gré : il a aussi la tête plus petite et le cou plus grêle.

Sa voix est très forte, et c'est moins un cri qu'un hurlement. On dit qu'il prononce son nom, apparemment d'un ton lugubre et effrayant : il n'en falloit pas davantage pour le faire passer, chez les peuples grossiers, pour un oiseau de mauvais





Pretre del .

Oudel ve.

1. Le Houayin 2 Le Jacou 3 Le Pauai

augure; et comme partout on suppose beaucoup de puissance à ce que l'on craint, ces mêmes peuples ont cru trouver en lui des remèdes aux maladies les plus graves : mais on ne dit pas qu'ils s'en nourrissent; ils s'en abstiennent en effet, peut-être par une suite de cette même crainte, ou par une répugnance fondée sur ce qu'il fait sa pâture ordinaire de serpents : ils se tient communément dans les grandes forêts, perché sur des arbres le long des eaux, pour guetter et surprendre ces reptiles. Il se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique : Hernandès ajoute qu'il paroît en automne, ce qui feroit soupçonner que c'est un oiseau de passage ¹.

M. Aublet m'assure que cet oiseau, qu'il a reconnu facilement sur notre planche enluminée, n° 337, s'apprivoise; qu'on en voit parfois de domestiques chez les Indiens, et que les François les appellent des paons. Ils nourrissent leurs petits de fourmis, de vers et d'autres insectes.

L'YACOU.

Penelope Cumanensis. GMEI.

Cet oiseau s'est nommé lui-même; car son cri, selon Marcgrave, est *yacou*, d'où lui est venu le nom d'*iacupema* : pour moi j'ai préféré celui d'*yacou*, comme plus propre à le faire reconnoître toutes les fois qu'on pourra le voir et l'entendre.

Marcgrave est le premier qui ait parlé de cet oiseau. Quelques naturalistes, d'après lui, l'ont mis au nombre des faisans; et d'autres, tels que MM. Brisson et Edwards, l'ont rangé

Fernandès parle d'un autre oiseau, auquel il donne le nom d'*hoazin*, quoique par son récit même il soit très différent de celui dont nous venons de parler : car, outre qu'il est plus petit, son chant est fort agréable, et ressemble quelquefois à l'éclat de rire d'un homme, et même à un rire moqueur; et l'on mange sa chair, quoiqu'elle ne soit ni tendre ni de bon goût. Au reste, c'est un oiseau qui ne s'apprivoise point.

Je retrouverois bien plutôt l'*hoazin* dans un autre oiseau dont parle le même auteur, au chapitre CCXXIII, page 57, à la suite du pauxi. Voici ses termes : *Alia avis pauxi annectanda... ciconiæ, magnitudo, colore cinereo, cristâ octo uncias longâ et multis aggeratâ plumis... in amplitudinem orbiculum præcipuè circa summum dilatatis.* Voilà bien la huppe de l'*hoazin* et sa taille.

parmi les dindons : mais il n'est ni l'un ni l'autre. Il n'est point un dindon, quoiqu'il ait une peau rouge sous le cou; car il en diffère à beaucoup d'autres égards, et par sa taille, qui est à peine égale à celle d'une poule ordinaire, et par sa tête, qui est en partie revêtue de plumes, et par sa huppe, qui approche beaucoup plus de celle des hocos que de celle du dindon huppé, et par ses pieds, qui n'ont point d'éperons; d'ailleurs on ne lui voit pas au bas du cou ce bouquet de crins durs ni sur le bec cette caroncule musculeuse qu'a le coq-d'Inde, et il ne fait point la roue en relevant les plumes de sa queue. D'autre part, il n'est point un faisan; car il a le bec grêle et allongé, la huppe des hocos, le cou menu, une membrane charnue sous la gorge, les pennes de la queue toutes égales, et le naturel doux et tranquille, tous attributs par lesquels il diffère des faisans; et il diffère par son cri du faisan et du dindon. Mais que sera-t-il donc? il sera un yacou, qui aura quelques rapports avec le dindon (la membrane charnue sous la gorge, et la queue composée de pennes toutes égales), avec les faisans (l'œil entouré d'une peau noire, les ailes courtes et la queue longue), avec les hocos (cette longue queue, la huppe et le naturel doux); mais qui s'éloignera de tous par des différences assez caractérisées et en assez grand nombre pour constituer une espèce à part, et empêcher qu'on ne puisse le confondre avec aucun autre oiseau.

On ne peut douter que le *guan* ou le *quan* de M. Edwards (planche XIII), ainsi appelé, selon lui, dans les Indes occidentales, apparemment par quelque autre tribu de sauvages, ne soit au moins une variété dans l'espèce de notre yacou, dont il ne diffère que parce qu'il est moins haut monté et que ses yeux sont d'une autre couleur; mais on sait que ces petites différences peuvent avoir lieu dans la même espèce, et surtout parmi les races diverses d'une espèce apprivoisée.

Le noir mêlé de brun est la couleur principale du plumage, avec différents reflets et quelques mouchetures blanches sur le cou, la poitrine, le ventre, etc.; les pieds sont d'un rouge assez vif.

¹ Marcgrave dit positivement *crura longa*.

La chair de l'yacou est bonne à manger ; tout ce que l'on sait de ses autres propriétés se trouve indiqué dans l'exposé que j'ai fait, au commencement de cet article, des différences qui le distinguent des oiseaux auxquels on a voulu le comparer.

M. Ray le regarde comme étant de la même espèce que le coxolilti de Fernandès ; cependant celui-ci est beaucoup plus gros et n'a point sous la gorge cette membrane charnue qui caractérise l'yacou : c'est pourquoi je l'ai laissé avec les hoccas proprement dits.

V.

LE MARAIL.

Penelope Marail. Gmel.

Les auteurs ne nous disent rien de la femelle de l'yacou, excepté M. Edwards, qui conjecture qu'elle n'a point de huppe. D'après cette indication unique, et d'après la comparaison des figures les plus exactes et des oiseaux eux-mêmes conservés, je soupçonne que celui que nous avons fait représenter n° 338, sous le nom de *faisan verdâtre de Cayenne*, et qu'on appelle communément *marail* dans cette île, pourroit être la femelle, ou du moins une variété de l'espèce de l'yacou : car j'y trouve plusieurs rapports marqués avec le guan de M. Edwards (planche XIII), dans la grosseur, la couleur du plumage la forme totale, à la huppe près, que la femelle ne doit point avoir ; dans le port du corps, la longueur de la queue, le cercle de peau rousse autour des yeux, l'espace rouge et nu sous la gorge, la conformation des pieds et du bec, etc. J'avoue que j'y ai aussi aperçu quelques différences ; les plumes de la queue sont en tuyau d'orgue, comme dans le faisau, et non point toutes égales, comme dans le guan d'Edwards, et les ouvertures des narines ne sont pas aussi près de l'origine du

Cette peau nue est bleue dans l'yacou et rouge dans le marail ; mais nous avons déjà observé la même variation de couleur d'un sexe à l'autre dans les membranes charnues de la pintade.

bec. Mais on ne seroit pas embarrassé de citer nombre d'espèces où la femelle diffère encore plus du mâle, et où il y a des variétés encore plus éloignées les unes des autres.

M. Aublet, qui a vu cet oiseau dans son pays natal, m'assure qu'il s'apprivoise très aisément, et que sa chair est délicate et meilleure que celle du faisan, en ce qu'elle est plus succulente. Il ajoute que c'est un véritable dindon, mais seulement plus petit que celui qui s'est naturalisé en Europe; et c'est un trait de conformité de plus qu'il a avec l'yacou d'avoir été pris pour un dindon.

Cet oiseau se trouve non-seulement à Cayenne, mais encore dans le pays qu'arrose la rivière des Amazones, du moins à en juger par l'identité du nom; car M. Barrère parle d'un marail des Amazones comme d'un oiseau dont le plumage est noir, le bec vert, et qui n'a point de queue. Nous avons déjà vu dans l'histoire du hocco proprement dit, et du pierre de Cayenne, qu'il y avoit dans ces espèces des individus sans queue, qu'on avoit pris pour des femelles: cela seroit-il vrai aussi des marails? Sur la plupart de ces oiseaux étrangers et si peu connus, on ne peut, si l'on est de bonne foi, parler qu'en hésitant et par conjecture.

VI.

LE CARACARA ².

Psophia crepitans. L.

J'appelle ainsi, d'après son propre cri, ce bel oiseau des Antilles, dont le P. du Tertre a donné la description. Si tous les oiseaux d'Amérique qui ont été pris pour des faisans doivent se rapporter aux hoccos, le caracara doit avoir place parmi ces derniers, car les François des Antilles, et d'après

¹ *Phasianus niger, aburus, viridi rostro*. Je crois que cet auteur a entendu par le mot latin barbare *ABURUS*, sans queue; ou qu'il aura écrit *aburus*, au lieu de *abridus*, qui, comme *erulus*, pourroit signifier *arraché, tronqué*.

² Cet oiseau est le même que l'agami.

eux le P. du Tertre, lui ont donné le nom de *faisan*. «Ce faisán, dit-il, est un fort bel oiseau, gros comme un chapon, plus haut monté, sur des pieds de paon; il a le cou beaucoup plus long que celui d'un coq, et le bec et la tête approchant de ceux du corbeau; il a toutes les plumes du cou et du poitrail d'un beau bleu luisant, et aussi agréable que les plumes des paons; tout le dos est d'un gris brun; et les ailes et la queue, qu'il a assez courtes, sont noires.

«Quand cet oiseau est apprivoisé, il fait le maître dans la maison, et en chasse à coup de bec les poules-d'Inde et les poules communes, et les tue quelquefois; il en veut même aux chiens, qu'il becque en traître. J'en ai vu un qui étoit ennemi mortel des nègres, et n'en pouvoit souffrir un seul dans la case qu'il ne becquât par les jambes ou par les pieds jusqu'à en faire sortir le sang.» Ceux qui en ont mangé m'ont assuré que sa chair est aussi bonne que celle des faisans de France.

Comment M. Ray a-t-il pu soupçonner qu'un tel oiseau fût l'oiseau de proie dont parle Marcgrave sous le même nom de *caracara*? Il est vrai qu'il fait la guerre aux poules, mais c'est seulement lorsqu'il est apprivoisé, et pour les chasser, en un mot, comme il fait aux chiens et aux nègres: on reconnoît plutôt à cela le naturel jaloux d'un animal domestique qui ne souffre point ceux qui peuvent partager avec lui la faveur du maître, que les mœurs féroces d'un oiseau de proie qui se jette sur les autres oiseaux pour les déchirer et s'en nourrir; d'ailleurs il n'est point ordinaire que la chair d'un oiseau de proie soit bonne à manger, comme l'est celle de notre caracara. Enfin il paroît que le caracara de Marcgrave a la queue et les ailes beaucoup plus longues à proportion que celui du P. du Tertre.

VII.

LE CHACAMEL.

Penelope vociferans. GMEL.

Fernandès parle d'un oiseau qui est du même pays, et à peu près de la même grosseur que les précédents, et qui se

homme, en langue mexicaine, *chachalacamelt*, d'où j'ai formé le nom de *chacamel*, afin que du moins on puisse le prononcer. Sa propriété est d'avoir le cri comme la poule ordinaire, ou plutôt comme plusieurs poules : car il est, dit-on, si fort et si continuel, qu'un seul de ces oiseaux fait autant de bruit qu'une basse-cour entière ; et c'est de là que lui vient son nom mexicain, *oiseau criard*. Il est brun sur le dos, blanc tirant au brun sous le ventre, et le bec et les pieds sont bleuâtres.

Le chacamel se tient ordinairement sur les montagnes, comme la plupart des hocos, et y élève ses petits.

VIII.

LE PARRAKA ET L'HOITLALLOTL.

Autant qu'on peut en juger par les indications incomplètes de Fernandès et de Barrère, on peut, ce me semble, rapporter ici, 1^o le parraka du dernier, qu'il appelle *faisan*, et dont il dit que les plumes de la tête sont de couleur fauve, et lui forment une espèce de huppe ; 2^o l'hoitlallotl ou oiseau long du premier, lequel habite les plus chaudes contrées du Mexique. Cet oiseau a la queue longue, les ailes courtes et le vol pesant, comme la plupart des précédents ; mais il devance à la course les chevaux les plus vites. Il est moins grand que les hocos, n'ayant que dix-huit pouces de longueur, du bout du bec au bout de la queue : sa couleur générale est le blanc tirant au fauve ; les environs de la queue ont du noir mêlé de quelques taches blanches ; mais la queue elle-même est d'un vert changeant et qui a des reflets à peu près comme les plumes du paon.

Au fond, ces oiseaux sont trop peu connus pour qu'on puisse les rapporter sûrement à leur véritable espèce : je ne les place ici que parce que le peu que l'on sait de leurs qualités les rapproche plus des oiseaux dont nous venons de parler que de tous autres ; c'est à l'observation à fixer leur véritable place : en attendant, je croirai avoir assez fait, si ce que j'en dis ici

¹ Cet oiseau a été rapporté à l'Yacou.

peut inspirer aux personnes qui se trouvent à portée l'envie de les connoître mieux, et d'en donner une histoire plus complète.

LES PERDRIX.

Les espèces les plus généralement connues sont souvent celles dont l'histoire est le plus difficile à débrouiller, parce que ce sont celles auxquelles chacun rapporte naturellement les espèces inconnues qui se présentent la première fois, pour peu qu'on y aperçoive quelques traits de conformité, et sans faire beaucoup d'attention aux traits de dissemblance souvent plus nombreux ; en sorte que de ce bizarre assemblage d'êtres qui se rapprochent par quelques rapports superficiels, mais qui se repoussent par les différences les plus considérables, il ne peut résulter qu'un chaos de contradictions d'autant plus révoltantes, que l'on citera plus de faits particuliers de l'histoire de chacun ; la plupart de ces faits étant contraires entre eux et d'une absurde incompatibilité lorsqu'on veut les appliquer à une seule espèce, ou même à un seul genre. Nous avons vu plus d'un exemple de cet inconvénient dans les articles que nous avons traités ci-dessus, et il y a grande apparence que celui que va nous fournir l'article de la perdrix ne sera pas le dernier.

Je prends pour base de ce que j'ai à dire des perdrix, et pour première espèce de ce genre, celle de notre perdrix grise, comme étant la plus connue, et par conséquent la plus propre à servir d'objet de comparaison pour bien juger de tous les autres oiseaux dont on a voulu faire des perdrix ; j'y reconnois une variété de trois races constantes.

Je regarde comme races constantes, 1^o la perdrix grise ordinaire, n^o 27, et comme variété de cette race celle que M. Brisson appelle *perdrix grise-blanche* ; 2^o la perdrix de Damas ; non celle de Belon, qui est une gélinothe, mais celle d'Aldrovande, qui est plus petite que notre perdrix grise, et

qui me paroît être la même que la petite perdrix de passage , qui est bien connue des chasseurs ; 3^o la perdrix de montagne, que nous avons fait représenter n^o 139 , et qui semble faire la nuance entre les perdrix grises et les rouges.

J'admets pour la seconde espèce celle de la perdrix rouge, dans laquelle je reconnois deux races constantes répandues en France , une variété et deux races étrangères.

Les deux races constantes de perdrix rouges du pays sont : 1^o celle de la planche enluminée n^o 150 ;

2^o La bartavelle de la planche enluminée n^o 231.

Et les deux races ou espèces étrangères sont : 1^o la perdrix rouge de Barbarie d'Edwards , planche LXX ;

2^o La perdrix de roche, qu'on trouve sur les bords de la Gamba.

Et comme le plumage de la perdrix rouge est sujet à prendre du blanc , de même que celui de la perdrix grise , il en résulte dans cette espèce une variété parfaitement analogue à celle que j'ai reconnue dans l'espèce ordinaire.

J'exclus de ce genre plusieurs espèces qui y ont été rapportées mal à propos :

1^o Le francolin , que nous avons fait représenter nos 147 et 148, et que nous avons cru devoir séparer de la perdrix , parce qu'il en diffère non-seulement par la forme , mais encore par quelques caractères particuliers , tels que les éperons , etc.

2^o L'oiseau appelé par M. Brisson *perdrix du Sénégal* , et dont il a fait sa huitième perdrix. Cet oiseau , qui est représenté sous le nom de *perdrix du Sénégal* , nous paroît avoir plus de rapport avec les francolins qu'avec les perdrix ; et , comme c'est une espèce particulière qui a deux ergots à chaque jambes , nous lui donnerons le nom de *bis-ergot* ;

3^o La perdrix rouge d'Afrique , n^o 180 ;

4^o La troisième espèce étrangère donnée par M. Brisson sous le nom de *grosse perdrix du Brésil* , qu'il croit être le *macucagua* de Marcgrave , puisqu'il en copie la description , et qu'il confond mal à propos avec l'agami de Cayenne , n^o 169 , lequel est un oiseau tout différent et du macucagua et de la perdrix ;

5° L'yambou de Marcgrave , qui est la perdrix du Brésil de M. Brisson , et qui n'a ni la forme, ni les habitudes, ni les propriétés des perdrix , puisque, selon M. Brisson lui-même , il a le bec allongé, qu'il se perche sur les arbres et que ses œufs sont bleus;

6° La perdrix d'Amérique de Catesby et de M. Brisson. laquelle se perche aussi et fréquente les bois plus que les pays découverts , ce qui ne convient guère aux perdrix que nous connoissons ;

7° Une multitude d'oiseaux d'Amérique que le peuple ou les voyageurs ont jugé à propos d'appeler *perdrix*, d'après des ressemblances très légères, et encore plus légèrement observées : tels sont les oiseaux qu'on appelle à la Guadeloupe *perdrix rousses*, *perdrix noires* et *perdrix grises*, quoique, selon le témoignage des personnes les plus instruites, ce soient des pigeons ou des tourterelles, puisqu'ils n'ont ni le bec ni la chair des perdrix , qu'ils se perchent sur les arbres, qu'ils y font leur nid, qu'ils ne pondent que deux œufs , que leurs petits ne courent point dès qu'ils sont éclos , mais que les père et mère les nourrissent dans le nid , comme font les tourterelles; telles sont encore, selon toute apparence, ces perdrix à tête bleue que Carreri a vues dans les montagnes de la Havane; tels sont les *mambouris*, les *pégassous*, les *pégacans* de Léry, et peut-être quelques-unes des perdrix d'Amérique que j'ai rapportées au genre des perdrix sur la foi des auteurs, lorsque leur témoignage n'étoit point contredit par les faits , quoiqu'il le soit , à mon avis , par la loi du climat , à laquelle un oiseau aussi pesant que la perdrix ne peut guère manquer d'être assujetti.

LA PERDRIX GRISE¹

Tetrao perdix. GMEL.

Quoique Aldrovande, jugeant des autres pays par celui qu'il habitoit, dise que les perdrix grises sont communes partout, il est certain néanmoins qu'il n'y en a point dans l'île de Crète; et il est probable qu'il n'y en a jamais eu dans la Grèce, puisque Athénée marque de la surprise de ce que toutes les perdrix d'Italie n'avoient pas le bec rouge, comme elles l'avoient en Grèce : elles ne sont pas même également communes dans toutes les parties de l'Europe; et il paroît en général qu'elles fuient la grande chaleur comme le grand froid, car on n'en voit point en Afrique ni en Laponie²; et les provinces les plus tempérées de la France et de l'Allemagne sont celles où elles abondent le plus. Il est vrai que Boterius a dit qu'il n'y avoit point de perdrix en Irlande; mais cela doit s'entendre des perdrix rouges, qui ne se trouvent pas même en Angleterre (selon les meilleurs auteurs de cette nation), et qui ne se sont pas encore avancées de ce côté-là au-delà des îles de Jersey et de Guernesey. La perdrix grise est assez répandue en Suède, où M. Linnæus dit qu'elle passe l'hiver sous la neige dans des espèces de clapiers qui ont deux ouvertures. Cette manière d'hiverner sous la neige ressemble fort à la perdrix blanche dont nous avons donné l'histoire sous le nom de *lagopède*; et si ce fait n'étoit point attesté par un homme de la réputation de M. Linnæus, j'y soupçonnerois quelque méprise, d'autant plus qu'en France les longs hivers, et surtout ceux où il tombe beaucoup de neige, détruisent une grande quantité de perdrix. Enfin, comme c'est un oiseau fort pesant, je doute qu'il ait passé en Amérique; et je soupçonne que les

En latin, *perdix*; en espagnol, *perdiz*; en italien, *perdice*; en allemand, *wild-hun* ou *feld-hun*; en anglois, *partridge*.

La Barbinais Le Gentil nous apprend qu'on a tenté inutilement de peupler l'île de Bourbon de perdrix.



Travies del.

Marceau sc.

La Perdrix grise.

La Caille.

oiseaux du Nouveau-Monde qu'on a voulu rapporter au genre des perdrix , en seront séparés dès qu'ils seront mieux connus.

La perdrix grise n° 27 diffère à bien des égards de la rouge ; mais ce qui m'autorise principalement à en faire deux espèces distinctes, c'est que , selon la remarque du petit nombre des chasseurs qui savent observer, quoiqu'elles se tiennent quelquefois dans les mêmes endroits, elles ne se mêlent point l'une avec l'autre , et que si l'on a vu quelquefois un mâle vacant de l'une des deux espèces s'attacher à une paire de l'autre espèce, la suivre et donner des marques d'empressement et même de jalousie , jamais on ne l'a vu s'accoupler avec la femelle , quoiqu'il éprouvât tout ce qu'une privation forcée et le spectacle perpétuel d'un couple heureux pouvoient ajouter au penchant de la nature et aux influences du printemps.

La perdrix grise est aussi d'un naturel plus doux que la rouge ¹, et n'est point difficile à apprivoiser ; lorsqu'elle n'est point tourmentée , elle se familiarise aisément avec l'homme : cependant on n'en a jamais formé de troupeaux qui sussent se laisser mener comme font les perdrix rouges ; car Olina nous avertit que c'est de cette dernière espèce qu'on doit entendre ce que les voyageurs nous disent en général de ces nombreux troupeaux de perdrix qu'on élève dans quelques îles de la Méditerranée. Les perdrix grises ont aussi l'instinct plus social entre ellés ; car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande , qu'on appelle *volée* ou *compagnie* , jusqu'au temps où l'amour qui l'avoit formée la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux ; celles même dont , par quelque accident, les pontes n'ont point réussi, se rejoignant ensemble et aux débris des compagnies qui ont le plus souffert , forment , sur la fin de l'été, de nouvelles compagnies souvent plus nombreuses que les premières, et qui subsistent jusqu'à la pariade de l'année suivante.

¹ M. Ray dit le contraire, page 57 de son *Synopsis* ; mais comme il avoue qu'il n'y a point de perdrix rouges en Angleterre, il n'a pas été à portée de faire la comparaison par lui-même , comme l'ont fait les observateurs d'après qui je parle.

Ces oiseaux se plaisent dans les pays à blé, et surtout dans ceux où les terres sont bien cultivées et marnées, sans doute parce qu'ils y trouvent une nourriture plus abondante, soit en graines, soit en insectes, ou peut-être aussi parce que les sels de la marne, qui contribuent si fort à la fécondité du sol, sont analogues à leur tempérament ou à leur goût. Les perdrix grises aiment la pleine campagne, et ne se réfugient dans les taillis et les vignes que lorsqu'elles sont poursuivies par les chasseurs ou par l'oiseau de proie; mais jamais elles ne s'enfoncent dans les forêts, et l'on dit même assez communément qu'elles ne passent jamais la nuit dans les buissons ni dans les vignes: cependant on a trouvé un nid de perdrix dans un buisson au pied d'une vigne. Elles commencent à s'apparier dès la fin de l'hiver après les grandes gelées, c'est-à-dire que chaque mâle cherche alors à s'assortir avec une femelle: mais ce nouvel arrangement ne se fait pas sans qu'il y ait entre les mâles, et quelquefois entre les femelles, des combats fort vifs. Faire la guerre et l'amour ne sont presque qu'une même chose pour la plupart des animaux, et surtout pour ceux en qui l'amour est un besoin aussi pressant qu'il l'est pour la perdrix: aussi les femelles de cette espèce pondent-elles sans avoir eu de commerce avec le mâle, comme les poules ordinaires. Lorsque les perdrix sont une fois appariées, elles ne se quittent plus, et vivent dans une union et dans une fidélité à toute épreuve. Quelquefois, lorsque après la pariade il survient des froids un peu vifs, toutes ces paires se réunissent et se forment en compagnie.

Les perdrix grises ne s'accouplent guère, du moins en France, que vers la fin de mars, plus d'un mois après qu'elles ont commencé de s'apparier, et elles ne se mettent à pondre que dans le mois de mai et même de juin, lorsque l'hiver a été long. En général, elles font leurs nids sans beaucoup de soins et d'appâts; un peu d'herbe et de paille grossièrement arrangées dans le pas d'un bœuf ou d'un cheval, quelquefois même celle qui s'y trouve naturellement, il ne leur en faut pas davantage: cependant on a remarqué que les femelles un peu âgées et déjà instruites par l'expérience des pontes précédentes

apportoient plus de précautions que les toutes jeunes, soit pour garantir le nid des eaux qui pourroient le submerger, soit pour le mettre en sûreté contre leurs ennemis, en choisissant un endroit un peu élevé et défendu naturellement par des broussailles. Elles pondent ordinairement de quinze à vingt œufs, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq; mais les couvées des toutes jeunes et celles des vieilles sont beaucoup moins nombreuses, ainsi que les secondes couvées que des perdrix de bon âge recommencent lorsque la première n'a pas réussi, et qu'on appelle en certains pays des *recoquées*. Ces œufs sont à peu près de la couleur de ceux de pigeon : Pline dit qu'ils sont blancs. La durée de l'incubation est d'environ trois semaines, un peu plus, un peu moins, suivant le degré de chaleur.

La femelle se charge seule de couvrir, et pendant ce temps elle éprouve une mue considérable, car presque toutes les plumes du ventre lui tombent : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et on prétend qu'elle ne quitte jamais ses œufs sans les couvrir de feuilles. Le mâle se tient ordinairement à portée du nid, attentif à sa femelle, et toujours prêt à l'accompagner lorsqu'elle se lève pour aller chercher la nourriture; et son attachement est si fidèle et si pur, qu'il préfère ces devoirs pénibles à des plaisirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres perdrix, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner sa femelle pour suivre l'étrangère. Au bout du temps marqué, lorsque la saison est favorable et que la couvée va bien, les petits percent leur coque assez facilement, courent au moment même qu'ils éclosent, et souvent emportent avec eux une partie de leur coquille; mais il arrive aussi quelquefois qu'ils ne peuvent forcer leur prison, et qu'ils meurent à la peine : dans ce cas on trouve les plumes du jeune oiseau collées contre les parois intérieures de l'œuf; et cela doit arriver nécessairement toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte. Pour remédier à cet inconvénient, on met les œufs dans l'eau pendant cinq ou six minutes; l'œuf pompe à travers sa coquille les parties les plus ténues de l'eau; et l'effet de cette humidité est de disposer les

plumes qui sont collées à la coquille à s'en détacher plus facilement : peut-être aussi que cette espèce de bain rafraîchit le jeune oiseau et lui donne assez de force pour briser sa coquille avec le bec. Il en est de même des pigeons, et probablement de plusieurs oiseaux utiles dont on pourra sauver un grand nombre par le procédé que je viens d'indiquer, ou par quelque autre procédé analogue.

Le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couvrir les œufs, partage avec la mère celui d'élever les petits; ils les mènent en commun, les appellent sans cesse, leur montrent la nourriture qui leur convient et leur apprennent à se la procurer en grattant la terre avec leurs ongles. Il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, et couvrant de leurs ailes leurs poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs; dans ce cas, le père et la mère se déterminent difficilement à partir, et un chasseur qui aime la conservation du gibier se détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction si intéressante : mais enfin si un chien s'emporte et qu'il les approche de trop près, c'est toujours le mâle qui part le premier, en poussant des cris particuliers, réservés pour cette seule circonstance; il ne manque guère de se poser à trente ou quarante pas, et on en a vu plusieurs fois revenir sur les chiens en battant des ailes : tant l'amour paternel inspire de courage aux animaux les plus timides ! Mais quelquefois il inspire encore à ceux-ci une sorte de prudence et des moyens combinés pour sauver leur couvée : on a vu le mâle, après s'être présenté, prendre la fuite, mais fuir pesamment et en traînant l'aile, comme pour attirer l'ennemi par espérance d'une proie facile, et fuyant toujours assez pour n'être point pris, mais pas assez pour décourager le chasseur; il l'écarte de plus en plus de la couvée : d'autre côté, la femelle, qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus et toujours dans une autre direction; à peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur-le-champ en courant le long des sillons, et s'approche de ses petits, qui sont blottis, chacun de son côté, dans les herbes et dans les feuilles; elle les ras-

semble promptement ; et , avant que le chien qui s'est emporté après le mâle ait eu le temps de revenir, elle les a déjà emmenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit. C'est une remarque assez généralement vraie parmi les animaux , que l'ardeur qu'ils éprouvent pour l'acte de la génération est la mesure des soins qu'ils prennent pour le produit de cet acte : tout est conséquent dans la nature , et la perdrix en est un exemple ; car il y a peu d'oiseaux aussi lascifs, comme il en est peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue et plus courageuse. Cet amour de la couvée dégénère quelquefois en fureur contre les couvées étrangères, que la mère poursuit souvent et maltraite à coups de bec.

Les perdreaux ont les pieds jaunes en naissant ; cette couleur s'éclaircit ensuite et devient blanchâtre, puis elle brunit, et enfin devient tout-à-fait noire dans les perdrix de trois ou quatre ans. C'est un moyen de connoître toujours leur âge ; on le connoît encore à la forme de la dernière plume de l'aile, laquelle est pointue après la première mue, et qui, l'année suivante, est entièrement arrondie.

La première nourriture des perdreaux, ce sont les œufs de fourmis, les petits insectes qu'ils trouvent sur la terre, et les herbes ; ceux qu'on nourrit dans les maisons refusent la graine assez long-temps, et il y a apparence que c'est leur dernière nourriture : à tout âge ils préfèrent la laitue, la chicorée, le mouron, le laiteron, le seneçon, et même la pointe des blés verts ; dès le mois de novembre on leur en trouve le jabot rempli, et pendant l'hiver ils savent bien l'aller chercher sous la neige ; lorsqu'elle est endurcie par la gelée, ils sont réduits à aller auprès des fontaines chaudes qui ne sont point glacées, et à vivre des herbes qui croissent sur leurs bords, et qui leur sont très contraires : en été, on ne les voit pas boire.

Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge ; car les perdrix grises ont aussi du rouge à côté des tempes entre l'œil et l'oreille, et le moment où ce rouge commence à paroître est un temps de crise pour ces oiseaux, comme pour tous les autres qui sont dans le même

cas : cette crise annonce l'âge adulte. Avant ce temps, ils sont délicats, ont peu d'aile et craignent beaucoup l'humidité : mais, après qu'il est passé, ils deviennent plus robustes, commencent à avoir de l'aile, à partir tous ensemble, à ne se plus quitter ; et si on est parvenu à disperser la compagnie, ils savent se réunir malgré toutes les précautions du chasseur.

C'est en se rappelant qu'ils se réunissent. Tout le monde connoît le chant des perdrix, qui est fort peu agréable : c'est moins un chant ou un ramage qu'un cri aigre imitant assez bien le bruit d'une scie ; et ce n'est pas sans intention que les mythologistes ont métamorphosé en perdrix l'inventeur de cet instrument. Le chant du mâle ne diffère de celui de la femelle qu'en ce qu'il est plus fort et plus traînant ; le mâle se distingue encore de la femelle par un éperon obtus qu'il a à chaque pied, et par une marque noire en forme de fer à cheval qu'il a sous le ventre, et que la femelle n'a pas.

Dans cette espèce comme dans beaucoup d'autres, il naît plus de mâles que de femelles ¹. et il importe pour la réussite des couvées de détruire les mâles surnuméraires, qui ne font que troubler les paires assorties et nuire à la propagation. La manière la plus usitée de les prendre, c'est de les faire rappeler au temps de la pariade par une femelle à qui, dans cette circonstance, on donne le nom de *chanterelle* : la meilleure pour cet usage est celle qui a été prise vieille ; les mâles accourent à sa voix et se livrent aux chasseurs, en donnant dans les pièges qu'on leur a tendus ; cet appeau naturel les attire si puissamment, qu'on en a vu venir sur le toit des maisons, et jusque sur l'épaule de l'oiseleur. Parmi les pièges qu'on peut leur tendre pour s'en rendre maître, le plus sûr et le moins sujet aux inconvénients, c'est la tonnelle, espèce de grande nasse où sont poussées les perdrix par un homme déguisé à peu près en vache, et, pour que l'illusion soit plus complète, tenant en sa main une de ces petites clochettes qu'on met au cou du bétail ; lorsqu'elles sont engagées dans les filets, on

¹ Cela va à environ un tiers de plus, selon M. Leroy.

choisit à la main les mâles superflus, quelquefois même tous les mâles, et on donne la liberté aux femelles.

Les perdrix grises sont oiseaux sédentaires, qui non-seulement restent dans le même pays, mais qui s'écartent le moins qu'ils peuvent du canton où ils ont passé leur jeunesse, et qui y reviennent toujours. Elles craignent beaucoup l'oiseau de proie; lorsqu'elles l'ont aperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres et tiennent ferme, quoique l'oiseau, qui les voit aussi fort bien, les approche de très près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une et de la prendre au vol. Au milieu de tant d'ennemis et de dangers, on sent bien qu'il en est peu qui vivent à l'âge de perdrix. Quelques-uns fixent la durée de leur vie à sept années, et prétendent que la force de l'âge et le temps de la pleine ponte est de deux à trois ans, et qu'à six elles ne pondent plus. Olina dit qu'elles vivent douze ou quinze ans.

On a tenté avec succès de les multiplier dans les parcs, pour en peupler ensuite les terres qui en étoient dénuées, et l'on a reconnu qu'on pouvoit les élever, à très peu près, comme nous avons dit qu'on élevoit les faisans; seulement il ne faut pas compter sur les œufs des perdrix domestiques. Il est rare qu'elles pondent dans cet état, encore plus rare qu'elles s'apparient et s'accouplent; mais on ne les a jamais vues couvrir en prison, je veux dire renfermées dans ces parquets où les faisans multiplient si aisément. On est donc réduit à faire chercher par la campagne des œufs de perdrix sauvages, et à les faire couvrir par des poules ordinaires. Chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, et mener pareil nombre de petits après qu'ils sont éclos: ils suivront cette étrangère comme ils auroient suivi leur propre mère, mais ils ne reconnoissent pas si bien sa voix; ils la reconnoissent cependant jusqu'à un certain point, et une perdrix ainsi élevée en conserve toute sa vie l'habitude de chanter aussitôt qu'elle entend des poules.

Les perdreaux gris sont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, moins sujets aux maladies, au moins dans

notre pays; ce qui feroit croire que c'est leur climat naturel. Il n'est pas même nécessaire de leur donner des œufs de fourmis, et l'on peut les nourrir, comme les poulets ordinaires, avec la mie de pain, les œufs durs, etc. Lorsqu'ils sont assez forts et qu'ils commencent à trouver par eux-mêmes leur subsistance, on les lâche dans l'endroit même où on les a élevés, et dont, comme je l'ai dit, ils ne s'éloignent jamais beaucoup.

La chair de la perdrix grise est connue depuis très longtemps pour être une nourriture exquise et salutaire; elle a deux bonnes qualités qui sont rarement réunies, c'est d'être succulente sans être grasse. Ces oiseaux ont vingt-deux plumes à chaque aile, et dix-huit à la queue, dont les quatre du milieu sont de la couleur du dos.

Les ouvertures des narines, qui se trouvent à la base du bec, sont plus qu'à demi recouvertes par un opercule de même couleur que le bec, mais d'une substance plus molle, comme dans les poules. L'espace sans plumes qui est entre l'œil et l'oreille est d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle.

Le tube intestinal a environ deux pieds et demi de long, les deux *cæcum* cinq à six pouces chacun. Le jabot est fort petit¹, et le gésier se trouve plein de graviers mêlés avec la nourriture, comme c'est l'ordinaire dans les granivores.

LA PERDRIX GRISE-BLANCHE.

Cette perdrix a été connue d'Aristote, et observée par Scalliger, puisque tous deux parlent de perdrix blanche, et on ne peut point soupçonner que ni l'un ni l'autre ait voulu parler du lagopède, appelé mal à propos *perdrix blanche* par quelques-uns : car, pour ce qui regarde Aristote, il ne pouvoit avoir en vue le lagopède, qui est étranger à la Grèce, à l'Asie,

¹ *Ingluvies ampla*, dit Willughby; mais les perdrix que j'ai fait ouvrir l'avoient fort petit.

et à tous les pays où il avoit des correspondances; et ce qui le prouve, c'est qu'il n'a jamais parlé de la propriété caractéristique de cet oiseau, qui est d'avoir les pieds velus jusque sous les doigts; et, à l'égard de Scaliger, il n'a pu confondre ces deux espèces, puisque, dans le même chapitre où il parle de la perdrix blanche qu'il a mangée, il parle un peu plus bas et fort au long du *lagopus* de Pline, qui a les pieds couverts de plumes, et qui est notre vrai lagopède.

Au reste, il s'en faut bien que la perdrix grise-blanche soit aussi blanche que le lagopède; il n'y a que le fond de son plumage qui soit de cette couleur; et l'on voit sur ce fond blanc les mêmes mouchetures que dans la perdrix grise, et distribuées dans le même ordre: mais ce qui achève de démontrer que cette différence dans la couleur du plumage n'est qu'une altération accidentelle, un effet particulier, en un mot une variété proprement dite, et qui n'empêche pas qu'on ne doive regarder la perdrix blanche comme appartenant à l'espèce de la perdrix grise, c'est que, selon les naturalistes, et même selon les chasseurs, elle se mêle et va de compagnie avec elle. Un de mes amis¹ en a vu une compagnie de dix ou douze qui étoient toutes blanches, et les a aussi vues se mêler avec les grises au temps de la parade. Ces perdrix blanches avoient les yeux ou plutôt les prunelles rouges, comme les ont les lapins blancs, les souris blanches, etc.: le bec et les pieds étoient de couleur de plomb.

¹ M. Leroy, lieutenant des chasses à Versailles.

LA PETITE PERDRIX GRISE.

Tetrao Damascenus. GMEL.

J'appelle ainsi la perdrix de Damas d'Aldrovande, qui est probablement la même que la petite perdrix de passage, qui se montre de temps en temps en différentes provinces de France.

Elle ne diffère pas seulement de la perdrix grise par sa taille, qui est constamment plus petite, mais encore par son bec, qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds, et surtout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu et de voyager. On en voit quelquefois dans la Brie et ailleurs passer par bandes très nombreuses, et poursuivre leur chemin sans s'arrêter. Un chasseur des environs de Montbard, qui chassoit à la chanterelle au mois de mars dernier (1770), en vit une volée de cent cinquante ou deux cents, qui parut se détourner, attirée par le cri de la chanterelle, mais qui, dès le lendemain, avoit entièrement disparu. Ce fait, qui est très certain, annonce et les rapports et les différences qu'il y a entre ces deux perdrix : les rapports, puisque ces perdrix étrangères furent attirées par le chant d'une perdrix grise; les différences, puisque ces étrangères traversèrent si rapidement un pays qui convient aux perdrix grises et même aux rouges, les unes et les autres y demeurant toute l'année; et ces différences supposent un autre instinct, et par conséquent une autre organisation, et au moins une autre race.

Il ne faut pas confondre cette perdrix de Damas ou de Syrie avec la *syroperdix* d'Élien, que l'on trouvoit aux environs d'Antioche, qui avoit le plumage noir, le bec de couleur fauve, la chair plus compacte et de meilleur goût, et le naturel plus sauvage que les autres perdrix : car les couleurs, comme l'on voit, ne se rapportent point; et Élien ne dit pas que sa *syro-*

perdix soit un oiseau de passage : il ajoute comme une singularité, qu'elle mangeoit des pierres ; ce qui cependant est assez ordinaire dans les granivores. Scaliger rapporte, comme témoin oculaire, un fait beaucoup plus singulier, qui a rapport à celui-ci ; c'est que dans un canton de la Gascogne où le terrain est fort sablonneux, la chair des perdrix étoit remplie d'une quantité de petits grains de sable fort incommodes.

LA PERDRIX DE MONTAGNE.

Tetrao montanus. GMEL.

Je fais une race distincte de cette perdrix, n° 136, parce qu'elle ne ressemble ni à l'espèce grise ni à la rouge : mais il seroit difficile d'assigner celle de ces deux espèces à laquelle elle doit se rapporter ; car si, d'un côté, l'on assure qu'elle se mêle quelquefois avec les perdrix grises, d'un autre côté sa demeure ordinaire sur les montagnes et la couleur du rouge de son bec et de ses pieds, la rapprochent aussi beaucoup des perdrix rouges, avec qui je soupçonne fort qu'elle se mêle comme avec les grises ; et par ces raisons je suis porté à la regarder comme une race intermédiaire entre ces deux espèces principales. Elle est à peu près de la grosseur de la perdrix grise, et elle a vingt pennes à la queue.

LES PERDRIX ROUGES.

LA BARTAVELLE ou PERDRIX GRECQUE.

Perdix græca. BRISSON.

C'est aux perdrix rouges, et principalement à la bartavelle, n° 231, que doit se rapporter tout ce que les anciens ont dit de la perdrix. Aristote devoit mieux connoître la perdrix grecque qu'aucune autre, et ne pouvoit guère connoître que des perdrix rouges, puisque ce sont les seules qui se trouvent dans la Grèce, dans les îles de la Méditerranée, et, selon toute apparence, dans la partie de l'Asie conquise par Alexandre, laquelle est à peu près située sous le même climat que la Grèce et la Méditerranée, et qui étoit probablement celle où Aristote avoit ses principales correspondances. A l'égard des naturalistes qui sont venus depuis, tels que Pline, Athénée, etc., on voit assez clairement que, quoiqu'ils connussent en Italie des perdrix autres que des rouges, ils se sont contentés de copier ce qu'Aristote avoit dit des perdrix rouges. Il est vrai que ce dernier reconnoît une différence dans le chant des perdrix, mais on ne peut en conclure légitimement une différence dans l'espèce: car la diversité du chant dépend souvent de celle de l'âge et du sexe; elle a lieu quelquefois dans le même individu, et elle peut être l'effet de quelque cause particulière, et même de l'influence du climat, selon les anciens eux-mêmes, puisque Athénée prétend que les perdrix qui passaient de l'Attique dans la Béotie se reconnoissoient à ce qu'elles avoient changé de cri. D'ailleurs Théophraste, qui remarque aussi quelques

* Il paroît que la perdrix des pays habités ou connus par les Juifs (depuis l'Égypte jusqu'à Babylone), étoit la perdrix rouge, ou du moins n'étoit pas la grise, puisqu'elle se tenoit sur les montagnes. (*Sicut persequitur perdix in montibus.* Reg. lib. I, cap. 26.)



Erise del

Mascard sc.

1. La Perdrix rouge. 2. La Bartavelle. 3. Le Francolin.

variétés dans la voix des perdrix, relativement aux pays qu'elles habitent, suppose expressément que toutes ces perdrix ne sont point d'espèces différentes, puisqu'il parle de leurs différentes voix dans son livre *De variâ voce avium ejusdem generis* ¹.

En examinant ce que les anciens ont dit ou répété de cet oiseau, j'y ai trouvé un assez grand nombre de faits vrais et d'observations exactes, mêlés d'exagérations et de fables, dont quelques modernes se sont moqués, ce qui n'étoit pas difficile, mais dont je me propose ici de rechercher le fondement dans les mœurs et le naturel même de la perdrix.

Aristote, après avoir dit que c'est un oiseau pulvérateur, qui a un jabot, un gésier et de très petits *cæcum*; qui vit quinze ans et davantage; qui, de même que tous les autres oiseaux qui ont le vol pesant, ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate-terre, sur un peu d'herbe ou de feuilles arrangées négligemment, et cependant en un lieu bien exposé et défendu contre les oiseaux de proie; que, dans cette espèce, qui est très lascive, les mâles se battent entre eux avec acharnement dans la saison de l'amour, et ont alors les testicules très apparents, tandis qu'ils sont à peine visibles en hiver; que les femelles pondent des œufs sans avoir eu commerce avec le mâle; que le mâle et la femelle s'accouplent en ouvrant le bec et tirant la langue; que leur ponte ordinaire est de douze ou quinze œufs; qu'elles sont quelquefois si pressées de pondre, que leurs œufs leur échappent partout où elles se trouvent: Aristote, dis-je, après avoir dit toutes ces choses, qui sont incontestables et confirmées par le témoignage de nos observateurs, ajoute plusieurs circonstances où le vrai paroît être mêlé avec le faux, et qu'il suffit d'analyser pour en tirer la vérité pure de tout mélange.

Il dit donc, 1^o que les perdrix femelles déposent la plus

Il est aisé de voir que ces mots, *ejusdem generis*, signifient ici *de la même espèce*.

Avicenne a pris de là l'occasion de dire que les perdrix se préparoient par des baisers à des caresses plus intimes, comme les pigeons; mais c'est une erreur.

grande partie de leurs œufs dans un lieu caché, pour les garantir de la pétulance du mâle, qui cherche à les détruire, comme faisant obstacle à ses plaisirs; ce qui a été traité de fable par Willughby, mais, à mon avis, un peu trop absolument, puisqu'en distinguant le physique du moral, et séparant le fait observé de l'intention supposée, ce qu'Aristote a dit se trouve vrai à la lettre, et se réduit à ceci, que la perdrix a, comme presque toutes les autres femelles parmi les oiseaux, l'instinct de cacher son nid, et que les mâles, surtout les surnuméraires, cherchant à s'accoupler au temps de l'incubation, ont porté plus d'une fois un préjudice notable à la couvée, sans autre intention que celle de jouir de la couveuse : c'est par cette raison que de tout temps on a recommandé la destruction de ces mâles surnuméraires, comme un des moyens les plus efficaces de favoriser la multiplication de l'espèce, non-seulement des perdrix, mais de plusieurs autres oiseaux sauvages.

Aristote ajoute en second lieu que la perdrix femelle partage les œufs d'une seule ponte en deux couvées; qu'elle se charge de l'une et le mâle de l'autre, jusqu'à la fin de l'éducation des petits qui en proviennent; et cela contredit positivement l'instinct qu'il suppose au mâle, comme nous venons de le voir, de chercher à casser les œufs de sa femelle. Mais, en conciliant Aristote avec lui-même et avec la vérité, on peut dire que, comme la perdrix femelle ne pond pas tous ses œufs dans le même endroit, puisqu'ils lui échappent souvent malgré elle partout où elle se trouve, et comme le mâle partage apparemment dans cette espèce, ou du moins dans quelques races de cette espèce, ainsi que dans la grise, le soin de l'éducation des petits, on aura pu croire qu'il partageoit aussi ceux de l'incubation, et qu'il couvoit à part tous les œufs qui n'étoient point sous la femelle.

Aristote dit en troisième lieu que les mâles se cochent les uns les autres, et même qu'ils cochent leurs petits aussitôt qu'ils sont en état de marcher, et l'on a mis cette assertion au rang des absurdités : cependant j'ai eu occasion de citer plus d'un exemple avéré de cet excès de nature, par lequel un mâle se

sert d'un autre mâle, et même de tout autre meuble ¹, comme d'une femelle; et ce désordre doit avoir lieu à plus forte raison parmi des oiseaux aussi lascifs que les perdrix, dont les mâles, lorsqu'ils sont bien animés, ne peuvent entendre le cri de leurs femelles sans répandre leur liqueur séminale, et qui sont tellement transportés et comme enivrés dans cette saison d'amour, que, malgré leur naturel sauvage, ils viennent quelquefois se poser jusque sur l'oiseleur : et combien leur ardeur n'est-elle pas plus vive dans un climat aussi chaud que celui de la Grèce, et lorsqu'ils ont été privés long-temps de femelles, comme cela arrive au temps de l'incubation !

Aristote dit en quatrième lieu que les perdrix femelles conçoivent et produisent des œufs lorsqu'elles se trouvent sous le vent de leurs mâles, ou lorsque ceux-ci passent au-dessus d'elles en volant, et même lorsqu'elles entendent leur voix; et on a répandu du ridicule sur les paroles du philosophe grec, comme si elles eussent signifié qu'un courant d'air imprégné par les corpuscules fécondants du mâle, ou seulement mis en vibration par le son de sa voix, suffisoit pour féconder réellement une femelle; tandis qu'elles ne veulent dire autre chose sinon que les perdrix femelles ayant le tempérament assez chaud pour produire des œufs d'elles-mêmes et sans commerce avec le mâle, comme je l'ai remarqué ci-dessus, tout ce qui peut exciter leur tempérament doit augmenter encore en elles cette puissance; et l'on ne niera point que ce qui leur annonce la présence du mâle ne puisse et ne doive avoir cet effet, lequel d'ailleurs peut être produit par un simple moyen mécanique qu'Aristote nous enseigne ², ou par le seul frottement qu'elles éprouvent en se vautrant dans la poussière.

D'après ces faits, il est aisé de concevoir que, quelque passion qu'ait la perdrix pour couvrir, elle en a quelquefois encore plus pour jouir, et que, dans certaines circonstances, elle

¹ Voyez ci-dessus l'histoire du coq, celle du lapin, et les *Glanures* d'Edwards, partie II, page 21.

² *Sed idem faciunt (nempe ova hypenemia seu zephyria pariunt) si digito genitale palpetur* (Aristote, *Historia animalium*, lib. VI, cap. 11.)

préférera le plaisir de se joindre à son mâle au devoir de faire éclore ses petits; il peut même arriver qu'elle quitte la couvée par amour pour la couvée même; ce sera lorsque, voyant son mâle attentif à la voix d'une autre perdrix qui le rappelle et prêt à l'aller trouver, elle vient s'offrir à ses desirs pour prévenir une inconstance qui seroit nuisible à la famille; elle tâche de le rendre fidèle en le rendant heureux.

Élien a dit encore que, lorsqu'on vouloit faire combattre les mâles avec plus d'ardeur, c'étoit toujours en présence de leurs femelles, parce qu'un mâle, ajoute-t-il, aimeroit mieux mourir que de montrer de la lâcheté en présence de sa femelle, ou que de paroître devant elle après avoir été vaincu: mais c'est encore ici le cas de séparer le fait de l'intention. Il est certain que la présence de la femelle anime les mâles au combat, non pas en leur inspirant un certain point d'honneur, mais parce qu'elle exalte en eux la jalousie, toujours proportionnée dans les animaux au besoin de jouir; et nous venons de voir combien ce besoin est pressant dans les perdrix.

C'est ainsi qu'en distinguant le physique du moral, et les faits réels des suppositions précaires, on retrouve la vérité, trop souvent défigurée dans l'histoire des animaux par les fictions de l'homme, et par la manie qu'il a de prêter à tous les autres êtres sa nature propre et sa manière de voir et de sentir.

Comme les bartavelles ont beaucoup de choses communes avec les perdrix grises, il suffira, pour achever leur histoire, d'ajouter ici les principales différences par lesquelles elles se distinguent des dernières. Belon, qui avoit voyagé dans leur pays natal, nous apprend qu'elles ont le double de grosseur de nos perdrix; qu'elles sont fort communes, et plus communes qu'aucun autre oiseau, dans la Grèce, les îles Cyclades, et principalement sur les côtes de l'île de Crète (aujourd'hui Candie); qu'elles chantent au temps de l'amour; qu'elles prononcent à peu près le mot *chacabis*, d'où les Latins ont fait sans doute le mot *cacabare* pour exprimer ce cri, et qui peut-être a eu quelque influence sur la formation des noms *cubeth*,

cubata, cubaji, etc., par lesquels on a désigné la perdrix rouge dans les Indes orientales.

Belon nous apprend encore que les bartavelles se tiennent ordinairement parmi les rochers; mais qu'elles ont l'instinct de descendre dans la plaine pour y faire leur nid, afin que leurs petits trouvent en naissant une subsistance facile; qu'elles pondent de huit jusqu'à seize œufs de la grosseur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, et dont le jaune, qu'il appelle *moyeu*, ne se peut durcir. Enfin, ce qui persuade à un observateur que la perdrix de Grèce est d'autre espèce que notre perdrix rouge, c'est qu'il y a en Italie des lieux où elles sont connues l'une et l'autre, et ont chacune un nom différent; la perdrix de Grèce celui de *cothurno*, et l'autre celui de *pernice*: comme si le peuple, qui impose les noms, n'avoit pu se méprendre, ou même distinguer par deux dénominations différentes deux races distinctes appartenant à une seule et même espèce! Enfin il conjecture, et non sans fondement, que c'est cette grosse perdrix qui, suivant Aristote, s'est mêlée avec la poule ordinaire et a produit avec elle des individus féconds; ce qui n'arrive que rarement, selon le philosophe grec, et n'a lieu que dans les espèces les plus lascives, telles que celles du coq et de la perdrix ¹, ou de la bartavelle, qui est la perdrix d'Aristote: celle-ci a encore une nouvelle analogie avec la poule ordinaire, c'est de couver des œufs étrangers à défaut des siens. Il y a long-temps que cette remarque a été faite. puisqu'il en est question dans les livres sacrés.

Aristote a remarqué que les perdrix mâles chantoient ou crioient principalement dans la saison de l'amour, lorsqu'ils se

¹ Je rapporte en entier le passage d'Aristote, parce qu'il présente des vues très saines et très philosophiques. *Et ideò quæ nou unigena coeunt (quod ea faciunt, quorum tempus par, et uteri gestatio proxima, et corporis magnitudo nou multò discrepans), hæc primos partus similes sibi edunt, communi generis utriusque specie, quales... (ex perdice et gallinaceo); sed tempore procedente divisi ex diversis provenientes, demùm formâ feminæ instituti evadunt, quomodò semina peregrina ad postremum pro terræ naturâ redduntur: hæc enim materiam corpusque seminibus præstat.*

battent entre eux, et même avant de se battre : l'ardeur qu'ils ont pour leur femelle se tourne alors en rage contre leurs rivaux ; et de là tous ces cris, ces combats, cette espèce d'ivresse, cet oubli d'eux-mêmes, cet abandon de leur propre conservation qui les a précipités plus d'une fois, je ne dis pas dans les pièges, mais jusque dans les mains de l'oiseleur.

On a profité de la connoissance de leur naturel pour les attirer dans le piège, soit en leur présentant une femelle vers laquelle ils accourent pour en jouir, soit en leur présentant un mâle sur lequel ils fondent pour le combattre ; et l'on a encore tiré parti de cette haine violente des mâles contre les mâles pour en faire une sorte de spectacle, où ces animaux, ordinairement si timides et si pacifiques, se battent entre eux avec acharnement ; et on n'a pas manqué de les exciter, comme je l'ai dit, par la présence de leurs femelles. Cet usage est encore très commun aujourd'hui dans l'île de Chypre ; et nous voyons dans Lampridius que l'empereur Alexandre Sévère s'amusoit beaucoup de ce genre de combat.

LA PERDRIX ROUGE D'EUROPE.

Tetrao rufus. L.

Cette perdrix, n° 150, tient le milieu pour la grosseur entre la bartavelle et la perdrix grise : elle n'est pas aussi répandue que cette dernière, et tout climat ne lui est pas bon. On la trouve dans la plupart des pays montagneux et tempérés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ; mais elle est rare dans les Pays-Bas, dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Bohême, où l'on a tenté inutilement de la multiplier, quoique les faisans y eussent bien réussi. On n'en voit point du tout en Angleterre ni dans certaines îles des environs de Lemnos ; tandis qu'une seule paire, portée dans la petite île d'Anaphe (aujourd'hui Nanfio), y pullula tellement que les habitants furent sur le point de leur céder la place. Ce séjour leur est si

favorable, qu'encore aujourd'hui l'on est obligé d'y détruire leurs œufs par milliers vers les fêtes de Pâques, de peur que les perdrix qui en viendroient ne détruisissent entièrement les moissons; et ces œufs, accommodés à toutes sauces, nourrissent les insulaires pendant plusieurs jours.

Les perdrix rouges se tiennent sur les montagnes qui produisent beaucoup de bruyères et de broussailles, et quelquefois sur les mêmes montagnes où se trouvent certaines gélinites, mal à propos appelées *perdrix blanches*, mais dans des parties moins élevées, et par conséquent moins froides et moins sauvages. Pendant l'hiver, elles se recèlent sous des abris de rochers bien exposés, et se répandent peu : le reste de l'année, elles se tiennent dans les broussailles, s'y font chercher long-temps par les chasseurs et partent difficilement. On m'assure qu'elles résistent souvent mieux que les grises aux rigueurs de l'hiver, et que, bien qu'elles soient plus aisées à prendre dans les différents pièges que les grises, il s'en trouve toujours à peu près le même nombre au printemps dans les endroits qui leur conviennent. Elles vivent de grains, d'herbes, de limaces, de chenilles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes; mais leur chair se sent quelquefois des aliments dont elles vivent. Élien rapporte que les perdrix de Cyrria, ville maritime de la Phocide, sur le golfe de Corinthe, sont de mauvais goût, parce qu'elles se nourrissent d'ail.

Elles volent pesamment et avec effort, comme font les grises; et on peut les reconnoître de même sans les voir, au seul bruit qu'elles font avec leurs ailes en prenant leur volée. Leur instinct est de plonger dans les précipices lorsqu'on les surprend sur les montagnes, et de regagner le sommet lorsqu'on va à la remise. Dans les plaines, elles filent droit et avec roideur : lorsqu'elles sont suivies de près et poussées vivement, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois; ce que ne font point les perdrix grises.

Les perdrix rouges diffèrent encore des grises par le naturel et les mœurs, elles sont moins sociables : à la vérité, elles

vont par compagnies; mais il ne règne pas dans ces compagnies une union aussi parfaite. Quoique nées, quoique élevées ensemble, les perdrix rouges se tiennent plus éloignées les unes des autres; elles ne partent point ensemble, ne vont pas toutes du même côté, et ne se rappellent pas ensuite avec le même empressement, si ce n'est au temps de l'amour; et alors même chaque paire se réunit séparément. Enfin, lorsque cette saison est passée et que la femelle est occupée à couvrir, le mâle la quitte, et la laisse seule chargée du soin de la famille; en quoi nos perdrix rouges paroissent aussi différer des perdrix rouges de l'Égypte, puisque les prêtres égyptiens avoient choisi pour l'emblème d'un bon ménage deux perdrix, l'une mâle et l'autre femelle, couvant chacune de son côté.

Par une suite de leur naturel sauvage, les perdrix rouges que l'on tâche de multiplier dans les parcs, et que l'on élève à peu près comme les faisans, sont encore plus difficiles à élever, exigent plus de soins et de précautions pour les accoutumer à la captivité, ou, pour mieux dire, elles ne s'y accoutument jamais, puisque les petits perdreaux rouges qui sont éclos dans la faisanderie, et qui n'ont jamais connu la liberté, languissent dans cette prison, qu'on cherche à leur rendre agréable de toutes manières, et meurent bientôt d'ennui ou d'une maladie qui en est la suite, si on ne les lâche dans le temps où ils commencent à avoir la tête garnie de plumes.

Ces faits, qui m'ont été fournis par M. Leroy, paroissent contredire ce qu'on rapporte des perdrix d'Asie et de quelques îles de l'Archipel, et même de Provence, où on en a vu des troupes nombreuses qui obéissoient à la voix de leur conducteur avec une docilité singulière. Porphyre parle d'une perdrix privée venant de Carthage, qui accouroit à la voix de son maître, le caressoit et exprimoit son attachement par des inflexions de voix que le sentiment sembloit produire, et qui étoient toutes différentes de son cri ordinaire. Mundella et Gesner en ont élevé eux-mêmes qui étoient devenues très familières: il paroît même, par plusieurs passages des anciens, qu'on en étoit venu jusqu'à leur apprendre à chanter ou à per-

fectionner leur chant naturel, qui, du moins dans certaines races, passoit pour un ramage agréable.

Mais tout cela peut se concilier en disant que cet oiseau est moins ennemi de l'homme que de l'esclavage; qu'il est des moyens d'apprivoiser et de subjuguier l'animal le plus sauvage, c'est-à-dire le plus amoureux de sa liberté, et que ce moyen est de le traiter selon sa nature en lui laissant autant de liberté qu'il est possible. Sous ce point de vue, la société de la perdrix apprivoisée avec l'homme qui sait s'en faire obéir est du genre le plus intéressant et le plus noble : elle n'est fondée ni sur le besoin, ni sur l'intérêt, ni sur une douceur stupide, mais sur la sympathie, le goût réciproque, le choix volontaire; il faut même, pour bien réussir, qu'elle soit absolument volontaire et libre. La perdrix ne s'attache à l'homme, ne se soumet à ses volontés, qu'autant que l'homme lui laisse perpétuellement le pouvoir de le quitter; et lorsqu'on veut lui imposer une loi trop dure, une contrainte au-delà de ce qu'exige toute société, en un mot lorsqu'on veut la réduire à l'esclavage domestique, son naturel si doux se révolte, et le regret profond de sa liberté perdue étouffe en elle les plus forts penchants de la nature; celui de se conserver, on l'a vue souvent se tourmenter dans sa prison jusqu'à se casser la tête et mourir; celui de se reproduire, elle y montre une répugnance invincible; et si quelquefois on la vit, cédant à l'ardeur du tempérament et à l'influence de la saison, s'accoupler et pondre en cage, jamais on ne l'a vue s'occuper efficacement, dans la volière la plus commode et la plus spacieuse, à perpétuer une race esclave.

LA PERDRIX ROUGE-BLANCHE.

Dans la race de la perdrix rouge, la blancheur du plumage est, comme dans la race de la perdrix grise, un effet accidentel de quelque cause particulière, et qui prouve l'analogie des deux races. Cette blancheur n'est cependant point universelle, car la tête conserve ordinairement sa couleur, le bec et les pieds

restent rouges ; et comme d'ailleurs on la trouve ordinairement avec les perdrix rouges , on est fondé à la regarder comme une variété individuelle de cette race de perdrix.

LE FRANCOLIN.

Tetrao Francolinus. L.

Ce nom de *francolin* est encore un de ceux qui ont été appliqués à des oiseaux fort différents : nous avons déjà vu ci-dessus qu'il avoit été donné à l'attagas ; et il paroît , par un passage de Gesner , que l'oiseau connu à Venise sous le nom de *francolin* est une espèce de gélinotte (*hazel-huhn*).

Le francolin de Naples est plus gros qu'une poule ordinaire ; et , à vrai dire , la longueur de ses pieds , de son bec et de son cou ne permet point d'en faire une gélinotte ni un francolin.

Tout ce qu'on dit du francolin de Ferrare , c'est qu'il a les pieds rouges et vit de poissons. L'oiseau du Spitzberg , auquel on a donné le nom de *francolin* , s'appelle aussi *coureur de rivage* , parce qu'il ne s'éloigne jamais beaucoup de la côte , où il trouve la nourriture qui lui convient , savoir , des vers gris et des chevrettes : mais il n'est pas plus gros qu'une alouette. Le francolin dont Olina donne la description et la figure est celui dont il s'agit ici : celui de M. Edwards en diffère en quelques points , et paroît être exactement le même oiseau que le francolin de M. de Tournefort , qui se rapproche aussi de celui de Ferrare , en ce qu'il se plaît sur les côtes de la mer et dans les lieux marécageux.

Enfin le nôtre , nos 147 et 148 , paroît différer de ces trois derniers , et même de celui de M. Brisson , soit par la couleur du plumage et même du bec , soit par les dimensions et le port de la queue , qui est plus longue dans la figure de M. Brisson , plus épanouie dans la nôtre , et tombante dans celle de M. Edwards et d'Olina ; mais , malgré cela , je crois que le francolin d'Olina , celui de M. de Tournefort , celui d'Edwards , celui de

M. Brisson et le mien sont tous de la même espèce, attendu qu'ils ont beaucoup de choses communes, et que les petites différences qu'on a observées entre eux ne sont pas assez caractérisées pour constituer des espèces diverses, et peuvent d'ailleurs être relatives à l'âge, au sexe, au climat, ou à d'autres causes particulières.

Il est certain que le francolin a beaucoup de rapports avec la perdrix; et c'est ce qui a porté Olina, Linnæus et Brisson à le ranger parmi les perdrix. Pour moi, après avoir examiné de près et comparé ces deux sortes d'oiseaux, j'ai cru avoir observé entre eux assez de différences pour les séparer. En effet, le francolin diffère des perdrix non-seulement par les couleurs du plumage, par la forme totale, par le port de la queue et par son cri, mais encore parce qu'il a un éperon à chaque jambe, tandis que la perdrix mâle n'a qu'un tubercule calleux au lieu d'éperon.

Le francolin est aussi beaucoup moins répandu que la perdrix. Il paroît qu'il ne peut guère subsister que dans les pays chauds: l'Espagne, l'Italie et la Sicile sont presque les seuls pays de l'Europe où il se trouve; on en voit aussi à Rhodes, dans l'île de Chypre, à Samos, dans la Barbarie et surtout aux environs de Tunis, en Égypte, sur les côtes d'Asie et au Bengale. Dans tous ces pays, on trouve des francolins et des perdrix qui ont chacun leurs noms distincts et leur espèce séparée.

La rareté de ces oiseaux en Europe, jointe au bon goût de leur chair, a donné lieu aux défenses rigoureuses qui ont été faites en plusieurs pays de les tuer; et de là on prétend qu'ils ont eu le nom de *francolin*, comme jouissant d'une sorte de franchise sous la sauvegarde de ces défenses.

On sait peu de chose de cet oiseau au-delà de ce que montre la figure. Son plumage est fort beau; il a un collier très remarquable de couleur orangée: sa grosseur surpasse un peu celle de la perdrix grise. La femelle est un peu plus petite que le

Celui d'Olina n'en a point; mais il y a apparence qu'il a fait dessiner la femelle.

mâle , et les couleurs de son plumage sont plus foibles et moins variées.

Ces oiseaux vivent de grains : on peut les élever dans des volières ; mais il faut avoir l'attention de leur donner à chacun une petite loge où ils puissent se tapir et se cacher, et de répandre dans la volière du sable et quelques pierres de tuf.

Leur cri est moins un chant qu'un sifflement très fort, qui se fait entendre de fort loin.

Les francolins vivent à peu près autant que les perdrix : leur chair est exquise ; elle est quelquefois préférée à celle des perdrix et des faisans.

M. Linnæus prend la perdrix de Damas de Willughby pour le francolin : sur quoi il y a deux remarques à faire ; la première, que cette perdrix de Damas est plutôt celle de Belon, qui en a parlé le premier, que celle de Willughby, qui n'en a parlé que d'après Belon ; la seconde, que cette perdrix de Damas diffère du francolin et par sa petitesse , puisqu'elle est moins grosse que la perdrix grise, selon Belon, et par son plumage , comme on peut le voir en comparant les figures de nos planches enluminées, et par ses pieds velus, qui ont empêché Belon de la ranger parmi les râles de genêt ou les pluviers.

M. Linnæus auroit dû reconnoître le francolin de Tournefort dans celui d'Olina, dont Willughby fait mention ; enfin le naturaliste suédois se trompe encore en fixant exclusivement l'Orient pour le climat du francolin, puisque cet oiseau se trouve, comme je l'ai déjà remarqué, en Sicile, en Italie, en Espagne, en Barbarie et dans quelques autres contrées qui n'appartiennent point à l'Orient.

Aristote met l'attagen, que Belon regarde comme le francolin, au rang des oiseaux pulvérateurs et frugivores : Belon lui fait dire de plus que cet oiseau pond un très grand nombre d'œufs, quoique cela ne se trouve point à l'endroit cité ; mais c'est une conséquence que l'on peut tirer, dans les principes d'Aristote, de ce que cet oiseau est frugivore et pulvérateur. Belon dit encore, d'après les anciens, que le francolin est

fréquent dans la campagne de Marathon, parce qu'il se plaît dans les lieux marécageux ; et cela s'accorde très bien avec ce que M. de Tournefort rapporte des francolins de Samos.

LE BIS-ERGOT

Tetrao bicalcaratus. GMEL.

La première espèce qui nous paroît voisine du francolin, c'est l'oiseau qui nous a été donné sous le nom de *perdrix du Sénégal*, n° 137. Cet oiseau a à chaque pied deux ergots, ou plutôt deux tubercules de chair dure et calleuse ; et, comme c'est une espèce ou race particulière, nous lui avons donné le nom de *bis-ergot*, à cause de ce caractère de deux ergots qu'il a à chaque pied. Je le place à la suite des francolins, parce qu'il me paroît avoir plus de rapports avec eux qu'avec les perdrix, soit par sa grosseur, soit par la longueur du bec et des ailes, soit par ses éperons.

LE GORGE-NUE,

ET LA PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE.

Tetrao nudicollis. GMEL.

Cet oiseau, que nous avons vu vivant à Paris chez feu M. le marquis de Montmirail, a le dessous du cou et de la gorge dénué de plumes et couvert d'une peau rouge : le reste du plumage est beaucoup moins varié et moins agréable que celui du francolin. Le gorge-nue se rapproche de cette espèce par ses pieds rouges et sa queue épanouie, et de l'espèce précédente, qui est celle du bis-ergot, par le double éperon qu'il a pareillement à chaque pied.

Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger à laquelle de ces deux espèces il ressemble le plus par ses mœurs ou par ses habitudes. M. Aublet m'assure que c'est un oiseau qui se perche.

La perdrix rouge d'Afrique , n° 180 , est plus rouge que nos perdrix rouges, à cause d'une large tache de cette couleur qu'elle a sous la gorge ; mais le reste de son plumage est beaucoup moins agréable. Elle diffère des trois espèces précédentes par deux caractères fort apparents : ses éperons plus longs et plus pointus , et sa queue plus épanouie que ne l'ont ordinairement les perdrix. Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger si elle en diffère aussi par ses mœurs et par ses habitudes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX PERDRIX.



I.

LA PERDRIX ROUGE DE BARBARIE.

Tetrao rubricollis. GMEL

La perdrix rouge de Barbarie, donnée par M. Edwards , planche LXX, nous paroît être une espèce différente de notre perdrix rouge d'Europe; elle est plus petite que notre perdrix grise. Elle a le bec, le tour des yeux et les pieds rouges, comme la bartavelle : mais elle a sur le haut des ailes des plumes d'un beau bleu bordé de rouge brun, et autour du cou une espèce de collier formé par des taches blanches, répandues sur un fond brun; ce qui, joint à sa petitesse, distingue cette espèce des deux races de perdrix rouges qui sont connues en Europe.

II.

LA PERDRIX DE ROCHE,

OU DE LA GAMBRA.

Tetrao petrosus. GMEL.

Cette perdrix prend son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence ; elle se plaît , comme les perdrix rouges, parmi les rochers et les précipices : sa couleur générale est un brun obscur, et elle a sur la poitrine une tache couleur de tabac d'Espagne. Au reste, ces perdrix se rapprochent encore de la perdrix rouge par la couleur des pieds, du bec et du tour des yeux. Elles sont moins grosses que les nôtres, et retroussent la queue en courant ; mais, comme elles, elles courent très vite, et ont en gros la même forme. Leur chair est excellente.

III.

LA PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE.

Tetrao perlatus. GMEL.

Cette perdrix, qui n'est connue que par la description de M. Brisson, paroît propre à l'extrémité orientale de l'ancien continent. Elle est un peu plus grosse que notre perdrix rouge ; elle a la forme, le port de la queue, la brièveté des ailes et toute la tournure de la perdrix : elle a de notre rouge ordinaire (n° 150) la gorge blanche ; et de celle d'Afrique (n° 180) les éperons plus longs et plus pointus, mais elle n'a pas, comme elle, le bec et les pieds rouges ; ceux-ci sont roux, et le bec est noirâtre, ainsi que les ongles : le fond de son plumage est de couleur obscure, égayée sur la poitrine et les côtés par une quantité de petites taches rondes de couleur plus claire ; d'où j'ai pris occasion de la nommer *perdrix perlée*. Elle a outre cela quatre bandes remarquables, qui partent de la base du bec et se prolongent sur les côtés de la tête : ces bandes sont alternativement de couleur claire et rembrunie.

IV.

LA PERDRIX DE LA NOUVELLE - ANGLETERRE.

Tetrao Marilandus. GMEI.

Je mets cet oiseau d'Amérique et les suivants à la suite des perdrix, non que je les regarde comme de véritables perdrix, mais tout au plus comme leurs représentants, parce que ce sont ceux des oiseaux du Nouveau-Monde qui ont le plus de rapport avec les perdrix, lesquelles certainement n'ont pas l'aile assez forte ni le vol assez élevé pour avoir pu traverser les mers qui séparent le vieux continent du nouveau.

L'oiseau dont il s'agit ici est plus petit que la perdrix grise; il a l'iris jaune, le bec noir, la gorge blanche et deux bandes de la même couleur, qui vont de la base du bec jusque derrière la tête en passant sur les yeux: il a aussi quelques taches blanches au haut du cou. Le dessous du corps est jaunâtre rayé de noir, et le dessus d'un brun tirant au roux, à peu près comme dans la perdrix rouge, mais bigarré de noir. Cet oiseau a la queue courte comme toutes les perdrix. Il se trouve non-seulement dans la Nouvelle-Angleterre, mais encore à la Jamaïque, quoique ces deux climats soient différents.

M. Albin en a nourri assez long-temps avec du blé et du chenevis.

LA CAILLE ¹*Tetrao coturnix.* L.

Théophraste trouvoit une si grande ressemblance entre les perdrix et les cailles, qu'il donnoit à ces dernières le nom de *perdrix naines*; et c'est sans doute par une suite de cette méprise, ou par une erreur semblable, que les Portugais ont appelé la perdrix *codornix*, et que les Italiens ont appliqué le nom de *coturnice* à la bartavelle ou perdrix grecque. Il est vrai que les perdrix et les cailles ont beaucoup de rapport entre elles : les unes et les autres sont des oiseaux pulvérateurs, à ailes et à queue courtes, courant fort vite, à bec de gallinacés, à plumage gris moucheté de brun et quelquefois tout blanc; du reste, se nourrissant, s'accouplant, construisant leur nid, couvant leurs œufs, menant leurs petits, à peu près de la même manière, et toutes deux ayant le tempérament fort lascif, et les mâles une grande disposition à se battre : mais, quelque nombreux que soient ces rapports, ils se trouvent balancés par un nombre presque égal de dissemblances, qui font de l'espèce des cailles une espèce tout-à-fait séparée de celle des perdrix. En effet, 1^o les cailles sont constamment plus petites que les perdrix, en comparant les plus grandes races des unes aux plus grandes races des autres, et les plus petites aux plus petites; 2^o elles n'ont point derrière les yeux cet espace nu et sans plumes qu'ont les perdrix, ni ce fer à cheval que les mâles de celles-ci ont sur la poitrine, et jamais on n'a vu de véritables cailles à bec et pieds rouges; 3^o leurs œufs sont plus petits et d'une tout autre couleur; 4^o leur voix est aussi différente; et,

¹ En latin, *coturnix*; en espagnol, *cuadervi*; en italien, *quaglia*; en allemand, *wachtel*; en anglais, *quail*.

Frisch prétend, planche cxvii, que du temps de Charlemagne on lui donnoit le nom de *quacara* : quelques-uns lui ont aussi donné celui de *currelius*, et j'en dirai plus bas la raison : quoi qu'il en soit, ces deux noms ont été omis par M. Brisson.

quoique les unes et les autres fassent entendre leur cri d'amour à peu près dans le même temps, il n'en est pas de même du cri de colère, car la perdrix le fait entendre avant de se battre, et la caille en se battant; 5° la chair de celle-ci est d'une saveur et d'une texture toute différente, et elle est beaucoup plus chargée de graisse; 6° sa vie est plus courte; 7° elle est moins rusée que la perdrix, et plus facile à attirer dans le piège, surtout lorsqu'elle est encore jeune et sans expérience. Elle a les mœurs moins douces et le naturel plus rétif; car il est extrêmement rare d'en voir de privées: à peine peut-on les accoutumer à venir à la voix, étant renfermés de jeunesse dans une cage. Elle a les inclinations moins sociales; car elle ne se réunit guère par compagnies, si ce n'est lorsque la couvée, encore jeune, demeure attachée à la mère, dont les secours lui sont nécessaires, ou qu'une même cause agissant sur toute l'espèce à la fois et dans le même temps, on en voit des troupes nombreuses traverser les mers et aborder dans le même pays: mais cette association forcée ne dure qu'autant que la cause qui l'a produite; car, dès que les cailles sont arrivées dans le pays qui leur convient, et qu'elles peuvent vivre à leur gré, elles vivent solitairement. Le besoin de l'amour est le seul lien qui les réunit: encore ces sortes d'unions sont-elles sans consistance pendant leur courte durée; car les mâles, qui recherchent les femelles avec tant d'ardeur, n'ont d'attachement de préférence pour aucune en particulier. Dans cette espèce, les accouplements sont fréquents, mais l'on ne voit pas un seul couple: lorsque le désir de jouir a cessé, toute société est rompue entre les deux sexes; le mâle alors non-seulement quitte et semble fuir ses femelles, mais il les repousse à coups de bec, et ne s'occupe en aucune façon du soin de la famille. De leur côté, les petits sont à peine adultes qu'ils se séparent; et, si on les réunit par force dans un lieu fermé, ils se battent à outrance les uns contre les autres, sans distinction de sexe, et ils finissent par se détruire¹.

L'inclination de voyager et de changer de climat dans cer-

¹ Les anciens savaient bien cela, puisqu'ils disoient des enfants querelleurs

taines saisons de l'année est, comme je l'ai dit ailleurs, l'une des affections les plus fortes de l'instinct des cailles.

La cause de ce désir ne peut être qu'une cause très générale, puisqu'elle agit non-seulement sur toute l'espèce, mais sur les individus même séparés, pour ainsi dire, de leur espèce, et à qui une étroite captivité ne laisse aucune communication avec leurs semblables. On a vu de jeunes cailles élevées dans des cages presque depuis leur naissance, et qui ne pouvoient ni connoître ni regretter leur liberté, éprouver régulièrement deux fois par an, pendant quatre années, une inquiétude et des agitations singulières dans les temps ordinaires de la passe, savoir, au mois d'avril et au mois de septembre : cette inquiétude duroit environ trente jours à chaque fois, et recommençoit tous les jours une heure avant le coucher du soleil ; on voyoit alors ces cailles prisonnières aller et venir d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élançant contre le filet qui lui servoit de couvercle, et souvent avec une telle violence, qu'elles retomboient tout étourdies ; la nuit se passoit presque entièrement dans ces agitations, et le jour suivant elles paroissent tristes, abattues, fatiguées et endormies. On a remarqué que les cailles qui vivent dans l'état de liberté dorment aussi une grande partie de la journée ; et si l'on ajoute à tous ces faits, qu'il est très rare de les voir arriver de jour, on sera, ce me semble, fondé à conclure que c'est pendant la nuit qu'elles voyagent, et que ce désir de voyager est inné chez elles, soit qu'elles craignent les températures excessives, puisqu'elles se rapprochent constamment des contrées septentrionales pendant l'été, et des méridionales pendant l'hiver ; ou, ce qui semble plus vraisemblable, qu'elles n'abandonnent successivement les différents pays que pour passer de ceux où les récoltes sont déjà faites, dans ceux où elles sont encore à faire, et qu'elles ne changent ainsi de demeure que pour trouver toujours une nourriture convenable pour elles et pour leur couvée.

Je dis que cette dernière cause est la plus vraisemblable ; et mutins, qu'ils étoient querelleurs comme des cailles tenues en cage. (Aristophane.)

car, d'un côté, il est acquis par l'observation que les cailles peuvent très bien résister au froid, puisqu'il s'en trouve en Islande, selon M. Horrebow, et qu'on en a conservé plusieurs années de suite dans une chambre sans feu, et qui même étoit tournée au nord, sans que les hivers les plus rigoureux aient paru les incommoder ni même apporter le moindre changement à leur manière de vivre. D'un autre côté, il semble qu'une des choses qui les fixent dans un pays c'est l'abondance de l'herbe, puisque, selon la remarque des chasseurs, lorsque le printemps est sec, et que par conséquent l'herbe est moins abondante, il y a aussi beaucoup moins de cailles le reste de l'année : d'ailleurs le besoin actuel de nourriture est une cause plus déterminante, plus analogue à l'instinct borné de ces petits animaux, et suppose en eux moins de cette prévoyance que les philosophes accordent trop libéralement aux bêtes. Lorsqu'ils ne trouvent point de nourriture dans un pays, il est tout simple qu'ils en aillent chercher dans un autre : ce besoin essentiel les avertit, les presse, met en action toutes leurs facultés ; ils quittent une terre qui ne produit plus rien pour eux ; ils s'élèvent en l'air, vont à la découverte d'une contrée moins dénuée, s'arrêtent où ils trouvent à vivre ; et, l'habitude se joignant à l'instinct qu'ont tous les animaux, et surtout les animaux ailés, d'éventer de loin leur nourriture, il n'est pas surprenant qu'il en résulte une affection, pour ainsi dire innée, et que les mêmes cailles reviennent tous les ans dans les mêmes endroits ; au lieu qu'il seroit dur de supposer, avec Aristote, que c'est d'après une connoissance réfléchie des saisons qu'elles changent deux fois par an de climat pour trouver toujours la température qui leur convient, comme faisoient autrefois les rois de Perse ; encore plus dur de supposer, avec Catesby, Belon et quelques autres, que, lorsqu'elles changent de climat, elles passent sans s'arrêter dans les lieux qui pourroient leur convenir en deçà de la ligne, pour aller chercher aux antipodes précisément le même degré de latitude auquel elles étoient accoutumées de l'autre côté de l'équateur ; ce qui supposeroit des connoissances, ou plutôt des erreurs scienti-

fiques auxquelles l'instinct brut est beaucoup moins sujet que la raison cultivée.

Quoi qu'il en soit, lorsque les cailles sont libres, elles ont un temps pour arriver et un temps pour repartir : elles quittaient la Grèce, suivant Aristote, au mois *boedromion*, lequel comprenoit la fin d'août et le commencement de septembre ; en Silésie, elles arrivent au mois de mai, et s'en vont sur la fin d'août ; nos chasseurs disent qu'elles arrivent dans notre pays vers le 10 ou le 12 de mai ; Aloysius Mundella dit qu'on les voit paroître dans les environs de Venise vers le milieu d'avril ; Olina fixe leur arrivée dans la Campagne de Rome aux premiers jours d'avril : mais presque tous conviennent qu'elles s'en vont à la première gelée d'automne, dont l'effet est d'altérer la qualité des herbes et de faire disparaître les insectes ; et si les gelées du mois de mai ne les déterminent point à retourner vers le sud, c'est une nouvelle preuve que ce n'est point le froid qu'elles évitent, mais qu'elles cherchent de la nourriture dont elles ne sont point privées par les gelées du mois de mai. Au reste, il ne faut pas regarder ces temps marqués par les observateurs comme des époques fixes auxquelles la nature daigne s'assujettir ; ce sont au contraire des termes mobiles qui varient entre certaines limites d'un pays à l'autre, suivant la température du climat, et même d'une année à l'autre dans le même pays, suivant que le chaud et le froid commencent plus tôt ou plus tard, et que par conséquent la maturité des récoltes et la génération des insectes qui servent de nourriture aux cailles sont plus ou moins avancées.

Les anciens et les modernes se sont beaucoup occupés de ce passage des cailles et des autres oiseaux voyageurs : les uns l'ont chargé de circonstances plus ou moins merveilleuses ; les autres, considérant combien ce petit oiseau vole difficilement et pesamment, l'ont révoqué en doute, et ont eu recours, pour expliquer la disparition régulière des cailles en certaines saisons de l'année, à des suppositions beaucoup plus révoltantes. Mais il faut avouer qu'aucun des anciens n'avoit élevé ce doute : cependant ils savoient bien que les cailles sont des

oiseaux lourds , qui volent très peu et presque malgré eux ; que , quoique très ardents pour leurs femelles , les mâles ne se servent pas toujours de leurs ailes pour accourir à leur voix , mais qu'ils font souvent plus d'un quart de lieue à travers l'herbe la plus serrée pour les venir trouver ; enfin qu'ils ne prennent l'essor que lorsqu'ils sont tout à fait pressés par les chiens ou par les chasseurs. Les anciens savoient tout cela , et néanmoins il ne leur est pas venu dans l'esprit que les cailles se retirassent aux approches des froids dans des trous pour y passer l'hiver , dans un état de torpeur et d'engourdissement , comme font les loirs , les hérissons , les marmottes , les chauves-souris , etc. C'étoit une absurdité réservée à quelques modernes , qui ignoroient sans doute que la chaleur intérieure des animaux sujets à l'engourdissement étant beaucoup moindre qu'elle ne l'est communément dans les autres quadrupèdes , et à plus forte raison dans les oiseaux , elle avoit besoin d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air , comme je l'ai dit ailleurs ; et que lorsque ce secours vient à leur manquer , ils tombent dans l'engourdissement et meurent même bientôt , s'ils sont exposés à un froid trop rigoureux. Or certainement cela n'est point applicable aux cailles , en qui l'on a même reconnu généralement plus de chaleur que dans les autres oiseaux , au point qu'en France elle a passé en proverbe ¹ , et qu'à la Chine on se sert de ces oiseaux pour se tenir chaud en les portant tout vivants dans les mains. D'ailleurs on s'est assuré , par observation continuée plusieurs années , qu'elles ne s'engourdisent point , quoique tenues pendant tout l'hiver dans une chambre exposée au nord et sans feu ainsi que je l'ai dit ci-dessus d'après plusieurs témoins oculaires et très dignes de foi qui me l'ont assuré. Or si les cailles ne se cachent ni ne s'engourdisent pendant l'hiver , comme il est sûr qu'elles disparaissent dans cette saison , on ne peut douter qu'elles ne passent d'un pays dans un autre ; et c'est ce qui est prouvé par un grand nombre d'autres observations.

Belon , se trouvant en automne sur un navire qui passoit

¹ On dit vulgairement , *chaud comme une caille*.

de Rhodes à Alexandrie , vit des cailles qui alloient du septentrion au midi ; et plusieurs de ces cailles ayant été prises par les gens de l'équipage , on trouva dans leur jabot des grains de froment bien entiers. Le printemps précédent , le même observateur , passant de l'île de Zante dans la Morée , en avoit vu un grand nombre qui alloient du midi au septentrion ; et il dit qu'en Europe , comme en Asie , les cailles sont généralement oiseaux de passage.

M. le commandeur Godeheu les a vues constamment passer à Malte au mois de mai , par certains vents , et repasser au mois de septembre. Plusieurs chasseurs m'ont assuré que , pendant les belles nuits du printemps , on les entend arriver , et que l'on distingue très bien leur cri , quoiqu'elles soient à une très grande hauteur : ajoutez à cela qu'on ne fait nulle part une chasse aussi abondante de ce gibier que sur celles de nos côtes qui sont opposées à celle d'Afrique ou d'Asie , et dans les îles qui se trouvent entre deux , puisque toutes celles de l'Archipel , et jusqu'aux écueils , en sont couverts , selon M. de Tournefort , dans certaines saisons de l'année ; et plus d'une de ces îles en a pris le nom d'*Ortygia* ¹. Dès le siècle de Varron , l'on avoit remarqué qu'au temps de l'arrivée et du départ des cailles on en voyoit une multitude prodigieuse dans les îles de Pontia , Pandataria et autres qui avoisinent la partie méridionale de l'Italie , et où elles faisoient apparemment une station pour se reposer. Vers le commencement de l'automne , on en prend une si grande quantité dans l'île de Caprée , à l'entrée du golfe de Naples , que le produit de cette chasse fait le principal revenu de l'évêque de l'île , appelé par cette raison *l'évêque des cailles* ; on en prend aussi beaucoup dans les environs de Pesaro , sur le golfe Adriatique , vers la fin du printemps , qui est la saison de leur arrivée ; enfin il en tombe une quantité si prodigieuse sur les côtes occidentales du royaume de Naples , aux environs

¹ Ce nom d'*Ortygia*, formé du mot grec ὄρτυξ, qui signifie *caille*, a été donné aux deux Délos, selon Phanodémus dans *Athénée* : on l'a encore appliqué à une autre petite île vis-à-vis Syracuse, et même à la ville d'Éphèse, selon Étienne de Byzance et Eustathe.

de Nettuno , que , sur une étendue de côtes de quatre ou cinq milles , on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour , et qu'on les donne pour quinze jules les cent (un peu moins de huit livres de notre monnoie) à des espèces de courtiers qui les font passer à Rome , où ell s sont beaucoup moins communes Il en arrive aussi des nuées au printemps sur les côtes de Provence , particulièrement dans les terres de M. l'évêque de Fréjus , qui avoisinent la mer ; elles sont si fatiguées , dit-on , de la traversée , que les premiers jours on les prend à la main.

Mais , dira-t-on toujours , comment un oiseau si petit , si foible , qui a le vol si pesant et si bas , peut-il , quoique pressé par la faim , traverser de grandes étendues de mer ? J'avoue que , quoique ces grandes étendues de mer soient interrompues de distance en distance par plusieurs îles où les cailles peuvent se reposer , telles que Minorque , la Corse , la Sardaigne , la Sicile , les îles de Malte , de Rhodes , toutes les îles de l'Archipel ; j'avoue , dis-je , que , malgré cela , il leur faut encore du secours : et Aristote l'avoit bien senti ; il savoit même quel étoit celui dont elles usoient le plus communément ; mais il s'étoit trompé , ce me semble , sur la manière dont elles s'en aidoient : « Lorsque le vent du nord souffle , dit-il , les cailles voyagent heureusement ; mais si c'est le vent du midi , comme son effet est d'appesantir et d'humecter , elles volent alors plus difficilement , et elles expriment la peine et l'effort par les cris qu'elles font entendre en volant. » Je crois , en effet , que c'est le vent qui aide les cailles à faire leur voyage , non pas le vent du nord , mais le vent favorable ; de même que ce n'est point le vent du sud qui retarde leur course , mais le vent contraire ; et cela est vrai dans tous les pays où ces oiseaux ont un trajet considérable à faire par-dessus les mers.

M. le commandeur Godeheu a très bien remarqué qu'au printemps les cailles n'abordent à Malte qu'avec le nord-ouest , qui leur est contraire pour gagner la Provence , et qu'à leur

¹ Cette chasse est si lucrative , que le terrain où elle se fait par les habitants de Nettuno est d'une cherté exorbitante.

retour c'est le sud-est qui les ramène dans cette île, parce qu'avec ce vent elles ne peuvent aborder en Barbarie. Nous voyons même que l'auteur de la nature s'est servi de ce moyen, comme le plus conforme aux lois générales qu'il avoit établies, pour envoyer de nombreuses volées de cailles aux Israélites dans le désert; et ce vent, qui étoit le sud-ouest, passoit en effet en Égypte, en Éthiopie, sur les côtes de la mer Rouge, et, en un mot, dans les pays où les cailles sont en abondance.

Des marins que j'ai eu occasion de consulter m'ont assuré que, quand les cailles étoient surprises dans leur passage par le vent contraire, elles s'abattent sur les vaisseaux qui se trouvoient à leur portée, comme Pline l'a remarqué, et tomboient souvent dans la mer, et qu'alors on les voyoit flotter et se débattre sur les vagues, une aile en l'air, comme pour prendre le vent; d'où quelques naturalistes ont pris occasion de dire qu'en partant elles se munissoient d'un petit morceau de bois qui pût leur servir d'une espèce de point d'appui ou de radeau, sur lequel elles se délassoient de temps en temps, en voguant sur les flots, de la fatigue de voguer dans l'air: on leur a fait aussi porter à chacune trois petites pierres dans le bec, selon Pline, pour se soutenir contre le vent, et, selon Oppien, pour reconnoître, en les laissant tomber une à une, si elles avoient dépassé la mer; et tout cela se réduit à quelques petites pierres que les cailles avalent avec leur nourriture, comme tous les granivores. En général, on leur a prêté des vues, une sagacité, un discernement, qui feroient presque douter que ceux qui leur ont fait honneur de ces qualités en aient fait beaucoup d'usage eux-mêmes. On a observé que d'autres oiseaux voyageurs, tels que le râle terrestre, accompagnoient les cailles, et que l'oiseau de proie ne manquoit pas d'en attraper quelqueune à leur arrivée: de là on a prétendu qu'elles avoient de bonnes raisons pour se choisir un guide ou chef d'une autre espèce, que l'on a appelé *roi des cailles* (*ortygometra*); et cela, parce que la première arrivante devant être la proie de l'oiseau carnassier, elles tâchoient de détourner ce malheur sur une tête étrangère.

Au reste , quoiqu'il soit vrai en général que les cailles changent de climat , il en reste toujours quelques-unes qui n'ont pas la force de suivre les autres , soit qu'elles aient été blessées à l'aile , soit qu'elles soient surchargées de graisse , soit que , provenant d'une seconde ponte , elles soient trop jeunes et trop foibles au temps du départ ; et ces cailles traîneuses tâchent de s'établir dans les meilleures expositions du pays où elles sont contraintes de rester. Le nombre en est fort petit dans nos provinces ; mais les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent qu'une partie seulement de celles qu'on voit en Angleterre quitte entièrement l'île , et que l'autre partie se contente de changer de quartier , passant , vers le mois d'octobre , de l'intérieur des terres dans les provinces maritimes , et principalement dans celle d'Essex , où elles restent tout l'hiver ; lorsque la gelée ou la neige les oblige de quitter les jachères et les terres cultivées , elles gagnent les côtes de la mer , où elles se tiennent parmi les plantes maritimes , cherchant les meilleurs abris et vivant de ce qu'elles peuvent attraper sur les algues , entre les limites de la haute et basse mer. Ces mêmes auteurs ajoutent que leur première apparition dans le comté d'Essex se rencontre exactement chaque année avec leur disparition du milieu des terres. On dit aussi qu'il en reste un assez bon nombre en Espagne et dans le sud de l'Italie , où l'hiver n'est presque jamais assez rude pour faire périr ou disparaître entièrement les insectes ou les graines qui leur servent de nourriture.

A l'égard de celles qui passent les mers , il n'y a que celles qui sont secondées par un vent favorable qui arrivent heureusement ; et si ce vent favorable souffle rarement au temps de la passe , il en arrive beaucoup moins dans les contrées où elles vont passer l'été : dans tous les cas , on peut juger assez sûrement du lieu d'où elles viennent par la direction du vent qui les apporte.

Aussitôt que les cailles sont arrivées dans nos contrées , elles se mettent à pondre : elles ne s'apparient point , comme je l'ai déjà remarqué ; et cela seroit difficile , si le nombre des mâles

est, comme on l'assure, beaucoup plus grand que celui des femelles : la fidélité, la confiance, l'attachement personnel, qui seroient des qualités estimables dans les individus, seroient nuisibles à l'espèce, la foule des mâles célibataires troubleroit tous les mariages et finiroit par les rendre stériles ; au lieu que n'y ayant point de mariage, ou plutôt n'y en ayant qu'un seul entre tous les mâles et toutes les femelles, il y a moins de jalousie, moins de rivalité, et, si l'on veut, moins de moral dans leurs amours : mais aussi il y a beaucoup de physique ; on a vu un mâle réitérer dans un jour jusqu'à douze fois ses approches avec plusieurs femelles indistinctement. Ce n'est que dans ce sens qu'on a pu dire que chaque mâle suffisoit à plusieurs femelles ; et la nature, qui leur inspire cette espèce de libertinage, en tire parti pour la multiplication de l'espèce : chaque femelle dépose de quinze à vingt œufs dans un nid qu'elle sait creuser dans la terre avec ses ongles, qu'elle garnit d'herbes et de feuilles, et qu'elle dérobe autant qu'elle peut à l'œil perçant de l'oiseau de proie ; ces œufs sont mouchetés de brun sur un fond grisâtre : elle les couve pendant environ trois semaines ; l'ardeur des mâles est un bon garant qu'ils sont tous fécondés, et il est rare qu'il s'en trouve de stériles.

Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que les cailles en Angleterre pondent rarement plus de six ou sept œufs. Si ce fait est général et constant, il faut en conclure qu'elles y sont moins fécondes qu'en France, en Italie, etc. ; reste à observer si cette moindre fécondité tient à la température plus froide ou à quelque autre qualité du climat.

Les cailleteaux sont en état de courir presque en sortant de la coque, ainsi que les perdreaux ; mais ils sont plus robustes à quelques égards, puisque, dans l'état de liberté, ils quittent la mère beaucoup plus tôt, et que même dès le huitième jour on peut entreprendre de les élever sans son secours. Cela a donné lieu à quelques personnes de croire que les cailles faisoient deux couvées par été : mais j'en doute fort, si ce n'est peut-être celles qui ont été troublées et dérangées dans leur première ponte ; il n'est pas même avéré qu'elles en recom-

mencent une autre lorsqu'elles sont arrivées en Afrique au mois de septembre, quoique cela soit beaucoup plus vraisemblable, puisqu'au moyen de leurs migrations régulières elles ignorent l'automne et l'hiver, et que l'année n'est composée pour elles que de deux printemps et de deux étés, comme si elles ne changeoient de climat que pour se trouver perpétuellement dans la saison de l'amour et de la fécondité.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles quittent leurs plumes deux fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été : chaque mue dure un mois ; et lorsque leurs plumes sont revenues, elles s'en servent aussitôt pour changer de climat si elles sont libres ; et si elles sont en cage, c'est le temps où se marquent ces inquiétudes périodiques qui répondent au temps du passage.

Il ne faut aux cailleteaux que quatre mois pour prendre leur accroissement et se trouver en état de suivre leurs pères et mères dans leurs voyages.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus grosse, selon Aldrovande (d'autres la font égale, et d'autres plus petite) ; qu'elle a la poitrine blanchâtre, parsemée de taches noires et presque rondes, tandis que le mâle l'a roussâtre, sans mélange d'autres couleurs. Il a aussi le bec noir, ainsi que la gorge et quelques poils autour de la base du bec supérieur¹. Enfin on a remarqué qu'il avoit les testicules très gros, relativement au volume de son corps : mais cette observation a sans doute été faite dans la saison de l'amour, temps où en général les testicules des oiseaux grossissent considérablement.

Le mâle et la femelle ont chacun deux cris, l'un plus éclatant et plus fort, l'autre plus foible. Le mâle fait *ouan*, *ouan*, *ouan*, *ouan* ; il ne donne sa voix sonore que lorsqu'il est éloigné des femelles, et il ne la fait jamais entendre en cage pour peu qu'il ait une compagne avec lui. La femelle a un cri que tout le monde connoît, qui ne lui sert que pour rappeler son mâle ; et quoique ce cri soit foible, et que nous ne puissions

Quelques naturalistes ont pris le mâle pour la femelle. J'ai suivi dans cette occasion l'avis des chasseurs, et surtout de ceux qui en chassant savent observer.

l'entendre qu'à une petite distance, les mâles y accourent de près d'une demi-lieue : elle a aussi un petit son tremblotant *cri, cri*. Le mâle est plus ardent que la femelle ; car celle-ci ne court point à la voix du mâle , comme le mâle accourt à la voix de la femelle dans le temps de l'amour, et souvent avec une telle précipitation , un tel abandon de lui-même, qu'il vient la chercher jusque dans la main de l'oiseleur.

La caille, n° 170, ainsi que la perdrix et beaucoup d'autres animaux , ne produit que lorsqu'elle est en liberté : on a beau fournir à celles qui sont prisonnières dans des cages tous les matériaux qu'elles emploient ordinairement dans la construction de leurs nids, elles ne nichent jamais et ne prennent aucun soin des œufs qui leur échappent et qu'elles semblent pondre malgré elles.

On a débité plusieurs absurdités sur la génération des cailles. On a dit d'elles comme des perdrix , qu'elles étoient fécondées par le vent : cela veut dire qu'elles pondent quelquefois sans le secours du mâle. On a dit qu'elles s'engendroient des thons que la mer agitée rejette quelquefois sur les côtes de Libye ; qu'elles paroissent d'abord sous la forme de vers , ensuite sous celle de mouches , et que , grossissant par degrés , elles devenoient bientôt des sauterelles, et enfin des cailles , c'est-à-dire que des gens grossiers ont vu des couvées de cailles chercher dans les cadavres de ces thons laissés par la mer, quelques insectes qui y étoient éclos, et qu'ayant quelques notions vagues des métamorphoses des insectes, ils ont cru qu'une sauterelle pouvoit se changer en caille, comme un ver se change en un insecte ailé. Enfin on a dit que le mâle s'accouplait avec le crapaud femelle ; ce qui n'a pas même d'apparence de fondement.

Les cailles se nourrissent de blé , de millet , de chenevis , d'herbe verte , d'insectes , de toutes sortes de graines , même de celle d'ellébore ; ce qui avoit donné aux anciens de la répugnance pour leur chair, joint à ce qu'ils croyoient que c'étoit le seul animal avec l'homme qui fût sujet au mal caduc : mais l'expérience a détruit ces préjugés.

En Hollande , où il y a beaucoup de ces oiseaux , principalement sur les côtes , on appelle les baies de bryone ou couleuvrée, *baies aux cailles* ; ce qui suppose en elles un appétit de préférence pour cette nourriture.

Il semble que le boire ne leur soit pas absolument nécessaire : car des chasseurs m'ont assuré qu'on ne les voyoit jamais aller à l'eau ; et d'autres, qu'ils en avoient nourri pendant une année entière avec des graines sèches et sans aucune sorte de boisson, quoiqu'elles boivent assez fréquemment lorsqu'elles en ont la commodité ; ce retranchement de toute boisson est même le seul moyen de les guérir lorsqu'elles *rendent leur eau*, c'est-à-dire lorsqu'elles sont attaquées d'une espèce de maladie dans laquelle elles ont presque toujours une goutte d'eau au bout du bec.

Quelques-uns ont cru remarquer qu'elles troubloient l'eau avant que de boire , et l'on n'a pas manqué de dire que c'étoit par un motif d'envie ; car on ne finit pas sur les motifs des bêtes. Elles se tiennent dans les champs , les prés , les vignes , mais très rarement dans les bois , et elles ne se perchent jamais sur les arbres. Quoi qu'il en soit , elles prennent beaucoup plus de graisse que les perdrix : on croit que ce qui y contribue , c'est l'habitude où elles sont de passer la plus grande partie de la chaleur du jour sans mouvement ; elles se cachent alors dans l'herbe la plus serrée , et on les voit quelquefois demeurer quatre heures de suite dans la même place , couchées sur le côté et les jambes étendues : il faut que le chien tombe absolument dessus pour les faire partir.

On dit qu'elles ne vivent guère au-delà de quatre ou cinq ans ; et Olina regarde la brièveté de leur vie comme une suite de leur disposition à s'engraisser : Artémidore l'attribue à leur caractère triste et querelleur : et tel est en effet leur caractère ; aussi n'a-t-on pas manqué de les faire battre en public pour amuser la multitude. Solon vouloit même que les enfants et les jeunes gens vissent ces sortes de combats pour y prendre des leçons de courage ; et il falloit bien que cette sorte de gymnastique , qui nous semble puérile , fût en honneur parmi les

Romains, et qu'elle tint à leur politique, puisque nous voyons qu'Auguste punit de mort un préfet d'Égypte pour avoir acheté et fait servir sur sa table un de ces oiseaux qui avoit acquis de la célébrité par ses victoires. Encore aujourd'hui on voit de ces espèces de tournois dans quelques villes d'Italie : on prend deux cailles à qui l'on donne à manger largement ; on les met ensuite vis-à-vis l'une de l'autre, chacune au bout opposé d'une longue table, et l'on jette entre deux quelques grains de millet (car parmi les animaux il faut un sujet réel pour se battre) ; d'abord elles se lancent des regards menaçants ; puis partant comme un éclair, elles se joignent, s'attaquent à coups de bec, et ne cessent de se battre, en dressant la tête et s'élevant sur leurs ergots, jusqu'à ce que l'une cède l'autre le champ de bataille. Autrefois on a vu ces espèces de duels se passer entre une caille et un homme. La caille étant mise dans une grande caisse, au milieu d'un cercle qui étoit tracé sur le fond, l'homme lui frappoit la tête ou le bec avec un seul doigt, ou bien lui arrachoit quelques plumes : si la caille en se défendant ne sortoit point du cercle tracé, c'étoit son maître qui gagnoit la gageure ; mais si elle mettoit un pied hors de la circonférence, c'étoit son digne antagoniste qui étoit déclaré vainqueur, et les cailles qui avoient été souvent victorieuses se vendoient fort cher. Il est à remarquer que ces oiseaux, de même que les perdrix et plusieurs autres, ne se battent ainsi que contre ceux de leur espèce ; ce qui suppose entre eux plus de jalousie que de courage ou même de colère.

On juge bien qu'avec l'habitude de changer de climat, et de s'aider du vent pour faire ses grandes traversées, la caille doit être un oiseau fort répandu : et en effet, on la trouve au cap de Bonne-Espérance et dans toute l'Afrique habitable, en Espagne, en Italie, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, et jusqu'en Islande, et du côté de l'est, en Pologne, en Russie, en Tartarie, et jusqu'à la Chine. Il est même très probable qu'elle a pu passer en Amérique, puisqu'elle se répand chaque année assez près des cercles polaires, qui sont les points où les deux

continents se rapprochent le plus ; et en effet , on en trouve dans les îles Malouines , comme nous le dirons plus bas. En général , on en voit toujours plus sur les côtes de la mer et aux environs que dans l'intérieur des terres.

La caille se trouve donc partout , et partout on la regarde comme un fort bon gibier , dont la chair est de bon goût et aussi saine que peut l'être une chair aussi grasse. Aldrovande nous apprend même qu'on en fait fondre la graisse à part , et qu'on la garde pour servir d'assaisonnement ; et nous avons vu plus haut que les Chinois se servoient de l'oiseau vivant pour s'échauffer les mains.

On se sert aussi de la femelle , ou d'un appeau qui imite son cri , pour attirer les mâles dans le piège ; on dit même qu'il ne faut que leur présenter un miroir avec un filet au-devant , où ils se prennent en accourant à leur image , qu'ils prennent pour un autre oiseau de leur espèce : à la Chine , on les prend au vol avec des troubles légères que les Chinois manient fort adroitement ; et , en général , tous les pièges qui réussissent pour les autres oiseaux sont bons pour les cailles , surtout pour les mâles , qui sont moins défiants et plus ardents que leurs femelles , et que l'on mène partout où l'on veut en imitant la voix de celles-ci.

Cette ardeur des cailles a donné lieu d'attribuer à leurs œufs , à leur graisse , etc. , la propriété de relever les forces abattues et d'exciter les tempéraments fatigués ; on a même été jusqu'à dire que la seule présence d'un de ces oiseaux dans une chambre procuroit aux personnes qui y couchoient des songes vénériens. Il faut citer les erreurs , afin qu'elles se détruisent elles-mêmes.

LE CHROKIEL, OU GRANDE CAILLE DE POLOGNE.

Nous ne connoissons cette caille que par le jésuite Rzaczynski , auteur polonois , et qui mérite d'autant plus de confiance sur cet article qu'il parle d'un oiseau de son pays. Elle paroît avoir la même forme, le même instinct , que la caille ordinaire, dont elle ne diffère que par sa grandeur : c'est pourquoi je la considère simplement comme une variété de cette espèce.

Jobson dit que les cailles de la Gambia sont aussi grosses que nos bécasses. Si le climat n'étoit pas aussi différent , je croirois que ce seroit le même oiseau que celui de cet article.

LA CAILLE BLANCHE.

Aristote est le seul qui ait parlé de cette caille, qui doit faire variété dans l'espèce des cailles , comme la perdrix grise-blanche et la perdrix rouge - blanche font variétés dans ces deux espèces de perdrix , l'alouette blanche dans celle des alouettes , etc.

Martin Cramer parle des cailles aux pieds verdâtres (*virentibus pedibus*). Est-ce une variété de l'espèce , ou simplement un accident individuel ?

LA CAILLE DES ILES MALOUINES.

Tetrao Falklandicus. GMEL.

On pourroit encore regarder cette espèce comme une variété de l'espèce commune qui est répandue en Afrique et en Europe, ou du moins comme une espèce très voisine; car elle n'en paroît différer que par la couleur plus brune de son plumage, et par son bec, qui est un peu plus fort.

Mais ce qui s'oppose à cette idée, c'est le grand intervalle de mer qui sépare les continents vers le midi; et il faudroit que nos cailles eussent fait un très grand voyage, si l'on supposoit qu'ayant passé par le nord de l'Europe en Amérique elles se retrouvent jusqu'au détroit de Magellan: je ne décide donc pas si cette caille des îles Malouines, n^o 222, est de la même espèce que notre caille, ni si elle en provient originaiement, ou si ce n'est pas plutôt une espèce propre et particulière au climat des îles Malouines.

LA FRAISE,

OU CAILLE DE LA CHINE.

Tetrao Sinensis. GMEL.

Cet oiseau est représenté dans nos planches sous le nom de *caille des Philippines*, n^o 126, parce qu'elle a été envoyée de ces îles au Cabinet; mais elle se trouve aussi à la Chine, et je l'ai appelée *la fraise* à cause de l'espèce de fraise blanche qu'elle a sous la gorge, et qui tranche d'autant plus que son plumage est d'un brun noirâtre. Elle est une fois plus petite

que la nôtre. M. Edwards a donné la figure du mâle, p. CCXLVII: il diffère de la femelle représentée dans nos planches enluminées, en ce qu'il est un peu plus gros, quoiqu'il ne le soit pas plus qu'une alouette; en ce qu'il a plus de caractère dans la physionomie, les couleurs du plumage plus vives et plus variées, et les pieds plus forts. Le sujet dessiné et décrit par M. Edwards avoit été apporté vivant de Nankin en Angleterre.

Ces petites cailles ont cela de commun avec celles de nos climats, qu'elles se battent à outrance les unes contre les autres, surtout les mâles; et que les Chinois font à cette occasion des gageures considérables, chacun pariant pour son oiseau, comme on fait en Angleterre pour les coqs: on ne peut donc guère douter qu'elles ne soient du même genre de nos cailles, mais c'est probablement une espèce différente de l'espèce commune; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir lui donner un nom propre et particulier.

LE TURNIX, OU CAILLE DE MADAGASCAR.

Tetrao nigricollis. GMEL.

Nous avons donné à cette caille le nom de *turnix*, n^o 171, par contraction de celui de *coturnix*, pour la distinguer de la caille ordinaire, dont elle diffère à bien des égards: car, premièrement, elle est plus petite; en second lieu, elle a le plumage différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur distribution; enfin elle n'a que trois doigts antérieurs à chaque pied, comme les outardes, et n'en a point de postérieur.

LE RÉVEIL-MATIN, OU LA CAILLE DE JAVA.

Tetrao suscitator. GMEL.

Cet oiseau, qui n'est pas beaucoup plus gros que notre caille, lui ressemble parfaitement par les couleurs du plumage, et chante aussi par intervalles : mais il s'en distingue par des différences nombreuses et considérables ; 1^o par le son de sa voix, qui est très grave, très fort et assez semblable à cette espèce de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais ¹.

2^o Par la douceur de son naturel, qui la rend susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poules domestiques.

3^o Par les impressions singulières que le froid fait sur son tempérament : elle ne chante, elle ne vit que lorsqu'elle voit le soleil ; dès qu'il est couché elle se retire à l'écart dans quelque trou, où elle s'enveloppe, pour ainsi dire, de ses ailes pour y passer la nuit ; et, dès qu'il se lève, elle sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'allégresse qui réveillent toute la maison ². Enfin, lorsqu'on la tient en cage, si elle n'a pas continuellement le soleil, et qu'on n'ait pas l'attention de couvrir sa cage avec une couche de sable sur du linge, pour conserver la chaleur, elle languit, dépérit et meurt bientôt.

4^o Par son instinct ; car il paroît par la relation de Bontius qu'elle l'a fort social et qu'elle va par compagnie. Bontius ajoute qu'elle se trouve dans les forêts de l'île de Java : or nos cailles vivent isolées et ne se trouvent jamais dans les bois.

Les Hollandois appellent ce mugissement *pittoor*, selon Bontius.

² Bontius dit qu'il tenoit de ces oiseaux en cage exprès pour servir de réveil-matin ; et en effet leurs premiers cris annoncent toujours le lever du soleil.

5° Enfin, par la forme de son bec, qui est un peu plus allongé.

Au reste, cette espèce a néanmoins un trait de conformité avec notre caille et avec beaucoup d'autres espèces; c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement et jusqu'à ce que mort s'ensuive: mais on ne peut pas douter qu'elle ne soit très différente de l'espèce commune, et c'est par cette raison que je lui ai donné un nom particulier

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PAROISSENT AVOIR RAPPORT

AVEC LES PERDRIX ET AVEC LES CAILLES.

LES COLINS

Les colins sont des oiseaux du Mexique, qui ont été indiqués plutôt que décrits par Fernandès, et au sujet desquels il a échappé à ceux qui ont copié cet écrivain plus d'une méprise qu'il est à propos de rectifier avant tout.

Premièrement, Nieremberg, qui fait profession de ne parler que d'après les autres, et qui ne parle ici des colins que d'après Fernandès, ne fait aucune mention du cacaolin du chapitre CXXXIV, quoique ce soit un oiseau de même espèce que les colins.

En second lieu, Fernandès parle de deux acolins ou cailles d'eau, aux chapitres X et CXXXI. Nieremberg fait mention du premier, et fort mal à propos, à la suite des colins, puisque c'est un oiseau aquatique, ainsi que celui du chapitre CXXXI, dont il ne dit rien.

Troisièmement, il ne parle point de l'oecolin du chapitre LXXXV de Fernandès, lequel est une perdrix du Mexique,

et par conséquent fort approchant des colins, qui sont aussi des perdrix, suivant Fernandès, comme nous l'allons voir.

En quatrième lieu, M. Ray copiant Nieremberg, copiste de de Fernandès, au sujet du *coyolcozque*, change son expression et altère, à mon avis, le sens de la phrase : car Nieremberg dit que ce coyolcozque est semblable aux cailles ainsi appelées par nos Espagnols (lesquelles sont certainement les colins), et finit par dire qu'il est une espèce de perdrix d'Espagne ; et M. Ray lui fait dire qu'il est semblable aux cailles d'Europe, et supprime ces mots, *est enim species perdicis Hispanicæ* : cependant ces derniers mots sont essentiels et renferment la véritable opinion de Fernandès sur l'espèce à laquelle ces oiseaux doivent se rapporter, puisqu'au chapitre xxxix, qui roule tout entier sur les colins, il dit que les Espagnols les appellent des *cailles*, parce qu'ils ont de la ressemblance avec les cailles d'Europe, quoique cependant ils appartiennent très certainement au genre des perdrix. Il est vrai qu'il répète encore dans ce même chapitre que tous les colins sont rapportés aux cailles ; mais il est aisé de voir, au milieu de toutes ces incertitudes, que lorsque cet auteur donne aux colins le nom de *cailles*, c'est d'après le vulgaire¹, qui, dans l'imposition des noms, se détermine souvent par des rapports superficiels, et que son opinion réfléchie est que ce sont des espèces de perdrix. J'aurois donc pu, m'en rapportant à Fernandès, le seul observateur qui ait vu ces oiseaux, placer les colins à la suite des perdrix ; mais j'ai mieux aimé me prêter, autant qu'il étoit possible, à l'opinion vulgaire, qui n'est pas dénuée de tout fondement, et mettre ces oiseaux à la suite des cailles, comme ayant rapport aux cailles et aux perdrix.

Suiyant Fernandès, les colins sont fort communs dans la Nouvelle-Espagne ; leur chant, plus ou moins agréable, appro-

¹ Il dit toujours, en parlant de cette espèce, *coturnicis Mexicanæ* (cap. xxiv), *coturnicis vecatæ* (cap. xxxiv) *quam vocant coturnicem* (cap. xxvix) ; et, quand il dit *coturnicis nostræ* (cap. xxv), il est évident qu'il veut parler de ce même oiseau appelé *caille* au Mexique, puisque, ayant parlé dans le chapitre précédent de cette caille mexicaine, il dit ici (cap. xxv), *coturnicis nostræ quoque est species*.

che beaucoup de celui de nos cailles ; leur chair est un manger très bon et très sain, même pour les malades, lorsqu'elle est gardée quelques jours : ils se nourrissent de grains, et on les tient communément en cage ; ce qui me feroit croire qu'ils sont d'un naturel différent de nos cailles et même de nos perdrix. Nous allons donner les indications particulières de ces oiseaux dans les articles suivants.

I.

LE ZONÉCOLIN.

Tetra cristatus. GMEL.

Ce nom, abrégé du nom mexicain *quanhezonecolin*, désigne un oiseau de grandeur médiocre, et dont le plumage est de couleur obscure ; mais ce qui le distingue c'est son cri, qui est assez flatteur, quoiqu'un peu plaintif, et la huppe dont sa tête est ornée.

Fernandès reconnoît dans le même chapitre un autre colin de même plumage, mais moins gros et sans huppe. Ce pourroit bien être la femelle du précédent, dont il ne se distingue que par des caractères accidentels, qui sont sujets à varier d'un sexe à l'autre.

II.

LE GRAND COLIN.

Tetrao Novæ Hispaniæ. GMEL.

C'est ici la plus grande espèce de tous ces colins. Fernandès ne nous apprend point son nom : il dit seulement que le fauve est sa couleur dominante, que la tête est variée de blanc et de noir, et qu'il a aussi du blanc sur le dos et au bout des ailes ; ce qui doit contraster agréablement avec la couleur des pieds et du bec.

III.

LE CACOLIN.

Cet oiseau, appelé *cacacolin* par Fernandès, est, selon lui, une espèce de caille, c'est-à-dire de colin, de même grandeur,

de même forme, ayant le même chant, se nourrissant de même, et ayant le plumage peint presque des mêmes couleurs que ces cailles mexicaines. Nieremberg, Ray, ni M. Brisson, n'en parlent point.

IV.

LE COYOLCOS.

Tetrao Coyolcos. GMEL.

C'est ainsi que j'adoucis le mot mexicain *coyolcozque*. Cet oiseau ressemble, par son chant, sa grosseur, ses mœurs, sa manière de vivre et de voler, aux autres colins; mais il en diffère par son plumage : le fauve mêlé de blanc est la couleur dominante du dessus du corps, et le fauve seul celle du dessous et des pieds; le sommet de la tête est noir et blanc, et deux bandes de la même couleur descendent des yeux sur le cou : il se tient dans les terres cultivées. Voilà ce que dit Fernandès; et c'est faute de l'avoir lu avec assez d'attention, ou plutôt c'est pour avoir suivi M. Ray, que M. Brisson dit que le coyolcos ressemble à notre caille par son chant, son vol, etc.; tandis que Fernandès assure positivement qu'il ressemble aux cailles ainsi appelées par le vulgaire, c'est-à-dire aux colins, et que c'est en effet une espèce de perdrix.

V.

LE COLENICUI.

Tetrao Mexicanus. GMEL.

Frisch donne (planche cxiii) la figure d'un oiseau qu'il appelle *petite poule de bois d'Amérique*, et qui ressemble, selon lui, aux gélinottes par le bec et les pieds, et par sa forme totale, quoique cependant elle n'ait ni les pieds garnis de plumes, ni les doigts bordés de dentelures, ni les yeux ornés de sourcils rouges, ainsi qu'il paroît par sa figure. M. Brisson, qui regarde cet oiseau comme le même que le *colenicuiltic* de Fernandès, l'a rangé parmi les cailles, sous le nom de *caille de la Loui-*

siane, et en a donné la figure : mais en comparant les figures ou les descriptions de M. Brisson, de Frisch et de Fernandès, j'y trouve de trop grandes différences pour convenir qu'elles puissent se rapporter toutes au même oiseau ; car, sans m'arrêter aux couleurs du plumage, si difficiles à bien peindre dans une description, et encore moins à l'attitude, qui n'est que trop arbitraire, je remarque que les pieds sont gros et jaunâtres selon M. Frisch, rouges et de médiocre grosseur selon M. Brisson, et que les pieds sont bleus selon Fernandès.

Que si je m'arrête à l'idée que l'aspect de cet oiseau a fait naître chez ces trois naturalistes, l'embarras ne fait qu'augmenter ; car Frisch n'y a vu qu'une seule poule de bois, M. Brisson qu'une caille, et Fernandès qu'une perdrix : car, quoique celui-ci dise, au commencement du chapitre xxv, que c'est une espèce de caille, il est visible qu'il se conforme en cet endroit au langage vulgaire ; car il finit ce même chapitre en assurant que le *colenicuiltic* ressemble, par sa grosseur, son chant, ses mœurs et par tout le reste (*cæteris cunctis*), à l'oiseau du chapitre xxiv : or cet oiseau du chapitre xxiv est le coyolcozque, espèce de *colin* ; et Fernandès, comme nous l'avons vu, met les colins au nombre des perdrix.

Je n'insiste sur tout ceci que pour faire sentir et éviter, s'il est possible, un grand inconvénient de nomenclature. Un méthodiste ne veut pas qu'une seule espèce, quelque anormale qu'elle soit, échappe à sa méthode ; il lui assigne donc parmi ses classes et ses genres la place qu'il croit lui convenir le mieux : un autre qui a imaginé un autre système en fait autant avec le même droit ; et, pour peu que l'on connoisse le procédé des méthodes et la marche de la nature, on comprendra facilement qu'un même oiseau pourra très bien être placé dans trois classes différentes, et n'être nulle part à sa place.

Lorsque nous aurons vu l'oiseau ou les oiseaux dont il s'agit ici, et surtout lorsque nous aurons l'occasion de les voir vivants, nous les rapprocherons des espèces avec lesquelles ils nous paroîtront avoir le plus de rapport, soit par la forme extérieure, soit par les mœurs et les habitudes naturelles.

Au reste, le Colenicui est de la grosseur de notre caille, selon M. Brisson; mais il paroît avoir les ailes un peu plus longues. Il est brun sur le corps, gris-sale et noir par dessous; il a la gorge blanche et des espèces de sourcils blancs.

VI.

L'OCOCOLIN,

OU PERDRIX DE MONTAGNE DU MEXIQUE.

Tetrao nævius. GMEL.

Cette espèce, que M. Seba a prise pour le rolhier huppé du Mexique¹, s'éloigne encore plus de la caille et même de la perdrix, que le précédent: elle est beaucoup plus grosse, et sa chair n'est pas moins bonne que celle de la caille, quoique fort au-dessous de celle de la perdrix. L'ococolin se rapproche un peu de la perdrix rouge par la couleur de son plumage, de son bec et de ses pieds: celle du corps est un mélange de brun, de gris-clair et de fauve; celle de la partie inférieure des ailes est cendrée; leur partie supérieure est semée de taches obscures, blanches et fauves, de même que la tête et le cou. Il se plaît dans les climats tempérés et même un peu froids, et ne sauroit vivre ni se perpétuer dans les climats brûlants. Fernandès parle encore d'un autre ococolin, mais qui est un oiseau tout différent.

LE PIGEON.

Columba domestica. L.

Il étoit aisé de rendre domestiques des oiseaux pesants, tels que les coqs, les dindons et les paons; mais ceux qui sont légers et dont le vol est rapide demandoient plus d'art pour être subjugués. Une chaumière basse dans un terrain clos suffit pour contenir, élever et faire multiplier nos volailles: il faut

¹ En général, les rolliers ont le bec plus droit et la queue plus longue que les perdrix.

des tours, des bâtimens élevés, faits exprès, bien enduits en dehors et garnis en dedans de nombreuses cellules, pour attirer, retenir et loger les pigeons. Ils ne sont réellement ni domestiques comme les chiens et les chevaux, ni prisonniers comme les poules; ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs, qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable et toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie. Pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaie, ils le quittent et se dispersent pour aller ailleurs: il y en a même qui préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulines les plus propres de nos colombiers; d'autres qui se gîtent dans des fentes et des creux d'arbre; d'autres qui semblent fuir nos habitations, et que rien ne peut y attirer, tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter, et qu'il faut nourrir autour de leur volière, qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes opposées, ces différences de mœurs, sembleroient indiquer qu'on comprend sous le nom de *pigeons* un grand nombre d'espèces diverses, dont chacune auroit son naturel propre et différent de celui des autres, et ce qui sembleroit confirmer cette idée c'est l'opinion de nos nomenclateurs modernes qui comptent, indépendamment d'un grand nombre de variétés, cinq espèces de pigeons, sans y comprendre ni les ramiers ni les tourterelles. Nous séparerons d'abord ces deux dernières espèces de celle des pigeons; et comme ce sont en effet des oiseaux qui diffèrent spécifiquement les uns des autres, nous traiterons de chacun dans un article séparé.

Les cinq espèces de pigeons indiquées par nos nomenclateurs sont, 1^o le pigeon domestique; 2^o le pigeon romain, sous l'espèce duquel ils comprennent seize variétés; 3^o le pigeon biset; 4^o le pigeon de roche avec une variété; 5^o le pigeon sauvage. Or ces cinq espèces, à mon avis, n'en font qu'une, et voici la preuve: le pigeon domestique et le pigeon romain avec toutes ses variétés, quoique différens par la gran-

deur et par les couleurs, sont certainement de la même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus féconds et qui se reproduisent. On ne doit donc pas regarder les pigeons de volière et les pigeons de colombier, c'est-à-dire les grands et les petits pigeons domestiques, comme deux espèces différentes; et il faut se borner à dire que ce sont deux races dans une seule espèce, dont l'une est plus domestique et plus perfectionnée que l'autre: de même, le pigeon biset, le pigeon de roche et le pigeon sauvage sont trois espèces nominales qu'on doit réduire à une seule, qui est celle du biset, dans laquelle le pigeon de roche et le pigeon sauvage ne font que des variétés très légères, puisque, de l'aveu même de nos nomenclateurs, ces trois oiseaux sont à peu près de la même grandeur, que tous trois sont de passage, se perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles, et ne diffèrent entre eux que par quelques teintes de couleurs.

Voilà donc nos cinq espèces nominales déjà réduites à deux, savoir le biset et le pigeon, entre lesquelles deux il n'y a de différence réelle, sinon que le premier est sauvage et le second est domestique. Je regarde le biset comme la souche première de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, et duquel ils diffèrent plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes: quoique je n'aie pas été à portée d'en faire l'épreuve, je suis persuadé que le biset et le pigeon de nos colombiers produiroient ensemble s'ils étoient unis; car il y a moins loin de notre petit pigeon domestique au biset qu'aux gros pigeons pattus ou romains, avec lesquels néanmoins il s'unit et produit. D'ailleurs nous voyons dans cette espèce toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement et comme par ordre de généalogie, ou plutôt de dégénération. Le biset nous est représenté, d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre, par ceux de nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers et prennent l'habitude de se percher sur les arbres: c'est la première et la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature. Ces pigeons, quoique élevés dans l'état de domesticité, quoique en apparence accou-

tumés comme les autres à un domicile fixe, à des habitudes communes, quittent ce domicile, rompent toute société, et vont s'établir dans les bois ; ils retournent donc à leur état de nature poussés par leur seul instinct. D'autres, apparemment moins courageux, moins hardis, quoique également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de muraille, ou bien en petit nombre se réfugient dans une tour peu fréquentée ; et malgré les dangers, la disette, et la solitude de ces lieux, où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie, ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes, et les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auroient dû les retenir : voilà la seconde nuance. Ces pigeons de muraille ne retournent pas en entier à l'état de nature ; ils ne se perchent pas comme les premiers, et sont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique. La troisième nuance est celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connoît les mœurs, et qui, lorsque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, ou ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, et ils n'en sortent que pour aller s'égayer ou se pourvoir dans les champs voisins. Or, comme c'est parmi ces pigeons mêmes que se trouvent les fuyards et les déserteurs dont nous venons de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine, et que l'habitude de la libre domesticité dans laquelle ils vivent n'a pas entièrement effacé les traits de leur première nature, à laquelle ils pourroient encore remonter. Mais il n'en est pas de même de la quatrième et dernière nuance dans l'ordre de dégénération : ce sont les gros et petits pigeons de volière, dont les races, les variétés, les mélanges, sont presque innumérables, parce que, depuis un temps immémorial, ils sont absolument domestiques ; et l'homme, en perfectionnant les formes extérieures, a en même

temps altéré leurs qualités intérieures, et détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté. Ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage pour nous d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût, et c'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près, et qu'on a cherché à les multiplier, malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation et pour le succès de leur nombreux produit et de leur pleine fécondité : dans ceux-ci aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'élève à celui de liberté; ils ne quittent jamais les alentours de leur volière, il faut les y nourrir en tout temps : la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs; ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance; accoutumés à la recevoir de la main de l'homme, ou à la trouver toute préparée, toujours dans le même lieu, ils ne savent vivre que pour manger, et n'ont aucune des ressources, aucun des petits talents que le besoin inspire à tous les animaux. On peut donc regarder cette dernière classe, dans l'ordre des pigeons, comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme; et comme il a créé tout ce qui dépend de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races esclaves, d'autant plus perfectionnées pour nous, qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la nature.

Supposant une fois nos colombiers établis et peuplés, ce qui étoit le premier point et le plus difficile à remplir pour obtenir quelque empire sur une espèce aussi fugitive, aussi volage, on se sera bientôt aperçu que dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établissements nous produisent à chaque saison, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme et les couleurs. On aura donc choisi les plus gros, les plus singuliers, les plus beaux; on les aura séparés de la troupe commune pour les élever à part avec des soins plus assidus et dans une captivité plus étroite : les descendants de ces esclaves choisis auront encore présenté de nouvelles variétés, qu'on aura distinguées, séparées des autres, unissant constamment

et mettant ensemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles. Le produit en grand nombre est la première source des variétés dans les espèces : mais le maintien de ces variétés, et même leur multiplication, dépend de la main de l'homme ; il faut recueillir de celle de la nature les individus qui se ressemblent le plus, les séparer des autres, les unir ensemble, prendre les mêmes soins pour les variétés qui se trouvent dans les nombreux produits de leurs descendants ; et, par ces attentions suivies, on peut, avec le temps, créer à nos yeux, c'est-à-dire amener à la lumière une infinité d'êtres nouveaux, que la nature seule n'auroit jamais produits. Les semences de toute matière vivante lui appartiennent ; elle en compose tous les germes des êtres organisés : mais la combinaison, la succession, l'assortiment, la réunion ou la séparation de chacun de ces êtres dépendent souvent de la volonté de l'homme : dès lors il est le maître de forcer la nature par ses combinaisons et de la fixer par son industrie ; de deux individus singuliers qu'elle aura produits comme par hasard, il en fera une race constante et perpétuelle, et de laquelle il tirera plusieurs autres races qui, sans ses soins, n'auroient jamais vu le jour.

Si quelqu'un vouloit donc faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce seroit moins l'histoire de la nature que celle de l'art de l'homme ; et c'est par cette raison que nous croyons devoir nous borner ici à une simple énumération, qui contiendra l'exposition des principales variétés de cette espèce, dont le type est moins fixe et la forme plus variable que dans aucun autre animal.

Le biset, n° 510, ou pigeon sauvage¹, est le type primitive de tous les autres pigeons : communément il est de la plus grande grandeur et de la même forme, mais d'une couleur plus bise que le pigeon domestique ; et c'est de cette couleur que lui vient son nom : cependant il varie quelquefois pour les couleurs et la grosseur ; car le pigeon dont Frisch a donné la figure sous le nom de *columba agrestis*, n'est qu'un biset.

¹ *Biset, croiseau*. Le nom de *croiseau* vient peut-être de ce que les ailes et la queue du biset étoient croisées de bandes noires.

queue rousses ; et celui que le même auteur a donné sous la dénomination de *vinago, sive columba montana*, n'est encore qu'un biset noir bleu : c'est le même qu'Albin a décrit sous le nom de *pigeon ramier*, qui ne lui convient pas ; et le même encore dont Belon parle sous le nom de *pigeon fuyard*, qui lui convient mieux ; car on peut présumer que l'origine de cette variété dans les bisets vient de ces pigeons dont j'ai parlé, qui fuient et désertent nos colombiers pour se rendre sauvages, d'autant que ces bisets noir-bleu nichent non-seulement dans les arbres creux, mais aussi dans les trous des bâtiments ruinés et les rochers qui sont dans les forêts, ce qui leur a fait donner, par quelques naturalistes, le nom de *pigeons de roche* ou *rocheraies* ; et comme ils aiment aussi les terres élevées et les montagnes, d'autres les ont appelés *pigeons de montagne*. Nous remarquerons même que les anciens ne connoissoient que cette espèce de pigeon sauvage qu'ils appeloient *ὄνυξ* ou *vinago*, et qu'ils ne font nulle mention de notre biset, qui néanmoins est le seul pigeon vraiment sauvage, et qui n'a pas passé par l'état de domesticité. Un fait qui vient à l'appui de mon opinion sur ce point, c'est que dans tous les pays où il y a des pigeons domestiques, on trouve aussi des *œnas*, depuis la Suède jusque dans les pays chauds, au lieu que les bisets ne se trouvent pas dans les pays froids, et ne restent que pendant l'été dans nos pays tempérés : ils arrivent par troupes en Bourgogne, en Champagne et dans les autres provinces septentrionales de la France, vers la fin de février et au commencement de mars ; ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbre, pondent deux ou trois œufs au printemps, et vraisemblablement font une seconde ponte en été ; à chaque ponte ils n'élèvent que deux petits, et s'en retournent dans le mois de novembre ; ils prennent leur route du côté du Midi, et se rendent probablement en Afrique par l'Espagne pour y passer l'hiver.

Le *biset* ou pigeon sauvage, et l'*œnas* ou le pigeon déserteur, qui tourne à l'état de sauvage, se perchent, et par cette distinction du pigeon de muraille, qui déserte

aussi nos colombiers, mais qui semble craindre de retourner dans les bois, et ne se perche jamais sur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers sont plus ou moins près de l'état de la nature, vient le pigeon¹ de nos colombiers, n° 466, qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'à demi domestique, et retient encore de son premier instinct l'habitude de voler en troupe: s'il a perdu le courage intérieur d'où dépend le sentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités qui, quoique moins nobles, paroissent plus agréables par leurs effets. Ils produisent souvent trois fois l'année, et les pigeons de volière produisent jusqu'à dix et douze fois, au lieu que le biset ne produit qu'une ou deux fois tout au plus: combien de plaisirs de plus suppose cette différence, surtout dans une espèce qui semble les goûter dans toutes leurs nuances, et en jouir plus pleinement qu'aucune autre! Ils pondent à deux jours de distance, presque toujours deux œufs, rarement trois, et n'élèvent presque jamais que deux petits, dont ordinairement l'un se trouve mâle et l'autre femelle: il y en a même plusieurs, et ce sont les plus jeunes, qui ne pondent qu'une fois; car le produit du printemps est toujours plus nombreux, c'est-à-dire la quantité de pigeonneaux dans le même colombier plus abondante qu'en automne, du moins dans ces climats. Les meilleurs colombiers où les pigeons se plaisent et multiplient le plus ne sont pas ceux qui sont trop voisins de nos habitations: placez-les à quatre ou cinq cents pas de distance de la ferme, sur la partie la plus élevée de votre terrain, et ne craignez pas que cet éloignement nuise à leur multiplication; ils aiment les lieux paisibles, la belle vue, l'exposition au levant, la situation élevée, où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil. J'ai souvent vu les pigeons de plusieurs colombiers situés dans le bas d'un vallon, en sortir avant le lever du soleil pour gagner un colombier situé au-dessus de la colline, et s'y rendre en si grand nombre que le toit étoit absolument couvert de ces pigeons

¹ En latin, *columba*; en espagnol, *paloma*; en italien, *co'mbo*, *colomba*; en allemand, *taube* ou *tauben*; en anglois, *dove*, *cc. mon dove*, *house-pigeon*.

étrangers, auxquels les domiciliés étoient obligés de faire place et quelquefois même forcés de la céder. C'est surtout au printemps et en automne qu'ils semblent rechercher les premières influences du soleil, la pureté de l'air et les lieux élevés. Je puis ajouter à cette remarque une autre observation, c'est que le peuplement de ces colombiers isolés, élevés et situés haut, est plus facile et le produit bien plus nombreux que dans les autres colombiers. J'ai vu tirer quatre cents paires de pigeonneaux d'un de mes colombiers qui, par sa situation et la hauteur de sa bâtisse, étoit élevé d'environ deux cents pieds au dessus des autres colombiers, tandis que ceux-ci ne produisent que le quart ou le tiers tout au plus, c'est-à-dire cent ou cent trente paires: il faut seulement avoir soin de veiller à l'oiseau de proie, qui fréquente de préférence ces colombiers élevés et isolés, et qui ne laisse pas d'inquiéter les pigeons, sans néanmoins en détruire beaucoup, car il ne peut saisir que ceux qui se séparent de la troupe.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'est qu'à demi domestique, se présentent les pigeons de volière, qui le sont entièrement, et dont nous avons si fort favorisé la propagation des variétés, les mélanges et la multiplication des races, qu'elles demanderoient un volume d'écriture et un autre de planches, si nous voulions les décrire et les représenter toutes; mais, comme je l'ai déjà fait sentir, ceci est plutôt un objet de curiosité et d'art qu'un sujet d'histoire naturelle, et nous nous bornerons à indiquer les principales branches de cette famille immense, auxquelles on pourra rapporter les rameaux et les rejetons des variétés secondaires.

Les curieux en ce genre donnent le nom de *bisets* à tous les pigeons qui vont prendre leur vie à la campagne, et qu'on met dans de grands colombiers: ceux qu'ils appellent *pigeons domestiques* ne se tiennent que dans de petits colombiers ou volières, et ne se répandent pas à la campagne. Il y en a de plus grands et de plus petits: par exemple, les pigeons culbutants et les pigeons tournants, qui sont les plus petits de tous les pigeons de volière, le sont plus que le pigeon de colombier;

ils sont aussi plus légers de vol et plus dégagés de corps ; et quand ils se mêlent avec les pigeons de colombier, ils perdent l'habitude de tourner et de culbuter. Il semble que ce soit l'état de captivité forcée qui leur fait tourner la tête, et qu'elle reprend son assiette dès qu'ils recouvrent leur liberté.

Les races pures, c'est-à-dire les variétés principales des pigeons domestiques, avec lesquelles on peut faire les variétés secondaires de chacune de ces races, sont, 1° les pigeons appelés *grosses-gorges*¹, parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant et retenant l'air; 2° les pigeons mondains, qui sont les plus recommandables par leur fécondité, ainsi que les pigeons romains, les pigeons pattus et les nonnains; 3° les pigeons-paons, qui élèvent et étalent leur large queue comme le dindon ou le paon; 4° le pigeon-cravate ou à gorge frisée; 5° le pigeon-coquille hollandais; 6° le pigeon-hirondelle; 7° le pigeon-carne; 8° le pigeon heurté; 9° les pigeons suisses; 10° le pigeon culbutant; 11° le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes :

1° Le pigeon grosse-gorge soupe-en-vin, dont les mâles sont très beaux, parce qu'ils sont panachés, et dont les femelles ne panachent point.

2° Le pigeon grosse-gorge chamois panaché: la femelle ne panache point. C'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la planche cXLVI de Frisch, que les Allemands appellent *kropf-taube* ou *kroüper*, et que cet auteur a indiqué sous la dénomination de *columba strumosa, seu columba œsophago inflato*.

3° Le pigeon grosse-gorge blanc comme un cygne.

4° Le pigeon grosse-gorge blanc, pattu et à longues ailes qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée.

5° Le pigeon grosse-gorge gris panaché, et le gris doux, dont la couleur est douce et uniforme par tout le corps.

¹ Voyez planche 27, fig. 2

6° Le pigeon grosse-gorge gris de fer, gris barré et à rubans.

7° Le pigeon grosse-gorge gris piqué, comme argenté.

8° Le pigeon grosse-gorge jacinthe, d'une couleur bleue ouvragée en blanc.

9° Le pigeon grosse-gorge couleur de feu : il y a sur toutes ses plumes une barre bleue et une barre rouge, et la plume est terminée par une barre noire.

10° Le pigeon grosse-gorge couleur de bois de noyer.

11° Le pigeon grosse-gorge couleur de marron, avec les penes de l'aile toutes blanches.

12° Le pigeon grosse-gorge maurin, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches comme dans la grosse-gorge marron : ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou ; et dans ces dernières races à vol blanc et à grosse gorge la femelle est semblable au mâle. Au reste, dans toutes les races de grosses-gorges d'origine pure, c'est-à-dire de couleur uniforme, les dix penes sont toutes blanches jusqu'à la moitié de l'aile, et on peut regarder ce caractère comme général.

13° Le pigeon grosse-gorge ardoisé, avec le vol blanc et la cravate blanche : la femelle est semblable au mâle.

Voilà les races principales des pigeons à grosse-gorge ; mais il y en a encore plusieurs autres moins belles, comme les rouges, les olive, les couleur de nuit, etc.

Tous les pigeons en général ont plus ou moins la faculté d'enfler leur jabot en aspirant l'air ; on peut de même le faire enfler en soufflant de l'air dans leur gosier ; mais cette race de pigeons grosse-gorge ont cette même faculté d'enfler leur jabot si supérieurement, qu'elle doit dépendre d'une conformation particulière dans les organes ; ce jabot, presque aussi gros que tout le reste de leur corps, et qu'ils tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête et les empêche de voir devant eux : aussi, pendant qu'ils se rengorgent, l'oiseau de proie les saisit sans qu'ils l'aperçoivent. On les élève donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Une autre race est celle des pigeons mondains ; c'est la plus commune et en même temps la plus estimée, à cause de sa grande fécondité.

Le mondain est à peu près d'une moitié plus fort que le biset ; la femelle ressemble assez au mâle : ils produisent presque tous les mois de l'année , pourvu qu'ils soient en petit nombre dans la même volière ; et il leur faut au moins à chacun trois ou quatre paniers , ou plutôt des trous un peu profonds , formés comme des cases , avec des planches , afin qu'ils ne se voient pas lorsqu'ils couvent ; car chacun de ces pigeons défend non-seulement son panier , et se bat contre les autres qui veulent en approcher , mais même il se bat aussi pour tous les paniers qui sont de son côté.

Par exemple il ne faut que huit paires de ces pigeons mondains dans un espace carré de huit pieds de côté ; et les personnes qui en ont élevé assurent qu'avec six paires on pourroit avoir tout autant de produit : plus on augmente leur nombre dans un espace donné , plus il y a de combats , de tapage et d'œufs cassés. Il y a dans cette race assez souvent des mâles stériles , et aussi des femelles infécondes et qui ne pondent pas.

Ils sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge ; mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisième année : cette pleine ponte dure jusqu'à six ou sept ans , après quoi le nombre des pontes diminue , quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'âge de douze ans. La ponte des œufs se fait quelquefois en vingt-quatre heures , et dans l'hiver en deux jours ; en sorte qu'il y a un intervalle de temps différent , suivant la saison , entre la ponte de chaque œuf. La femelle tient chaud son premier œuf , sans néanmoins le couvrir assidument ; elle ne commence à couvrir constamment qu'après la ponte du second œuf : l'incubation dure ordinairement dix-huit jours , quelquefois dix-sept , surtout en été , et jusqu'à dix-neuf ou vingt jours en hiver. L'attachement de la femelle à ses œufs est si grand , si constant , qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes et les douleurs les plus cruelles , plutôt que de les quitter : une femelle entre autres , dont les pates gelèrent et tombèrent , et

qui, malgré cette souffrance et cette perte de membres, continua sa couvée jusqu'à ce que ses petits fussent éclos; ses pattes avoient gelé parce que son panier étoit tout près de la fenêtre de sa volière.

Le mâle, pendant que sa femelle couve, se tient sur le panier le plus voisin; et au moment que, pressée par le besoin de manger, elle quitte ses œufs pour aller à la trémie, le mâle, qu'elle a appelé auparavant par un petit roucoulement, prend sa place, couve ses œufs; et cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, et se renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures.

On peut réduire les variétés de la race des pigeons mondains à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractère commun un filet rouge autour des yeux.

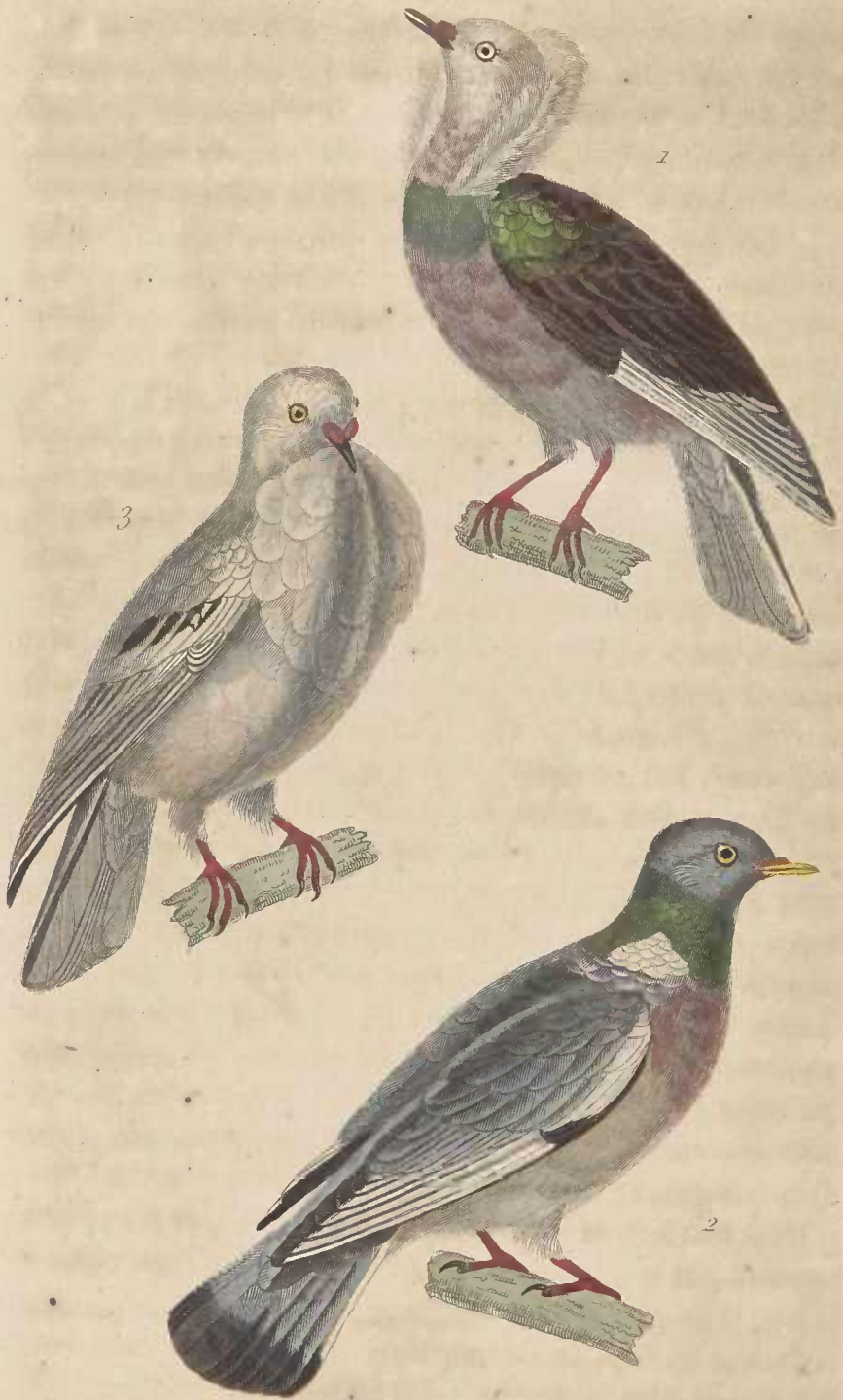
1° Les premiers mondains sont des oiseaux lourds et à peu près gros comme de petites poules: on ne les recherche qu'à cause de leur grandeur, car ils ne sont pas bons pour la multiplication.

2° Les bagadais sont de gros mondains avec un tubercule au dessus du bec en forme d'une petite morille, et un ruban rouge beaucoup plus large autour des yeux, c'est-à-dire une seconde paupière charnue rougeâtre, qui leur tombe même sur les yeux lorsqu'ils sont vieux, et les empêche alors de voir. Ces pigeons ne produisent que difficilement et en petit nombre.

Les bagadais ont le bec courbé et crochu, et ils présentent plusieurs variétés: il y en a de blancs, de noirs, de rouges, de minimes, etc.

3° Le pigeon espagnol, qui est encore un pigeon mondain, aussi gros qu'une poule, et qui est très beau; il diffère du bagadai en ce qu'il n'a point de morille au-dessus du bec, que la seconde paupière est charnue et moins saillante, et que le bec est droit au lieu d'être courbé: on le mêle avec le bagadai, et le produit est un très gros et très grand pigeon.

4° Le pigeon turc, qui a, comme le bagadai, une grosse excroissance au-dessus du bec, avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux. Ce pigeon turc est très gros,



1 Le Nonain — 2 Le Ramier — 3 La Grosse gorge

huppé, bas de cuisses, large de corps et de vol : il y en a de minimales ou bruns presque noirs, tels que celui qui est représenté dans la planche CXLIX de Frisch ; d'autres dont la couleur est gris de fer, gris de lin, chamois et soupe-en-vin. Ces pigeons sont très lourds et ne s'écartent pas de leur volière.

5° Les pigeons romains, qui ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les turcs, mais qui ont le vol aussi étendu, n'ont point de huppe : il y en a de noirs, de minimales et de tachetés.

Ce sont là les plus gros pigeons domestiques ; il y en a d'autres de moyenne grandeur, et d'autres plus petits. Dans les pigeons pattus, qui ont les pieds couverts de plumes jusque sur les ongles, on distingue le pattu sans huppe, dont Frisch a donné la figure, planche CXLV, sous la dénomination de *trum-meltaube* en allemand, et de *columba tympanisans* en latin, *pigeon-tambour* en français ; et le pattu huppé, dont le même auteur a donné la figure planche CXLIV, sous le nom de *montaube* en allemand, et sous la dénomination latine *columba menstrua, seu cristata pedibus plumosis*. Ce pigeon pattu, que l'on appelle *pigeon-tambour*, se nomme aussi *pigeon-glouglou*, parce qu'il répète souvent ce son, et que sa voix imite le bruit du tambour entendu de loin. Le pigeon pattu huppé est aussi appelé *pigeon de mois*, parce qu'il produit tous les mois, et qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couvrir de nouveau. C'est une race recommandable par son utilité, c'est-à-dire par sa grande fécondité, qui cependant ne doit pas se compter de douze fois par an, mais communément de huit et neuf pontes ; ce qui est encore d'un très grand produit.

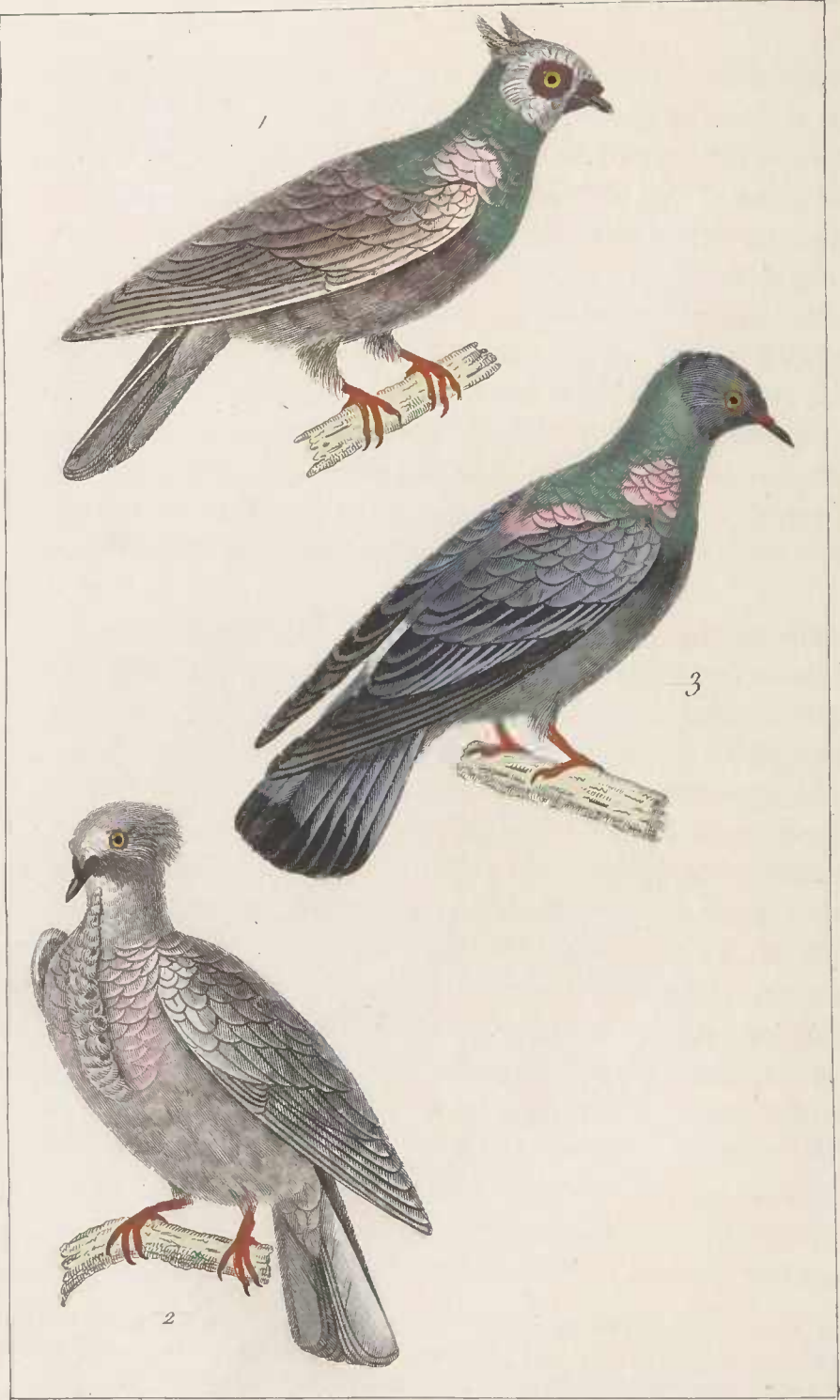
Dans les races moyennes et petites de pigeons domestiques, on distingue le pigeon-nonnain, dont il y a plusieurs variétés ; savoir, le soupe-en-vin, le rouge panaché, le chamois panaché, mais dont les femelles de tous trois ne sont jamais panachées. Il y a aussi dans la race des nonnains une variété qu'on appelle *pigeon-maurin*, qui est tout noir, avec la tête blanche et le bout des ailes aussi blanc ; et c'est à cette variété qu'on doit

rapporter le pigeon de la planche CL de Frisch, auquel il donne en allemand le nom de *schleyer* ou *parruquentaube*, et en latin, *columba galerita*, et qu'il traduit en françois par *pigeon coiffé*: mais en général tous les nonnains, soit maurins ou autres, sont coiffés, ou plutôt ils ont comme un demi-capuchon sur la tête, qui descend le long du cou, et s'étend sur la poitrine en forme de cravate composée de plumes redressées. Cette variété est voisine du pigeon grosse-gorge; car ce pigeon coiffé est de la même grandeur, et sait aussi enfler un peu son jabot. Il ne produit pas autant que les autres nonnains, dont les plus parfaits sont tout blancs et sont ceux qu'on regarde comme les meilleurs de la race: tous ont le bec très court; ceux-ci produisent beaucoup, mais les pigeonneaux sont très petits.

Le pigeon-paon est un peu plus gros que le pigeon-non-nain; ou l'appelle *pigeon-paon*, parce qu'il peut redresser sa queue et l'étaler comme le paon. Les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en ont que douze: lorsqu'ils redressent leur queue, ils la poussent en avant; et comme ils retirent en même temps la tête en arrière elle touche à la queue. Ils tremblent aussi pendant tout le temps de cette opération, soit par la forte contraction des muscles, soit par quelque autre cause; car il y a plus d'une race de pigeons-trembleurs¹. C'est ordinairement quand ils sont en amour qu'ils étalent ainsi leur queue; mais ils le font aussi dans d'autres temps. La femelle relève et étale sa queue comme le mâle, et l'a tout aussi belle. Il y en a de tout blancs, d'autres blancs avec la tête et la queue noires; et c'est à cette seconde variété qu'il faut rapporter le pigeon de la planche CLI de Frisch, qu'il appelle en allemand *pfautaube* ou *humreschwantz*, et en latin *columba caudata*. Cet au-

¹ On connoît en effet un pigeon-trembleur - différent du pigeon-paon, en ce qu'il n'a pas la queue si large à beaucoup près. Le pigeon-paon a été indiqué par Willughby et Ray, sous la dénomination de *columba tremula laticauda*; et le pigeon-trembleur, sous celle de *columba tremula angusticauda seu acuticauda*: celui-ci, sans relever ou étaler sa queue, tremble, dit-on, presque continuellement.





1. Le Pigeon polonais — 2 Le Pigeon cravatte
3 Le Pigeon biset.



teur remarque que , dans le temps que le pigeon-paon étale sa queue , il agite fièrement et constamment sa tête et son cou , à peu près comme l'oiseau appelé *torcol*. Ces pigeons ne volent pas aussi bien que les autres ; leur large queue est cause qu'ils sont souvent emportés par le vent , et qu'ils tombent à terre : aussi on les élève plutôt par curiosité que pour l'utilité. Au reste , ces pigeons , qui par eux-mêmes ne peuvent faire de longs voyages , ont été transportés fort loin par les hommes. Il y a aux Philippines, dit Gemelli Carreri , des pigeons qui relèvent et étalent leur queue comme le paon.

Les pigeons polonois ¹ sont plus gros que les pigeons-paons; ils ont pour caractère d'avoir le bec très gros et très court , les yeux bordés d'un large cercle rouge , les jambes très basses : il y en a de différentes couleurs , beaucoup de noirs , des roux , des chamois , des gris piqués et de tout blancs.

Le pigeon-cravate est l'un des plus petits pigeons; il n'est guère plus gros qu'une tourterelle; et en les appariant ensemble ils produisent des mulets ou métis. On distingue le pigeon-cravate du pigeon-nonnain, en ce que le pigeon-cravate n'a point de demi-capuchon sur la tête et sur le cou, qu'il n'a précisément qu'un bouquet de plumes qui semble se rebrousser sur la poitrine et sous la gorge. Ce sont de très jolis pigeons , bien faits, qui ont l'air très propre, et dont il y en a de soupe-en-vin , de chamois , de panachés , de roux et de gris , de tout blancs et de tout noirs , et d'autres blancs avec des manteaux noirs : c'est à cette dernière variété qu'on peut rapporter le pigeon représenté planche cXLVII de Frisch , sous le nom allemand *moxchen* , et la dénomination latine *columba collo hirsuto*. Ce pigeon ne s'apparie pas volontiers avec les autres pigeons , et n'est pas d'un grand produit : d'ailleurs il est petit, et se laisse aisément prendre par l'oiseau de proie; c'est par toutes ces raisons qu'on n'en élève guère.

Les pigeons qu'on appelle *coquille hollandois*, parce qu'ils ont derrière la tête des plumes à rebours qui forment comme une espèce de coquille , sont aussi de petite taille. Ils ont la

Voyez planche 23, fig. 3.

tête noire, le bout de la queue et le bout des ailes aussi noirs , tout le reste du corps blanc. Il y en a aussi à tête rouge , à tête bleue et à tête et queue jaunes ; et ordinairement la queue est de la même couleur que la tête mais le vol est toujours tout blanc. La première variété, qui a la tête noire , ressemble si fort à l'hirondelle de mer, que quelques-uns lui ont donné ce nom , avec d'autant plus d'analogie , que ce pigeon n'a pas le corps rond comme la plupart des autres , mais allongé et fort dégagé.

Il y a, indépendamment des tête et queue bleues qui ont la coquille , dont nous venons de parler, d'autres pigeons qui ont simplement le nom de *tête et queue bleues*, d'autres de *tête et queue noires*, d'autres de *tête et queue rouges*, et d'autres encore *tête et queue jaunes*, et qui tous quatre ont l'extrémité des ailes de la même couleur que la tête ; ils sont à peu près gros comme les pigeons-paons : leur plumage est très propre et bien arrangé.

Il y en a qu'on appelle aussi *pigeons-hirondelles*, qui ne sont pas plus gros que des tourterelles, ayant le corps allongé de même et le vol très léger : tout le dessous de leur corps est blanc , et ils ont toutes les parties supérieures du corps, ainsi que le cou , la tête et la queue, noires, ou rouges, ou bleues, ou jaunes, avec un petit casque de ces mêmes couleurs sur la tête ; mais le dessous de la tête est toujours blanc comme le dessous du cou. C'est à cette variété qu'il faut rapporter le pigeon cuirassé de Jonston et de Willughby, qui a pour caractère particulier d'avoir les plumes de la tête, celles de la queue et les penes des ailes, toujours de la même couleur et le corps d'une couleur différente ; par exemple , le corps blanc, et la tête , la queue et les ailes noires , ou de quelque autre couleur que ce soit.

Le pigeon-carme, qui fait une autre race , est peut-être le plus bas et le plus petit de tous nos pigeons ; il paroît accroupi comme l'oiseau que l'on appelle *le crapaud volant* ; il est aussi très pattu, ayant les pieds fort courts et les plumes des jambes très longues. Les femelles et les mâles se ressemblent,

ainsi que dans la plupart des autres races : on y compte aussi quatre variétés, qui sont les mêmes que dans les races précédentes, savoir, les gris de fer, les chamois, les soupe-en-vin et les gris-doux ; mais ils ont tout le dessous du corps et des ailes blanc, tout le dessus de leur corps étant des couleurs que nous venons d'indiquer. Ils sont encore remarquables par leur bec, qui est plus petit que celui d'une tourterelle ; et ils ont aussi une aigrette derrière la tête, qui pousse une pointe comme celle de l'alouette huppée.

Le pigeon-tambour ou *glouglou*, dont nous avons parlé, que l'on appelle ainsi parce qu'il forme ce son *glouglou*, qu'il répète fort souvent lorsqu'il est auprès de sa femelle, est aussi un pigeon fort bas et fort pattu ; mais il est plus gros que le pigeon-carme, et à peu près de la taille du pigeon polonois.

Le pigeon heurté, c'est-à-dire marqué comme d'un coup de pinceau noir, bleu, jaune ou rouge, au-dessus du bec seulement et jusqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur, et tout le reste du corps blanc, est un pigeon fort recherché des curieux ; il n'est point pattu, et est de la grosseur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons suisses sont plus petits que les pigeons ordinaires, et pas plus gros que les pigeons bisets ; ils sont de même tout aussi légers de vol. Il y en a de plusieurs sortes ; savoir, des panachés de rouge, de bleu, de jaune, sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, et qui est d'un rouge rembruni. Ils ont souvent deux rubans sur les ailes, de la même couleur que celle du plastron.

Il y a d'autres pigeons suisses qui ne sont point panachés, et qui sont ardoisés de couleur uniforme sur tout le corps, sans collier ni plastron ; d'autres qu'on appelle *colliers jaunes jaspés*, *colliers jaunes maillés* ; d'autres *colliers jaunes fort maillés*, etc., parce qu'ils portent des colliers de cette couleur.

Il y a encore dans cette race de pigeons suisses une autre

variété qu'on appelle *pigeon azuré*, parce qu'il est d'une couleur plus bleue que les ardoises.

Le pigeon culbutant est encore un des plus petits pigeons. Celui que M. Frisch a fait représenter, planche CXLVIII, sous les noms de *tummeltaube*, *tumler*, *columba gestuosa seu gesticularia*, est d'un roux brun; mais il y en a de gris et de variés de roux et de gris. Il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetteroit en l'air, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *pigeon culbutant*. Il semble que tous ses mouvements supposent des vertiges qui, comme je l'ai dit, peuvent être attribués à la captivité. Il vole très vite, s'élève le plus haut de tous, et ses mouvements sont très précipités et fort irréguliers. Frisch dit que, comme par ses mouvements il imite en quelque façon les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs, on lui a donné le nom de pigeon pantomime, *columba gestuosa*. Au reste, sa forme est assez semblable à celle du biset, et l'on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus haut, plus loin et plus long-temps que les autres, et qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Il en est de même du pigeon tournant, que M. Brisson, d'après Willughby, a appelé *le pigeon batteur*. Il tourne en rond lorsqu'il vole, et bat si fortement des ailes, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, et souvent il se rompt quelques plumes de l'aile par la violence de ce mouvement, qui semble tenir de la convulsion. Ces pigeons tournants ou batteurs sont communément gris, avec des taches noires sur les ailes.

Je ne dirai qu'un mot de quelques autres variétés équivoques ou secondaires dont les nomenclateurs ont fait mention, et qui ressortissent sans doute aux races que nous venons d'indiquer, mais qu'on auroit peine à y rapporter directement et sûrement, d'après les descriptions de ces auteurs. Tels sont, par exemple, 1^o le pigeon de Norwège, indiqué par Schwenckfeld, qui est blanc comme neige, et qui pourroit bien être un pigeon pattu huppé plus gros que les autres.

2° Le pigeon de Crète, suivant Aldrovande, ou de Barbarie, selon Willughby, qui a le bec très court et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur chaque aile.

3° Le pigeon frisé de Schwenckfeld et d'Aldrovande, qui est tout blanc et frisé sur tout le corps.

4° Le pigeon-messager de Willughby, qui ressemble beaucoup au pigeon turc, tant par son plumage brun que par ses yeux entourés d'une peau nue, et ses narines couvertes d'une membrane épaisse : on s'est, dit-on, servi de ces pigeons pour porter promptement des lettres au loin, ce qui leur a fait donner le nom de *messagers*.

5° Le pigeon-cavalier de Willughby et d'Albin, qui provient, dit-on, du pigeon grosse-gorge et du pigeon-messager, participant de l'un et de l'autre ; car il a la faculté d'enfler beaucoup son jabot comme le pigeon grosse-gorge, et il porte sur ses narines des membranes épaisses, comme le pigeon-messager : mais il y a apparence qu'on pourroit également se servir de tout autre pigeon pour porter de petites choses, ou plutôt les rapporter de loin ; il suffit pour cela de les séparer de leur femelle, et de les transporter dans le lieu d'où l'on veut recevoir des nouvelles : ils ne manqueront pas de revenir auprès de leur femelle dès qu'ils seront mis en liberté.

On voit que ces cinq races de pigeons ne sont que des variétés secondaires des premières que nous avons indiquées d'après les observations de quelques curieux qui ont passé leur vie à élever des pigeons, et particulièrement du sieur Fournier, qui en fait commerce, et qui a été chargé, pendant quelques années, du soin des volières et des basses-cours de S. A. S. monseigneur le comte de Clermont. Ce prince, qui de très bonne heure s'est déclaré le protecteur des arts, toujours animé du goût des belles connoissances, a voulu savoir jusqu'où s'éten-
doient en ce genre les forces de la nature : on a rassemblé, par ses ordres, toutes les espèces, toutes les races connues des oiseaux domestiques ; on les a multipliées et variées à l'infini ;

l'intelligence, les soins et la culture ont ici, comme en tout, perfectionné ce qui étoit connu, et développé ce qui ne l'étoit pas; on a fait éclore jusqu'aux arrière-germes de la nature; on a tiré de son sein toutes les productions ultérieures qu'elle seule et sans aide n'auroit pu amener à la lumière : en cherchant à épuiser les trésors de sa fécondité, on a reconnu qu'ils étoient inépuisables, et que, avec un seul de ses modèles, c'est-à-dire avec une seule espèce, telle que celle du pigeon ou de la poule, on pouvoit faire un peuple composé de mille familles différentes, toutes reconnoissables, toutes nouvelles, toutes plus belles que l'espèce dont elles tirent leur première origine.

Dès le temps des Grecs on connoissoit les pigeons de volière, puisque Aristote dit qu'ils produisent dix et onze fois l'année, et que ceux d'Égypte produisent jusqu'à douze fois. L'on pourroit croire néanmoins que les grands colombiers où les pigeons ne produisent que deux ou trois fois par an n'étoient pas fort en usage du temps de ce philosophe : il compose le genre *columbacé* de quatre espèces, savoir, le ramier (*palumbes*), la tourterelle (*turtur*), le biset (*vinago*), et le pigeon (*columbus*); et c'est ce dernier dont il dit que le produit est de dix pontes par an : or ce produit si fréquent ne se trouve que dans quelques races de nos pigeons de volière. Aristote n'en distingue pas les différences, et ne fait aucune mention des variétés de ces pigeons domestiques : peut-être ces variétés n'existoient qu'en petit nombre; mais il paroît qu'elles s'étoient bien multipliées du temps de Plin¹, qui parle des grands pigeons de Campanie, et des curieux en ce genre qui achetoient à un prix excessif une paire de beaux pigeons, dont ils racontaient l'origine et la noblesse, et qu'ils élevoient dans des

¹ *Columbarum amore insaniunt multi; super tecta exædificant turres iis, nobilitatemque singularum et origines narrant veteres. Jam exemplo L. Axius eques romanus, ante bellum civile Pompeianum, denariis quadringentis singula paria venditavit, ut M. Varro tradit; quin et patriam nobilitavere, Campaniâ grandissimæ provenire existimatæ.* (Plin., *Hist. nat.* lib. X, cap. 37.)

Les quatre cents deniers romains font soixante-dix livres de notre monnaie. La manie pour les beaux pigeons est donc encore plus grande aujourd'hui que du temps de Plin, car nos curieux les paient beaucoup plus cher.

tours placées au-dessus du toit de leurs maisons. Tout ce que nous ont dit les anciens au sujet des mœurs et des habitudes des pigeons doit donc se rapporter aux pigeons de volière plutôt qu'à ceux de nos colombiers, qu'on doit regarder comme une espèce moyenne entre les pigeons domestiques et les pigeons sauvages, et qui participent en effet des mœurs des uns et des autres.

Tous ont de certaines qualités qui leur sont communes : l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables, la douceur des mœurs; la chasteté, c'est-à-dire la fidélité réciproque, et l'amour sans partage du mâle et de la femelle; la propreté, le soin de soi-même, qui suppose l'envie de plaire; l'art de se donner des grâces, qui le suppose encore plus; les caresses tendres, les mouvements doux, les baisers timides, qui ne deviennent intimes et pressants qu'au moment de jouir; ce moment même ramené quelques instants après par de nouveaux desirs, de nouvelles approches également nuancées, également senties; un feu toujours durable, un goût toujours constant, et, pour plus grand bien encore, la puissance d'y satisfaire sans cesse; nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle; tout le temps de la vie employé au service de l'amour et au soin de ses fruits; toutes les fonctions pénibles également réparties; le mâle aimant assez pour les partager et même se charger des soins maternels, couvant régulièrement à son tour et les œufs et les petits, pour en épargner la peine à sa compagne, pour mettre entre elle et lui cette égalité dont dépend le bonheur de toute union durable : quels modèles pour l'homme, s'il pouvoit ou savoit les imiter!

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU PIGEON.

Il y a peu d'espèces qui soient aussi généralement répandues que celle du pigeon ; comme il a l'aile très forte et le vol soutenu , il peut faire aisément de longs voyages : aussi la plupart des races sauvages ou domestiques se trouvent dans tous les climats. De l'Égypte jusqu'en Norwége, on élève des pigeons de volière ; et, quoiqu'ils prospèrent mieux dans les climats chauds, ils ne laissent pas de réussir dans les pays froids, tout dépendant des soins qu'on leur donne ; et ce qui prouve que l'espèce en général ne craint ni le chaud ni le froid c'est que le pigeon sauvage ou biset se trouve également dans presque toutes les contrées des deux continents.

Le pigeon brun de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Fernandès sous le nom mexicain *cehoilotl*, qui est brun partout, excepté la poitrine et les extrémités des ailes, qui sont blanches, ne nous paroît être qu'une variété du biset. Cet oiseau du Mexique a le tour des yeux d'un rouge vif, l'iris noir et les pieds rouges. Celui que le même auteur indique sous le nom de *hoilotl*, qui est brun, marqué de taches noires, n'est vraisemblablement qu'une variété d'âge ou de sexe du précédent ; et un autre du même pays, appelé *kacahoilotl*, qui est bleu sur toutes les parties supérieures, et rouge sur la poitrine et le ventre, n'est peut-être encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, et tous trois me paroissent appartenir à l'espèce de notre pigeon d'Europe.

Le pigeon indiqué par M. Brisson sous le nom de *pigeon violet de la Martinique*, et qui est représenté, n° 162, sous ce même nom de *pigeon de la Martinique*, ne nous paroît être qu'une très légère variété de notre pigeon commun. Celui

que ce même auteur appelle simplement *pigeon de la Martinique*, et qui est représenté, n° 141, sous la dénomination de *pigeon roux de Cayenne*, ne forment ni l'un ni l'autre des espèces différentes de celle de notre pigeon; il y a même toute apparence que le dernier n'est que la femelle du premier, et qu'ils tirent leur origine de nos pigeons fuyards. On les appelle improprement *perdrix* à la Martinique, où il n'y a point de vraies perdrix : mais ce sont des pigeons qui ne ressemblent à la perdrix que par la couleur du plumage, et qui ne diffèrent pas assez de nos pigeons pour qu'on doive leur donner un autre nom; et comme l'un nous est venu de Cayenne et l'autre de la Martinique, on peut en inférer que l'espèce est répandue dans tous les climats chauds du nouveau continent.

Le pigeon décrit et dessiné par M. Edwards, planche CLXXVI, sous la dénomination de *pigeon brun des Indes orientales*, est de la même grosseur que notre pigeon biset; et, comme il n'en diffère que par les couleurs, on peut le regarder comme une variété produite par l'influence du climat. Il est remarquable en ce que ces yeux sont entourés d'une peau d'un beau bleu, dénuée de plumes, et qu'il relève souvent et subitement sa queue, sans cependant l'étaler comme le pigeon-paon.

Il en est de même du pigeon d'Amérique, donné par Catesby sous le nom de *pigeon de passage*, et par Frisch sous celui de *columba americana*, qui ne diffère de nos pigeons fuyards et devenus sauvages que par les couleurs et par les plumes de la queue, qu'il a plus longues, ce qui semble le rapprocher de la tourterelle; mais ces différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce distincte et séparée de celle de nos pigeons.

Il en est encore de même du pigeon indiqué par Ray, appelé par les Anglois *pigeon-perroquet*, décrit ensuite par M. Brisson, et que nous avons fait représenter, n° 138, sous la dénomination de *pigeon vert des Philippines*. Comme il est de la même grandeur que notre pigeon sauvage ou fuyard, et qu'il n'en diffère que par la force des couleurs, ce qu'on peut attri-

buer au climat chaud, nous ne le regarderons que comme une variété dans l'espèce de notre pigeon.

Il s'est trouvé, dans le Cabinet du roi, un oiseau, sous le nom de *pigeon vert d'Amboine*, qui n'est pas celui que M. Brisson a donné sous ce nom, et que nous avons fait représenter, n° 163. Cet oiseau est d'une race très voisine de la précédente, et pourroit bien même n'en être qu'une variété de sexe ou d'âge.

Le pigeon vert d'Amboine, décrit par M. Brisson, est de la grosseur d'une tourterelle; et, quoique différent par la distribution des couleurs de celui auquel nous avons donné le même nom, il ne peut cependant être regardé que comme une autre variété de l'espèce de notre pigeon d'Europe, et il y a toute apparence que le pigeon vert de l'île Saint-Thomas, indiqué par Marcgrave, qui est de la même grandeur et figure que notre pigeon d'Europe, mais qui en diffère, ainsi que de tous les autres pigeons, par ses pieds couleur de safran, est cependant encore une variété du pigeon sauvage. En général, les pigeons ont tous les pieds rouges; il n'y a de différence que dans l'intensité ou la vivacité de cette couleur, et c'est peut-être par maladie, ou par quelque autre cause accidentelle, que ce pigeon de Marcgrave les avoit jaunes; du reste il ressemble beaucoup aux pigeons verts des Philippines et d'Amboine de nos planches enluminées. Thévenot fait mention de ces pigeons verts dans les termes suivants : « Il se trouve aux Indes, à Agra, des pigeons tout verts, et qui ne diffèrent des nôtres que par cette couleur. Les chasseurs les prennent aisément avec de la glu. »

Le pigeon de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane, qui est d'un brun pourpré sur le corps et blanc sous le ventre, et dont la grandeur est à peu près la même que celle de notre pigeon sauvage, doit être regardé comme une simple variété de cette espèce, d'autant plus qu'on ne le retrouve pas à la Jamaïque en toutes saisons, et qu'il n'y est que comme oiseau de passage.

Un autre, qui se trouve dans le même pays de la Jamaïque,

et qui n'est encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, c'est celui qui a été indiqué par Hans Sloane, et ensuite par Catesby, sous la dénomination de *pigeon à la couronne blanche*. Comme il est de la même grosseur que notre pigeon sauvage, et qu'il niche et multiplie de même dans les trous des rochers, on ne peut guère douter qu'il ne soit de la même espèce.

On voit par cette énumération que notre pigeon sauvage d'Europe se trouve au Mexique, à la Nouvelle-Espagne, à la Martinique, à Cayenne, à la Caroline, à la Jamaïque, c'est-à-dire dans toutes les contrées chaudes et tempérées des Indes occidentales; et qu'on le retrouve aux Indes orientales, à Amboine et jusqu'aux Philippines.

LE RAMIER ¹

Columba Palumbus.

Comme cet oiseau ² est beaucoup plus gros que le biset, et que tous deux tiennent de très près au pigeon domestique, on pourroit croire que les petites races de nos pigeons de volière sont issues des bisets, et que les plus grandes viennent des ramiers, d'autant plus que les anciens étoient dans l'usage d'élever des ramiers, de les engraisser, et de les faire multiplier : il se peut donc que nos grands pigeons de volière, et particulièrement les gros pattus, viennent originairement des ramiers; la seule chose qui paroîtroit s'opposer à cette idée c'est que nos petits pigeons domestiques produisent avec les grands, au lieu qu'il ne paroît pas que le ramier produise avec le biset, puisque tous deux fréquentent les mêmes lieux

En latin, *palumbus*; en italien, *colombo torquato*; en espagnol, *paloma torcaz*; en allemand, *ringeltaube*; en anglois, *ringdove*; et dans le nord de l'Angleterre, *cushat*.

¹ Numéro 316.

sans se mêler ensemble. La tourterelle, qui s'apprivoise encore plus aisément que le ramier, et que l'on peut facilement élever et nourrir dans les maisons, pourroit à égal titre être regardée comme la tige de quelques-unes de nos races de pigeons domestiques, si elle n'étoit pas, ainsi que le ramier, d'une espèce particulière et qui ne se mêle pas avec les pigeons sauvages; mais on peut concevoir que des animaux qui ne se mêlent pas dans l'état de nature, parce que chaque mâle trouve une femelle de son espèce, doivent se mêler dans l'état de captivité s'ils sont privés de leur femelle propre et quand on ne leur offre qu'une femelle étrangère. Le biset, le ramier et la tourterelle ne se mêlent pas dans les bois, parce que chacun y trouve la femelle qui lui convient le mieux, c'est-à-dire celle de son espèce propre : mais il est possible qu'étant privés de leur liberté et de leur femelle, ils s'unissent avec celle qu'on leur présente; et comme ces trois espèces sont fort voisines, les individus qui résultent de leur mélange doivent se trouver féconds, et produire par conséquent des races ou variétés constantes : ce ne seront pas des mulets stériles, comme ceux qui proviennent de l'ânesse et du cheval, mais des métis profonds, comme ceux que produit le bouc avec la brebis. A juger du genre *columbacé* par toutes les analogies, il paroît que dans l'état de nature il y a, comme nous l'avons dit, trois espèces principales, et deux autres qu'on peut regarder comme intermédiaires. Les Grecs avoient donné à chacune de ces cinq espèces des noms différents; ce qu'ils ne faisoient jamais que dans l'idée qu'il y avoit en effet diversité d'espèces : la première et la plus grande est le *phassa*, ou *phatta*, qui est notre ramier; la seconde est le *peleias*, qui est notre biset; la troisième, le *trugon*, ou la tourterelle; la quatrième, qui fait la première des intermédiaires, est l'*œnas*, qui, étant un peu plus grand que le biset, doit être regardé comme une variété dont l'origine peut se rapporter aux pigeons fuyards ou déserteurs de nos colombiers; enfin la cinquième est le *phaps*, qui est un ramier plus petit que le *phassa*, et qu'on a par cette raison appelé *palumbus minor*,

mais qui ne nous paroît faire qu'une variété dans l'espèce du ramier; car on a observé que, suivant les climats, les ramiers sont plus ou moins grands. Ainsi toutes les espèces nominales, anciennes et modernes, se réduisent toujours à trois, c'est-à-dire à celles du biset, du ramier et de la tourterelle, qui peut-être ont contribué toutes trois à la variété presque infinie qui se trouve dans nos pigeons domestiques.

Les ramiers arrivent dans nos provinces au printemps, un peu plus tôt que les bisets, et partent en automne un peu plus tard. C'est au mois d'août qu'on trouve en France les ramereaux en plus grande quantité; et il paroît qu'ils viennent d'une seconde ponte, qui se fait sur la fin de l'été; car la première, qui se fait de très bonne heure au printemps, est souvent détruite, parce que le nid, n'étant pas encore couvert par les feuilles, est trop exposé. Il reste des ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos provinces. Ils porchent comme les bisets : mais ils n'établissent pas, comme eux, leurs nids dans des trous d'arbres; ils les placent à leur sommet, et les construisent assez légèrement avec des bûchettes : ce nid est plat, et assez large pour recevoir le mâle et la femelle. Je suis assuré qu'elle pond de très bonne heure au printemps deux et souvent trois œufs; car on m'a apporté plusieurs nids où il y avoit deux et quelquefois trois ramereaux déjà forts au com-

¹ M. Salerne dit que « les *poulaillers* d'Orléans achètent en Berri et en « Sologne, dans la saison des nids, une quantité considérable de tourtereaux, « qu'ils soufflent eux-mêmes avec la bouche, les engraisent de millet en « moins de quinze jours, pour les porter ensuite à Paris; qu'ils engraisent « de même les ramereaux; qu'ils y portent aussi des pigeons bisets, et d'autres « pigeons qu'ils appellent des *postes*; que ces derniers sont, selon eux, des « pigeons de colombier devenus fuyards ou vagabonds, qui nichent tantôt « dans un endroit et tantôt dans un autre, dans les églises, dans les murailles « de vieux châteaux ou dans des rochers.» (*Ornithologie*, page 162.)

Ce fait prouve que les ramiers, ainsi que tous les pigeons et tourterelles peuvent être élevés comme les autres oiseaux domestiques, et que par conséquent ils peuvent avoir donné naissance aux plus belles variétés et aux plus grandes races de nos pigeons de volière. M. Leroy, lieutenant des chasses et inspecteur du parc de Versailles, m'a aussi assuré que les ramereaux pris au nid s'apprivoisent et s'engraissent très bien, et que même de vieux ramiers pris au filet s'accoutument très aisément à vivre dans des volières, où l'on peut, en les soufflant, leur faire prendre graisse en fort peu de temps.

mencement d'avril. Quelques gens ont prétendu que, dans notre climat, ils ne produisent qu'une fois l'année, à moins qu'on ne prenne leurs petits ou leurs œufs; ce qui, comme l'on sait, force tous les oiseaux à une seconde ponte. Cependant Frisch assure qu'ils couvent deux fois par an; ce qui nous paroît très vrai. Comme il y a constance et fidélité dans l'union du mâle et de la femelle, cela suppose que le sentiment d'amour et le soin des petits durent toute l'année. Or la femelle pond quatorze jours après les approches du mâle; elle ne couve que pendant quatorze autres jours, et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes. Ainsi il y a toute apparence qu'ils produisent plutôt deux fois qu'une par an : la première, comme je l'ai dit, au commencement du printemps; et la seconde au solstice de l'été, comme l'ont remarqué les anciens. Il est très certain que cela est ainsi dans tous les climats chauds et tempérés, et très probable qu'il en est à peu près de même dans les pays froids. Ils ont un roucoulement plus fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins; car, dès qu'il pleut, ces oiseaux se taisent, et on ne les entend que très rarement en hiver. Ils se nourrissent de fruits sauvages, de glands, de faines, de fraises dont ils sont très avides, et aussi de fèves et de grains de toute espèce : ils font un grand dégât dans les blés lorsqu'ils sont versés; et quand ces aliments leur manquent, ils mangent de l'herbe. Ils boivent à la manière des pigeons, c'est-à-dire de suite et sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau dont ils ont besoin. Comme leur chair, et surtout celle des jeunes, est excellente à manger, on recherche soigneusement leurs nids, et on en détruit ainsi une grande quantité : cette dévastation, jointe au petit produit, qui n'est que de deux ou trois œufs à chaque ponte, fait que l'espèce n'est nombreuse nulle part. On en prend, à la vérité, beaucoup avec des filets dans les lieux de leur passage, surtout dans nos provinces voisines des Pyrénées; mais ce n'est que dans une saison et pendant peu de jours.

Il paroît que, quoique le ramier préfère les climats chauds et tempérés, il habite quelquefois dans les pays septentrionaux, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux qui se trouvent en Suède; et il paroît aussi qu'ils ont passé d'un continent à l'autre, car il nous est arrivé des provinces méridionales de l'Amérique, ainsi que des contrées les plus chaudes de notre continent, plusieurs oiseaux qu'on doit regarder comme des variétés ou des espèces très voisines de celle du ramier, et dont nous allons faire mention dans l'article suivant.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU RAMIER.

I.

Le pigeon ramier des Moluques (*Columba ænea*. GMEL.), indiqué sous ce nom par M. Brisson, et que nous avons fait représenter, n° 164, avec une noix muscade dans le bec, parce qu'il se nourrit de ce fruit. Quelque éloigné que soit le climat des Moluques de celui de l'Europe, cet oiseau ressemble si fort à notre ramier par la grandeur et la figure, que nous ne pouvons le regarder que comme une variété produite par l'influence du climat.

Il en est de même de l'oiseau indiqué et décrit par M. Edwards, qu'il dit se trouver dans les provinces méridionales de la Guinée. Comme il est à demi pattu et à peu près de la grandeur du ramier d'Europe, nous le rapporterons à cette espèce comme simple variété, quoiqu'il en diffère par les couleurs, étant marqué de taches triangulaires sur les ailes, et qu'il ait le dessous du corps gris, les yeux entourés d'une peau rouge et nue, l'iris d'un beau jaune, le bec noirâtre: mais toutes ces diffè-

rences de couleur dans le plumage, le bec et les yeux, peuvent être regardées comme des variétés produites par le climat.

Une troisième variété de ramier, qui se trouve dans l'autre continent, c'est le pigeon à queue annelée de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane et Browne, qui, étant de la grandeur à peu près du ramier d'Europe, peut y être rapporté plutôt qu'à aucune autre espèce : il est remarquable par la bande noire qui traverse sa queue bleue, par l'iris des yeux, qui est d'un rouge plus vif que celui de l'œil du ramier, et par deux tubercules qu'il a près de la base du bec.

II.

LE FOUNINGO.

Columba Madagascariensis.

L'oiseau appelé à Madagascar *founingomena-rabou*, et auquel nous conserverons partie de ce nom, parce qu'il nous paroît être d'une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle du ramier, en diffère trop par la grandeur pour qu'on puisse la regarder comme une simple variété¹. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et nous l'avons fait représenter sous la dénomination de *pigeon-ramier bleu de Madagascar*, n° 111. Il est beaucoup plus petit que notre ramier d'Europe, et de la même grandeur à peu près qu'un autre pigeon du même climat, qui paroît avoir été indiqué par Bontius, et qui a été ensuite décrit par M. Brisson sur un individu venant de Madagascar, où il s'appelle *founingo maïtsou*; ce qui paroît prouver que, malgré la différence de la couleur du vert au bleu, ces deux oiseaux sont de la même espèce, et qu'il n'y a peut-être entre eux d'autre différence que celle du sexe ou de l'âge. On trouvera cet oiseau vert représenté sous la dénomination de *pigeon-ramier vert de Madagascar*, n° 111, dans nos planches enluminées.

Ce qui nous fait présumer que le founingo est d'une autre espèce que celle de notre ramier, c'est que ce dernier se trouve dans ce même climat.

III.

LE RAMIRET.

Columba speciosa. GMEL.

L'oiseau représenté, n°213, sous la dénomination de *pigeon-ramier de Cayenne*, dont l'espèce est nouvelle, et n'a été indiquée par aucun des naturalistes qui nous ont précédés. Comme elle nous a paru différente de celle du ramier d'Europe et de celle du *founingo* d'Afrique, nous avons cru devoir lui donner un nom propre, et nous l'avons appelé *ramiret*, parce qu'il est plus petit que notre ramier. C'est un des plus jolis oiseaux de ce genre, et qui tient un peu à celui de la tourterelle par la forme de son cou et l'ordonnance des couleurs, mais qui en diffère par la grandeur et par plusieurs caractères qui le rapprochent plus des ramiers que d'aucune autre espèce d'oiseau.

IV.

Le pigeon des îles Nincombar ou plutôt Nicobar (*Columba Nicobarica.* GMEL.), décrit et dessiné par Albin, qui, selon lui, est de la grandeur de notre ramier d'Europe, dont la tête et la gorge sont d'un noir bleuâtre, le ventre d'un brun noirâtre, et les parties supérieures du corps et des ailes variées de bleu, de rouge, de pourpre, de jaune et de vert. Selon M. Edwards, qui a donné, depuis Albin, une très bonne description et une excellente figure de cet oiseau, il ne paroît que de la grosseur d'un pigeon ordinaire.... Les plumes sur le cou sont longues et pointues comme celles d'un coq de basse-cour; elles ont de très beaux reflets de couleurs variées de bleu, de rouge, d'or et de couleur de cuivre; le dos et le dessus des ailes sont verts avec des reflets d'or et cuivre.... J'ai, ajoute M. Edwards, trouvé dans Albin des figures qu'il appelle le *coq* et la *poule de cette espèce*; je les ai examinées ensuite chez le chevalier Sloane, et je n'ai pu y trouver aucune différence de laquelle on pourroit conclure que ces oiseaux étoient le mâle et la femelle.... Albin l'appelle *pigeon ninkcombar*: le vrai

nom de l'île d'où cet oiseau a été apporté est Nicobar.... il y a plusieurs petites îles qui portent ce nom, et qui sont situées au nord de Sumatra.

V.

L'oiseau nommé par les Hollandois *crowm vogel*, donné par M. Edwards, planche cccxxxviii, sous le nom de *gros pigeon couronné des Indes*, et par M. Brisson, sous celui de *faisan couronné des Indes*, n° 118. (*Columba coronata*. GMEL.)

Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un dindon, il paroît certain qu'il appartient au genre du pigeon; il en a le bec, la tête, le cou, toute la forme du corps, les jambes, les pieds, les ongles, la voix, le roucoulement, les mœurs, etc. C'est parce qu'on a été trompé par sa grosseur qu'on n'a pas songé à le comparer au pigeon, et que M. Brisson et ensuite notre dessinateur l'ont appelé *faisan*. Le dernier volume des Oiseaux de M. Edwards n'avoit pas encore paru; mais voici ce qu'en dit cet habile ornithologiste: «Il est de la famille des pigeons, quoique aussi gros qu'un dindon de médiocre grandeur..... M. Loten a rapporté des Indes plusieurs de ces oiseaux vivants.... Il est natif de l'île de Banda.... M. Loten m'a assuré que c'est probablement un pigeon, et qu'il en a tous les gestes et tous les tons ou roucoulements en caressant sa femelle. J'avoue que je n'aurois jamais songé à trouver un pigeon dans un oiseau de cette grosseur, sans une telle information.»

Il est arrivé à Paris, tout nouvellement, à M. le prince de Soubise, cinq de ces oiseaux vivants; ils sont tous cinq si ressemblants les uns aux autres par la grosseur et la couleur, qu'on ne peut distinguer les mâles et les femelles: d'ailleurs ils ne pondent pas; et M. Mauduit, très habile naturaliste, nous a assuré en avoir vu plusieurs en Hollande, où ils ne pondent pas plus qu'en France. Je me souviens d'avoir lu dans quelques voyages qu'aux grandes Indes on élève et nourrit ces oiseaux dans des basses cours à peu près comme les poules.

LA TOURTERELLE ¹*Columba Turtur. L.*

La tourterelle aime peut-être plus qu'aucun autre oiseau la fraîcheur en été et la chaleur en hiver : elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, et le quitte dès la fin du mois d'août ; au lieu que les bisets et les ramiers arrivent un mois plus tôt et ne partent qu'un mois plus tard ; plusieurs même restent pendant l'hiver. Toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent et voyagent ensemble ; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois : pendant ce court espace de temps, elles s'apparient, se nichent, pondent et élèvent leurs petits au point de pouvoir les emmener avec elles. Ce sont les bois les plus sombres et les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir ; elles placent leur nid, qui est presque tout plat, sur les plus hauts arbres, dans les lieux les plus éloignés de nos habitations. En Suède, en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce et peut-être encore dans des pays plus froids et plus chauds, elles ne séjournent que pendant l'été et quittent également avant l'automne : seulement Aristote nous apprend qu'il en reste quelques-unes en Grèce, dans les endroits les plus abrités ; cela semble prouver qu'elles cherchent les climats très chauds pour y passer l'hiver. On les trouve presque partout dans l'ancien continent ; on les retrouve dans le nouveau et jusque dans les îles de la mer du Sud. Elles sont, comme les pigeons, sujettes à varier ; et, quoique naturellement plus sauvages, on peut néanmoins les élever de même et les faire multiplier dans des volières. On unit aisément ensemble les différentes variétés ; on peut même les unir au

Du latin, *turtur* ; en espagnol, *tortola* ou *tortora* ; en italien, *tortora* ou *tortorella* ; en allemand, *turtel*, *turteltaube* ; en anglois, *turtle* *turtledove*.

pigeon et leur faire produire des métis ou des mulets, et former ainsi de nouvelles races ou de nouvelles variétés individuelles. « J'ai vu, m'écrivit un témoin digne de foi¹, dans le Bugey, chez un chartreux, un oiseau né du mélange d'un pigeon avec une tourterelle : il étoit de la couleur d'une tourterelle de France ; il tenoit plus de la tourterelle que du pigeon : il étoit inquiet et troubloit la paix dans la volière. Le pigeon-père étoit d'une très petite espèce, d'un blanc parfait, avec les ailes noires. » Cette observation, qui n'a pas été suivie jusqu'au point de savoir si le métis provenant du pigeon et de la tourterelle étoit fécond, ou si ce n'étoit qu'un mulet stérile ; cette observation, dis-je, prouve au moins la très grande proximité de ces deux espèces. Il est donc fort possible, comme nous l'avons déjà insinué, que les bisets, les ramiers et les tourterelles, dont les espèces paroissent se soutenir séparément et sans mélange dans l'état de nature, se soient néanmoins souvent unis dans celui de domesticité, et que de leurs mélanges soient issues la plupart des races de nos pigeons domestiques, dont quelques-uns sont de la grandeur du ramier, et d'autres ressemblent à la tourterelle par la petitesse, par la figure, etc., et dont plusieurs enfin tiennent du biset ou participent de tous trois.

Et ce qui semble confirmer la vérité de notre opinion sur ces unions qu'on peut regarder comme illégitimes, puisqu'elles ne sont pas dans le cours ordinaire de la nature, c'est l'ardeur excessive que ces oiseaux ressentent dans la saison de l'amour. La tourterelle est encore plus tendre, disons plus lascive, que le pigeon, et met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le pigeon mâle se contente de tourner en rond, en piaffant et se donnant des graces autour de sa femelle. Le mâle tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne, en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite ; il s'incline avec vivacité et si bas, que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé ; il se relève de même ; les gémissements les plus tendres accompagnent ces salutations : d'abord la femelle y paroît

M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois

insensible ; mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux , quelques accents plaintifs qu'elle laisse échapper ; et lorsqu'une fois elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler, elle ne quitte plus son mâle, elle lui multiplie les baisers, les caresses, l'excite à la jouissance et l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte , où elle se trouve forcée de partager son temps et de donner des soins à sa famille. Je ne citerai qu'un fait qui prouve assez combien ces oiseaux sont ardents ' : c'est qu'en mettant ensemble dans une cage des tourterelles mâles , et dans une autre des tourterelles femelles , on les verra se joindre et s'accoupler comme s'ils étaient de sexe différent ; seulement cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles. La contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre , et non pas à l'éteindre !

Nous connoissons, dans l'espèce de la tourterelle, deux races ou variétés constantes : la première est la tourterelle commune, n° 394 ; la seconde s'appelle la *tourterelle à collier*, n° 244, parce qu'elle porte sur le cou une sorte de collier noir : toutes deux se trouvent dans notre climat , et, lorsqu'on les unit ensemble, elles produisent un métis. Celui que Schwenkfeld décrit, et qu'il appelle *turtur mixtus*, provenoit d'un mâle de tourterelle commune et d'une femelle de tourterelle à collier, et tenoit plus de la mère que du père : je ne doute pas que ce métis ne soient féconds , et qu'ils ne remontent à la race de la mère dans la suite des générations. Au reste, la tourterelle à collier est un peu plus grosse que la tourterelle commune, et ne diffère en rien pour le naturel et les mœurs : on peut même dire qu'en général les pigeons, les ramiers et les tourterelles se ressemblent encore plus par l'instinct et les habitudes naturelles que par la figure ; ils mangent et boivent de même sans

« La tourterelle, m'écrit M. Leroy, diffère du ramier et du pigeon par son « libertinage et son inconstance, malgré sa réputation. Ce ne sont pas seule- « ment les femelles enfermées dans les volières qui s'abandonnent indifférem- « ment à tous les mâles ; j'en ai vu de sauvages qui n'étoient ni contraintes ni « corrompues par la domesticité, faire deux heureux de suite sans sortir de « la même branche. -

relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau qui leur est nécessaire ; ils volent de même en troupes : dans tous la voix est plutôt un gros murmure , ou un gémissement plaintif , qu'un chant articulé ; tous ne produisent que deux œufs , quelquefois trois , et tous peuvent produire plusieurs fois l'année dans les pays chauds ou dans des volières.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA TOURTERELLE.

I.

La tourterelle , comme le pigeon et le ramier , a subi des variétés dans les différents climats , et se trouve dans les deux continents. Celle qui a été indiquée par M. Brisson sous le nom de *tourterelle du Canada* (*Columba Canadensis*. GMEL.), et que nous avons fait représenter , n° 175 , est un peu plus grande , et a la queue plus longue que notre tourterelle d'Europe ; mais ces différences ne sont pas assez considérables pour qu'on en doive faire une espèce distincte et séparée. Il me paroît qu'on peut y rapporter l'oiseau donné par M. Edwards sous le nom de *pigeon à longue queue* (planche xv), et que M. Brisson a appelé *tourterelle d'Amérique*. Ces oiseaux se ressemblent beaucoup ; et comme ils ne diffèrent de notre tourterelle que par leur longue queue , nous ne les regardons que comme des variétés produites par l'influence du climat.

II

La tourterelle du Sénégal (*Columba Afra*. GMEL.) et la tourterelle à collier du Sénégal (*Columba vinacea*. GMEL.), toutes deux indiquées par M. Brisson , et dont la seconde n'est qu'une variété de la première , comme la tourterelle à collier d'Eu-



1. Le Tourcois. 2. La Tourterelle. 3. La Tourterelle à collier.

rope n'est qu'une variété de l'espèce commune, ne nous paroissent pas être d'une espèce réellement différente de celle de nos tourterelles, étant à peu près de la même grandeur, et n'en différant guère que par les couleurs; ce qui doit être attribué à l'influence du climat.

Nous présumons même que la tourterelle à gorge tachetée du Sénégal, étant de la même grandeur et du même climat que les précédentes, n'en est encore qu'une variété.

III.

LE TOUROCCO.

Columba macroura. GMEL.

Mais il y a dans cette même contrée du Sénégal un oiseau qui n'a été indiqué par aucun des naturalistes qui nous ont précédés, que nous avons fait représenter, n° 329, sous la dénomination de *tourterelle à large queue du Sénégal*, nous ayant été donné sous ce nom par M. Adanson. Néanmoins, comme cette espèce nouvelle nous paroît réellement différente de celle de la tourterelle d'Europe, nous avons cru devoir lui donner le nom propre de *tourocco*, parce que cet oiseau ayant le bec et plusieurs autres caractères de la tourterelle, porte sa queue comme le hocco.

IV.

LA TOURTELETTE.

Columba Capensis. GMEL.

Un autre oiseau qui a rapport à la tourterelle est celui qui a été indiqué par M. Brisson, et que nous avons fait représenter, n° 140, sous la dénomination de *tourterelle à cravate noire du cap de Bonne-Espérance*. Nous croyons devoir lui donner un nom propre, parce qu'il nous paroît être d'une espèce particulière et différente de celle de la tourterelle; nous l'appelons donc *tourtelette*, parce qu'il est beaucoup plus petit que notre tourterelle: il en diffère aussi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large, que celle du *tourocco*; il

n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui soient très longues. C'est le mâle de cette espèce qui est représenté dans nos planches enluminées ; il diffère de la femelle en ce qu'il porte une espèce de cravate d'un noir brillant sous le cou et sur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé de brun sur ces mêmes parties. Cet oiseau se trouve au Sénégal comme au cap de Bonne-Espérance, et probablement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

V.

LE TURVERT.

Columba Javanica. GMEL.

Nous donnons le nom de *turvert* à un oiseau vert qui a du rapport avec la tourterelle, mais qui nous paroît être d'une espèce distincte et séparée de toutes les autres. Nous comprenons sous cette espèce de turvert les trois oiseaux représentés nos 142, 214 et 117 : le premier de ces oiseaux a été indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *tourterelle verte d'Amboine*, et dans nos planches enluminées sous celle de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, parce que cette couleur de la gorge est le caractère le plus frappant de cet oiseau : le second, sous le nom de *tourterelle de Batavia*, n'a été indiqué par aucun naturaliste ; nous ne le regardons pas comme formant une espèce différente du turvert ; on peut présumer qu'étant du même climat et peu différent par la grandeur, la forme et les couleurs, ce n'est qu'une variété peut-être de sexe ou d'âge : le troisième, sous la dénomination de *tourterelle de Java*, parce qu'on nous a dit qu'il venoit de cette île, ainsi que le précédent, ne nous paroît encore être qu'une simple variété du turvert, mais plus caractérisée que la première par la différence de la couleur sous les parties inférieures du corps.

VI.

Ce ne sont pas là les seules espèces ou variétés du genre des tourterelles : car, sans sortir de l'ancien continent, on trouve la *tourterelle du Portugal*, qui est brune avec des taches noires et blanches de chaque côté et vers le milieu du cou ; la *tourterelle rayée de la Chine*, qui est un bel oiseau dont la tête et le cou sont rayés de jaune, de rouge et de blanc ; la *tourterelle rayée des Indes*, qui n'est pas rayée longitudinalement sur le cou comme la précédente, mais transversalement sur le corps et les ailes ; la *tourterelle d'Amboine*, aussi rayée transversalement de lignes noires sur le cou et la poitrine, avec la queue très longue : mais comme nous n'avons vu aucun de ces quatre oiseaux en nature, et que les auteurs qui les ont décrits les nomment *colombes* ou *pigeons*, nous ne devons pas décider si tous appartiennent plus à la tourterelle qu'au pigeon.

VII.

LA TOURTE.

Columba Carolinensis. GMEI.

Dans le nouveau continent, on trouve d'abord la tourterelle de Canada, qui, comme je l'ai dit, est de la même espèce que notre tourterelle d'Europe.

Un autre oiseau qu'avec les voyageurs nous appellerons *tourte* est celui qui a été donné par Catesby sous le nom de *tourterelle de la Caroline*. Il nous paroît être le même, n° 175 ; la seule différence qu'il y ait entre ces deux oiseaux est une tache couleur d'or, mêlée de vert et de cramoisi, qui, dans l'oiseau de Catesby, se trouve au-dessous des yeux, sur les côtés, et qui ne se voit pas dans le nôtre ; ce qui nous fait croire que le premier est le mâle et le second la femelle. On peut avec quelque fondement rapporter à cette espèce le *picauroba* du Brésil, indiqué par Marcgrave.

Je présame aussi que la tourterelle de la Jamaïque, indiquée par Albin et ensuite par M. Brisson, étant du même climat que

la précédente, n° 174, et n'en différant pas assez pour faire une espèce à part, doit être regardée comme une variété dans l'espèce de la tourte; et c'est par cette raison que nous ne lui avons pas donné de nom propre et particulier.

Au reste, nous observerons que cet oiseau a beaucoup de rapport avec celui donné par M. Edwards, et que le sien pourroit bien être la femelle du nôtre. La seule chose qui s'oppose à cette présomption fondée sur les ressemblances, c'est la différence des climats. On a dit à M. Edwards que son oiseau venoit des Indes orientales, et le nôtre se trouve en Amérique: ne se pourroit-il pas qu'il y eût erreur de climat dans M. Edwards? Ces oiseaux se ressemblent trop entre eux, et ne sont pas assez différents de la tourte, pour qu'on puisse se persuader qu'ils sont de climats éloignés, car nous sommes assurés que celui dont nous donnons la représentation a été envoyé de la Jamaïque au Cabinet du Roi.

VIII.

LE COCOTZIN.

Columba passerina. GMEL.

L'oiseau d'Amérique indiqué par Fernandès sous le nom de *cocotzin*, que nous lui conservons, parce qu'il est d'une espèce différente de tous les autres; et comme il est aussi plus petit qu'aucune des tourterelles, plusieurs naturalistes l'ont désigné par ce caractère, en l'appelant *petite tourterelle*; d'autres l'ont appelé *ortolan*, parce que n'étant guère plus gros que cet oiseau, il est de même très bon à manger. On l'a représenté, n° 243, sous les dénominations de *petite tourterelle de Saint-Domingue*, *fig. 1*, et *petite tourterelle de la Martinique*, *fig. 2*. Mais, après les avoir examinés et comparés en nature, nous présumons que tous deux ne font que la même espèce d'oiseau, dont celui représenté *fig. 2* est le mâle, et celui *fig. 1*, la femelle. Il paroît aussi qu'on doit y rapporter le *picuipinima* de Pison et de Marcgrave, et la petite tourterelle d'Acapulco dont parle Gemelli Carreri. Ainsi cet oiseau se trouve dans toutes les parties méridionales du nouveau continent.

LE CRAVE OU LE CORACIAS¹*Corvus Graculus. L.*

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau avec le choquard, appelé communément *choucas des Alpes* : cependant il en diffère d'une manière assez marquée par ses proportions totales² et par les dimensions, la forme et la couleur de son bec, qu'il a plus long, plus menu, plus arqué et de couleur rouge ; il a aussi la queue plus courte, les ailes plus longues, et, par une conséquence naturelle, le vol plus élevé ; enfin ses yeux sont entourés d'un petit cercle rouge.

Il est vrai que le crave ou coracias se rapproche du choquard par la couleur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles. Ils ont tous deux le plumage noir, avec des reflets verts, bleus, pourpres, qui jouent admirablement sur le fond obscur. Tous deux se plaisent sur le sommet des plus hautes montagnes, et descendent rarement dans la plaine, avec cette différence néanmoins que le premier paroît beaucoup plus répandu que le second.

Le coracias est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif, inquiet, turbulent, et qui cependant se prive à un certain point. Dans les commencements on le nourrit d'une espèce de pâtée faite avec du lait, du pain, des grains, etc. ; et dans la suite il s'accommode de tous les mets qui se servent sur nos tables.

¹ *Crave* est le nom qu'on lui donne en Picardie, suivant Belon ; en latin, selon Campden, *avis incendiaris* ; en italien, *spelviero, taccola, tatula, pazon, zori, cutta* ; en françois, *chouette* et *choucas rouge* ; dans le Valais, *choquard* et *chouette* ; en allemand, *steintahen* (choucas de roche), *steintulen, steinkrahe* ; en anglois, *cornish-chough, Cornwall-kake, killegrow*. En comparant ces noms divers avec ceux du *choquard* ou *choucas des Alpes*, on en trouvera qui sont les mêmes ; effet de la méprise qui a fait confondre ces deux espèces en une seule.

² Le module du n^o 255 est presque double de ce qu'il doit être.

Aldrovande en a vu un à Bologne en Italie qui avait la singulière habitude de casser les carreaux de vitres de dehors en dedans, comme pour entrer dans les maisons par la fenêtre : habitude qui tenoit sans doute au même instinct qui porte les corbeaux, les pies et les choucas à s'attacher aux pièces de métal et à tout ce qui est luisant, car le coracias est attiré, comme ces oiseaux, par ce qui brille, et, comme eux, cherche à se l'approprier. On l'a vu même enlever du foyer de la cheminée des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison ; en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique. Mais on pourroit, ce me semble, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude, et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les pièges, comme on les emploie pour attirer les alouettes.

M. Salerne dit avoir vu à Paris deux coracias qui vivoient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière : mais apparemment il n'avoit pas vu le corbeau sauvage de Gesner, ni la description qu'en donne cet auteur, lorsqu'il a dit, d'après M. Ray, qu'il *s'accordoit en tout*, excepté pour la grandeur, avec le coracias ; soit qu'il voulût parler, sous ce nom de *coracias*, de l'oiseau dont il s'agit dans cet article, soit qu'il entendit notre choquard ou le *pyrrhocorax* de Pline, car le choquard est absolument différent : et Gesner, qui avoit vu le coracias de cet article et son corbeau sauvage, n'a eu garde de confondre ces deux espèces ; il savoit que le corbeau sauvage diffère du coracias par sa huppe, par le port de son corps, par la forme et la longueur de son bec, par la brièveté de sa queue, par le bon goût de sa chair, du moins de celle de ses petits, enfin parce qu'il est moins criard, moins sédentaire, et qu'il change plus régulièrement de demeure en certain temps de l'année, sans parler de quelques autres différences qui le distinguent de chacun de ces deux oiseaux en particulier.

Le coracias a le cri aigre, quoique assez sonore, et fort semblable à celui de la pie de mer ; il le fait entendre presque

continuellement : aussi Olinà remarque-t-il que si on l'élève, ce n'est point pour sa voix, mais pour son beau plumage. Cependant Belon et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent qu'il apprend à parler.

La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale : elle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non pas indistinctement ; car, selon M. Edwards, ces oiseaux préfèrent les rochers de la côte occidentale d'Angleterre à ceux des côtes orientales et méridionale, quoique celle-ci présentent à peu près les mêmes sites et les mêmes expositions.

Un autre fait de même genre, que je dois à un observateur digne de toute confiance¹, c'est que ces oiseaux, quoique habitants des Alpes, des montagnes de Suisse, de celles d'Auvergne, etc., ne paroissent pas néanmoins sur les montagnes du Bugey, ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. Belon, qui les avoit vus sur le mont Jura en Suisse, les a retrouvés dans l'île de Crète, et toujours sur la cime des rochers. Mais M. Hasselquist assure qu'ils arrivent et se répandent en Égypte vers le temps où le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit. En admettant ce fait, quoique contraire à ce que l'on sait d'ailleurs de la nature de ces oiseaux, il faut donc supposer qu'ils sont attirés en Égypte par une nourriture abondante, telle qu'en peut produire un terrain gras et fertile, au moment où, sortant de dessous les eaux, il reçoit la puissante influence du soleil. Et en effet, les craves se nourrissent d'insectes, et de grains nouvellement semés et ramollis par le premier travail de la végétation.

Il résulte de tout cela que ces oiseaux ne sont point attachés absolument et exclusivement aux sommets des montagnes et des rochers, puisqu'il y en a qui paroissent régulièrement en certains temps de l'année dans la basse Égypte ; mais qu'ils ne se plaisent pas également sur les sommets de tout rocher et de toute montagne, et qu'ils préfèrent constamment les uns aux autres, non point à raison de leur hauteur ou de leur exposi-

¹ M. Hébert, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Dijon.

tion , mais à raison de certaines circonstances qui ont échappé jusqu'à présent aux observateurs.

Il est probable que le *coracias* d'Aristote est le même que celui de cet article, et non le *pyrrhocorax* de Pline, dont il diffère en grosseur, comme aussi par la couleur du bec, que le *pyrrhocorax* a jaune. D'ailleurs le crave ou coracias à bec et pieds rouges ayant été vu par Belon sur les montagnes de Crète, il étoit plus à portée d'être connu d'Aristote que le *pyrrhocorax*, lequel passoit chez les anciens pour être propre et particulier aux montagnes des Alpes, et qu'en effet Belon n'a point vu dans la Grèce.

Je dois avouer cependant qu'Aristote fait de son *coracias* une espèce de choucas (*κολοιδες*), comme nous en faisons une du *pyrrhocorax* de Pline; ce qui semble former un préjugé en faveur de l'identité ou du moins de la proximité de ces deux espèces : mais comme dans le même chapitre je trouve un palmipède joint aux choucas, comme étant de même genre, il est visible que ce philosophe confond des oiseaux de nature différente, ou plutôt que cette confusion résulte de quelques fautes de copistes, et qu'on ne doit pas se prévaloir d'un texte probablement altéré, pour fixer l'analogie d'après les vrais caractères de chaque espèce. Ajoutez à cela que le nom de *pyrrhocorax*, qui est tout grec, ne se trouve nulle part dans les livres d'Aristote; que Pline, qui connoissoit bien ces livres, n'y avoit point aperçu l'oiseau qu'il désigne par ce nom, et qu'il ne parle point du *pyrrhocorax* d'après ce que le philosophe grec a dit du *coracias*, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les passages.

Celui qui a été observé par les auteurs de la *Zoologie britannique*, et qui étoit un véritable coracias, pesoit treize onces, avoit environ deux pieds et demi de vol, la langue presque aussi longue que le bec, un peu fourchue, et les ongles noirs, forts et crochus.

M. Gerini fait mention d'un coracias à bec et pieds noirs, qu'il regarde comme une variété de l'espèce dont il s'agit dans cet article, ou comme la même espèce différente d'elle-

même par quelques accidents de couleur, suivant l'âge, le sexe, etc.

LE CORACIAS HUPPÉ, OU LE SONNEUR ¹

Corvus Eremita. L.

J'adopte ce nom, que quelques-uns ont donné à l'oiseau dont il s'agit dans cet article, à cause du rapport qu'ils ont trouvé entre son cri et le son de ces clochettes qu'on attache au cou du bétail.

Le sonneur est de la grosseur d'une poule; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, et variés à peu près comme dans le crave ou coracias, dont nous venons de parler: il a aussi, comme lui, le bec et les pieds rouges; mais son bec est encore plus long, plus menu et fort propre à s'insinuer dans les fentes de rochers, dans les crevasses de la terre, et dans les trous d'arbres et de murailles, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture. On a trouvé dans son estomac des débris de grillons-taupes, vulgairement appelés *courtillères*. Il mange aussi des larves de hannetons, et se rend utile par la guerre qu'il fait à ces insectes destructeurs.

Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espèce de huppe pendante en arrière: mais cette huppe, qui ne commence à paroître que dans les oiseaux adultes, disparoît dans les vieux; et c'est de là sans doute qu'ils ont été appelés, en certains endroits, du nom de *corbeaux chauves*, et que, dans quel-

¹ A Zurich, *scheller, waldt-rapp, stein-rapp*; et en Bavière, comme en Styrie, *clauss-rapp*; en italien, *corvo-spilato*; en polonois, *kruhlesny, nochny*; en anglois, *wood-crow from Switzerland*.

ques descriptions, ils sont représentés comme ayant la tête jaune, marquée de taches rouges. Ces couleurs sont apparemment celles de la peau, lorsqu'au temps de la vieillesse elle est dépouillée de ses plumes.

Cette huppe, qui a valu au sonneur le nom de *huppe de montagne*, n'est pas la seule différence qui le distingue du crave ou coracias, il a encore le cou plus grêle et plus allongé, la tête plus petite, la queue plus courte, etc. De plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le crave ou coracias n'est oiseau de passage qu'en certains pays et certaines circonstances, comme nous l'avons vu plus haut. C'est d'après ces traits de dissemblance que Gesner en a fait deux espèces diverses, et que je me suis cru fondé à les distinguer par des noms différents.

Les sonneurs ont le vol très élevé, et vont presque toujours par troupes¹; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou dans des fentes de rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentoient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulassent les mettre hors de la portée des hommes: mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de courage ou de mépris d'eux-mêmes pour exposer leur vie par l'appât du plus vil intérêt; et l'on en voit beaucoup dans la saison, qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se laisser couler le long d'une corde fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au-dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée; et ceux qui cherchent leurs petits laissent ordinairement un jeune oiseau dans chaque nid, pour s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enlève la couvée, les père et mère

Je sais que M. Klein fait du sonneur un oiseau solitaire; mais c'est contre le témoignage formel de Gesner, qui paroît être le seul auteur qui ait parlé de cet oiseau d'après sa propre observation, et que M. Klein copie lui-même dans tout le reste, sans le savoir, en copiant Albin.



Fravies del

1 Le Corbeau. 2 La Corbine. 3 La Corneille mantillée



jettent un cri *ka-ka kœ-kœ*; le reste du temps ils se font rarement entendre. Les jeunes se privent assez facilement et d'autant plus facilement, qu'on les a pris plus jeunes et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans le pays de Zurich vers le commencement d'avril, en même temps que les cigognes; on recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, et ils s'en vont au mois de juin avant tous les autres oiseaux. Je ne sais pourquoi M. Barrère en a fait une espèce de courlis.

Le sonneur se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Styrie, de Suisse, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube, aux environs de Passau et de Keilheim. Ces oiseaux choisissent pour leurs retraites certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *klauss-rappen*, corbeaux des gorges.

LE CORBEAU ¹

Corvus Corax L.

Quoique le nom de *corbeau* ² ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux, tels que les corneilles, les choucas, les craves ou coracias, etc., nous en restreindrons ici

¹ En latin, *corvus*; en espagnol, *cuervo*; en italien, *corvo*; en allemand, *rabe*, *rave*, *kol-rave*; en anglois, *raven*; en suédois, *korp*; en polonois, *kruk*; en hébreu, *oreb*; en arabe, *gerabib*; en persan, *calak*; en vieux françois, *corbin*; en Guienne, *escorbeau*. Ses petits se nomment *corbillats* et *corbillards*, et le mot *corbiner* exprimoit autrefois le cri des corbeaux et des corneilles, selon Cotgrave. En comparant les noms qu'on a donnés à cet oiseau dans les idiomes modernes, on remarquera que ces noms dérivent tous visiblement de ceux qu'il avoit dans les anciennes langues, en se rapprochant plus ou moins de son cri. Il faut se souvenir que les voyageurs donnent souvent, et très mal à propos, le nom de *corbeau* à un oiseau d'Amérique qui a été rapporté à l'espèce du vautour.

² Le dessin de cette planche a été fait d'après un de ces individus dont le plumage est plutôt brun que noir, et qui ont le bec plus fort et plus convexe que celui représenté dans la planche enluminée, n^o 495.

l'acception, et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du *corvus* des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur¹, ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distinctive, et surtout lui conserver son ancien nom.

Cet oiseau a été fameux dans tous les temps : mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue, peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux, et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avoit de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie, et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtants. Les voiries infectes, les charognes pourries, sont, dit-on, le fond de sa nourriture; s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celle des animaux foibles et utiles, comme agneaux, levrauts, etc.² On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que, suppléant à la force qui lui manque par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les ronge tout vifs et en détail, après leur avoir crevé les yeux³; et ce qui rendroit cette férocité plus odieuse, c'est qu'elle seroit en lui l'effet non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang, d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les

Le corbeau est de la grosseur d'un bon coq, il pèse trente-quatre ou trente-cinq onces : par conséquent, masse pour masse, il équivaut à trois corneilles et à deux freux.

² *Traité de la pipée*, où l'on raconte la chasse d'un lièvre entreprise par deux corbeaux qui, paroissant s'entendre, lui crevèrent les yeux et finirent par le prendre.

³ C'est peut-être là l'origine de l'antipathie qu'on a dit être entre le bœuf et le corbeau. Au reste, j'ai peine à croire qu'un corbeau attaque un buffle, comme les voyageurs disent l'avoir observé. Il peut se faire que ces oiseaux se posent quelquefois sur le dos des buffles, comme la corneille mantelée se pose sur le dos des ânes et des moutons, et la pie sur le dos des cochons, pour manger les insectes qui courent dans le poil de ces animaux; il peut se faire encore que parfois les corbeaux entament le cuir des buffles par quelques coups de bec mal mesurés, et même qu'ils leur crevent les yeux, par une suite de cet instinct qui les porte à s'attacher à tout ce qui est brillant : mais je doute fort qu'ils aient pour but de les manger tout vifs, et qu'ils pussent en venir à bout.

graines, de tous les insectes, et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'*omnivore*¹.

Cette violence et cette universalité d'appétit ou plutôt de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des lois, comme à un animal utile et bienfaisant : en effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre ou trop nombreux ; au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il était autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon, de lui faire aucune violence, et que dans l'île Féroé, dans celle de Malte, etc., on a mis sa tête à prix².

Si aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très foible à proportion de sa grosseur, son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection³, on ne sera pas surpris que, dans presque tous les temps, il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur : sa chair étoit interdite aux Juifs ; les sauvages n'en mangent jamais ; et, parmi nous, les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance et après avoir enlevé la peau, qui est très coriace. Partout on le met au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour

¹ J'en ai vu de privés qu'on nourrissoit en grande partie de viande, tantôt crue, tantôt cuite.

A l'égard de l'île de Malte, on m'assure que ce sont des corneilles ; mais on me dit en même temps que ces corneilles sont établies sur les rochers les plus déserts de la côte ; ce qui me fait croire que ce sont des corbeaux.

³ Les auteurs de la *Zoologie britannique* sont les seuls qui disent que le corbeau exhale une odeur agréable ; ce qui est difficile à croire d'un oiseau qui vit de charogne. D'ailleurs on sait par expérience que les corbeaux nouvellement tués laissent aux doigts une odeur aussi désagréable que celle du poisson. C'est ce que m'assure M. Hébert, observateur digne de toute confiance, et ce qui est confirmé par le témoignage de Hernandès, page 331. Il est vrai qu'on a dit du *carancro*, espèce de vautour d'Amérique, à qui l'on a aussi appliqué le nom de *corbeau*, qu'il exhale une odeur de musc, quoiqu'il vive de voirie ; mais le plus grand nombre assure précisément le contraire.

annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations. Combien de gens encore aujourd'hui frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement ! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitants de l'air, à connoître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changements, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changements. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très haut en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin. Les auteurs de la *Zoologie britannique* ajoutent que dans cette circonstance ils volent le plus souvent par paires. D'autres écrivains, moins éclairés, ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions.

Dans le temps que les aruspices faisoient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvoient qu'être des oiseaux fort intéressants; car la passion de prévoir les événements futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain : aussi s'attachoit-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avoit compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier; chacune avoit sa signification déterminée: il ne manqua pas de charlatans pour en procurer l'intelligence, ni de gens simples pour y croire. Pline lui-même, qui n'étoit ni charlatan ni superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui étoit la plus sinistre. Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie.

Non-seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux, et même la parole de l'homme; et l'on a imaginé de lui couper le filet, afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'il prononce le plus aisément; et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avoit faim, appeloit distinctement le cuisinier de la maison nommé *Conrad*¹. Ces mots ont en effet quelque rapport avec le cri ordinaire du corbeau.

On faisoit grand cas à Rome de ces oiseaux parleurs; et un philosophe n'a pas dédaigné de nous raconter assez au long l'histoire de l'un d'eux. Ils n'apprennent pas seulement à parler ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison: ils se privent, quoique vieux, et paroissent même capables d'un attachement personnel et durable².

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et à l'employer au service de l'homme. Pline parle d'un certain Craterus d'Asie, qui s'étoit rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savoit se faire suivre, même par les corbeaux sauvages. Scaliger rapporte que le roi (apparemment Louis XII) en avoit un ainsi dressé, dont il se servoit pour la chasse des perdrix. Albert en avoit vu un autre à Naples qui prenoit et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux: mais, pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il falloit qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fau-

¹ Scaliger remarque, comme une chose plaisante, que ce même corbeau ayant trouvé un papier de musique, l'avoit criblé de coups de bec, comme s'il eût voulu lire cette musique (ou battre la mesure). Il me paroît plus naturel de penser qu'il avoit pris les notes pour des insectes, dont on sait qu'il fait quelquefois sa nourriture.

² Témoins ce corbeau privé dont parle Schwenckfeld, lequel s'étant laissé entraîner trop loin par ses camarades sauvages, et n'ayant pu sans doute retrouver le lieu de sa demeure, reconnu dans la suite, sur le grand chemin, l'homme qui avoit coutume de lui donner à manger, plana quelque temps au-dessus de lui en croassant, comme pour lui faire fête, vint se poser sur sa main, et ne le quitta plus.

connier. Enfin il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître, et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée, du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle du corbeau de Valérius *

Ajoutons à tout cela que le corbeau paroît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres ; Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont morts de la peste : mais il faut avouer que ce prétendu discernement se dément quelquefois, et ne l'empêche pas toujours de manger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin , c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avoit aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber une à une de petites pierres, lesquelles, en s'amoncelant, firent monter l'eau insensiblement, et le mirent à même d'étancher sa soif. Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie, surtout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence, c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociales; mais il est facile d'en rendre raison : comme ils mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oiseaux carnassiers; ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrain, et ils ont moins de raison de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer que, quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour

* Un Gaulois de grande taille ayant défié à un combat singulier les plus braves des Romains, un tribun, nommé Valérius, qui accepta le défi, ne triompha du Gaulois que par le secours d'un corbeau qui ne cessa de harceler son ennemi, et toujours à propos, lui déchirant les mains avec son bec, lui sautant au visage et aux yeux, en un mot, l'embarrassant de manière qu'il ne put faire usage de toute sa force contre Valérius, à qui le nom de *Corvinus* en resta.

faire, dans l'état de liberté, une grande destruction de mulots, de campagnols, etc. ¹, M. Hébert, qui les a observés longtemps et de fort près, ne les a jamais vus s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus; et il est fort porté à croire qu'ils préfèrent les insectes, et sur-tout les vers de terre, à toute autre nourriture: il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excréments.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne, ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles, auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent particulièrement attachés au rocher qui les a vus naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés; on les y voit toute l'année en nombre à peu près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement. S'ils descendent dans la plaine, c'est pour chercher leur subsistance: mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs; et c'est la seule influence que la température des saisons paroisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles; ils savent se choisir, dans leurs montagnes, une retraite à l'abri du nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncements de rocher: c'est là qu'ils se retirent pendant la nuit, au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui

- On dit qu'à l'Ile-de-France on conserve précieusement une certaine espèce de corbeau, destinée à détruire les rats et les souris. (*Voyage d'un officier du roi*, 1772, pag. 122 et suiv.)

On dit que les îles Bermudes ayant été affligées pendant cinq années de suite par une prodigieuse multitude de rats, qui dévoroient les plantes et qui passaient à la nage successivement d'une île à l'autre, ces rats disparurent tout à coup, sans qu'on en pût assigner d'autre cause, sinon que dans les deux dernières années on avoit vu dans ces mêmes îles une grande quantité de corbeaux qui n'y avoient jamais paru auparavant, et qui n'y ont point reparu depuis. Mais tout cela ne prouve point que les corbeaux soient de grands destructeurs de rats: car on peut être la dupe d'un préjugé dans l'Ile-de-France comme ailleurs; et, à l'égard des rats des îles Bermudes, il peut se faire qu'ils se soient entre-détruits, comme il arrive souvent, où qu'ils soient morts de faim après avoir tout consommé, ou qu'ils aient été submergés et noyés par un coup de vent en passant d'une île à l'autre, et cela sans que les corbeaux y aient eu beaucoup de part.

croissent entre les rochers : ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers, ou dans les trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés¹. Chaque mâle a sa femelle, à qui il demeure attaché plusieurs années de suite : car ces oiseaux si odieux, si dégoûtants pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant ; ils savent aussi l'exprimer, comme la tourterelle, par des caresses graduées, et semblent connoître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si l'on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour ; ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser ; et l'on n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouplent par le bec². Si cette absurde méprise pouvoit être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réellement qu'il est commun de les voir se caresser : en effet, ils ne se joignent presque jamais de jour, ni dans un lieu découvert, mais au contraire dans les endroits les plus retirés et les plus sauvages³, comme s'ils avoient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant tout entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le jean-le-blanc se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec jusqu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes. Dans tous ces cas, les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paroît plus près de l'instinct

¹ M. Linnæus dit qu'en Suède le corbeau niche principalement sur les sapins ; et M. Frisch, qu'en Allemagne c'est principalement sur les grands chênes. Cela veut dire qu'il préfère les arbres les plus hauts, et non l'espèce du chêne ou du sapin.

² Aristote, qui attribue cette absurdité à Anaxagore, a bien voulu la réfuter sérieusement, en disant que ces corbeaux femelles avoient une vulve et des ovaires..... ; que si la semence du mâle passoit par le ventricule de la femelle, elle s'y digèreroit et ne produiroit rien.

³ Albert dit qu'il a été témoin une seule fois de l'accouplement des corbeaux, et qu'il se passe comme dans les autres espèces d'oiseaux.

des bêtes que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur ; et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance, qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération, son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé, et qu'elle a le bec plus foible ; et, en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage : mais ceux qui avoient le bec le plus fort étoient d'un noir moins décidé, soit que cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le temps et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés. Cette femelle pond, aux environs du mois de mars¹, jusqu'à cinq ou six œufs, d'un vert pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et, pendant ce temps, le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture : il y pourvoit même largement ; car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux ou aux environs des amas assez considérables de grains, de noix et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a soupçonné que ce n'étoit pas seulement pour la subsistance de la couveuse au temps de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hiver. Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux comestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles ; elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance, et il paroît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux. On en a vu un à Erford, qui eut bien la patience de porter une à une, et de cacher sous une pierre, dans un jardin, une quantité de petites monnoies, jusqu'à concurrence de cinq ou six florins ;

¹ Willughby dit que quelquefois les corbeaux pondent encore plus tôt en Angleterre.

et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclore, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes, qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui commencent par être bruns. Dans les premiers jours, la mère semble un peu négliger ses petits; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes; et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençoit que de ce moment à les reconnoître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même; tous ont eu besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce temps de diète, le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture: il en trouve une au dedans de lui-même, et qui lui est très analogue; c'est le restant du jaune que renferme l'*abdomen*, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier. La mère, après ces premiers temps, nourrit ses petits avec des aliments convenables, qui ont déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge dans le bec, à peu près comme font les pigeons.

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille, il veille aussi pour sa défense; et s'il s'aperçoit qu'un milan, ou tel autre oiseau de proie, s'approche du nid, le péril de ce qu'il aime le rend courageux; il prend son essor, gagne le dessus, et, se rabattant sur l'ennemi, il le frappe violemment de son bec. Si l'oiseau de proie fait des efforts pour reprendre le dessus, le corbeau en fait de nouveaux pour conserver son avantage; et ils s'élèvent quelquefois si haut, qu'on les perd absolument de vue, jusqu'à ce que, excédés de fatigue, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se laissent tomber du haut des airs.

Aristote et beaucoup d'autres après lui prétendent que, lorsque les petits commencent à être en état de voler, le père

et la mère les obligent à sortir du nid et à faire usage de leurs ailes ; que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié, si ce district, trop stérile ou trop resserré, ne suffit pas à la subsistance de plusieurs couples ; et en cela ils se montreroient véritablement oiseaux de proie : mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes du Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits, et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au-delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations, et le talent de les faire aussi bien, ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur.

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai ils sont en état de quitter le nid. Il en naissoit chaque année une famille en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bornoient la vue. Les petits, au nombre de quatre ou cinq, se tenoient sur de gros blocs éboulés à une hauteur moyenne, où il étoit facile de les voir ; et ils se faisoient assez remarquer par un pialement presque continuel. Chaque fois que le père ou la mère leur apportoit à manger, ce qui arriroit plusieurs fois le jour, ils les appeloient par un cri *crau, crau, crau*, très différent de leur pialement. Quelquefois il n'y en avoit qu'un seul qui prit l'essor, et, après un léger essai de ses forces, il revenoit se poser sur son rocher ; presque toujours il en restoit quelqu'un, et c'est alors que son pialement devenoit continuel. Lorsque les petits avoient l'aile assez forte pour voler, c'est-à-dire quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et mère les emmenoit tous les matins avec eux et les ramenoient tous les soirs. C'étoit toujours sur les cinq ou six heures après midi que toute la bande revenoit au gîte, et le reste de la soirée se passoit en criailleries très incommodes. Ce manège duroit tout l'été ; ce qui donne lieu de croire que les corbeaux ne font pas deux couvées par an. »

Gesner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, de petits poissons et du pain trempé dans l'eau. Ils sont fort

friands de cerises, et ils les avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues. On dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair, de même que la crécerelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux pêcheurs, etc., rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés. Pline dit que les corbeaux sont sujets tous les étés à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif; mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie.

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux, ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vraiment adultes et en état de se reproduire; et si chaque période de la vie étoit proportionnée dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourroit soupçonner que les corbeaux ne deviendroient adultes qu'au bout de plusieurs années; car, quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux ¹, cependant il paroît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage: on en a vu dans plusieurs villes de France, qui avoient atteint cet âge; et, dans tous les pays et tous les temps, il a passé pour un oiseau très vivace: mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte, dans cette espèce, soit retardé en proportion de la durée totale de la vie; car sur la fin du premier été, lorsque

¹ *Hesiodus... cornici novem nostras attribuit ætates, quadruplum ejus cervis, id triplicatum corvis.* (Plin., lib. VII, cap. 48.) En prenant l'âge d'homme seulement pour trente ans, ce seroit neuf fois 30 ou 270 ans pour la corneille, 1080 pour le cerf, et 3240 pour le corbeau. En réduisant l'âge d'homme à dix ans, ce seroit 90 ans pour la corneille, 360 pour le cerf, et 1080 pour le corbeau; ce qui seroit encore exorbitant. Le seul moyen de donner un sens raisonnable à ce passage, c'est de rendre le γενεά d'Hésiode et l'ætas de Pline par *année*; alors la vie de la corneille se réduit à 9 années, celle du cerf à 36, comme elle a été déterminée dans l'histoire naturelle de cet animal, et celle du corbeau à 108, comme il est prouvé par l'observation.

toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes; et dès lors il est très probable que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'étoit pas noir en naissant : il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse; car, dans ce cas, son plumage change sur la fin, et devient jaune par défaut de nourriture : mais il ne faut pas croire qu'en aucun temps cet oiseau soit d'un noir pur et sans mélange d'aucune autre teinte; la nature ne connoît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paroît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge et de vert sous le corps, sur les plumes de la queue et sur les plus grandes plumes des ailes et les plus éloignées du dos. Il n'y a que les pieds, les ongles et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, aplatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué et peut-être plus que dans les autres oiseaux. Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement.

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme, par sa dilatation, une espèce de jabot qui n'avoit point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités; la vésicule du fiel est fort grosse, et adhérente aux intestins. Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'*abdomen*. La longueur de l'intestin est à peu près double de celle de l'oiseau, même prise du bout du bec au bout des ongles, c'est-à-dire qu'elle est moyenne entre la longueur des intestins des véritables carnivores; en un mot, telle qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruits¹.

¹ Un observateur digne de foi m'a assuré avoir vu le manège d'un corbeau

Cet appétit du corbeau, qui s'étend à tous les genres de nourritures, se tourne souvent contre lui-même, par la facilité qu'il offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique, qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau : elle l'enivre au point qu'il tombé bientôt après qu'il en a mangé; il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de force pour aller mourir ou languir sur son rocher. On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets et de pièges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux; car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau, ni la chouette, sans jeter un cri. On dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer : mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis nés de tous les foibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer.

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point. Ils ont, comme les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à peu près trois pieds et demi d'envergure); elles sont composées de vingt pennes, dont les deux ou trois premières¹ sont plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue de toutes, et dont les moyennes ont une singularité, c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au-delà des barbes et finit en pointe. La queue a douze pennes d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les plus longues, et ensuite les plus voisines de celles-là; en sorte que le bout de la queue paroît un peu arrondi sur son

qui s'éleva plus de vingt fois à la hauteur de douze ou quinze toises pour laisser tomber de cette hauteur une noix qu'il alloit ramasser chaque fois avec son bec; mais il ne put venir à bout de la casser, parce que tout cela se passoit dans une terre labourée.

¹ MM. Brisson et Linnæus disent deux, et M. Willughby dit trois.

² Ce sont ces pennes de l'aile qui servent aux facteurs pour emplumer les sautereaux des clavecins, et aux dessinateurs pour dessiner à la plume.

plan horizontal ' : c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol : aussi les corbeaux ont-ils le vol très élevé , comme nous l'avons dit , et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus dans les temps de nuées et d'orage traverser les airs ayant le bec chargé de feu. Ce feu n'étoit autre chose sans doute que celui des éclairs mêmes, je veux dire qu'une aigrette lumineuse formée à la pointe de leur bec par la matière électrique , qui , comme on sait , remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces temps d'orage : et , pour le dire en passant , c'est peut-être quelque observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de *ministre de la foudre* ; car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé , comme nous venons de le voir , et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures , comme chacun sait , il s'ensuit que le monde entier lui est ouvert , et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet , il est répandu depuis le cercle polaire jusqu'au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Madagascar , plus ou moins abondamment , selon que chaque pays lui fournit plus ou moins de nourriture , et des rochers qui soient plus ou moins à son gré. Il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe. On le retrouve encore au Mexique , à Saint-Domingue , au Canada , et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes. Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes , il ne le quitte guère pour passer dans un autre. Il reste même attaché au nid qu'il construit , et il s'en sert plusieurs années de suite , comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun et même au jaune ,

Ajoutez à cela que les corbeaux ont , sur presque tout le corps , double espèce de plumes , et tellement adhérentes à la peau , qu'on ne peut les arracher qu'à force d'eau chaude.

comme je l'ai remarqué plus haut, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwège et en Islande, où il y a aussi des corbeaux tout-à-fait noirs et en assez grand nombre. D'un autre côté, on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne, dans des nids où il y en a aussi de noirs. Le corbeau du Mexique, appelé *cacalotl* par Fernandès, est varié de ces deux couleurs; celui de la baie de Saldagne a un collier blanc; celui de Madagascar, appelé *coach* selon Flaccourt, a du blanc sous le ventre; et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans quelques individus de la race qui réside en Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le nom de *corbeau blanc du Nord*, et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc*, puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue et les ailes. Celles-ci ont vingt-une pennes, et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer; c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui, de chaque côté, sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont, dans l'individu décrit par M. Brisson, plus ou moins de blanc, et distribué d'une manière différente : ce qui me feroit soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir, un effet accidentel de la température excessive du climat, laquelle, comme cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du moule intérieur; et si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente, de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les autres animaux des pays du Nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge, du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi dans l'espèce des corbeaux variété de grandeur : ceux du mont Jura, par exemple, ont paru à M. Hébert, qui a été à portée de les observer, plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Égypte que dans la Grèce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CORBEAU.

LE CORBEAU DES INDES DE BONTIUS.

Cet oiseau se trouve aux îles Moluques, et principalement dans celle de Banda. Nous ne le connoissons que par une description incomplète et par une figure très mauvaise; en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier et je crois le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau; en quoi il a été suivi par Ray, Willughby et quelques autres : mais M. Brisson en a fait un *calao*. J'avoue que je suis de l'avis des premiers, et voici mes raisons en peu de mots.

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau, et en conséquence il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long et la petite protubérance que la figure fait paroître sur le bec; preuve certaine qu'il ne connoissoit aucun

autre oiseau avec lequel celui-ci eût plus de rapports, et néanmoins il connoissoit le *calao* des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il se nourrit de noix muscades, et M. Willughby a regardé cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux : cependant nous avons vu que ceux-ci mangent les noix du pays, et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croiroit communément. Or cette différence, étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius, ni la figure, ne présentent le moindre vestige de cette dentelure du bec dont M. Brisson a fait un des caractères de la famille des *calaos*; et la petite protubérance qui paroît sur le bec dans la figure ne semble point avoir de rapport avec celle du bec du *calao*. Enfin le *calao* n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius; et il a lui-même un bec si singulier, qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et surtout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très agréable, qu'elle doit aux muscades, dont l'oiseau fait sa principale nourriture; et il y a toute apparence que si notre corbeau se nourrissoit de même, il perdrait sa mauvaise odeur.

Il faudroit avoir vu le corbeau du désert (*raabel Zahara*), dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur, c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau, et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias. A la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut; mais un coracias plus grand qu'un corbeau! Quatre lignes de description bien faite dissiperoient toute incertitude; et c'est pour obtenir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit, que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire.

Je trouve encore dans Kæmpfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de *corbeaux*, sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier; on l'avoit apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'empereur : l'autre, qui fut aussi offert à l'empereur du Japon, étoit un oiseau de Corée, fort rare, appelé *coreigaras*, c'est-à-dire *corbeau de Corée*. Kæmpfer ajoute qu'on ne trouve point au Japon les corbeaux qui sont communs en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes.

Nota. Ce seroit ici le lieu de placer l'oiseau d'Arménie que M. de Tournefort a appelé *roi des corbeaux*, si cet oiseau étoit en effet un corbeau, ou seulement s'il approchoit de cette famille. Mais il ne faut que jeter les yeux sur le dessin en miniature qui le représente, pour juger qu'il a beaucoup plus de rapports avec les paons et les faisans par sa belle aigrette, par la richesse de son plumage, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, quoiqu'il soit un peu plus allongé, et quoiqu'on remarque d'autres différences dans la forme de la queue et des pieds. Il est nommé avec raison sur ce dessin *avis persica pavoni congener*; et c'est aussi parmi les oiseaux étrangers analogues aux faisans et aux paons que j'en aurois parlé, si ce même dessin fût venu plus tôt à ma connoissance ¹.

¹ Il est à la Bibliothèque du Roi, dans le cabinet des estampes, et fait partie de cette belle suite de miniatures en grand qui représentent d'après nature les objets les plus intéressants de l'histoire naturelle.

LA CORBINE OU CORNEILLE NOIRE ¹

Corvus Corone. L.

Quoique cette corneille, n° 483, diffère à beaucoup d'égards du grand corbeau, surtout par la grosseur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que, d'un autre côté, elle a assez de rapports avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de temps en temps que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fond principal de cette subsistance au printemps ce sont les œufs de perdrix, dont elles sont très friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec. Comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne leur faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie, quoiqu'elles soient les moins sanguinaires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre pendant l'été; on en trouveroit difficilement plus de deux douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hiver elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à peu près de la même manière: c'est alors que l'on voit, autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les sortes de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos

¹ En italien, *cornice*, *cornacchia*, *cornacchio*, *gracchia*; en espagnol, *corneja*; en allemand, *krahe*, *schwartz-krahe*; en anglais, *a crow*.

troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos laboureurs, et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis avec une familiarité qui les feroit prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit, elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paroissent avoir adoptés, et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement, où elles se rassemblent le soir de tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas également à toutes ; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses, au contraire des frayonnes, qui sont presque toujours maigres ; et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hiver, qui est le temps de leurs amours, tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats, les corbines qui disparaissent en même temps de la plaine, s'éloignent beaucoup moins : la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée ; et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus douces : elles se séparent deux à deux, et semblent se partager le terrain, qui est toujours une forêt, de manière que chaque paire occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre, dont elle exclut toute autre paire¹, et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie ; on prétend même que, lorsque l'un des deux vient à mourir, le survivant lui demeure fidèle, et passe le reste de ses jours dans une irréprochable viduité.

On reconnoît la femelle à son plumage, qui a moins de lustre et de reflets. Elle pond cinq ou six œufs ; elle les couve environ trois semaines ; et pendant qu'elle couve, le mâle lui apporte à manger.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine, qui m'avoit été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On

¹ C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les corbeaux chassoient leurs petits de leur district sitôt que ces petits étoient en état de voler.

l'avoit trouvé sur un chêne à la hauteur de huit pieds, dans un bois en coteau où il y avoit d'autres chênes plus grands. Ce nid pesoit deux ou trois livres : il étoit fait en dehors de petites branches d'épines entrelacées grossièrement et mastiquées avec de la terre et du crottin de cheval; le dedans étoit plus mollet, et construit plus soigneusement avec du chevelu de racines. J'y trouvai six petits éclos; ils étoient encore vivants, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger : ils n'avoient pas les yeux ouverts; on ne leur apercevoit aucune plume, si ce n'est les pennes de l'aile qui commençoient à poindre : tous avoient la chair mêlée de jaune et de noir, le bout du bec et des ongles jaune, les coins de la bouche blanc sale, le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une crécerelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunissent pour l'attaquer, et ils se jettent sur elles avec tant de fureur, qu'ils les tuent quelquefois en leur crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pies-grièches; mais celles-ci, quoique plus petites, sont si courageuses qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser, et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits bien au-delà du temps où ils sont en état de voler. Cela me paroît vraisemblable : je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout de la première année, car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude, qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec des étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leurs familles, et qu'ils la préfèrent même à toute autre ?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient; elle sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur. Elle visite les lacets et les pièges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés; elle attaque même le petit gibier affoibli ou blessé, ce qui a donné l'idée dans quelques

pays de l'élever pour la fauconnerie ; mais , par une juste alternative , elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort , tel que le milan , le grand duc , etc.

Son poids est d'environ dix ou douze onces. Elle a douze pennes à la queue , toutes égales ; vingt à chaque aile , dont la première est la plus courte , et la quatrième la plus longue ; environ trois pieds de vol¹ ; l'ouverture des narines ronde et recouverte par des espèces de soies dirigées en avant ; quelques grains noirs autour des paupières ; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation ; la langue fourchue et même effilée ; le ventricule peu musculeux ; les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions ; les *coecum* longs d'un demi-pouce ; la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinal par un double conduit ; enfin le fond des plumes , c'est-à-dire la partie qui ne paroît point au dehors , d'un cendré foncé.

Comme cet oiseau est fort rusé , qu'il a l'odorat très subtil , et qu'il vole ordinairement en grandes troupes , il se laisse difficilement approcher , et ne donne guère dans les pièges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques-uns à la pipée , en imitant le cri de la chouette et tendant les gluaux sur les plus hautes branches , ou bien en les attirant à la portée du fusil ou même de la sarbacane , par le moyen d'un grand duc ou de tel autre oiseau de nuit qu'on élève sur les juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais , dont elles sont très friandes , et que l'on a eu la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées. Mais la façon la plus singulière de les prendre est celle-ci , que je rapporte parce qu'elle fait connoître le naturel de l'oiseau. Il faut avoir une corbine vivante : on l'attache solidement contre terre , les pieds en haut , par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes ; dans cette situation pénible , elle ne cesse de s'agiter et de crier : les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix , comme

¹ Willughby ne leur donne que deux pieds de vol ; ce seroit moins qu'il n'en donne au choucas. Je crois que c'est une faute d'impression.

pour lui donner du secours ; mais la prisonnière, cherchant à s'accrocher à tout pour se tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes, qu'on lui a laissés libres, toutes celles qui s'approchent, et les livre ainsi à l'oiseleur. On les prend encore avec des cornets de papier appâtés de viande crue. Lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet, qu'on a eu la précaution d'engluer, s'attachent aux plumes de son cou ; elle en demeure coiffée, et, ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, elle retombe de lassitude, et toujours fort près de l'endroit d'où elle étoit partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger ni rapide, elles montent cependant à une très grande hauteur ; et lorsqu'une fois elles y sont parvenues, elles s'y soutiennent long-temps, et tournent beaucoup.

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches et des corbines variées de noir et de blanc, lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'Océan, vivant de tout ce que rejette la mer ; que l'automne elles se retirent du côté du midi ; qu'elles ne vont jamais par grandes troupes ; et que, bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres ; en quoi elles ressemblent tout-à-fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou, si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives, dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence ; seulement elles sont plus familières et plus hardies

que les nôtres : elles entrent dans les maisons pour prendre ce qui les accommode, et souvent la présence d'un homme ne leur en impose point. Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes : elles dérangent les meubles, les déchirent à coups de bec, renversent les lampes, les encriers, etc.

Enfin, selon Dampier, il y a à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée beaucoup de corneilles qui ressemblent aux nôtres; il y en a aussi à la Nouvelle-Bretagne : mais il paroît que, quoiqu'il y en ait beaucoup en France, en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne, elles sont beaucoup moins répandues dans le nord de l'Europe; et M. Kein dit que la corbine est rare dans la Prusse, et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné M. Linnæus des oiseaux de ce pays. Le P du Tertre assure aussi qu'il n'y en a point aux Antilles, quoique, suivant un autre voyageur, elles soient fort communes à la Louisiane.

LE FREUX, OU LA FRAYONNE ¹

Corvus frugilegus. L.

Le freux, n^o 484, est d'une grosseur moyenne entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles. Son caractère le plus frappant et le plus distinct, c'est une peau nue, blanche, farineuse, et quelquefois galeuse, qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et diri-

¹ En latin, *frugilega*, *cornix frugivora*, *gracculus*, suivant Belon; en allemand, *roeck*, peut-être à cause de son bec inégal et raboteux; en anglois, *rook*; en hollandois, *koore-kraey*.

gées en avant, qui, dans les autres espèces de corneilles, s'étendent jusque sur l'ouverture des narines : il a aussi le bec moins gros, moins fort et comme râpé. Ces disparités, si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi râpé, et sa base dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient; ce qui ne peut manquer, à la longue, de rendre le bec raboteux, et de détruire les germes des plumes de sa base, lesquelles sont exposées à un frottement continu. Cependant il ne faut pas croire que cette peau soit absolument nue : on y aperçoit souvent de petites plumes isolées; preuve très forte qu'elle n'étoit point chauve dans le principe, mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère: en un mot, que c'est une espèce de difformité accidentelle, qui s'est changée en un vice héréditaire par les lois connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers et les insectes, est un appétit exclusif, car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair : il a de plus le ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très nombreuses, et si nombreuses que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer

M. Daubenton le jeune, garde-démonstrateur au Cabinet d'histoire naturelle au Jardin du Roi, fit dernièrement, en se promenant à la campagne, une observation qui a rapport à ceci. Ce naturaliste, à qui l'ornithographie a déjà tant d'obligations, vit de loin, dans un terrain tout-à-fait inculte, six corneilles dont il ne put distinguer l'espèce, lesquelles paroissoient fort occupées à soulever et retourner les pierres éparses çà et là, pour faire leur profit des vers et des insectes qui étoient cachés dessous. Elles y alloient avec tant d'ardeur, qu'elles faisoient sauter les pierres les moins pesantes à deux ou trois pieds. Si ce singulier exercice, que personne n'avoit encore attribué aux corneilles, est familier aux freux, c'est une cause de plus qui peut contribuer à user et faire tomber les plumes qui environnent la base de leur bec; et le nom de *tourne-pierre*, que jusqu'ici l'on avoit appliqué exclusivement au coulouche, deviendra désormais un nom générique qui conviendra à plusieurs espèces.

dans les terres nouvellement ensemencées, ou dans les moissons qui approchent de la maturité : aussi, dans plusieurs pays, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire. La *Zoologie britannique* réclame contre cette proscription, et prétend qu'ils font plus de bien que de mal, en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées qui rongent les racines des plantes utiles, et qui sont si redoutés des laboureurs et des jardiniers. C'est un calcul à faire.

Non-seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi, pour ainsi dire, en société avec ceux de son espèce, non sans faire grand bruit ; car ce sont des oiseaux très criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne, et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton. Ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couvrir : ils semblent, au contraire, s'approcher, dans cette circonstance, des endroits habités ; et Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières, peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs ; car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que si, dans le temps de la ponte, on s'avance sous les arbres où ils sont ainsi établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paroître singulière, quoique assez conforme à ce qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est que, lorsqu'un couple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables. Sans cette précaution, et s'ils s'absentoient tous deux à la fois, on prétend que leur nid seroit pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitants du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'arbre ou de mousse pour l'employer à la construction de leur propre nid.

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre; ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, surtout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour à tour : lorsque les petits sont éclos et en état de manger, ils leur dégorgerent la nourriture, qu'ils savent tenir en réserve dans leur jabot, ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Je trouve dans la *Zoologie britannique* que, la ponte étant finie, ils quittent les arbres où ils avoient niché; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août, et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre. Cela suppose qu'ils passent à peu près toute l'année en Angleterre; mais en France, en Silésie, et en beaucoup d'autres contrées, ils sont certainement oiseaux de passage, à quelques exceptions près, et avec cette différence qu'en France ils annoncent l'hiver, au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison¹.

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus; cependant il paroît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela, puisque Aldrovande ne croyoit pas qu'il s'en trouvât en Italie.

On dit que les jeunes sont bons à manger, et que les vieux même ne sont pas mauvais, lorsqu'ils sont bien gras²; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes, comme la corneille et le corbeau.

¹ J'ai vu à Baume-la-Roche, qui est un village de Bourgogne à quelques lieues de Dijon, environné de montagnes et de rochers escarpés, et où la température est sensiblement plus froide qu'à Dijon; j'ai vu, dis-je, plusieurs fois en été une volée de freux qui logeoit et nichoit, depuis plus d'un siècle, à ce qu'on m'a assuré, dans des trous de rochers exposés au sud-ouest, et où l'on ne pouvoit atteindre à leurs nids que très difficilement et en se suspendant à des cordes. Ces freux étoient familiers jusqu'à venir dérober le goûter des moissonneurs. Ils s'absentoient sur la fin de l'été pour une couple de mois seulement, après quoi ils revenoient à leur gîte accoutumé. Depuis deux ou trois ans ils ont disparu, et ont été remplacés aussitôt par des corneilles mantelées.

M. Hébert m'assure que le freux est presque toujours maigre; en quoi il diffère, dit-il, de la corbine et de la mantelée.

LA CORNEILLE MANTELÉE ¹

Corvus Cornix. L.

Cet oiseau, n° 76, se distingue aisément de la corbine et de la frayonne ou du freux par les couleurs de son plumage. Il a la tête, la queue et les ailes d'un beau noir, avec des reflets bleuâtres; et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris-blanc, qui s'étend par devant et par derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps. C'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau que les Italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse), et les François celui de *corneille mantelée*.

Elle va par troupes nombreuses, comme le freux, et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, surtout pendant l'hiver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égouts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux qu'elle change de demeure deux fois par an, et qu'elle peut être regardée comme un oiseau de passage : car nous la voyons chaque année arriver par très grandes troupes sur la fin de l'automne, et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord; mais nous ne savons pas précisément en quels lieux elle s'arrête. La plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes montagnes, et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins : il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et peu connues, comme celles des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle fait sa ponte; elle niche aussi

En latin, *cornix cinerea, varia, hyberna, silvestris, corvus semicinerus*; en italien, *mulacchia*, ou *munacchia*, ou plutôt *monacchia*; en allemand, *holzkrae, schiltkrae, nabelkrae, bundtekrae, pundterkrae, winterkrae, asskrae, grauekrae*; en anglois, *royston-crow, sea-crow, hooded-crow*.

en Suède, dans les bois, et par préférence sur les aunes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs : mais elle ne niche point dans les montagnes de la Suisse, de l'Italie, etc.

Enfin, quoique, selon le plus grand nombre de naturalistes, elle vive de toute sorte de nourritures, entre autres de vers, d'insectes, de poissons¹, même de chair corrompue, et, par préférence à tout, de laitage; et quoique, d'après cela, elle dût être mise au rang des omnivores, cependant, comme ceux qui ont ouvert son estomac y ont trouvé de toutes sortes de grains mêlés avec de petites pierres, on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose; et c'est un troisième trait de conformité avec le freux. Dans tout le reste, elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire; c'est à peu près la même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol; elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connoît de ses parties intérieures, conformés de même dans les plus petits détails; ou si elle s'en éloigne en quelque chose, c'est pour se rapprocher de la nature du freux : elle va souvent avec lui; comme lui elle niche sur les arbres². Elle pond quatre ou cinq œufs, mange ceux des petits oiseaux, et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Frisch dit qu'elle épluche fort adroitement les arêtes de poissons; que, lorsqu'on vide les étangs, elle aperçoit très vite ceux qui restent dans la boue, et qu'elle ne perd pas de temps à les en tirer. Avec ce goût, il est tout simple qu'elle se tienne souvent au bord des eaux; mais on n'auroit pas dû pour cela lui donner le nom de *corneille aquatique* ou de *corneille marine*, puisque ces dénominations conviendroient au même titre à la corneille noire et au corbeau, lesquels ne sont certainement pas des oiseaux aquatiques.

² Frisch remarque qu'elle place son nid tantôt à la cime des arbres, et tantôt sur les branches inférieures; ce qui supposeroit qu'elle fait quelquefois sa ponte en Allemagne. Je viens de m'assurer par moi-même qu'elle niche quelquefois en France, et notamment en Bourgogne. Une volée de ces oiseaux réside constamment, depuis deux ou trois années à Baume-la-Roche, dans certains trous de rochers où des corneilles frayonnes étoient ci-devant en possession de nicher tous les ans depuis plus d'un siècle : ces frayonnes ayant été une année sans revenir, une volée de quinze ou vingt mantelées s'empara aussitôt de leurs gîtes; elles y ont déjà fait deux couvées, et elles sont actuellement occupées à la troisième (ce 26 mai 1773). C'est encore un trait d'analogie entre les deux espèces.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux me feroient soupçonner que la corneille mantelée seroit une race métisse, produite par le mélange de ces deux espèces; et en effet, si elle étoit une simple variété de la corbine, d'où lui viendrait l'habitude de voler par troupes nombreuses, et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fit jamais la corbine, comme nous l'avons vu; et si elle étoit une simple variété du freux, d'où lui viendroient tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine? au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement, en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces qu'elle représente par sa nature mixte, et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourroit paroître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres et renouer le fil des générations; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par les anciens, et qui, par conséquent, n'existoit pas encore de leur temps, puisque, lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et aussi familière que celle-ci, il n'y a point de milieu entre n'être point connue dans un pays et n'y être point du tout: or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux autres races, sinon celles qui paroissent avoir plus de rapports, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris: l'un plus grave, et que tout le monde connoît; l'autre plus aigu, et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que, lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle a fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre, et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la *Zoologie britannique* dit du freux, qu'elle est utile par la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs dont elle purge ainsi les pâturages: mais, encore une fois, ne doit-on pas craindre

qu'elle consomme elle-même plus de grains que n'auroient fait les insectes dont elle se nourrit? et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix?

On la prend dans les mêmes pièges que les autres corneilles. Elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différents temps. Sa chair a une odeur forte, et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le peuple.

Je ne sais sur quel fondement M. Klein a paru ranger parmi les corneilles l'*hoexototoll* ou oiseau des saules de Fernandès, si ce n'est sur le dire de Seba, qui, décrivant cet oiseau comme le même que celui dont parle Fernandès, le fait aussi gros qu'un pigeon ordinaire, tandis que Fernandès, à l'endroit même cité par Seba, dit que l'*hoexototoll* est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, ayant à peu près le chant du chardonneret et la chair bonne à manger¹. Cela ne ressemble pas trop à une corneille; et de telles méprises, qui sont assez fréquentes dans l'ouvrage de Seba, ne peuvent que jeter beaucoup de confusion dans la nomenclature de l'histoire naturelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CORNEILLES.

LA CORNEILLE DU SÉNÉGAL.

Corvus Dauricus. L.

A juger de cet oiseau, n° 327, par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connoissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus

La corbine doit être répandue au loin, puisqu'elle se trouve dans la belle suite d'oiseaux que M. Sonnerat vient d'apporter et qu'il a tirés des Indes, des îles Moluques, et même de la terre des Papous. Cet individu venoit des Philippines.

de rapports extérieurs, ou plutôt que ce seroit une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'étoit pas raccourci par devant et beaucoup plus par derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

II.

LA CORNEILLE DE LA JAMAÏQUE.

Corvus Jamaicensis. GMEL.

Cette corneille étrangère paroît modelée à peu près sur les mêmes proportions que les nôtres² à l'exception de la queue et du bec qu'elle a plus petits; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges, des graines, des scarabées; ce qui fait connoître sa nourriture la plus ordinaire, et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculeux et revêtu intérieurement d'une tunique très forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île, et ne quitte pas les montagnes; en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines; cependant M. Sloane, qu'il cite, se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

D'après ce que l'on sait de cet oiseau, on peut bien juger qu'il approche fort de nos corneilles; mais il seroit difficile de le rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre, vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri, qu'il fait entendre continuellement.

Les Anglois de la Jamaïque l'appellent aussi *chattering* ou *gabbling-crow* (corneille babillarde), et *cacao-walke*, sans doute parce qu'elle se tient ordinairement sur les cacaotiers.

Elle a un pied et demi de longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue, et trois pieds de vol. (M. Sloane s'est servi, selon toute apparence, du pied anglois, plus court que le nôtre d'environ un onzième.)

LES CHOUCAS¹

Ces oiseaux² ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance ; et comme ce sont des espèces fort voisines, il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée, pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux ; car, de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée), et une chauve (le freux ou la frayonne), je trouve aussi trois espèces ou races correspondantes de choucas, un noir (le choucas proprement dit), un cendré (le chouc), et enfin un choucas chauve. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique, et qu'il a peu de noir dans son plumage, au lieu que les trois espèces de corneilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles. Leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Europe, les seuls dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant ; il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés en différentes langues, tels que ceux-ci, *choucas*, *graccus kaw*, *klas*, etc. : mais ils n'ont pas une seule inflexion de voix ; car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier *tian*, *tian*, *tian*.

Ils vivent tous deux d'insectes, de grains, de fruits, et même de chair, quoique très rarement : mais ils ne touchent point

En latin, *lupus*, *graccus*, *gracculus*, *monedula* (à monctâ quam furatur) ; en espagnol, *graino*, *graino* ; en italien, *ciagula*, *tattula*, *pola*, *monacchia* ; en allemand, *tul* ou *duhl*, *thale* ou *dahle*, *thaleche* ou *dahlke*, *tole* ou *dohle*, *gruedohle* ; en hollandais, *kaw*, *chaw* ; en anglois, *kae*, *caddo*, *chough*, *daw*, *jak-daw*.

² N^o 523, le choucas proprement dit ; n^o 522, le chouc ; et n^o 521 le choucas chauve de Cayenne.

aux voiries , et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer ; en quoi ils ressemblent plus au freux , et même à la mantelée qu'à la corbine ; mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix , et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes , comme le freux ; comme lui, ils forment des espèces de peuplades, et même de nombreuses, composées d'une multitude de nids, placés les uns près des autres, et comme entassés, ou sur un grand arbre, ou dans un clocher, ou dans le comble d'un vieux château abandonné. Le mâle et la femelle une fois appariés, ils restent long-temps fidèles, attachés l'un à l'autre; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux êtres vivants le signal d'une génération nouvelle, on les voit se rechercher avec empressement et se parler sans cesse; car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien parlé, toujours bien compris: on les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature par tous les degrés du désir, par toutes les nuances de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité. La femelle, étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre, et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même, à bien des égards, au grand corbeau: mais Charleton et Schwenckfeld assurent que les choucas font deux couvées par an; ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont des oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un

assez bon nombre dans le pays pendant l'été; les tours de Vincennes en sont peuplées en tout temps, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sûreté et les mêmes commodités : mais on en voit toujours moins en France l'été que l'hiver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes, comme la frayonne et la mantelée, quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec elles, et ils ne cessent de crier en volant : mais ils n'observent pas les mêmes temps en France et en Angleterre; car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits, et n'y reparoissent qu'au printemps, après avoir passé l'hiver chez nous; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence, et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux; car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux, qu'ils ne font point leur ponte en hiver.

A l'égard des parties internes, je remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculéux, et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot, comme dans les corneilles, mais que la vésicule du fiel est plus allongée.

Du reste, on les prive facilement, on leur apprend à parler sans peine; ils semblent se plaire dans l'état de domesticité : mais ce sont des domestiques infidèles, qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer, et emportant des pièces de monnaie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage, appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas, il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays, et ajouter à la suite, selon notre usage, les variétés et les espèces étrangères.

Le choucas. Nous n'avons en France que deux choucas. L'un, à qui je conserve le nom de *choucas* proprement dit, est de la grosseur d'un pigeon; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou : tout le reste est noir; mais cette couleur est

plus foncée sur les parties supérieures , avec des reflets tantôt violets et tantôt verts.

Le chouc. L'autre espèce du pays, à laquelle je donne le nom de *chouc*, d'après son nom anglois, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit et peut-être moins connu; qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès et de produire ensemble des individus féconds.

On sera peu surpris qu'une espèce qui a tant de rapports avec celles des corbeaux et des corneilles présente à peu près les mêmes variétés. Aldrovande a vu en Italie un choucas qui avoit un collier blanc; c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse, et que, par cette raison, les Anglois nomment *choucas de Suisse*.

Schwenckfeld a eu occasion de voir un choucas blanc qui avoit le bec jaunâtre. Ces choucas blancs sont plus communs en Norwège et dans les pays froids; quelquefois même dans les climats tempérés, tels que la Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs: et, dans ce cas, la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'influence du climat, mais c'est une monstruosité causée par quelque vice de nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France et les nègres blancs en Afrique.

Schwenckfeld parle, 1^o d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes, qui sont blanches, et du bec, qui est crochu; 2^o d'un autre choucas très rare, qui ne diffère du choucas ordinaire que par son bec croisé: mais ce

J'ai eu cette année dans ma basse-cour quatre poulets huppés d'origine flamande, lesquels avoient le bec croisé. La pièce supérieure étoit très crochue, et du moins autant que dans le bec croisé lui-même; la pièce inférieure étoit presque droite. Ces poulets ne prenoient pas leur nourriture à terre aussi bien que les autres; il falloit la leur présenter en grand volume.

peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir.

LE CHOQUARD

OU CHOUCAS DES ALPES ¹.

Corvus Pyrrhocorax. L.

Cet oiseau, n^o 531, que nous avons fait représenter sous le nom de *choucas des Alpes*, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et ce seul nom renferme une description en raccourci : *korax*, qui signifie *corbeau*, indique la noirceur du plumage, ainsi que l'analogie de l'espèce; *pyrrhos*, qui signifie *roux, orangé*, exprime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi celle des pieds, qui est encore plus variable que celle du bec, puisque dans l'individu observé par Gesner, les pieds étoient rouges; qu'ils étoient noirs dans le sujet décrit par M. Brisson; que, selon cet auteur, ils sont quelquefois jaunes, et que, selon d'autres, ils sont jaunes l'hiver et rouges l'été. Ces pieds jaunes, ce bec de même couleur et plus petit que celui du choucas, ont donné lieu à quelques-uns de prendre le choquard pour un merle, et de le nommer *le grand merle des Alpes*. Cependant, en l'observant et le comparant, on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps, par la longueur de ses ailes et même par la forme de son bec, quoique plus menu; et par ses narines recouvertes de plumes, quoique ces plumes soient moins fermes que dans le choucas.

J'ai indiqué, à l'article du crave ou coracias, les différences qui sont entre ces deux oiseaux, dont Belon et quelques autres, qui ne les avoient pas vus, n'ont fait qu'une seule espèce.

¹ J'adopte ce nom, qui est en usage dans le Valais, selon Gesner. On l'appelle aussi *chouette*. Les Grisons, qui parlent allemand, le nomment *tahen*.

Pline croyoit son *pyrrhocorax* propre et particulier aux montagnes des Alpes : cependant Gesner, qui le distingue très bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées du pays des Grisons où cet oiseau ne se montre que l'hiver, d'autres où il paroît à peu près toute l'année; mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline, un peu trop absolue; mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne entre celle du choucas et celle de la corneillé; il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas et fort peu agréable¹.

Il vit principalement de grains, et fait grand tort aux récoltes; sa chair est un manger très médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques : si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que, lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUCAS.

I.

LE CHOUCAS MOUSTACHÉ.

Cet oiseau, n^o 226, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est à peu près de la grosseur du merle; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à pro-

¹ Schwencfeld dit que le *pyrrhocorax*, qu'il appelle aussi *corbeau de nuit*, est criard, surtout pendant la nuit, et qu'il se montre rarement pendant le jour. Mais je ne suis pas sûr que Schwencfeld entende le même oiseau que moi, sous ce nom de *pyrrhocorax*.

portion qu'aucun d'entre eux ; toutes les plumes qui la composent sont égales , et les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième plumes de l'aile qui sont les plus longues de toutes ; elles ont deux pouces et demi de plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau ; 1^o ces poils noirs , longs et flexibles , qui naissent de la base du bec supérieur , et qui sont une fois plus longs que le bec , outre plusieurs autres poils plus courts , plus roides et dirigés en avant , qui environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche ; 2^o ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou ; lesquelles glissent et jouent sur le dos , suivant que le cou prend différentes situations , et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière.

II.

LE CHOUCAS CHAUVE.

Corvus calvus. L.

Ce singulier choucas, n^o 521, qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant avec notre corneille fauve, qui est le freux : il a en effet la partie antérieure de la tête nue, comme le freux, et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas en général par ses longues ailes, par la forme des pieds, par son port, par sa grosseur, par ses larges narines à peu près rondes ; mais il en diffère en ce que ses narines ne sont point recouvertes de plumes, et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond creusé de chaque côté du bec ; en ce que son bec est plus large à la base, et qu'il est échancré sur ses bords. A l'égard de ses mœurs, je n'en peux rien dire, cet oiseau étant du grand nombre de ceux qui attendent le coup d'œil de l'observateur. On ne le trouve pas même nommé dans aucune ornithologie.

III.

LE CHOUCAS DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Corvus Novæ Guineæ. GMEL.

La place naturelle de cet oiseau, n° 629, est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud*. Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps; mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base, en quoi il se rapproche du *colnud*. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes, qui atteignent presque l'extrémité de sa queue, et il s'éloigne du *colnud* et des choucas par les couleurs du dessous du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pics variés.

IV.

LE CHOUCARI DE LA NOUVELLE GUINÉE.

Corvus Papuensis. GMEL.

La couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connoissons que la superficie) est un gris cendré, plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entour. Les deux seules exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est, 1° une bande noire qui environne la base du bec, et se prolonge jusqu'aux yeux; 2° les grandes pennes des ailes, qui sont d'un brun noirâtre.

Le choucari a les narines recouvertes en entier, comme les choucas; il a aussi le bec conformé à peu près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le *colnud*.

Ainsi nommé par M. Daubenton le jeune, à qui je dois aussi sa description et celle de l'espèce précédente, n'ayant pas été à portée de voir ces oiseaux, arrivés tout récemment à Paris. Voyez les planches enluminées, numéro 630.

Il a encore d'autres rapports avec cette dernière espèce , et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes , qui ne s'étendent pas au-delà de la moitié de la queue , par ses petits pieds, par ses ongles courts; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent , entre le colnud et le choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle , ainsi que de la précédente , à M. Sonnerat.

V.

LE COLNUD DE CAYENNE.

Corvus nudus. GMEL.

Je mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards; mais, à tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a , comme le n° 2 ci-dessus , le bec fort large à sa base; et il a encore avec lui un autre trait de conformité, en ce qu'il est chauve; mais il l'est d'une autre manière; c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées et très douces au toucher: ces plumes deviennent plus rares sous le cou, et bien plus encore sur ses côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud, n° 609, est à peu près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée; car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques-unes des couvertures et des penes de l'aile, qui sont d'un gris blanchâtre.

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugeroit que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière; mais que naturellement et de lui-même il se tourne en avant, comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il étoit lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

VI.

LE BALICASE DES PHILIPPINES.

Corvus Balicassius. GMEEL.

Je répugne à donner à cet oiseau étranger, n° 603, le nom de *choucas*, parce qu'il est aisé de voir, par la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles et la queue fourchue; enfin, au lieu de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable. Ces différences sont telles qu'on doit s'attendre à en découvrir plusieurs autres lorsque cet oiseau sera mieux connu.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur avec des reflets verts; en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

LA PIE¹*Corvus Pica.* L.

La pie² a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Linnæus les a réunies toutes deux dans le même genre, et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci et faire disparaître le blanc de son plumage. En effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux et la forme totale des corneilles et des choucas: elle a

En latin, *pica*, *cissa*, *avis pluvia* selon quelques-uns; en italien, *gazza*, *ragazza*, *aregazza*, *gazzuola*, *gazzara*, *pica*, *putta*; en espagnol, *pega*; en allemand, *aegerst*, *agelaster*, *algaster*, *agerluster* (*quasi agrilustra*); en anglois, *pie*, *piot*, *magpie*, *pianet*.

¹ Numéro 488.

encore avec eux beaucoup d'autres rapports plus intimes dans l'instinct, les mœurs et les habitudes naturelles; car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits oiseaux foibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les pièges, soit qu'elle les attaque à force ouverte : on en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer; une autre enlever une écrevisse, qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc.

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante en la dressant à la chasse comme on y dresse les corbeaux. Elle passe ordinairement la belle saison, appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hiver elle vole par troupes, et s'approche d'autant plus des lieux habités, qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse. J'en connois une qui passe les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur en imposer.

Elle jase à peu près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. On en cite une qui imitoit parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger; une autre qui répétoit en entier une fanfare de trompettes. M. Willughby en a vu plusieurs qui prononçoient des phrases entières. *Margot* est le nom qu'on a coutume de lui donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement; et Pline assure que cet oiseau se plaît beau-

¹ Plutarque raconte qu'une pie qui se plaisoit à imiter d'elle-même la parole de l'homme, le cri des animaux et le son des instruments, ayant un jour entendu une fanfare de trompettes, devint muette subitement; ce qui surprit fort ceux qui avoient coutume de l'entendre babiller sans cesse : mais ils furent bien plus surpris quelque temps après lorsqu'elle rompit tout à coup le silence, non pour répéter sa leçon ordinaire, mais pour imiter le son des trompettes qu'elle avoit entendues, avec les mêmes tournures de chant, les mêmes modulations, et dans le même mouvement.

coup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche long-temps ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'il les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau.

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paroît le redouter. Elle happe aussi fort adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin on prend les pies dans les mêmes pièges et de la même manière que la corneille, et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles de voler et de faire des provisions¹; habitudes presque toujours inséparables dans les différentes espèces d'animaux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire. D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces. Elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion; par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu: aussi n'entreprend-elle point de grands voyages; elle ne fait guère que voltiger d'arbre en arbre, ou de clocher en clocher; car, pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue compense la brièveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas: elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continu, comme la lavandière. En général, elle montre plus

- Je m'en suis assuré par moi-même en répandant devant une pie appri-voisée des pièces de monnaie et de petits morceaux de verre. J'ai même reconnu qu'elle cachoit son vol avec un si grand soin, qu'il étoit quelquefois difficile de le trouver; par exemple, sous un lit, entre les sangles et le sommier de ce lit.

d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie. Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid, soit qu'étant très ardente pour son mâle¹, elle soit aussi très tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux; soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits, et de plus, que quelques-uns d'entre eux sont avec elle dans le cas de la représaille. Elle multiplie les précautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce qu'elle aime : elle place son nid au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons², et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr; aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée, et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie, d'une espèce d'abattis de petites branches épineuses et bien entrelacées; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, le moins accessible, et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir. Sa prévoyance industrielle ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité, car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire³, pour que ses petits soient plus mollement et plus chaudement; et quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six

Les anciens en avoient cette idée, puisque de son nom grec *κίσσα* ils avoient formé celui de *κισσών*, qui est une expression de volupté.

C'est ordinairement sur la lisière des bois ou dans les vergers qu'elle l'établit.

³ *Lutea... stragulum subjicit... et merula et pica...* (Arist. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 13.) Je remarque à cette occasion que plusieurs écrivains ont pensé que la *κίσσα* d'Aristote étoit notre geai, parce qu'il dit que cette *κίσσα* faisoit des amas de glands, et parce qu'en effet le gland est la principale nourriture de notre geai; cependant on ne peut nier que cette nourriture ne soit commune au geai et à la pie. Mais deux caractères qui sont propres au geai, et qui n'eussent point échappé à Aristote, ce sont les deux marques bleues qu'il a aux ailes, et cette espèce de huppe que se fait cet oiseau en relevant les plumes de sa tête, caractère dont ce philosophe ne fait aucune mention; d'où je crois pouvoir conjecturer que la pie d'Aristote et la nôtre sont le même oiseau, ainsi que cette pie variée à longue queue, qui étoit nouvelle à Rome et encore rare du temps de Pline.

pouces de diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tous sens.

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou, si l'on veut, à sa défiance; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au dehors. Voit-elle approcher une corneille, elle vole aussitôt à sa rencontre, la harcèle et la poursuit sans relâche et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter. Si c'est un ennemi plus respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse: cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai ce qu'on dit, que, lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une manière encore plus incroyable. Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connoissances arithmétiques¹ n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connoissances ne s'étendent pas au-delà du nombre de cinq.

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas elle en entreprend tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et si elle est encore troublée, elle fera un troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abon-

¹ Les chasseurs prétendent que si la pie voit entrer un homme dans une hutte construite au pied de l'arbre où est son nid, elle n'entrera pas elle-même dans son nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme de la hutte; que si on a voulu la tromper en y entrant deux et n'en sortant qu'un, elle s'en aperçoit très bien, et n'entre point qu'elle n'ait vu sortir aussi le second; qu'il en est de même pour trois ou pour quatre, et même encore pour cinq; mais que s'il en est entré six, le sixième peut rester sans qu'elle s'en doute: d'où il résulteroit que la pie auroit une appréhension nette de la suite des unités et de leur combinaison au-dessous de six: et il faut avouer que l'appréhension nette du coup d'œil de l'homme est renfermée à peu près dans les mêmes limites.

dante ' Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du corbeau, avec des taches brunes semées sur un fond vert-bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean Liébault, cité par M. Salerne, est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement.

✦ Les piats, ou les petits de la pie, sont aveugles et à peine ébauchés en naissant; ce n'est qu'avec le temps et par degrés que le développement s'achève et que leur forme se décide: la mère non-seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins long-temps après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre; cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons.

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque parmi les corbeaux, les corneilles et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc, comme la pie: cependant on ne peut nier que dans l'espèce du corbeau, de la corneille, et du choucas proprement dit, le noir ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et le blanc est celle des pies; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont les couleurs principales de la pie, excluent tout mélange d'autres couleurs; en y regardant de près et à certains jours, on y aperçoit des nuances de vert, de pourpre, de violet, et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas que dans ce genre et dans bien d'autres la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue? Le mâle se distingue de la femelle par des reflets bleus, plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques-uns l'ont dit.

C'est quelque chose de semblable qui aura donné lieu d'imputer à la pie le stratagème de faire constamment deux nids, afin de donner le change aux oiseaux de proie qui en veulent à la couvée. C'est ainsi que Denys le Tyran avoit trente chambres à coucher.

La pie est sujette à la mue, comme les autres oiseaux ; mais on a remarqué que ses plumes ne toiboient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête, qui tombent toutes à la fois, en sorte que chaque année elle paroît chauve au temps de la mue ¹. Les jeunes n'acquièrent leur longue queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la vie de la pie, c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui à cet âge étoit tout-à-fait aveugle de vieillesse.

Cet oiseau est très commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie et dans les pays de montagnes ², où elle est rare : d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid. Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues ; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de longueur, plus elles s'éloignent des deux du milieu, qui sont les plus longues de toutes ; les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, le cœcum d'un demi-pouce ; l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculoux, la rate oblongue, et une vésicule de fiel à l'ordinaire.

J'ai dit qu'il y avoit des pies blanches, comme il y a des corbeaux blancs ; et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wor-

¹ Il en est de même du geai et de plusieurs autres espèces.

² M. Hébert m'assure qu'on ne voit point de pies dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua.

nius, qui venoit de Norwège, et même à l'égard de quelques-unes de celles dont parle Rzaczynski, cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les climats tempérés; témoin celle qui fut prise il y a quelques années en Sologne, et qui étoit toute blanche, à l'exception d'une seule plume noire qu'elle avoit au milieu des deux ailes; soit qu'elle eût passé des pays du nord en France après avoir subi l'influence du climat, soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches que l'on voit quelquefois en Italie.

Wormius remarque que sa pie blanche avoit la tête lisse et dénuée de plumes; apparemment qu'il la vit au temps de la mue; ce qui confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willaghby a vu dans la ménagerie du roi d'Angleterre des pies brunes ou roussâtres, qui peuvent passer pour une seconde variété de l'espèce ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE.

I.

LA PIE DU SÉNÉGAL¹

Corvus Senegalensis. GMEL.

Elle est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant elle a presque autant d'envergure, parce que ses ailes sont plus longues à proportion; sa queue est au contraire plus courte, du reste conformée de même. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire: mais le plumage est

¹ Numéro 538.

très différent; il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures. La tête, le cou, le dos et la poitrine sont noirs avec des reflets violets; les plumes de la queue et les grandes plumes des ailes sont brunes : tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

LA PIE DE LA JAMAÏQUE¹

Gracula Quiscal. LATHAM.

Cet oiseau ne pèse que six onces, et il est d'environ un tiers plus petit que la pie commune, dont il a le bec, les pieds et la queue.

Le plumage du mâle est noir, avec des reflets pourpres; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres. On en trouve dans tous les districts de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit : c'est de là qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations et arrivent en si grand nombre, que l'air en est quelquefois obscurci. Ils volent ainsi en troupes l'espace de plusieurs milles; et partout où ils se posent, ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource pendant l'hiver est de venir aux portes des granges. Tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement.

Il suit de ce que je viens de dire que cet oiseau diffère de notre pie non-seulement par la façon de se nourrir, par sa taille et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu et par conséquent l'aile plus forte; qu'il va par troupes plus nombreuses; que sa chair est encore moins bonne à manger; enfin que dans cette espèce la différence du sexe en en-

¹ On lui a donné le nom de *pie*, de *choucas*, de *merops*, et de *merle des Barbades*.

traîne une plus grande dans les couleurs; en sorte qu'ajoutant à ces traits de dissemblance la difficulté qu'a dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amérique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop foible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continents sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage seroit facile, on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelques rapports avec les nôtres, et les représenter dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune.

Le tesquizana du Mexique paroît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque, puisque, suivant Fernandès, il a la queue fort longue; qu'il surpasse l'étourneau en grosseur; que le noir de son plumage a des reflets; qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent; qu'il niche au printemps; que sa chair est dure et de mauvais goût; en un mot qu'on peut le regarder comme une espèce d'étourneau ou de choucas: or l'on sait qu'au plumage près un choucas qui a une longue queue ressemble beaucoup à une pie.

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandès, quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque. Cet oiseau a, à la vérité, le bec, les pieds et le plumage des mêmes couleurs: mais il paroît avoir le corps plus gros et le bec du double plus long; outre cela il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique, et il a le naturel, les mœurs et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnoître à ces traits la pie de la Jamaïque de Catesby; et, si l'on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandès, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie; et ce témoignage doit être de

J'ai formé ce nom par contraction du nom mexicain *tequixquiaca-zanatl*. Fernandès l'appelle encore *étourneau des lacs salés*, et les Espagnols *tordo*. Cet oiseau a le chant plaintif.

² Il l'appelle *isanatl*, d'autres *yxtilaolzanatl*.

quelque poids auprès de ceux qui ont éprouvé combien le premier coup d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable espèce, que l'examen détaillé des caractères de pure convention, que chaque méthodiste établit à son gré.

Au reste, il est très facile et très excusable de se tromper en parlant de ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes et par de mauvaises figures.

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

III.

LA PIE DES ANTILLES.

Corvus Caribæus. GMEL.

M. Brisson a mis cet oiseau parmi les rolliers : je ne vois pas qu'il ait eu d'autres raisons, sinon que, dans la figure donnée par Aldrovande, les narines sont découvertes ; ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rollier. Mais, 1^o ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici, d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même, et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre, tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre, qui veut rendre la nature dans ses principaux effets, qu'au naturaliste, qui voudroit l'assujettir à sa méthode.

2^o On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué, plus évident, et qui n'a échappé ni au peintre ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même ; ce sont les longues pennes du milieu de la queue, attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie.

3^o Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri, par son naturel très défiant, par son habitude de

nicher sur les arbres et d'aller le long des rivières¹, par la qualité médiocre de sa chair; en sorte que, si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus, il faut, ce me semble, le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue², lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix pouces, et aussi par ses couleurs; car il a le bec et les pieds rouges, le cou bleu, avec un collier blanc, la tête de même couleur bleue, avec une tache blanche mouchetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue avec du blanc au bout, et la tige blanche; les autres pennes de la queue rayées de bleu et de blanc, celles de l'aile mêlées de vert et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. du Tertre avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent que ce ne soit un oiseau d'Amérique, comme l'assure le P. du Tertre, qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande d'après une tradition fort incertaine; à moins qu'on ne veuille supposer qu'il s'est répandu du côté du nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

La pie va aussi le long des eaux, puisqu'elle enlève quelquefois des écrevisses, comme nous l'avons dit.

² Je ne parle point d'une singularité que lui attribue Aldrovande; c'est de n'avoir que huit pennes à la queue: mais ce naturaliste ne les avoit comptées que sur la figure coloriée, et l'on sent combien cette manière de juger est équivoque et sujette à l'erreur. Il est vrai que le P. du Tertre dit la même chose; mais il est encore plus vraisemblable qu'il le répète d'après Aldrovande, dont il connoissoit bien l'*Ornithologie*, puisqu'il la cite à la page suivante. D'ailleurs il avoit coutume de faire ses descriptions de mémoire, et la mémoire a besoin d'être aidée. (Voyez page 247 du tome II.) Enfin sa description de la pie des Antilles est peut-être la seule où il soit fait mention des pennes de la queue.

IV.

L'HOCISANA¹*Corvus Mexicanus.* GMEL.

Quoique Fernandès donne à cet oiseau le nom de *grand étourneau*, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies : car il assure qu'il seroit exactement semblable au choucas ordinaire s'il étoit moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or la longue queue est un attribut, non de l'étourneau, mais de la pie, et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas; et quant aux autres caractères par lesquels l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étrangers à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs cet oiseau cherche les lieux habités, est familier comme la pie, jase de même, et a la voix perçante : sa chair est noire et de fort bon goût.

V.

LA VARDIOLE²*Muscicapa Paradisi.* LATHAM.

Seba lui a donné le nom d'*oiseau de paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; et à ce titre la vardiole le méritoit bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée : mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de paradis, ses plus grandes plumes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau : il ne faut

¹ Le nom mexicain est *hocitzanatl*. Cet oiseau s'appelle encore *caxcax-totoll* dans le pays.

² C'est la *pie de l'île Papoe*, de M. Brisson. On l'appelle dans le pays *waygehoe* et *wardioe*, d'où j'ai fait *vardiole*.

excepter que la tête et le cou, qui sont noirs avec des reflets de pourpre très vif; les pieds, qui sont d'un rouge clair; les ailes, dont les grandes plumes ont des barbes noires; et les deux plumes du milieu de la queue, qui excèdent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs et entourés de blanc; la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires pili-formes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; ses ailes sont courtes et ne dépassent point l'origine de la queue : dans tout cela elle se rapproche de la pie; mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds, qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe, selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de cet oiseau.

VI.

LE ZANOÉ¹.

Corvus Zanoë. GMEL.

Fernandès compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir partout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

¹ Le nom mexicain est *tsanahoei*.



1.

2.

3.

Zoëve del.

Legrand. sc.

1. Le Geai. 2. Le Geai Bleu de l'Amérique septentrionale. 3. Le Fau.



LE GEAI¹*Corvus glandarius.* GMEL.

Presque tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie peut s'appliquer au geai, n° 481; et ce sera assez faire connoître celui-ci que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

L'une des principales, c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu, dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffiroit seule pour le distinguer de presque tous les autres oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues et blanches : en général, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie; il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et, malgré cela, il ne vole guère mieux qu'elle.

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs : les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage; et de là, en grande partie, les variétés et le peu d'accord des descriptions; car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder; et, pour bien décrire une espèce, il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus.

Les geais sont fort pétulants de leur nature; ils ont les sensations vives, les mouvements brusques; et, dans leurs fréquents accès de colère, ils s'emporent et oublient le soin de leur propre conservation au point de se prendre quelquefois la tête entre deux branches, et ils meurent ainsi suspendus en

¹ En latin, *garrulus*; en espagnol, *gayo, cayo*; en italien, *ghiandaia, gazza verla, berta, bertina, baretino*; en allemand, *hahe, hatzler, baum-hatzel, eichen-heher, nuss-heher, nuss-hecker, jack, broekexter, marggraff, marcolfus*; en anglois, *jay, ia ia*.

l'air¹ : leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence lorsqu'ils se sentent gênés; et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout-à-fait méconnoissables en cage , ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes, qui sont bientôt cassées, usées, déchirées, flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très désagréable, et ils le font entendre souvent; ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux, tels que la crécerelle, le chat-huant, etc. S'ils aperçoivent dans le bois un renard, ou quelque autre animal de rapine, ils jettent un certain cri très perçant, comme pour s'appeler les uns les autres; et on les voit en peu de temps rassemblés en force, et se croyant en état d'en imposer par le nombre, ou du moins par le bruit. Cet instinct qu'ont les geais de se rappeler, de se réunir à la voix de l'un d'eux, et leur violente antipathie contre la chouette, offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les pièges, et il ne se passe guère de pipée sans qu'on en prenne plusieurs; car, étant plus pétulants que la pie, il s'en faut bien qu'ils soient aussi défiants et aussi rusés. Ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié, quoiqu'ils paroissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier, ni moins de disposition à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. Le mot *richard* est celui, dit-on, qu'ils articulent le plus facilement. Ils ont aussi, comme la pie et toute la famille des choucas, des corneilles et des corbeaux, l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues, et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter; mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor; ou bien, selon l'instinct commun à tous les avares, ils sentent plus la crainte de le diminuer que le désir d'en faire usage, en sorte qu'au printemps suivant les glands et les noisettes qu'ils avoient cachés et peut-être oubliés, venant à germer en terre et pousser des feuilles au dehors,

¹ Cet instinct rend croyables ces batailles que l'on dit s'être données entre des armées de geais et des armées de pies.

décèlent ces amas inutiles, et les indiquent, quoiqu'un peu tard, à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois, et loin des lieux habités, préférant les chênes les plus touffus, et ceux dont le tronc est entouré de lierre; mais ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie. On m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai; ce sont des demi-sphères creuses formées de petites racines entrelacées, ouvertes par-dessus, sans matelas au dedans, sans défenses au dehors: j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs; d'autres disent y en avoir trouvé cinq ou six. Ces œufs sont un peu moins gros que ceux de pigeon, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec de petites taches faiblement marquées.

Les petits subissent leur première mue dès le mois de juillet; ils suivent leurs père et mère jusqu'au printemps de l'année suivante, temps où ils les quittent pour se réunir deux à deux et former de nouvelles familles; c'est alors que la plaque bleue des ailes qui s'étoit marquée de très bonne heure paroît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité, auquel ils se façonnent aisément, ils s'accoutument à toutes sortes de nourritures, et vivent ainsi huit à dix ans; dans l'état sauvage, ils se nourrissent non-seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de poids, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux, quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux, et quelquefois les vieux, lorsqu'ils les trouvent pris au lacet; et, dans cette circonstance, ils vont, suivant leur coutume, avec si peu de précaution, qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes, et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse; car leur chair, quoique peu délicate, est mangeable, surtout si on la fait bouillir d'abord, et ensuite rôtir: on dit que de cette manière elle approche de celle de l'oie rôtie.

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie à celle du doigt du milieu; le dedans de la

bouche noir; la langue de la même couleur, fourchue, mince, comme membraneuse, et presque transparente; la vésicule du fiel oblongue; l'estomac moins épais et revêtu de muscles moins forts que le gésier des granivores. Il faut qu'ils aient le gosier fort large, s'ils avalent, comme on dit, des glands, des noisettes et même des châtaignes tout entières, à la manière des ramiers: cependant je suis sûr qu'ils n'avaient jamais les calices d'œillets tout entiers, quoiqu'ils soient très friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manège: si on leur donne un œillet, ils le prennent brusquement; si on leur en donne un second, ils le prennent de même, et ils en prennent tout autant que leur bec en peut contenir, et même davantage; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tomber les premiers, qu'ils sauront bien retrouver. Lorsqu'ils veulent commencer à manger, ils posent tous les autres œillets, et n'en gardent qu'un seul dans leur bec; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse, ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux; et ensuite ils le saisissent sous le pied droit, et à coups de bec ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur, puis l'enveloppe du calice, ayant toujours l'œil au guet, et regardant de tous côtés: enfin, lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement, et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie; et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie.

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenoit mieux à parler que les autres. Cette race n'a rien de plus extraordinaire que celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques superflues, et qu'ils

sont sujets à ces sortes de monstruosités par excès. C'en seroit une que les phalanges des doigts multipliées dans quelques individus au-delà du nombre ordinaire; ce qu'on a attribué trop généralement à toute l'espèce.

Mais une autre variété plus généralement connue dans l'espèce du geai, c'est le geai blanc; il a la marque bleue aux ailes, et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle s'étend jusqu'au bec et aux ongles, et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure; elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures qui bordent les ailes pliées étoient ce qu'il y avoit de plus blanc: ce même individu me parut aussi avoir les pieds plus menus que le geai ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GEAI.

I.

LE GEAI DE LA CHINE A BEC ROUGE.

Corvus erythrorynchus. GMEL.

Cette espèce nouvelle vient de paroître en France pour la première fois. Son bec rouge fait d'autant plus d'effet, que toute la partie antérieure de la tête, du cou et même de la poitrine est d'un beau noir velouté; le derrière de la tête et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tête avec le noir de la partie antérieure; le dessus du corps est brun, et le dessous blanchâtre: mais, pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut supposer une

teinte de violet répandue sur toutes , excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes , un peu moins sur le dos et encore moins sous le ventre. La queue est étagée , les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses pennes est marquée de trois couleurs : savoir, de violet clair à l'origine, de noir à la partie moyenne , et de blanc à l'extrémité; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc.

Les pieds sont rouges comme le bec , les ongles blanchâtres à leur naissance et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus.

Ce geai, n° 622, est un peu plus gros que le nôtre, et pourroit bien n'être qu'une variété de climat.

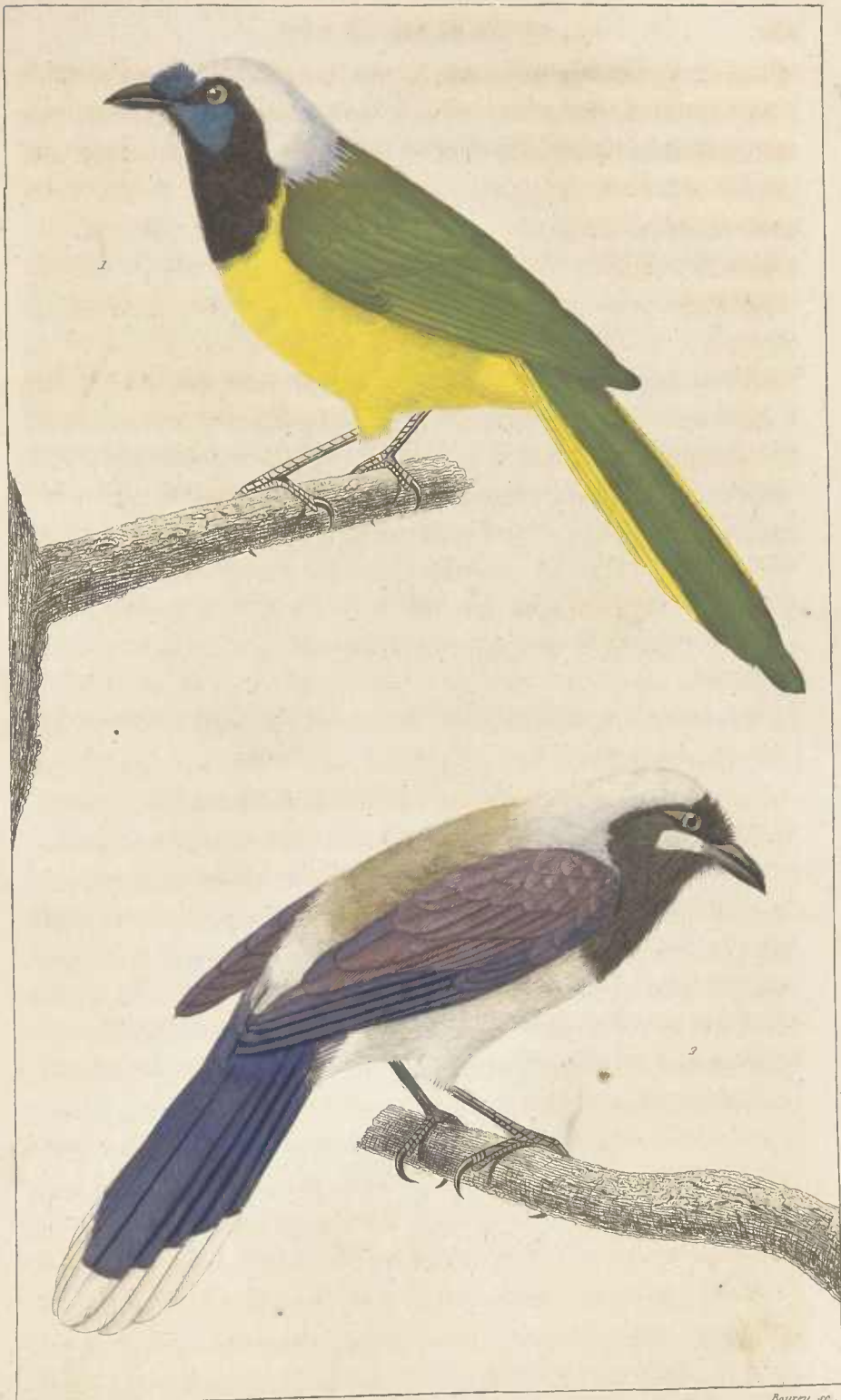
II.

LE GEAI DU PÉROU.

Corvus Peruvianus. GMEL.

Le plumage de cet oiseau, n° 625, est d'une grande beauté ; c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui en augmente l'effet. Le vert tendre, qui domine sur la partie supérieure du corps, s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir, en se dégradant par nuances insensibles et prenant en même temps une teinte bleuâtre, à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tête. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparoît derrière l'œil et dans l'espace au-dessous. Une sorte de pièce de corps de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou, tranche par son bord supérieur avec le jaune jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre et jusque sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau , qui n'avoit point encore paru en Europe.



Traviès del

Bourey sc.

1 Le Geai du Pérou

2 La Blanche-Couffe

III.

LE GEAI BRUN DU CANADA.

Corvus Canadensis. GMEL.

S'il étoit possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serois tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe; car il en a le port, la physionomie, ces plumes douces et soyeuses qui sont comme un attribut caractéristique du geai: il n'en diffère que par sa grosseur, qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée. Ces différences pourroient à toute force s'imputer à l'influence du climat: mais notre geai a l'aile trop foible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers; et en attendant qu'une connoissance plus détaillée des mœurs du geai brun du Canada, n° 530, nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai, et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination de *geai brun* donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou, sont d'un blanc sale; et cette dernière couleur se retrouve encore à l'extrémité de la queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étoient d'un brun foncé, le dessous du corps plus rembruni, et le bec inférieur plus renflé que dans la figure; enfin les plumes de la gorge, se portant en avant, formoient une espèce de barbe à l'oiseau.

IV.

LE GEAI DE SIBÉRIE.

Corvus Sibiricus. GMEL.

Les traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai consistent en un certain air de famille, en ce que la forme du bec et des pieds, et la dis-

position des narines sont à peu près les mêmes, et en ce que le geai de Sibérie, n° 608, a sur la tête, comme le nôtre, des plumes étroites qu'il peut à son gré relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont fort différentes, comme on pourra s'en assurer en comparant les figures enluminées qui représentent ces deux oiseaux. Les mœurs de celui de Sibérie nous sont absolument inconnues.

V.

LE BLANCHE - COIFFE,

OU LE GEAI DE CAYENNE¹.

Corvus Cayanus. GMEL.

Il est à peu près de la grosseur de notre geai commun : mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion ; ce qui lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

On peut lui trouver encore d'autres différences, principalement dans le plumage ; le gris, le blanc, le noir et différentes nuances de violet, font toute la variété de ses couleurs ; le gris sur le bec, les pieds et les ongles ; le noir sur le front, les côtés de la tête et la gorge ; le blanc autour des yeux, sur le sommet de la tête et le chignon jusqu'à la naissance du cou, et encore sur toute la partie inférieure du corps ; le violet plus clair sur le dos et les ailes, plus foncé sur la queue : celle-ci est terminée de blanc, et composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front sont courtes et peu flexibles : une partie, se dirigeant en avant, recouvre les narines ; l'autre partie, se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé.

¹ Numéro 373.

VI.

LE GARLU,

OU LE GEAI A VENTRE JAUNE DE CAYENNE¹

C'est celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers qui séparent les deux continents, d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds courts et menus, et la physionomie caractérisée. Je n'ai rien à ajouter, quant aux couleurs, à ce que la figure n° 249 présente, et l'on ne sait encore rien de ses mœurs; on ne sait pas même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe, comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle².

VII.

LE GEAI BLEU

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Corvus cristatus. GMEL.

Cet oiseau, n° 529, est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage, laquelle domine, avec quelque mélange de blanc, de noir et de pourpre, sur toute la partie supérieure de son corps, depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte de rouge; au-dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur, se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règne sur la partie inférieure du corps.

¹ Cet oiseau est le même que celui décrit précédemment sous le nom de bécarde à ventre jaune. (A. R.)

² Un voyageur instruit a eru reconnoître dans la figure enluminée de cet oiseau celui qu'on appelle à Cayenne *bon jour commandeur*, parce qu'il semble prononcer ces trois mots. Mais il me reste des doutes sur l'identité de ces deux oiseaux, parce que ce même voyageur m'a paru confondre le garlu, ou geai à ventre jaune, représenté dans les planches enluminées, n° 249, avec le tyran du Brésil, représenté n° 212. Celui-ci ressemble en effet au premier par le plumage; mais il a le bec tout différent.

Les plumes du sommet de la tête sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe¹ : cette huppe mobile est plus grande et plus belle que dans notre geai; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir, qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine : ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu et de caractère à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même et composée de douze pennes étagées.

M. Catesby remarque que ce geai d'Amérique a la même pétulance dans les mouvements que notre geai commun, que son cri est moins désagréable, et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins vives. Cela étant, la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle, et celle de M. Edwards un mâle. Mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada; et il doit y être commun, car on en envoie souvent de ces pays-là.

LE CASSE-NOIX²

Corvus caryocatactes. GMEL.

Cet oiseau, n^o 50, diffère des geais et des pies par la forme du bec, qu'il a plus droit, plus obtus, et composé de deux pièces inégales : il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de pré-

¹ Jene sais pourquoi M. Klein, qui a copié Catesby, avance que cette huppe est toujours droite et relevée.

Il s'appelle en latin *nucifraga*, *ossifragus*, et par quelques-uns, *turdela saxatilis*, *merula saxatilis*, *pica abietum guttata*, *gracculus Alpinus*, *corvus cinereus*, etc.; en allemand, *nuss-bretscher*, *nuss-bicker*, etc.; *tannen-heher*, *Turckischer-holst-schreyer*; en anglois, *nut-cracker*.

férence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux ; et la plupart des naturalistes qui n'ont pas été gênés par leur méthode n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies, et même avec les choucas, qui, comme on sait, ressemblent beaucoup aux pies : mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix : l'une, qui est mouchetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies ; l'autre, qui est moins grosse, et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi, composé de deux pièces inégales, dont la supérieure est la plus longue, et qui a la langue divisée profondément, très courte, et comme perdue dans le gosier .

Selon le même auteur, ces deux oiseaux mangent des noisettes ; mais le premier les casse, et l'autre les perce : tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pignons, qu'ils épluchent fort adroitement, et même d'insectes : enfin tous deux cachent, comme les geais, les pies et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par ses mouchetures blanches et triangulaires qui sont répandues partout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine : elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autant mieux qu'elles tranchent sur un fond brun.

Ces oiseaux se plaisent surtout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse,

¹ Selon Willughby, la langue ne paroît pas pouvoir s'avancer plus loin que les coins de la bouche, le bec étant fermé, parce que dans cette situation la cavité du palais, qui correspond ordinairement à la langue, se trouve remplie par une arête saillante de la mâchoire inférieure, laquelle correspond ici à cette cavité ; il ajoute que le fond du palais et les bords de sa fente ou fissures sont hérissés de petites pointes.

dans le Bergamasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapins : on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie méridionale de ce pays, et rarement au-delà. Le peuple d'Allemagne leur a donné les noms *d'oiseaux de Turquie, d'Italie, d'Afrique*; et l'on sait que, dans le langage du peuple, ces noms signifient non pas un oiseau venant réellement de ces contrées, mais un oiseau étranger dont on ignore le pays.

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines. Frisch dit qu'on les voit de temps en temps arriver en troupes avec d'autres oiseaux en différents cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins.

Cependant, en 1754, il en passa de grandes volées en France, et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins¹. Ils étoient si fatigués en arrivant qu'ils se laissoient prendre à la main. On en tua un la même année au mois d'octobre, près de Mostyn en Flintshire, qu'on supposa venir d'Allemagne. Il faut remarquer que cette année avoit été fort sèche et fort chaude; ce qui avoit dû tarir la plupart des fontaines, et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire : et d'ailleurs, comme en arrivant ils paroissoient affamés, donnant en foule dans tous les pièges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vraisemblable qu'ils avoient été con-

· Un habile ornithologiste de la ville de Sarbourg* m'apprend qu'en cette même année 1754 il passa en Lorraine des volées de casse-noix si nombreuses, que les bois et les campagnes en étoient remplis : leur séjour dura tout le mois d'octobre; et la faim les avoit tellement affoiblis, qu'ils se laissoient approcher et tuer à coups de bâton. Le même observateur ajoute que ces oiseaux ont reparu en 1763, mais en beaucoup plus petit nombre; que leur passage se fait toujours en automne, et qu'ils mettent ordinairement entre chaque passage un intervalle de six à neuf années, ce qui doit se restreindre à la Lorraine; car en France, et particulièrement en Bourgogne, les passages des casse-noix sont beaucoup plus éloignés

* M. le docteur Lottinger, qui connoît très bien les oiseaux de la Lorraine, et à qui je dois plusieurs faits concernant leurs mœurs, leurs habitudes, et leurs passages. Je me ferai un devoir de le citer pour toutes les observations qui lui seront propres; et ce que je dis ici pourra suppléer aux citations omises.

traints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays, c'est, dit-on, que, comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pics, les propriétaires leur font une guerre continuelle, de manière qu'une partie est bientôt détruite, et que l'autre est obligée de se réfugier dans des forêts escarpées, où il n'y a point de gardes-bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pics; ils nichent comme eux dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes : car ils ont, comme les pics, les pennes du milieu de la queue usées par le bout; ce qui suppose qu'ils grimpent aussi comme eux sur les arbres; en sorte que si on vouloit conserver au casse-noix la place qui paroît lui avoir été marquée par la nature, ce seroit entre les pics et les geais; et il est singulier que Willughby lui ait donné précisément cette place dans son *Ornithologie*, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pics.

Il a l'iris couleur de noisette; le bec, les pieds et les ongles noirs; les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu flexibles et dirigées en avant; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différents individus et dans les différentes descriptions; ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce des casse-noix.

On ne trouve, dans les écrivains d'histoire naturelle, aucun détail sur leur ponte, leur incubation, l'éducation de leurs petits, la durée de leur vie... c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles, où ils sont, où ils seront long-temps inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

LES ROLLIERS.

Si l'on prend le rollier pour type du genre, et que l'on choisisse pour son caractère distinctif, non pas une ou deux qualités superficielles, isolées, mais l'ensemble de ses qualités connues, dont peut-être aucune en particulier ne lui est absolument propre, mais dont la somme et la combinaison le caractérisent, on trouvera qu'il y a un changement considérable à faire au dénombrement des espèces dont M. Brisson a composé ce genre, soit en écartant celles qui n'ont point assez de rapports avec notre rollier, soit en rappelant à la même espèce les individus qui ont bien quelques différences, mais moindres cependant que celles que l'on observe souvent entre le mâle et la femelle d'une même espèce, ou entre l'oiseau jeune et le même oiseau plus âgé, et encore entre l'individu habitant un pays chaud et le même individu transporté dans un pays froid, et enfin entre un individu sortant de la mue et le même individu ayant réparé ses pertes et refait des plumes nouvelles plus brillantes qu'auparavant.

D'après ces vues, qui me paroissent fondées, je me crois en droit de réduire d'abord à une seule et même espèce le rollier d'Europe (planches enluminées, n° 486) et le shaga - rag de Barbarie dont parle le docteur Shaw.

2° Je réduis de même à une seule espèce le rollier d'Abysinie, n° 626, et celui du Sénégal, n° 326, que M. Brisson ne paroît pas avoir connus.

3° Je réduis encore à une seule espèce le rollier de Mindanao, n° 285, celui d'Angola, n° 88, dont M. Brisson a fait ses deuxième et troisième rolliers, et celui de Goa, n° 627, dont M. Brisson n'a pas parlé : ces trois espèces n'en feront ici qu'une seule, par les raisons que je dirai à l'article des rolliers d'Angola et de Mindanao.

4° Je me crois en droit d'exclure du genre des rolliers la

cinquième espèce de M. Brisson, ou le rollier de la Chine, parce que c'est un oiseau tout différent, et qui ressemble beaucoup plus au grivert de Cayenne, avec lequel je l'associerai sous la dénomination commune de *rolle*; et je les placerai tous deux avant les rolliers, parce que ces deux espèces me paroissent faire la nuance entre les geais et les rolliers.

5° J'ai renvoyé aux pies les rolliers des Antilles, qui est la sixième espèce de M. Brisson, et cela par les raisons que j'ai dites ci-dessus à l'article des pies.

6° Je laisse parmi les oiseaux de proie l'hysquauthli, dont M. Brisson a fait sa septième espèce de rollier, sous le nom de *rollier de la Nouvelle-Espagne*, et dont j'ai donné l'histoire à la suite des aigles et des balbuzards. En effet, selon Fernandès, qui est l'auteur original, et selon Seba lui-même, qui l'a copié, c'est un véritable oiseau de proie, qui donne la chasse aux lièvres et aux lapins, et qui par conséquent est très différent des rolliers. Fernandès ajoute qu'il est propre à la fauconnerie, et que sa grosseur égale celle d'un belier.

7° Je retranche encore le hoxetot ou rollier jaune du Mexique, qui est le neuvième rollier de M. Brisson, et que j'ai mis à la suite des pies, comme ayant plus de rapports avec cette espèce qu'avec aucune autre.

Enfin j'ai renvoyé ailleurs l'ococolin de Fernandès, par les raisons exposées ci-dessus à l'article des cailles, et je ne puis admettre dans le genre du rollier l'ococolin de Seba, très différent de celui de Fernandès, quoiqu'il porte le même nom; car il a la taille du corbeau, le bec gros et court, les doigts et les ongles très longs, les yeux entourés de mamelons rouges, etc. : en sorte qu'après cette réduction, qui me paroît aussi modérée que nécessaire, et en ajoutant les espèces ou variétés nouvelles, inconnues à ceux qui nous ont précédés, et même le trente-unième troupiale de M. Brisson, que je regarde

Nouvel exemple de la liberté qu'a prise cet auteur d'appliquer les noms de certains oiseaux étrangers à d'autres oiseaux tout différents. On ne peut trop avertir les commençants de ces fréquentes méprises, qui tendent à faire un chaos de l'ornithologie.

comme faisant la nuance entre les rolliers et les oiseaux de paradis, il reste deux espèces de rolles et sept espèces de rolliers avec leurs variétés.

LE ROLLE DE LA CHINE.

Coracias Sinensis. GMEL.

Il est vrai que cet oiseau, n° 620, a les narines découvertes comme les rolliers, et le bec fait à peu près comme eux : mais ces traits de ressemblance sont-ils assez décisifs pour qu'on ait dû le ranger parmi les rolliers ? et ne sont-ils pas contre-balançés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds, que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes, qu'il a plus courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de pennes, et de pennes autrement proportionnées¹, soit dans la forme de la queue, qu'il a étagée, soit enfin dans la forme de sa huppe, qui est une véritable huppe de geai, et tout-à-fait semblable à celle du geai bleu du Canada ? C'est d'après ces différences, et surtout celle de la longueur des ailes, dont l'influence ne doit pas être médiocre sur les habitudes d'un oiseau, que je me suis cru en droit de séparer des rolliers le rolle de la Chine, et de le placer entre cette espèce et celle du geai, d'autant que presque toutes les disparités qui l'éloignent des rolliers semblent le rapprocher des geais ; car, indépendamment de la huppe dont j'ai parlé, on sait que les geais ont aussi les pieds plus longs que les rolliers, les ailes plus courtes, les pennes de l'aile proportionnées comme dans le rolle de la Chine, et que plusieurs enfin ont la queue étagée, tels que le

¹ Dans le rolle de la Chine, l'aile est composée de dix-huit pennes, dont la première est très courte, et dont la cinquième est la plus longue de toutes, comme dans le geai ; tandis que dans le rollier l'aile est composée de vingt-trois pennes, dont la seconde est la plus longue de toutes.

geai bleu du Canada, le geai brun du même pays, et le geai de la Chine.

LE GRIVERT OU ROLLE DE CAYENNE.

Coracias Cayennensis. GMEL.

On ne doit pas séparer cet oiseau, n° 616, du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs et la queue étagée : il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage, qu'on a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert*. A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en état d'en faire la comparaison : mais il est probable que des oiseaux qui ont à peu près la même conformation de parties extérieures, surtout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à peu près les mêmes habitudes; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines.

LE ROLLIER D'EUROPE¹

Coracias Garrula. L.

Les noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau, n° 486, est connu en différents pays, lui ont été appli-

¹ Gesner avoit oui dire que son nom allemand *roller* exprimoit son cri. Schwencckfeld dit la même chose de celui de *rache*. Il faut que l'un ou l'autre

qués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est-à-dire très superficielle : il ne faut qu'un coup d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du vert et du bleu dans son plumage ; et en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux.

En effet, il a la physionomie et le port très différents, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus courts à proportion, plus courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues et la queue faite tout autrement, les deux plumes extérieures dépassent de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix plumes intermédiaires, qui sont toutes égales entre elles. Il a de plus une espèce de verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes.

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards, il falloit que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg ; et c'est ce qui m'est assuré positivement par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les rolliers y sont si rares, m'écrivait ce savant, qu'à peine il s'y en égare trois ou quatre en vingt ans. » Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gesner étoit sans doute un de ces égarés ; et Gesner, qui n'en savoit rien, et qui crut apparemment qu'il y étoit commun, le nomma *geai de Strasbourg*. quoique, encore une fois, il ne fût point un geai, et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre, et malgré cela il est moins commun que la pie et

se trompe ; et j'incline à croire que c'est Gesner, parce que le mot *rache*, adopté par Schwenckfeld, a plus d'analogie avec la plupart des noms donnés au rollier en différents pays, et auxquels on ne peut guère assigner de racine commune que le cri de l'oiseau. En latin, *mercolfus, garrulus, cornix cærulea, corvus dorso sanguineo : pica galgulus, marina, coracias*, etc. ; en allemand, *galgen-regel, halk-regel, gals-kjegel, racher* ; en anglois, *roller*.

le geai. Je vois qu'il se trouve en Suède et en Afrique ; mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires. Il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne, de la France, de la Suisse, etc., d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique ; il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction, sans beaucoup d'erreur, par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie, la Sicile et enfin par l'île de Malte, laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards avoit été tué sur les rochers de Gibraltar, où il avoit pu passer des côtes d'Afrique ; car ces oiseaux ont le vol fort élevé. On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine¹ et et dans le cœur de la France : mais ce sont apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe, et s'égarerent en chemin.

Le rollier est aussi plus sauvage que le geai et la pie ; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais, et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler : cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela ; c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de vert, mêlées avec du blanc, et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures. Mais une figure bien enluminée donnera une idée plus juste de la distribution de ces couleurs que toutes les descriptions ; seulement il faut savoir que les jeunes ne prennent leur

¹ M. Lottinger m'apprend qu'en Lorraine ces oiseaux passent encore plus rarement que les casse-noix, et en moindre quantité. Il ajoute qu'on ne les voit jamais qu'en automne, non plus que les casse-noix, et qu'en 1771 il en fut blessé un aux environs de Sarbourg, lequel, tout blessé qu'il étoit, vécut encore treize à quatorze jours sans manger.

² Linnæus est le seul qui dise qu'il a le dos couleur de sang. (*Fauna Suecica*, n° 73.) Le sujet qu'il a décrit auroit-il été différent de tous ceux qui ont été décrits par les autres naturalistes ?

bel azur que dans la seconde année, au contraire des geais, qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid.

Les rolliers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres; mais dans les pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre¹. Si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des animaux, qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes, est quelquefois modifié notablement par les circonstances, et produit des actions bien différentes, selon la diversité des lieux, des temps et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que, contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excréments dans le nid; et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisoit son nid d'excréments humains, comme on l'a dit de la huppe: mais cela ne se concilieroit point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts; ils y ramassent les petites graines, les racines et les vers que le coq a ramenés à la surface de la terre, et même les grains nouvellement semés. Lorsque cette ressource leur manque, ils se rabattent sur les baies sauvages, les scarabées, les sauterelles et même les grenouilles. Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes: mais il faut que ce soit pendant l'hiver, et seulement dans les cas de disette absolue²;

¹ « Un chasseur, dit M. Godeheu, m'a assuré que dans le mois de juin il avoit vu sortir un de ces oiseaux d'une butte de terre où il y avoit un trou de la grosseur du poing, et qu'ayant creusé dans cet endroit en suivant le fil du trou, qui alloit horizontalement, il trouva, à un pied de profondeur ou environ, un nid fait de paille et de broussailles, dans lequel il y avoit deux œufs. » Ce témoignage de chasseur, qui seroit suspect s'il étoit unique, semble confirmé par celui du docteur Shah, qui, parlant de cet oiseau, connu en Afrique sous le nom de *shaga-rag*, dit qu'il fait son nid dans les berges des lits des rivières. Malgré tout cela, je crains fort qu'il n'y ait ici quelque méprise, et que l'on n'ait pris le martin-pêcheur pour le rollier, à cause de la ressemblance des couleurs.

² S'ils y vont l'été, ce peut être à cause des insectes.

car ils passent en général pour n'être point carnassiers, et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne, et qu'ils sont alors un bon manger¹; ce qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries.

On a observé que le rollier avoit les narines longues, étroites, placées obliquement sur le bec près de sa base et découvertes; la langue noire, non fourchue, mais comme déchirée par le bout, et terminée en arrière par deux appendices fourchues, une de chaque côté; le palais vert, le gosier jaune, le ventricule couleur de safran, les intestins longs à peu près d'un pied, et le *cœcum* de vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux pouces de vol, vingt pennes à chaque aile, et, selon d'autres, vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes; enfin on a remarqué que, partout où ces pennes et celles de la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par-dessous.

Aldrovande, qui paroît avoir bien connu ces oiseaux, et qui vivoit dans un pays où il y en a, prétend que la femelle diffère beaucoup du mâle, et par le bec, qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine et le ventre couleur de marron tirant au gris cendré, tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur d'aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un vert plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue, et ces verrues derrière les yeux, lesquelles ne paroissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacées, la longue queue dans les paons, etc.

Variété du Rollier.

Le docteur Shaw fait mention, dans ses Voyages, d'un oiseau de Barbarie appelé par les Arabes *shagarag*, lequel a la grosseur et la forme du geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la tête, le cou et le ventre d'un vert clair, et sur les ailes, ainsi que sur la queue,

¹ Frisch compare leur chair à celle du ramier.

des taches d'un brun foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant.

Cette courte description convient tellement à notre rollier, qu'on ne peut douter que le shagarag n'appartienne à la même espèce; et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri est une probabilité de plus.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU ROLLIER.

I.

LE ROLLIER D'ABYSSINIE.

Coracias Abyssinica. GMEL.

Cette espèce ressemble beaucoup, par le plumage, à notre rollier d'Europe; seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes, ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud. D'un autre côté, il se rapproche du rollier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces; en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rollier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très crochue. C'est une espèce tout-à-fait nouvelle, n° 626.

Variété du Rollier d'Abyssinie.

On doit regarder le rollier du Sénégal, représenté dans les planches enluminées, n° 326¹, comme une variété de celui

Ce rollier du Sénégal est exactement le même que le rollier des Indes à queue d'hirondelle de M. Edwards (planche 327); nouvelle preuve de l'incertitude des traditions sur le pays natal des oiseaux. M. Edwards n'a compté que dix pennes à la queue de ce rollier, qui lui a paru parfaite.







Travico del.

M^r Bourgey sc.

1. Le Rollier commun 2. Le Rollier de Madagascar.
3. Le Casse noir ordinaire.



d'Abyssinie. La principale différence que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique consiste en ce que, dans celui d'Abyssinie, la couleur orangée du dos ne s'étend pas, comme dans celui du Sénégal, jusque sur le cou et la partie supérieure de la tête; différence qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour constituer deux espèces distinctes, et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à peu près au même climat; qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux pennes latérales excédantes, dont la longueur est double de celle des pennes intermédiaires; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe; enfin qu'ils se ressemblent encore par les nuances, l'éclat et la distribution de leurs couleurs.

II.

LE ROLLIER D'ANGOLA.

Coracias caudata. GMEL.

III.

LE CUIT¹ OU ROLLIER DE MINDANAO

Coracias Bengalensis. GMEL.

Ces deux rolliers ont entre eux des rapports si frappants qu'il n'est pas possible de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rollier de Mindanao que par la longueur des pennes extérieures de sa queue, double de la longueur des pennes intermédiaires, et par de légers accidents de couleurs: mais on sait que de telles différences, et de plus grandes encore, sont souvent l'effet de celles du sexe, de l'âge et même de la mue; et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolliers dont il est question, c'est ce qui paroitra fort probable d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson, qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux

¹ C'est le nom que les habitants de Mindanao donnent à ce rollier.

² Numéros 88 et 285.

espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à peu près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes, et même les couleurs de son plumage, quoique distribuées un peu différemment : c'est toujours du bleu, du vert et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mêlés, fondus ensemble, et formant plusieurs teintes intermédiaires différemment nuancées, et donnant des reflets différents, mais de manière que le vert bleuâtre ou vert de mer est répandu sur le sommet de la tête; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre, sur tout le dessus du corps et toute la partie antérieure de l'oiseau, avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le vert et toutes les nuances qui résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes et le ventre. Seulement le rollier de Mindanao a au-dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rollier d'Angola.

On objectera peut-être contre cette identité d'espèce, que le royaume d'Angola est loin du Bengale, et bien plus encore des Philippines..... Mais est-il impossible, n'est-il pas au contraire assez naturel que ces oiseaux soient répandus en différentes parties du même continent, et dans des îles qui en sont peu éloignées ou qui tiennent par une chaîne d'autres îles, surtout les climats étant à peu près semblables? D'ailleurs on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que, même en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde, trouver en Afrique et apporter de Guinée ou d'Angola des oiseaux originaires des Indes orientales; et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères. Quoi qu'il en soit, si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge, c'est le dernier qui sera le plus

vieux : que si on les attribue à la différence du sexe, ce sera encore lui qui sera le mâle; car l'on sait que, dans les rolliers, les belles couleurs des plumes, et sans doute les longues pennes de la queue, ne paroissent que la seconde année, et que, dans toutes les espèces, si le mâle diffère de la femelle, c'est toujours en plus et par la surabondance des parties, ou par l'intensité plus grande des qualités semblables.

Variété des Rolliers d'Angola et de Mindanao.

Il vient d'arriver de Goa au Cabinet du Roi un nouveau rollier qui a beaucoup de rapport avec celui de Mindanao : il en diffère seulement par sa grosseur et par une sorte de collier, couleur de lie de vin, qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au-dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rollier d'Angola, la ceinture orangée du rollier de Mindanao; mais, s'il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

IV.

LE ROLLIER DES INDES.

Coracias Orientalis. GMEL.

Ce rollier, n° 619, qui est le quatrième de M. Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé, par ses couleurs, qui sont toujours le bleu, le vert, le brun, etc., que par l'ordre de leur distribution : mais en général son plumage est plus rembruni; son bec est aussi plus large à sa base, plus crochu et de couleur jaune; enfin c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu au Cabinet du Roi un oiseau ressemblant presque en tout au rollier des Indes : il a seulement le bec encore plus large; aussi l'avoit-on étiqueté du nom de *grand'gueule de crapaud*. Mais ce nom conviendrait mieux au tette-chèvre.

V.

LE ROLLIER DE MADAGASCAR.

Coracias Madagascariensis. GMEL.

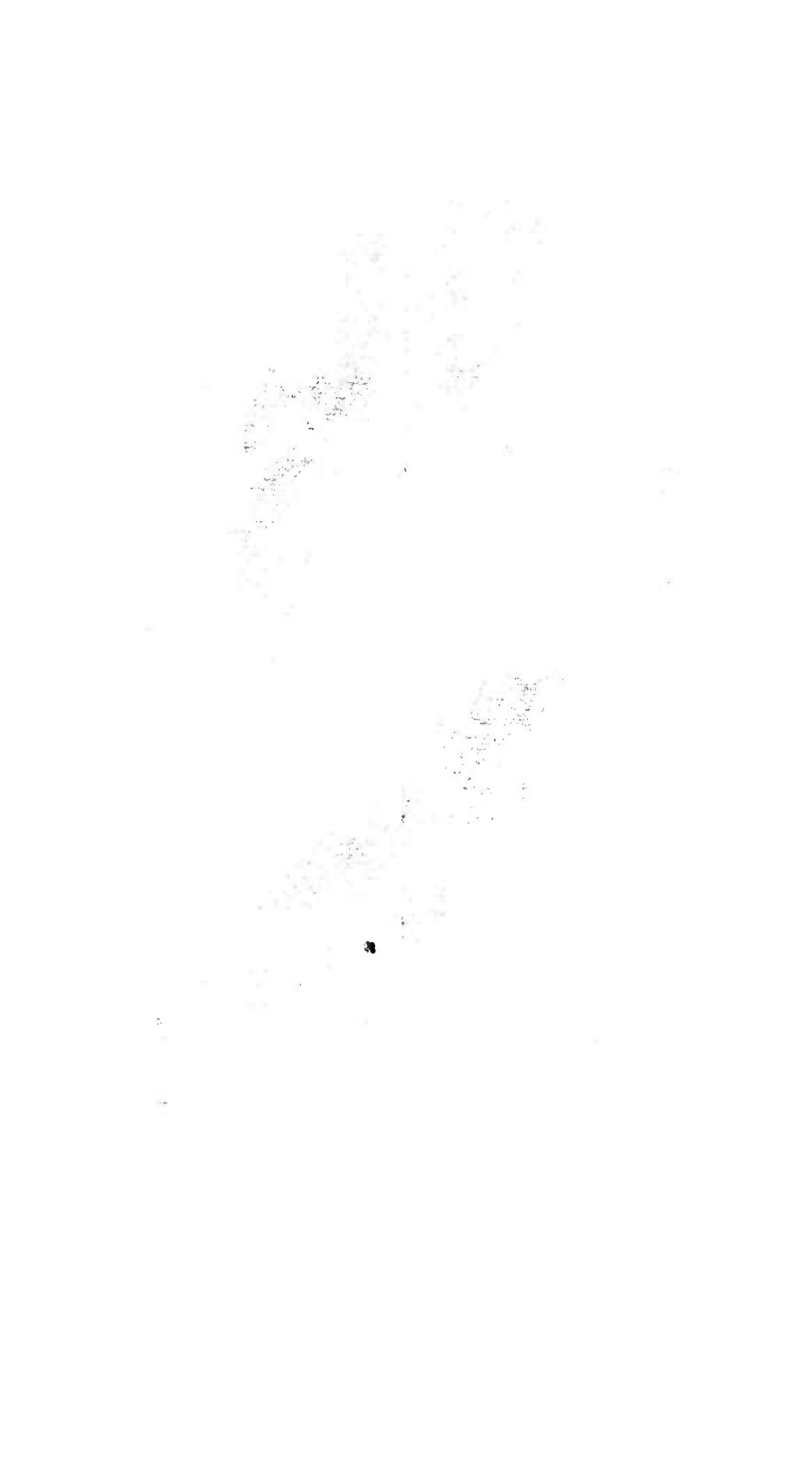
Cette espèce diffère de toutes les précédentes par le bec, qui est plus épais à sa base ; par les yeux, qui sont plus grands ; par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celle-ci n'ait point les pennes extérieures plus longues que les intermédiaires ; enfin par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune ; les plus grandes pennes de l'aile sont noires ; le bas-ventre est d'un bleu clair ; la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances, pourpre, bleu clair, et la dernière bleu foncé presque noir. Du reste, cet oiseau a tous les autres caractères apparents des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui naissent autour de sa base relevées en arrière, les narines découvertes, etc., n° 501.

VI.

LE ROLLIER DU MEXIQUE.

Coracias Mexicana. GMEL.

C'est le merle du Mexique de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudroit l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce ; car cela seroit assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers, c'est que, n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connoissance plus exacte confirme ou détruisse cet arrangement provisionnel. Au reste, les couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers : la partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair relevé par des marques couleur de feu.





E. Travier del.

Oudet sc.

1. Le Rollier d'Abissinie 2. Le Rollier des Indes

VII.

LE ROLLIER DE PARADIS.

Oriolus aureus. GMEL.

Je place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paroît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de paradis par la petitesse et la situation des yeux au-dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête. D'ailleurs les deux longues plumes de la queue qui se trouvent quelquefois dans notre rollier d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du maniemment de l'aile et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par derrière sont longues, étroites, flexibles et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

On avoit fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards de lui arracher les pieds et les jambes, comme à un véritable oiseau de paradis; et c'est sans doute ce qui avoit engagé M. Edwards à le rapporter à cette espèce, quoiqu'il n'en eût pas les principaux caractères. Les grandes pennes de l'aile manquoient aussi, mais celles de la queue étoient complètes; il y en avoit douze de couleur noire, comme j'ai dit, et terminées de jaune. M. Edwards soupçonne que les grandes pennes de l'aile devoient aussi être noires, soit parce qu'elles sont le plus souvent de la même couleur que celles de la queue, soit par cela même qu'elles manquoient dans l'individu qu'il a observé, les marchands qui trafiquent de ces oiseaux ayant coutume, en les faisant sécher, d'arracher comme inutiles les

plumes de mauvaise couleur , afin de laisser paroître les belles plumes , pour lesquelles seules ces oiseaux sont recherchés.

L'OISEAU DE PARADIS¹

Paradisea Apoda. L.

Cette espèce est plus célèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été attribuées , que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'*oiseau de paradis* fait naître encore dans la plupart des têtes l'idée d'un oiseau qui n'a point de pieds , qui vole toujours , même en dormant , ou se suspend tout au plus pour quelques instants aux branches des arbres , par le moyen des longs filets de sa queue ; qui vole en s'accouplant , comme font certains insectes , et de plus en pondant et en couvant ses œufs² , ce qui n'a point d'exemple dans la nature ; qui ne vit que de vapeurs et de rosée ; qui a la cavité de l'*abdomen* uniquement remplie de graisse , au lieu d'estomac et d'intestins , lesquels lui seroient en effet inutiles par la supposition , puisque , ne mangeant rien , il n'auroit rien à digérer ni à évacuer ; en un mot , qui n'a d'autre existence que le mouvement , d'autre élément que l'air , qui s'y soutient toujours tant qu'il respire , comme les poissons se

¹ En latin , *avis paradisea* , *paradisiaca* et *paradisi* , *apus Indica* , *avis Dei* , *parvus pavo* , *pavo Indicus* , *manucodiata* (nom que les Indiens ont adopté) , *manucodiata rex* , *manucodiata longa* , *hippomanucodiata* , *hirundo Ternatentis* (Belou lui a appliqué mal à propos le nom de *phœnix*) ; en allemand , *luft-vogel* , *paradiss-vogel* ; en anglois , *bird of paradise*.

² On a cru rendre la chose plus vraisemblable en disant que le mâle avoit sur le dos une cavité dans laquelle la femelle dépositoit ses œufs , et les couvoit au moyen d'une autre cavité correspondante qu'elle avoit dans l'*abdomen* , et que , pour assurer la situation de la couveuse , ils s'entrelaçoient par leurs longs filets. D'autres ont dit qu'ils nichoient dans le paradis terrestre , d'où leur est venu le nom d'*oiseaux de paradis*.



Charal del.

Perrot sc.

1. L'Oiseau de Paradis. 2. Le Magnifique

soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort .

Ce tissu d'erreurs grossières n'est qu'une chaîne de conséquences assez bien tirées de la première erreur, qui suppose que l'oiseau de paradis n'a point de pieds, quoiqu'il en ait d'assez gros²; et cette erreur primitive vient elle-même³ de ce que les marchands indiens qui font le commerce des plumes de cet oiseau, ou les chasseurs qui les leur vendent, sont dans l'usage, soit pour les conserver et les transporter plus commodément, ou peut-être afin d'accréditer une erreur qui leur est utile, de faire sécher l'oiseau même en plumes, après lui avoir arraché les cuisses et les entrailles; et comme on a été fort long-temps sans en avoir qui ne fussent ainsi préparés, le préjugé s'est fortifié au point qu'on a traité de menteurs les premiers qui ont dit la vérité, comme c'est l'ordinaire.

Au reste, si quelque chose pouvoit donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'oiseau de paradis, c'est sa grande légèreté produite par la quantité et l'étendue considérable de ses plumes; car, outre celles qu'ont ordinairement les oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au-delà de la queue véritable, et se confondant, pour ainsi dire, avec

Les Indiens disent qu'on le trouve toujours le bec fiché en terre... Et en effet, conformés comme ils sont, ils doivent toujours tomber le bec le premier.

² M. Barrère, qui semble ne parler que par conjecture sur cet article, avance que les oiseaux de paradis ont les pieds si courts, et tellement garnis de plumes jusqu'aux doigts, qu'on pourroit croire qu'ils n'en ont point du tout. C'est ainsi qu'en voulant indiquer une erreur, il est tombé dans une autre.

³ Les habitants des îles d'Arou croient que ces oiseaux naissent à la vérité avec des pieds, mais qu'ils sont sujets à les perdre, soit par maladie, soit par vieillesse. Si le fait étoit vrai, il seroit la cause de l'erreur et son excuse; et s'il étoit vrai, comme le dit Olaus Wormius, que chacun des doigts de cet oiseau eût trois articulations, ce seroit une singularité de plus; car l'on sait que, dans presque tous les oiseaux, le nombre des articulations est différent dans chaque doigt, le doigt postérieur n'en ayant que deux, compris celle de l'ongle, et parmi les antérieurs l'interne en ayant trois, celui du milieu quatre, et l'externe cinq.

elle , lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes *subalaires* ¹ sont de celles que les naturalistes nomment *décomposées* : elles sont très légères en elles-mêmes , et forment , par leur réunion , un volume presque sans masse et comme aérien , très capable d'augmenter la grosseur apparente de l'oiseau ² , de diminuer sa pesanteur spécifique , et de l'aider à se soutenir dans l'air , mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vitesse du vol et nuire à sa direction , pour peu que le vent soit contraire : aussi a-t-on remarqué que les oiseaux de paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents ³ , et choisissent pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées.

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté et de longueurs inégales ; la plus grande partie passe sous la véritable queue , et d'autres passent par dessus sans la cacher , parce que leurs barbes effilées et séparées composent , par leurs entrelacements divers , un tissu à larges mailles et pour ainsi dire transparent ; effet très difficile à bien rendre dans une enluminure.

On fait grand cas de ces plumes dans les Indes , et elles y sont fort recherchées. Il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employoit aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'autruche , et il faut convenir qu'elles sont très propres , soit par leur légèreté , soit par leur éclat , à l'ornement et à la parure ; mais les prêtres du pays leur attribuent je ne sais quelles vertus miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire , et qui ont valu à l'oiseau auquel elles appartiennent le nom d'*oiseau de Dieu*.

Ce qu'il y a de plus remarquable après cela dans l'oiseau de paradis , n^o 254 , ce sont les deux longs filets qui naissent au-dessus de la queue véritable , et qui s'étendent plus d'un pied

¹ Je les nomme ainsi parce qu'elles naissent *sub alâ*.

² Aussi dit-on qu'il a la grosseur apparente du pigeon , quoiqu'il soit en effet moins gros que le merle.

³ Les îles d'Arrou sont divisées en cinq îles : il n'y a que celle du milieu où l'on trouve ces oiseaux ; ils ne paroissent jamais dans les autres , parce que , étant d'une nature très foible , ils ne peuvent pas supporter les grands vents.

au-delà de la fausse queue formée par les plumes *subalaires*. Ces filets ne sont effectivement des filets que dans leur partie intermédiaire : encore cette partie elle-même est-elle garnie de petites barbes très courtes, ou plutôt de naissances de barbes ; au lieu que ces mêmes filets sont revêtus, vers leur origine et vers leur extrémité, de barbes d'une longueur ordinaire. Celles de l'extrémité sont plus courtes dans la femelle ; et c'est, suivant M. Brisson, la seule différence qui la distingue du mâle¹.

La tête et la gorge sont couvertes d'une espèce de velours formé par de petites plumes droites, courtes, fermes et serrées ; celles de la poitrine et du dos sont plus longues, mais toujours soyeuses et douces au toucher. Toutes ces plumes sont de diverses couleurs, comme on le voit dans la figure, et ces couleurs sont changeantes et donnent différents reflets, selon les différentes incidences de la lumière ; ce que la figure ne peut exprimer.

La tête est fort petite à proportion du corps ; les yeux sont encore plus petits et placés très près de l'ouverture du bec, lequel devoit être plus long et plus arqué dans la planche enluminée. Enfin Clusius assure qu'il n'y a que dix pennes à la queue ; mais sans doute il ne les avoit pas comptées sur un sujet vivant ; et il est douteux que ceux qui nous viennent de si loin aient le nombre de leurs plumes bien complet, d'autant que cette espèce est sujette à une mue considérable et qui dure plusieurs mois chaque année. Ils se cachent pendant ce temps-là, qui est la saison des pluies pour le pays qu'ils habitent : mais au commencement du mois d'août, c'est-à-dire après la ponte, leurs plumes reviennent ; et pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont un temps de calme, ils vont par troupes, comme font les étourneaux en Europe.

Ce bel oiseau n'est pas fort répandu : on ne le trouve guère que dans les parties de l'Asie où croissent les épiceries, et particulièrement dans les îles d'Arou : il n'est point inconnu dans la partie de la Nouvelle-Guinée qui est voisine de ces îles, puis-

¹ Les habitants du pays disent que les femelles sont plus petites que les mâles.

qu'il y a un nom ; mais ce nom même , qui est *burong-arou* , semble porter l'empreinte du pays originaire.

L'attachement exclusif de l'oiseau de paradis pour les contrées où croissent les épiceries donne lieu de croire qu'il rencontre sur ces arbres aromatiques la nourriture qui lui convient le mieux ; du moins est-il certain qu'il ne vit pas uniquement de la rosée. J. Otton-Helbigius , qui a voyagé aux Indes , nous apprend qu'il se nourrit de baies rouges que produit un arbre fort élevé ; Linnæus dit qu'il fait sa proie des grands papillons ; et Bontius , qu'il donne quelquefois la chasse aux petits oiseaux et les mange. Les bois sont sa demeure ordinaire ; il se perche sur les arbres , où les Indiens l'attendent cachés dans des huttes légères qu'ils savent attacher aux branches , et d'où ils le tirent avec leurs flèches de roseau. Son vol ressemble à celui de l'hirondelle , ce qui lui a fait donner le nom d'*hirondelle de Ternate* ; d'autres disent qu'il a en effet la forme de l'hirondelle , mais qu'il a le vol plus élevé , et qu'on le voit toujours au haut de l'air.

Quoique Marcgrave place la description de cet oiseau parmi les descriptions des oiseaux du Brésil , on ne doit point croire qu'il existe en Amérique , à moins que les vaisseaux européens ne l'y aient transporté ; et je fonde mon assertion non-seulement sur ce que Marcgrave n'indique point son nom brésilien , comme il a coutume de faire à l'égard de tous les oiseaux du Brésil , et sur le silence de tous les voyageurs qui ont parcouru le nouveau continent et les îles adjacentes , mais encore sur la loi du climat : cette loi ayant été établie d'abord pour les quadrupèdes , s'est ensuite appliquée d'elle-même à plusieurs espèces d'oiseaux , et s'applique particulièrement à celle-ci , comme habitant les contrées voisines de l'équateur , d'où la traversée est beaucoup plus difficile , et comme n'ayant pas l'aile assez forte , relativement au volume de ses plumes : car la légèreté seule ne suffit point pour faire une telle traversée , elle est même un obstacle dans le cas des vents contraires , ainsi que je l'ai dit. D'ailleurs , comment ces oiseaux se seroient-ils exposés à franchir des mers immenses pour gagner le nouveau

continent, tandis que même dans l'ancien ils se sont resserrés volontairement dans un espace assez étroit, et qu'ils n'ont point cherché à se répandre dans des contrées contiguës qui sembloient leur offrir la même température, les mêmes commodités et les mêmes ressources.

Il ne paroît pas que les anciens aient connu l'oiseau de paradis. Les caractères si frappants et si singuliers qui le distinguent de tous les autres oiseaux, ces longues plumes subalaires, ces longs filets de la queue, ce velours naturel dont la tête est revêtue, etc., ne sont nulle part indiqués dans leurs ouvrages; et c'est sans fondement que Belon a prétendu y retrouver le phénix des anciens, d'après une foible analogie qu'il a cru apercevoir, moins entre les propriétés de ces deux oiseaux, qu'entre les fables qu'on a débitées de l'un et de l'autre. D'ailleurs, on ne peut nier que leur climat propre ne soit absolument différent, puisque le phénix se trouvoit en Arabie et quelquefois en Égypte, au lieu que l'oiseau de paradis ne s'y montre jamais, et qu'il paroît attaché, comme nous venons de le voir, à la partie orientale de l'Asie, laquelle étoit fort peu connue des anciens.

Clusius rapporte, sur le témoignage de quelques marins, lesquels n'étoient instruits eux-mêmes que par des oui-dire, qu'il y a deux espèces d'oiseaux de paradis : l'une constamment plus belle et plus grande, attachée à l'île d'Arou; l'autre plus petite et moins belle, attachée à la partie de la terre des Papous qui est voisine de Gilolo. Helbigius, qui a oui dire la même chose dans les îles d'Arou, ajoute que les oiseaux de paradis de la Nouvelle-Guinée, ou de la terre des Papous, diffèrent de ceux de l'île d'Arou, non-seulement par la taille, mais encore par les couleurs du plumage, qui est blanc et jaunâtre. Malgré ces deux autorités, dont l'une est trop suspecte et l'autre trop vague pour qu'on puisse en tirer rien de précis, il me paroît que tout ce qu'on peut dire de raisonnable d'après les faits les plus avérés, c'est que les oiseaux de paradis qui nous viennent des Indes ne sont pas tous également conservés ni tous parfaitement semblables; qu'on trouve en effet de ces oiseaux plus petits

ou plus grands, d'autres qui ont les plumes subalaires et les filets de la queue plus ou moins longs, plus ou moins nombreux; d'autres qui ont ces filets différemment conformés, ou qui n'en ont point du tout; d'autres enfin qui diffèrent entre eux par les couleurs du plumage, par des huppées ou touffes de plumes, etc.; mais que, dans le vrai, il est difficile, parmi ces différences aperçues dans des individus presque tous mutilés, défigurés, ou du moins mal desséchés, de déterminer précisément celles qui peuvent constituer des espèces diverses, et celles qui ne sont que des variétés d'âge, de sexe, de saison, de climat, d'accident, etc.

D'ailleurs, il faut remarquer que les oiseaux de paradis étant fort chers comme marchandise, à raison de leur célébrité, on tâche de faire passer sous ce nom plusieurs oiseaux à longue queue et à beau plumage, auxquels on retranche les pieds et les cuisses pour en augmenter la valeur. Nous en avons vu ci-dessus un exemple dans le rolier de paradis, cité par M. Edwards, planche cxii, et auquel on avoit accordé les honneurs de la mutilation. J'ai vu moi-même des perruches, des promérops, d'autres oiseaux, qu'on avoit ainsi traités; et l'on en peut voir plusieurs autres exemples dans Aldrovande et dans Seba¹. On trouve même assez communément de véritables oiseaux de paradis qu'on a taché de rendre plus singuliers et plus chers en les défigurant de différentes façons. Je me contenterai donc d'indiquer à la suite des deux espèces principales, les oiseaux qui m'ont paru avoir assez de traits de conformité avec elles

¹ La seconde espèce de *manucodiata* d'Aldrovande n'a ni les filets de la queue, ni les plumes subalaires, ni la calotte de velours, ni le bec, ni la langue des oiseaux de paradis; la différence est si marquée, que M. Brisson s'est cru fondé à faire de cet oiseau un guépier: cependant on l'avoit mutilé comme un oiseau de paradis. A l'égard de la cinquième espèce du même Aldrovande, qui est certainement un oiseau de paradis, c'est tout aussi certainement un individu non-seulement mutilé, mais défiguré.

Des dix oiseaux représentés et décrits par Seba sous le nom d'*oiseau de paradis*, il n'y en a que quatre qui puissent être rapportés à ce genre; savoir, ceux des planches xxxviii, fig. 5, lx, fig. 1, et lxxiii, fig. 1 et 2. Celui de la planche xxx, fig. 5, n'est point un oiseau de paradis, et n'a aucun de ses attribus distinctifs, non plus que ceux des planches xlvi et liii. Ce der-



Chacal del.

Perrut. in

1. Le Manucode 2 Le Superbe. 3 Le Sifflet.

pour y être rapportés, et assez de traits de dissemblance pour en être distingués, sans oser décider, faute d'observations suffisantes, s'ils appartiennent à l'une ou à l'autre, ou s'ils forment des espèces de toutes les deux.

LE MANUCODE ¹

Paradisea regia. GMEL.

Le manucode, n° 496, que je nomme ainsi d'après son nom indien ou plutôt superstitieux *manucodiata*, qui signifie *oiseau de Dieu*, est appelé communément *le roi des oiseaux de paradis*; mais c'est un préjugé qui tient aux fables dont on a chargé l'histoire de cet oiseau. Les marins dont Clusius tira ses principales informations avoient ouï dire dans le pays que chacune des deux espèces d'oiseaux de paradis avoit son roi, à qui toutes les autres paroisoient obéir avec beaucoup de soumission et de fidélité; que ce roi voloit toujours au-dessus de la troupe, et planoit sur ses sujets; que de là il leur donnoit ses ordres pour aller reconnoître les fontaines où on pouvoit aller boire sans danger, pour en faire l'épreuve sur eux-mêmes, etc. ²; et cette fable, conservée par Clusius, quoique non moins absurde qu'aucune autre, étoit la seule chose qui

nier est la vardiole, dont j'ai parlé à l'article des *pies*. Ces trois espèces ont à la queue deux plumes excédantes très longues, mais qui, étant emplumées dans toute leur longueur, ressemblent peu aux filets de l'oiseau de paradis. Les deux de la planche LX, fig. 2 et 3, ont aussi les deux longues plumes excédantes et garnies de barbes dans toute leur longueur; et de plus, ils ont le bec de perroquet; ce qui n'a pas empêché qu'on ne leur ait arraché les pieds, comme des oiseaux de paradis. Enfin celui de la planche LXXVI, non-seulement n'est point un oiseau de paradis, mais n'est pas même du pays de ces oiseaux, puisqu'il étoit venu à Seba des îles Barbades.

¹ En latin, *manucodiata rex, rex paradisi, rex avium paradisearum avis regia*; en anglais, *king of birds of paradise*.

² Cela a rapport à la manière dont les Indiens se rendent quelquefois maîtres de toute une volée de ces oiseaux, en empoisonnant les fontaines où ils vont boire.

consolât Nieremberg de toutes celles dont Clusius avoit purgé l'histoire des oiseaux de paradis ; ce qui , pour le dire en passant , doit fixer le degré de confiance que nous pouvons avoir en la critique de ce compilateur. Quoi qu'il en soit , ce prétendu roi a plusieurs traits de ressemblance avec l'oiseau de paradis , et il s'en distingue aussi par plusieurs différences.

Il a , comme lui , la tête petite et couverte d'une espèce de velours , les yeux encore plus petits , situés au-dessus de l'angle de l'ouverture du bec , les pieds assez longs et assez forts , les couleurs du plumage changeantes , deux filets à la queue à peu près semblables , excepté qu'ils sont plus courts , que leur extrémité , qui est garnie de barbes , fait la boucle en se roulant sur elle-même , et qu'elle est ornée de miroirs semblables en petit à ceux du paon. Il a aussi sous l'aile , de chaque côté , un paquet de sept ou huit plumes plus longues que dans la plupart des oiseaux , mais moins longues et d'une autre forme que dans l'oiseau de paradis , puisqu'elles sont garnies dans toute leur longueur de barbes adhérentes entre elles. On a disposé la figure de manière que ces plumes subalaires peuvent être aperçues. Les autres différences sont que le manucode est plus petit , qu'il a le bec blanc et plus long à proportion , les ailes aussi plus longues , la queue plus courte et les narines couvertes de plumes.

Clusius n'a compté que treize pennes à chaque aile , et sept ou huit à la queue ; mais il n'a vu que des individus desséchés , et qui pouvoient n'avoir pas toutes leurs plumes. Ce même auteur remarque , comme une singularité , que dans quelques sujets les deux filets de la queue se croisent : mais cela doit arriver souvent et très naturellement dans le même individu à deux filets longs , flexibles et posés à côté l'un de l'autre.

LE MAGNIFIQUE
DE LA NOUVELLE-GUINÉE,
OU LE MANUGODE A BOUQUETS.

Paradisea magnifica. GMEL.

Les deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet oiseau se trouvent derrière le cou et à sa naissance. Le premier est composé de plusieurs plumes étroites, de couleur jaunâtre, marquées près de la pointe d'une petite tache noire, et qui, au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire, se relèvent sur leur base, les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit, et les suivantes de moins en moins.

Au-dessous de ce premier bouquet, on en voit un second plus considérable, mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux fort courts, et dont quinze ou vingt se réunissent ensemble, pour former des espèces de plumes couleur de paille. Ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout, et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires, variées de brun et d'orangé, et il est terminé en arrière, je veux dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet oiseau, ce sont les deux filets de la queue : ils sont longs d'environ un pied, larges d'une ligne, d'un bleu changeant en vert éclatant, et prennent naissance au-dessus du croupion. Dans tout cela ils res-

semblent fort aux filets de l'espèce précédente : mais ils en diffèrent par leur forme ; car ils se terminent en pointe , et n'ont de barbes que sur la partie moyenne du côté inférieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué depuis la gorge par une rangée de plumes très courtes, présentant une suite de petites lignes transversales qui sont alternativement d'un beau vert clair changeant en bleu, et d'un vert canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion et de la queue ; le jaune roussâtre est celle des plumes des ailes et de leurs couvertures : mais les plumes ont de plus une tache brune à leur extrémité ; du moins telles sont celles qui restent à l'individu que l'on voit au Cabinet du Roi ; car il est bon d'avertir qu'on lui avoit arraché les plus longues plumes des ailes, ainsi que les pieds.

Au reste, ce manucode, n° 631, est un peu plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent : il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines, qu'elles recouvrent en partie ; ce qui est une convention assez marquée au caractère établi pour ces sortes d'oiseaux par l'un de nos ornithologistes les plus habiles : mais les ornithologistes à méthode doivent être accoutumés à voir la nature toujours libre dans sa marche, toujours variée dans ses procédés, échapper à leurs entraves et se jouer de leurs lois.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées et fort douces au toucher ; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les oiseaux de paradis ; et le fond de cette couleur est un mordoré brun : la gorge est aussi revêtue de plumes veloutées ; mais celles-ci sont noires avec des reflets vert doré.

Je ne sais si l'individu observé par Aldrovande avoit le nombre des plumes de l'aile bien complet ; mais cet auteur dit que ces plumes étoient de couleur noirâtre.

LE MANUCODE NOIR
DE LA NOUVELLE-GUINÉE ¹,
DIT LE SUPERBE.

Paradisea superba. GMEL.

Le noir est en effet la principale couleur qui règne sur le plumage de cet oiseau ; mais c'est un noir riche et velouté , relevé sous le cou et en plusieurs autres endroits par des reflets d'un violet foncé. On voit briller sur la tête, la poitrine et la face postérieure du cou , les nuances véritables qui composent ce qu'on appelle un beau vert changeant ; tout le reste est noir, sans en excepter le bec.

Je mets cet oiseau à la suite des oiseaux de paradis, quoiqu'il n'ait point de filets à la queue ; mais on peut supposer que la mue ou d'autres accidents ont fait tomber ces filets : d'ailleurs il se rapproche de ces sortes d'oiseaux non-seulement par sa forme totale et celle de son bec , mais encore par l'identité de climat , par la richesse de ses couleurs et par une certaine surabondance ou , si l'on veut , par un certain luxe de plumes, qui est, comme on sait, propre aux oiseaux de paradis. Ce luxe de plumes se marque dans celui-ci, en premier lieu , par deux petits bouquets de plumes noires qui recouvrent les deux narines ; en second lieu, par deux autres paquets de plumes de même couleur , mais beaucoup plus longues et dirigées en sens contraire. Ces plumes prennent naissance des épaules, et , se relevant plus ou moins sur le dos , mais toujours inclinées en arrière , forment à l'oiseau des espèces de fausses ailes qui s'étendent presque jusqu'au bout des véritables , lorsque celles-ci sont dans leur situation de repos

Il faut ajouter que ces plumes sont de longueurs inégales, et

que celles de la face antérieure du cou et des côtés de la poitrine sont longues et étroites.

LE SIFILET, OU MANUCODE A SIX FILETS.

Paradisea aurea. GMEL.

Si l'on prend les filets pour le caractère spécifique des manucodes, celui-ci est le manucode par excellence ; car au lieu de deux filets il en a six , et de ces six il n'en sort pas un seul du dos, mais tous prennent naissance de la tête, trois de chaque côté : ils sont longs d'un demi-pied et se dirigent en arrière ; ils n'ont de barbes qu'à leur extrémité, sur une étendue d'environ six lignes : ces barbes sont noires et assez longues.

Indépendamment de ces filets, l'oiseau dont il s'agit dans cet article a encore deux autres attributs, qui, comme nous l'avons dit, semblent propres aux oiseaux de paradis, le luxe des plumes et la richesse des couleurs.

Le luxe des plumes consiste, dans le sifilet, 1^o en une sorte de huppe composée de plumes roides et étroites, laquelle s'élève sur la base du bec supérieur ; 2^o dans la longueur des plumes du ventre et du bas-ventre, lesquelles ont jusqu'à quatre pouces et plus : une partie de ces plumes, s'étendant directement, cache le dessous de la queue, tandis qu'une autre partie, se relevant obliquement de chaque côté, recouvre la face supérieure de cette même queue jusqu'au tiers de sa longueur, et toutes répondent aux plumes subalaires de l'oiseau de paradis et du manucode.

A l'égard du plumage, les couleurs les plus éclatantes brillent sur son cou ; par derrière, le vert doré et le violet bronzé ; par devant, l'or de la topaze, avec des reflets qui se jouent dans toutes les nuances du vert : et ces couleurs tirent un non-



1.



2



3.

Prêtre pinx

Oudot sc

1. Le Calybe. 2. L'Ecurneau des terres magellaniques
3. Le Cafique de la Louisiane.

vel éclat de leur opposition avec les teintes rembrunies des parties voisines; car la tête est d'un noir changeant en violet foncé, et tout le reste du corps est d'un brun presque noirâtre, avec des reflets du même violet foncé.

Le bec de cet oiseau est le même à peu près que celui des oiseaux de paradis; la seule différence, c'est que son arête supérieure est anguleuse et tranchante, au lieu qu'elle est arrondie dans la plupart des autres espèces.

On ne peut rien dire des pieds ni des ailes, parce qu'on les avoit arrachés à l'individu qui a servi de sujet à cette description, suivant la coutume des chasseurs ou marchands indiens, tout ce monde ayant intérêt, comme nous avons dit, de supprimer ce qui augmente inutilement le poids ou le volume, et bien plus encore ce qui peut offusquer les belles couleurs de ces oiseaux.

LE CALYBÉ DE LA NOUVELLE-GUINÉE¹

Paradisea viridis. Gmel.

Nous retrouvons ici, sinon le luxe et l'abondance des plumes, au moins les belles couleurs et le plumage velouté des oiseaux de paradis.

Le velours de la tête est d'un beau bleu changeant en vert, dont les reflets imitent ceux de l'aigle-marine. Le velours du cou a le poil un peu plus long; mais il brille des mêmes couleurs, excepté que chaque plume étant d'un noir lustré dans son milieu, et d'un vert changeant en bleu seulement sur les

¹ C'est le nom que M. Daubenton le jeune a donné à cet oiseau, pour exprimer la principale couleur de son plumage, qui est celle de l'acier bronzé, et c'est au même M. Daubenton que je dois tous les éléments des descriptions de ces quatre espèces nouvelles.

bords, il en résulte des nuances ondoyantes qui ont beaucoup plus de jeu que celles de la tête. Le dos, le croupion, la queue et le ventre sont d'un bleu d'acier poli, égayé par des reflets très brillants.

Les petites plumes veloutées du front se prolongent en avant jusque sur une partie des narines, lesquelles sont plus profondes que dans les espèces précédentes. Le bec est aussi plus grand et plus gros; mais il est de même forme, et ses bords sont pareillement échancrés vers la pointe. Pour la queue, on n'y a compté que six plumes; mais probablement elle n'étoit pas entière.

L'individu qui a servi de sujet à cette description, ainsi que ceux qui ont servi de sujets aux trois descriptions précédentes, est enfilé, dans toute sa longueur, d'une baguette qui sort par le bec, et le déborde de deux ou trois pouces. C'est de cette manière très simple, et en retranchant les plumes de mauvais effet, que les Indiens savent se faire sur-le-champ une aigrette ou une espèce de panache tout-à-fait agréable, avec le premier petit oiseau à beau plumage qu'ils trouvent sous la main : mais aussi c'est une manière sûre de déformer ces oiseaux et de les rendre méconnoissables, soit en leur allongeant le cou outre mesure, soit en altérant toutes leurs autres proportions; et c'est par cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à retrouver dans le calybé l'insertion des ailes qui lui avoient été arrachées aux Indes, en sorte qu'avec un peu de crédulité on n'eût pas manqué de dire que cet oiseau joignoit à la singularité d'être né sans pieds, la singularité bien plus grande d'être né sans ailes.

Le calybé, n^o 634, s'éloigne plus des manucodes que des trois espèces précédentes; c'est pourquoi je l'ai renvoyé à la dernière place, et lui ai donné un nom particulier.

LE PIQUE-BOEUF

Buphaga Africana. L.

M. Brisson est le premier qui ait décrit et fait connoître ce petit oiseau ¹, envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée. Son plumage n'a rien de distingué : en général, le gris brun domine sur la partie supérieure du corps, et le gris jaunâtre sur la partie inférieure. Le bec n'est pas d'une couleur constante : dans quelques individus il est tout brun ; dans d'autres, rouge à la pointe et jaune à la base ; dans tous il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées par le bout en sens contraire. La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité c'est que les douze pennes dont elle est composée sont toutes fort pointues. Enfin, pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieur est étroitement unie avec celle du doigt du milieu.

Cet oiseau est très friand de certains vers ou larves d'insectes qui éclosent sous l'épiderme des bœufs, et y vivent jusqu'à leur métamorphose : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec, pour en tirer ces vers ; c'est de là que lui vient son nom de *pique-bœuf*.

¹ Numéro 293

L'ÉTOURNEAU ¹*Sturnus vulgaris. L.*

Il est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, surtout dans nos climats tempérés; car, outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître, sans jamais voyager au loin ², la facilité qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation, fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas de les voir souvent et de fort près; en sorte qu'on a des occasions sans nombre d'observer leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs, dans l'état de domesticité comme dans l'état de nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau, n^o 75, a le plus de rapport; les jeunes de l'une et l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a peine à les distinguer ³. Mais lorsque avec le temps ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnoît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus

En latin, *sturnus, sturnellus*; en italien, *sturno, storno, stornello*; en espagnol, *estornino*; en allemand, *staar, staer, stoer, starn, rinderstar* (parce qu'ils suivent les troupeaux de bœufs), *spreche, sprehe*; en anglois, *stare, starll, starling, sterlyng*.

Polydore Virgile prétend que cet oiseau, appelé *sterlyng* en anglois, a donné son nom à la livre numéraire angloise, dite *sterling*. Il auroit pu faire venir tout aussi naturellement du mot françois *etourneau* notre livre *tournois*: mais il est constant que ce mot *tournois* est formé du mot *Tours*, nom d'une ville de France; et il est probable que le mot *sterling* est formé du nom d'une ville d'Écosse, appelée *Sterling*.

² Il paroît que dans les climats plus froids, tels que la Suède et la Suisse, ils sont moins sédentaires et deviennent oiseaux de passage.

³ Cette ressemblance entre les jeunes merles et les jeunes étourneaux est telle, que j'ai vu un procès véritable, une instance juridique, entre deux particuliers, dont l'un réclamoit un étourneau ou saousnet qu'il prétendoit avoir mis en pension chez l'autre pour lui apprendre à parler, siffler, chanter, etc., et l'autre représentoit un merle fort bien élevé, et réclamoit son salaire, prétendant en effet n'avoir reçu qu'un merle.

obtus, plus plat et sans échancrure vers la pointe¹, par celle de sa tête aussi plus aplatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'espèce de l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces des merles y paroissent fort multipliées.

Les uns et les autres se ressemblent encore, en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver : seulement ils choisissent, dans le canton où ils sont établis, les endroits les mieux exposés² et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes, mais avec cette différence que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls, ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année : au lieu que les étourneaux n'ont pas plus tôt fini leur couvée, qu'ils se rassemblent en troupes très nombreuses : ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que seroit celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef. C'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur instinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au-delà ; en sorte que cette multitude d'oiseaux, ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tout sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvements particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le

¹ M. Barrère dit que l'étourneau a le bec quadrangulaire. Il conviendra au moins que les angles en sont fort arrondis.

² C'est apparemment ce qui a fait dire à Aristote que l'étourneau se tient caché pendant l'hiver.

sont elles-mêmes d'autant plus qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvénients. Elle a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie, qui, se trouvant embarrassé par le nombre de ces foibles adversaires, inquieté par leur battement d'ailes, étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer des lignes si serrées, que la peur concentre encore de plus en plus, se voit contraint fort souvent d'abandonner une si riche proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie.

Mais, d'autre côté, un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux, c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois, en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce, ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe, et, au moyen de leurs aillées et venues perpétuelles, d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide, et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est surtout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre, comme pour se mettre en force et se garantir des dangers de la nuit : ils la passent ordinairement tout entière, ainsi rassemblés, dans les roseaux, où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas. Ils jasant beaucoup le soir et le matin avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais avec des espèces différentes. Quelquefois au printemps et en automne, c'est-à-dire avant et après la saison des convées, on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les choucas, comme aussi avec les litornes et les mauvis, et même avec les pigeons.

Le temps des amours commence pour eux sur la fin de mars ; c'est alors que chaque paire s'assortit : mais ici comme ailleurs,

ces unions si douces sont préparées par la guerre et décidées par la force. Les femelles n'ont pas le droit de faire un choix ; les mâles, peut-être plus nombreux et toujours plus pressés , surtout au commencement , se les disputent à coups de bec , et elles appartiennent au vainqueur. Leurs amours sont presque aussi bruyants que leurs combats ; on les entend alors gazouiller continuellement : chanter et jouir , c'est toute leur occupation ; et leur ramage est même si vif qu'ils semblent ne pas connoître la langueur des intervalles :

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins , ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée , sans cependant y prendre beaucoup de peine ; car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert , comme le pivert s'empare quelquefois du leur : lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes , toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches , quelques brins d'herbe et de mousse , au fond d'un trou d'arbre ou de muraille. C'est sur ce matelas fait sans art que la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré verdâtre , et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelquefois elle fait sa ponte dans les colombiers , au-dessus des entablements des maisons , et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer , comme on le voit dans l'île de Wight et ailleurs. On m'a quelquefois apporté dans le mois de mai de prétendus nids d'étourneaux qu'on avoit trouvés , disoit-on , sur des arbres ; mais , comme deux de ces nids entre autres ressembloient tout-à-fait à des nids de grives , j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avoient apportés ; à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes , et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des nids de grives et d'autres oiseaux , comme nous avons vu qu'ils s'emparoiert souvent des trous des piverts. Je ne nie pas cependant que , dans certaines circonstances , ces oiseaux ne fassent leurs nids eux-mêmes , un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit les jeunes étourneaux restent fort long-temps sous la mère ; et , par cette raison , je douterois que cette espèce fit jusqu'à trois

couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs, si ce n'est dans les pays chauds, où l'incubation, l'éducation et toutes les périodes du développement animal sont abrégées en raison du degré de chaleur.

En général, les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon; leur couleur est, dans le premier âge, un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paroître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps, vers la fin de juillet, puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps, aux environs du 20 août. Je parle toujours des jeunes étourneaux qui étoient éclos au commencement de mai.

J'ai observé que, dans cette première mue, les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois, en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet, comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec étoit presque tout jaune le 15 de mai : cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et Belon assure qu'avec le temps elle devient orangée.

Dans les mâles, les yeux sont plus bruns ou d'un brun plus uniforme, les mouchetures du plumage plus tranchées, plus jaunâtres, et la couleur rembrunie des plumes, qui n'ont point de mouchetures, est égayée par des reflets plus vifs, qui varient entre le pourpre et le vert foncé. Outre cela, le mâle est plus gros, il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une autre différence entre les deux sexes; c'est que la langue est pointue dans le mâle et fourchue dans la femelle. Il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette partie pointue en certains individus et fourchue en d'autres: pour moi, je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer.

Les étourneaux vivent de limaces, de vermisseaux, de scarabées, surtout de ces jolis scarabées d'un beau vert bronzé luisant, avec des reflets rougeâtres, qu'on trouve au mois de juin sur les fleurs et principalement sur les roses; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de chenevis,

de graine de sureau, d'olives, de cerises, de raisins, etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertume naturelle de leur chair¹, et que les cerises sont celle pour laquelle ils montrent un appétit de préférence : aussi s'en sert-on comme d'un appât infailible pour les attirer dans des nasses d'osier que l'on tend parmi les roseaux où ils ont coutume de se retirer tous les soirs, et l'on en prend de cette manière jusqu'à cent dans une seule nuit ; mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies. C'est de cette habitude que leur est venu le nom allemand *rinderstaren*. On les accuse encore de se nourrir de la chair des cadavres exposés sur les fourches patibulaires ; mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever de ces oiseaux, et j'ai remarqué que, lorsqu'on leur présentait de petits morceaux de viande crue, ils se jetoient dessus avec avidité et les mangeoient de même : si c'étoit un calice d'œillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissoient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec, mais, le tenant dans le bec, ils le secouoient souvent et le frapportoient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrit et laissât paroître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvoient à peu près comme les gallinacés, et qu'ils prenoient grand plaisir à se baigner. Selon toute apparence, l'un de ceux que je faisois élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hiver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans et même plus, dans

Voyez Schwencckfeld, M. Salerne, etc. Cardan dit que, pour bonifier la chair des étourneaux, il ne s'agit que de leur couper la tête sitôt qu'ils sont tués ; Albin, qu'il faut leur enlever la peau ; d'autres, que les étourneaux de montagne valent mieux que les autres : mais tout cela doit s'entendre des jeunes ; car, malgré les montagnes et les précautions, la chair des vieux sera toujours sèche, amère, et un très mauvais manger.

l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appau, c'est-à-dire au cri de la chouette. Mais, outre la ressource des ficelles en-glouées et des nasses dont j'ai parlé plus haut, on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois, en attachant aux murailles et sur les arbres où ils ont coutume de nicher des pots de terre cuite, d'une forme commode, et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbre et de muraille pour y faire leur ponte. On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière. En quelques endroits de l'Italie, on se sert des belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids, ou plutôt de leurs trous; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre, le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre; le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre; la vésicule du fiel à l'ordinaire; les *cœcum* fort petits, et plus près de l'anus qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau de ceux qui avoient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les matières contenues dans le gésier et dans les intestins étoient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait. Cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même temps raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux et de l'usage qu'on a fait de leurs excréments dans les cosmétiques.

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment françois, allemand, latin, grec, etc., et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes

Je ne sais pourquoi Willughby a dit : *Tibia ad articulos usque plumosæ*. Je n'ai rien vu de pareil dans tous les étourneaux qui m'ont passé sous les yeux.

les inflexions, à tous les accents. Il articule franchement la lettre *r*, et soutient très bien son nom de *sansonnet*, ou plutôt de *chansonnet*, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien continent : on le trouve en Suède, en Allemagne, en France, en Italie, dans l'île de Malte, au cap de Bonne-Espérance, et partout à peu près le même : au lieu que les oiseaux d'Amérique auxquels on a donné le nom d'*étourneaux* forment des espèces assez multipliées, comme nous le verrons bientôt.

Variétés de l'étourneau.

Quoique l'empreinte du moule primitif ait été assez fermée dans l'espèce de notre étourneau pour empêcher que ses races diverses, s'éloignant à un certain point, formassent enfin des espèces distinctes et séparées, elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la nature à la variété ; tendance qui se manifeste ici d'une manière fort marquée, puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes), d'autres tout blancs, d'autres blancs et noirs, enfin d'autres gris, c'est-à-dire dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires ; en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles ou purement éphémères, que la nature semble produire en se jouant sur la superficie, qu'elle anéantit à chaque génération pour les renouveler et les détruire encore, mais qui, ne pouvant ni se perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent conséquemment donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I.

L'étourneau blanc d'Aldrovande, aux pieds couleur de chair et au bec jaune-rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avoit été

pris avec les étourneaux ordinaires : et Rzaczynski assure que, dans un certain canton de la Pologne, on voyoit souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willughby parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur qu'il avoit vus dans le Cumberland.

II.

L'étourneau noir et blanc. Je rapporte à cette variété 1^o l'étourneau à tête blanche d'Aldrovande. Cet oiseau avoit en effet la tête blanche, ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes et les deux pennes extérieures de la queue ; les autres pennes de la queue et toutes celles des ailes étoient comme dans l'étourneau ordinaire : le blanc de la tête étoit relevé par deux petites taches noires situées au-dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps étoit varié par de petites taches bleuâtres. 2^o L'étourneau-pie de Schwenckfeld, qui avoit le sommet de la tête, la moitié du bec du côté de la base, le cou, les pennes des ailes et de la queue, noirs et tout le reste blanc. 3^o L'étourneau à tête noire, vu par Willughby, ayant tout le reste du corps blanc.

III.

L'étourneau gris cendré d'Aldrovande. Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur, laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On conçoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit par les différentes distributions du noir et du blanc, soit par les différentes nuances de gris résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉTOURNEAU.

I.

L'ÉTOURNEAU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

OU L'ÉTOURNEAU-PIE.

Sturnus Capensis. GMEL.

J'ai donné à cet oiseau d'Afrique le nom *d'étourneau-pie*¹, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau qu'avec aucune autre espèce, et parce que le noir et le blanc, qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribués à peu près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avoit pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourroit le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se retrouve au cap de Bonne-Espérance : cette variété se rapporteroit naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable et celle qui caractérise le plus la physionomie de cet oiseau, c'est une tache blanche fort grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paroît placé presque en entier, et qui, se prolongeant en pointe par-devant jusqu'à la base du bec, a par-derrrière une espèce d'appendice variée de noir qui descend le long du cou.

Cet oiseau est le même que l'étourneau noir et blanc des Indes d'Edwards, planche CLXXXVII, que le *contra* de Bengale d'Albin, tome III, planche XVI; que l'étourneau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, tome II, page 446, et

¹ Numéro 280.

même que son neuvième troupiale, tome II, page 94. Il a avoué et rectifié ce double emploi, page 54 de son supplément, et il est en vérité bien excusable au milieu de ce chaos de descriptions incomplètes, de figures tronquées et d'indications équivoques qui embarrassent et surchargent l'histoire naturelle. Cela fait voir combien il est essentiel, lorsqu'on fait l'histoire d'un oiseau, de le reconnoître dans les diverses descriptions que les auteurs en ont faites, et d'indiquer les différents noms qu'on lui a donnés en différents temps et en différents lieux ; seul moyen d'éviter ou de rectifier la stérile multiplication des espèces purement nominales.

II.

L'ÉTOURNEAU DE LA LOUISIANE¹, *

OU LE STOURNE.

Sturnus Ludovicianus. GMEI.

Ce mot de *stourne* est formé du latin *sturnus* ; je l'ai appliqué à un oiseau d'Amérique assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct, mais qui a assez de rapports avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun et le dessous du corps jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau en fait de couleurs sont, 1^o une plaque noirâtre variée de gris, située au bas du cou et se détachant très bien du fond, qui, comme nous venons de le dire, est de couleur jaune ; 2^o trois bandes blanches qu'il a sur la tête, toutes les trois partant de la base du bec supérieur et s'étendant jusqu'à l'*occiput* : l'une tient le sommet ou le milieu de la tête ; les deux autres, qui sont parallèles à cette première, passent de chaque côté au-dessus des yeux. En général, cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue,

Numéro 256.

* Cet oiseau est le même que celui décrit plus loin sous le nom de fer à cheval, ou merle à collier d'Amérique. M. Vieillot le range dans son genre stournelle, sous le nom de *sturnella collaris*. (A. R.)

et en ce que ses couleurs sont disposées par petites taches : il a aussi la tête plate, mais son bec est plus allongé.

Un correspondant du Cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux ; ce qui indiqueroit quelque conformité dans la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe : mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici.

III.

LE TOLCANA

Sturnus obscurus. GMEI.

La courte notice que Fernandès nous donne de cet oiseau est non-seulement incomplète, mais elle est faite très négligemment ; car après avoir dit que le tolcana est semblable à l'étourneau pour la forme et pour la grosseur, il ajoute tout de suite qu'il est un peu plus petit : cependant c'est le seul auteur original qu'on puisse citer sur cet oiseau, et c'est d'après son témoignage que M. Brisson l'a rangé parmi les étourneaux. Il me semble néanmoins que ces deux auteurs caractérisent le genre de l'étourneau par des attributs très différents : M. Brisson par exemple, établit pour l'un de ses attributs caractéristiques le bec droit, obtus et convexe ; et Fernandès, parlant d'un oiseau du genre de *tzanatl* ou étourneau, dit qu'il est court, épais et un peu courbé ; et, dans un autre endroit, il rapporte un même oiseau, nommé *cacalototl*, au genre du corbeau (qui se nomme en effet *cacalotl* en mexicain, chap. CLXXXIV) et à celui de l'étourneau ; en sorte que l'identité des noms employés par ces deux écrivains ne garantit nullement l'identité de l'espèce dénommée, et c'est ce qui m'a déterminé à conserver à l'oiseau de cet article son nom mexicain sans assurer ni nier qu'il soit un étourneau.

Le tolcana se plaît, comme les étourneaux d'Europe, dans les

¹ Nom formé du nom mexicain *tolacatlzanatl*, et qui signifie *étourneau des roseaux*.

joncs et les plantes aquatiques. Sa tête est brune, et tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

IV.

LE CACASTOL¹.

Sturnus Mexicanus. GMEEL.

Je ne mets cet oiseau étranger à la suite de l'étourneau que sur la foi très suspecte de Fernandès, et aussi d'après l'un de ses noms mexicains qui indique quelque analogie avec l'étourneau. D'ailleurs je ne vois pas trop à quel autre oiseau d'Europe on pourroit le rapporter. M. Brisson, qui a voulu en faire un cotinga, a été obligé, pour l'y amener, de retrancher de la description de Fernandès, déjà trop courte, les mots qui indiquoient la forme allongée et pointue du bec, cette forme de bec étant en effet plus de l'étourneau que du cotinga. Outre cela, le cacastol est à peu près de la grosseur de l'étourneau; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger; enfin il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est très vrai qu'il chante mal; mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'étoit pas fort agréable, et il est à présumer que, s'il passoit en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanteroit bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire d'imiter le chant d'autrui.

V.

LE PIMALOT².

Le bec large de cet oiseau pourroit faire douter qu'il appartînt au genre de l'étourneau; mais s'il est vrai, comme le dit

¹ Nom formé du nom mexicain *caxcaxtotoll*. On lui donne encore dans la Nouvelle-Espagne le nom de *hueitzanatl*; et nous avons vu que le mot mexicain *tzanatl* répondoit à notre mot *étourneau*.

² Mot formé du nom mexicain de cet oiseau *pitzmaloll*.

Fernandès, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourroit s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux, comme nous avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

VI.

L'ÉTOURNEAU DES TERRES MAGELLANIQUES,

OU LE BLANCHE-RAIE¹

Sturnus milibarus. GMEL.

Je donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de *blanche-raie*, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté, prenant naissance près de la commissure des deux pièces du bec, semble passer par-dessous l'œil, puis reparoit au-delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet qu'elle est environnée au-dessus et au-dessous de couleurs très rembrunies: ces couleurs sombres dominant sur la partie supérieure du corps; seulement les plumes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au-delà des ailes, qui sont fort longues. Le dessous du corps, y compris la gorge, est d'un beau rouge cramoisi, mancheté de noir sur les côtés; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures; et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec, quoique obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant, à tout prendre, avoir plus de rapport avec celui des troupiales; et si l'on ajoute à cela que le *blanche-raie* a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant

la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entre elles.

LES TROUPIALES.

Ces oiseaux ont, comme je viens de le dire, beaucoup de rapports avec nos étourneaux d'Europe; et ce qui le prouve, c'est que souvent le peuple et les naturalistes ont confondu ces deux genres et ont donné le nom d'*étourneau* à plus d'un troupiale: ceux-ci pourroient donc être regardés, à bien des égards, comme les représentants de nos étourneaux en Amérique, concurremment avec les étourneaux américains dont je viens de parler, quoique cependant ils aient des habitudes très différentes, ne fût-ce que dans la manière de construire leurs nids.

Le nouveau continent est la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales et de tous les autres oiseaux qu'on a rapportés à ce genre, tels que les cassiques, les baltimores et les carouges; et si l'on en cite quelques-uns, soi-disant de l'ancien continent, c'est parce qu'ils y avoient été transportés originaiement d'Amérique: tels sont probablement le troupiale du Sénégal appelé *capmore*, et représenté dans nos planches enluminées, à deux âges différents, sous les n^{os} 375 et 376; le carouge du cap de Bonne-Espérance, planche 607, et tous les prétendus troupiales de Madras auxquels on a donné ce nom sans les avoir bien connus.

Je retrancherai donc du genre des troupiales, 1^o les quatre espèces venant de Madras, et que M. Brisson a empruntées de M. Ray, parce que la raison du climat ne permet pas de les regarder comme de vrais troupiales; que d'ailleurs je ne vois rien de caractéristique dans les descriptions originales, et que les figures des oiseaux décrits sont trop négligées pour qu'on puisse en tirer des marques distinctives qui les constituent troupiales plutôt que pies, geais, merles, loriots, gobe-mou-

ches, etc. Un habile ornithologiste (M. Edwards) croit que le geai jaune et le geai-bouffe de Petiver, dont M. Brisson a fait son sixième et son quatrième troupiale, ne sont autre chose que le loriot mâle et sa femelle; que le geai bigarré de Madras, du même Petiver dont M. Brisson a fait son cinquième troupiale, est son étourneau jaune des Indes; et enfin que le troupiale huppé de Madras, dont M. Brisson a fait sa septième espèce, est le même oiseau que le gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance du même M. Brisson.

2° Je retrancherai le troupiale de Bengale, qui est le neuvième de M. Brisson, puisque cet auteur s'est aperçu lui-même que c'étoit sa seconde espèce d'étourneau.

3° Je retrancherai encore le troupiale à queue fourchue, qui est le seizième de M. Brisson, et la grive noire de Seba: tout ce qu'en dit ce dernier, c'est qu'il surpasse de beaucoup la grive en grosseur; que son plumage est noir; qu'il a le bec jaune, le dessous de la queue blanc, le dessus, ainsi que le dos, comme voilé par une légère teinte de bleu, et une queue longue, large et fourchue; enfin, qu'à la différence près dans la forme de la queue et dans la grosseur du corps, il avoit beaucoup de rapports à notre grive d'Europe: or je ne vois rien dans tout cela qui ressemble à un troupiale; et la figure donnée par Seba, et que M. Brisson trouve très mauvaise, ne ressemble pas plus à un troupiale qu'à une grive.

4° Je retrancherai le carouge bleu de Madras, parce que d'une part il m'est fort suspect à raison du climat; que, de l'autre, la figure ni la description de M. Ray n'ont absolument rien qui caractérise un carouge, et que même il n'en a pas le plumage: il a, selon cet auteur, la queue et les ailes de couleur bleue, mais la queue d'une teinte plus claire; le reste du plumage est noir ou cendré, excepté cependant le bec et les pieds, qui sont roussâtres.

5° Enfin je retrancherai le troupiale des Indes, non-seulement à cause de la différence de climat, mais encore pour d'autres raisons tout aussi fortes qui me l'ont fait placer ci-dessus entre les rolliers et les oiseaux de paradis.

Au reste, quoiqu'on ait réuni dans un même genre avec les troupiales, comme je l'ai dit plus haut, les cassiques, les baltimores et les carouges, il ne faut pas croire que ces divers oiseaux n'aient pas des différences, et même assez caractérisées pour constituer de petits genres subordonnés, puisqu'ils en ont eu assez pour qu'on leur donnât des noms différents. En général, je suis en état d'assurer, d'après la comparaison faite d'un assez grand nombre de ces oiseaux, que les cassiques ont le bec plus fort, ensuite les troupiales, puis les carouges. A l'égard des baltimores, ils ont le bec non-seulement plus petit que tous les autres, mais encore plus droit et d'une forme particulière, comme nous le verrons plus bas. Ils paroissent d'ailleurs avoir d'autres mœurs et d'autres allures; ce qui suffit, ce me semble, pour m'autoriser à leur conserver leurs noms particuliers et à traiter à part chacune de ces familles étrangères.

Les caractères communs que leur assigne M. Brisson, ce sont les narines découvertes et le bec en cône allongé, droit et très pointu. J'ai aussi remarqué que la base du bec supérieur se prolonge sur le crâne, en sorte que le toupet, au lieu de faire la pointe, fait au contraire un angle rentrant assez considérable, disposition qui se retrouve à la vérité dans quelques autres espèces, mais qui est plus marquée dans celles-ci.

LE TROUPIALE ¹

Oriolus icterus. L.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, n^o 532, c'est son long bec pointu, les plumes étroites de sa gorge, et la grande variété de son plumage : on n'y

¹ En latin *icterus* (l'un des noms latins du loriot, et qui ne peut convenir aux troupiales noirs), *pica*, *cissa*, *picus*, *turdus*, *xanthornus*, *coracias*. Les sauvages du Brésil le nomment *guira*, *tangemua*; ceux de la Guiane, *yapou*; nos colons, *cul-jaune*. Les Anglois lui ont donné dans leur langue une partie des noms ci-dessus; Albini, celui d'*oiseau de Banana*.

compte cependant que trois couleurs, le jaune orangé, le noir et le blanc; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution. Le noir est répandu sur la tête, la partie antérieure du cou, le milieu du dos; la queue et les ailes : le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps; il reparoît encore dans l'iris ' et sur la partie antérieure des ailes : le noir qui règne sur le reste est interrompu par deux taches blanches oblongues, dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes, et l'autre à l'endroit de leurs penes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantôt plombés : le bec ne paroît pas non plus avoir de couleur constante; car il a été observé gris blanc dans les uns, brun cendré dessus et bleu dessous dans les autres; et enfin dans d'autres, noir dessus et brun dessous.

Cet oiseau, qui a neuf ou dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Maregrave. Il se trouve répandu depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes. Il a la grosseur du merle : il sautille comme la pie, et a beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane; il en a même le cri, selon Maregrave : mais Albin assure qu'il ressemble dans toutes ses actions à l'étourneau, et il ajoute qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que lorsqu'ils l'ont tué, ils dévorent leur proie avec ordre, chacun mangeant à son rang; cependant M. Sloane, qui est un auteur digne de foi, dit que les trou-piales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire : car tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivants, quoique très petits, est un animal de proie, et en dévorera à coup sûr de plus grands, s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté; par exemple, en s'associant comme les trou-piales d'Albin.

Albin ajoute que l'œil est entouré d'une large bande de bleu; mais il est le seul qui l'ait vue : c'est apparemment une variété accidentelle.

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très sociales, puisque l'amour, qui divise tant d'autres sociétés, semble au contraire resserrer les liens de la leur. Bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier et remplir sans témoin les vues de la nature sur la multiplication de l'espèce, on en voit quelquefois un très grand nombre de paires sur un seul arbre, et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des habitations, construisant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des hautes branches, et flottant librement dans l'air, en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid, et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, et surtout contre les serpents.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale la docilité, c'est-à-dire la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique; disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales.

L'ACOLCHI DE SEBA ¹

Oriolus Novæ-Hispaniæ. GMEL.

Seba a pris ce nom dans Fernandès, et l'ayant appliqué arbitrairement, selon son usage, à un oiseau tout différent de celui dont parle cet auteur, au moins quant au plumage, il a encore appliqué à ce même oiseau ce qu'a dit Fernandès du véritable acolchi; savoir, que les Espagnols l'appellent *tordo*, c'est-à-dire étourneau.

¹ Le vrai nom est *acolchichi*, que j'ai raccourci pour le rendre d'une prononciation moins désagréable.

Ce faux acolchi de Seba a un long bec jaune, sortant d'une tête toute noire; la gorge de cette dernière couleur; la queue noirâtre, ainsi que les ailes : celles-ci ont pour ornement de petites plumes couleur d'or qui font un bon effet sur ce fond rembruni.

Seba donne son acolchi pour un oiseau d'Amérique; et j'ignore pourquoi M. Brisson, qui ne cite d'autre autorité que celle de Seba, ajoute qu'on le trouve surtout au Mexique. Il est vrai que le mot *acolchi* est mexicain; mais on ne peut assurer la même chose de l'oiseau auquel Seba a trouvé bon de l'appliquer.

L'ARC-EN-QUEUE.

Oriolus annulatus. GMEL.

Fernaudès donne le nom d'*oziniscan* à deux oiseaux qui ne se ressemblent point du tout, et Seba a pris la licence d'appliquer ce même nom à un troisième oiseau qui diffère entièrement des deux autres, excepté pour la grosseur; car ils sont dits tous trois avoir la grosseur d'un pigeon.

Ce troisième *oziniscan* c'est l'arc-en-queue, dont il s'agit dans cet article. Je le nomme ainsi à cause d'un arc ou croissant noir qui paroît et se dessine très bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur, avec une légère teinte de jaune.

J'oublois de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba ajoute qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de

La véritable orthographe sauvage ou brasilienne de ce mot est *otzinitzcan*.

proie; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale : d'ailleurs la figure que donne Seba présente un bec un peu crochu vers la pointe.

LE JAPACANI¹

Oriolus Japacani. GMEL.

Je sais que M. Sloane a cru que son *petit gobe-mouche jaune et brun* étoit le même que le jacapani de Marcgrave : cependant, indépendamment des différences du plumage, le jacapani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que, selon Marcgrave, le japacani est de la grosseur du bémère, et le bémère de celle de l'étourneau : or l'étourneau a plus de huit pouces de longueur et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et surtout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le jacapani a le bec noir, long, un peu courbé; la tête noirâtre; l'iris couleur d'or; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes et le croupion variés de noir et de brun clair; la queue noirâtre par-dessus, marquée de blanc par-dessous; la poitrine, le ventre, les jambes, variés de jaune et de blanc, avec des lignes transversales de couleur noirâtre; les pieds bruns, les ongles noirs et pointus.

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce; la tête et le dos d'un brun clair, avec quelques taches noires; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes, qui ont un peu de blanc à leur extrémité; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou et les couvertures de la queue, jaunes; la poitrine de même

¹ C'est le nom brésilien de cet oiseau.

couleur, mais avec des marques brunes; le ventre blanc, les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San-Iago, capitale de la Jamaïque. Il se tient ordinairement dans les buissons. Son estomac est très musculeux et doublé comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué; mais il a observé que ses intestins faisoient un grand nombre de circonvolutions.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à cause de la forme de son bec; mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

LE XOCHITOL ET LE COSTOTOL.

Oriolus Costotol. GMEZ.

M. Brisson fait sa dixième espèce ou son *troupiale de la Nouvelle-Espagne*, du *xochitol* de Fernandès, chap. cxxii, que celui-ci dit n'être autre chose que le *costotol* adulte. Or il fait mention de deux *costotols*, l'un au chap. xxviii, l'autre au chap. cxliii, et tous deux se ressemblent assez; mais s'ils différoient à un certain point, il faudroit nécessairement appliquer ce que dit ici Fernandès au *costotol* du chap. xxviii, puisque c'est au chap. cxxii qu'il en parle comme d'un oiseau dont il a déjà été question, et que l'autre *costotol* est, comme nous l'avons dit, dit chap. cxliii.

Maintenant, si l'on compare la description du *xochitol* du chap. cxxii à celle du *costotol* du chap. xxviii, on y trouvera des contradictions qui ne seront pas faciles à concilier. En effet,

comment le costotol, qui, étant déjà assez formé pour avoir son chant, n'est alors que de la grosseur d'un serin de Canarie, peut-il parvenir dans la suite à celle de l'étourneau? comment cet oiseau, qui, étant encore jeune, ou, si l'on veut, n'étant encore que costotol, a le ramage agréable du chardonneret, peut-il, étant devenu xochitol, n'avoir plus que le cri rebutant de la pie? sans parler de la grande et trop grande différence qui se trouve entre les plumages; car le costotol a la tête et le dessous du corps jaunes, et le xochitol du chap. cxxii a ces mêmes parties noires : celui-là a les ailes jaunes, terminées de noir; celui-ci les a variées de noir et de blanc par-dessus et cendrées par-dessous, sans une seule plume jaune.

Or toutes ces contradictions s'évanouissent, si au xochitol du chap. cxxii on substitue le xochitol ou l'oiseau fleuri du chapitre cxxv. Les grosseurs se rapprochent, puisqu'il n'est que de celle d'un moineau; il a le ramage agréable comme le costotol; le jaune de celui-ci se trouve mêlé avec les autres couleurs qui varient le plumage de celui-là; ils sont tous deux un bon manger, et de plus le xochitol présente des traits de conformité avec les troupiales; car il vit comme eux d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité de petites branches. La seule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol du chap. cxxv et le costotol, c'est que celui-ci se trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats : mais n'est-il pas naturel de penser que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conséquent leurs petits, c'est-à-dire les jeunes costotols, restent jusqu'à ce que, étant devenus plus grands, c'est-à-dire xochitols, ils soient en état de suivre leurs père et mère dans des pays plus froids? Le costotol a le plumage jaune avec le bout des ailes noir, comme j'ai dit; et le xochitol du chap. cxxv a le plumage varié de jaune pâle, de brun, de blanc et de noirâtre.

Il est vrai que M. Brisson a fait de ce dernier son premier carouge : mais comme il suspend son nid précisément à la manière des troupiales, c'est une raison décisive de le ranger avec ceux-ci, sauf à faire un autre troupiale du xochitol du

chap. cxxii de Fernandès, lequel a la grosseur de l'étourneau, la poitrine, le ventre et la queue couleur de safran, variée d'un peu de noir; les ailes variées de noir et de blanc par-dessus et cendrées par-dessous, la tête et le reste du corps noirs, le chant de la pie et la chair bonne à manger.

C'est, ce me semble, tout ce qu'on peut dire d'oiseaux si peu connus et si imparfaitement décrits.

LE TOCOLIN^r

Oriolus griseus. GMEL.

Fernandès regardoit cet oiseau comme un pic, à cause de son bec long et pointu : mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs dans la description de Fernandès aucun des autres caractères des pics; je le laisserai donc avec les troupiales, où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau; il se tient dans les bois et niche sur les arbres : son plumage est agréablement varié de jaune et de noir, excepté le dos, le ventre et les pieds, qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage; mais sa chair est un bon manger : on le trouve au Mexique.

Son vrai nom c'est l'*ococolin*; mais comme j'ai déjà appliqué ce nom à un autre oiseau (tome XVI, page 124), je l'ai changé en y ajoutant la première lettre du mot *troupiale*.

LE COMMANDEUR ¹.

Oriolus phœniceus. GMEL.

C'est ici le véritable acolchi de Fernandès ; il doit son nom de *commandeur* à la belle marque rouge qu'il a sur la partie antérieure de l'aile, et qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie : elle fait ici d'autant plus d'effet, qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré ; car le noir est la couleur générale, non-seulement du plumage, mais du bec, des pieds et des ongles : il y a cependant de légères exceptions à faire ; l'iris des yeux est blanc, et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit ; le bec est aussi quelquefois plutôt brun que noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas d'un rouge décidé, selon Fernandès, mais d'un rouge affoibli par une teinte de roux, qui prévaut avec le temps, et devient à la fin la couleur dominante de cette tache : quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la partie postérieure et la plus basse. Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles ? On sait qu'en effet dans celles-ci la marque des ailes est d'un rouge moins vif : outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris, et elles sont aussi plus petites.

Le commandeur, n^o 402, est à peu près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol ; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids comme dans les pays chauds ; on les trouve dans la Virginie, la Caroline,

¹ On lui a donné presque dans toutes les langues le nom d'*étourneau-rouges-ailes*. En latin, *icterus pterophœniceus*, *avis rubeorum humerorum* ; en anglois, *red-winged starling* ; en espagnol, *comendadora*.

la Louisiane , le Mexique , etc. Ils sont propres et particuliers au Nouveau-Monde, quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres ; mais c'étoit sans doute un oiseau privé qui s'étoit échappé de sa prison. Ils se privent en effet très facilement, apprennent à parler, et se plaisent à chanter et à jouer, soit qu'on les tienne en cage, soit qu'on les laisse courir dans la maison ; car ce sont des oiseaux très familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées, de cerfs-volants et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs ; cependant leur nourriture de préférence en Amérique c'est le froment, le maïs, etc., et ils en consomment beaucoup. Ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses, et se joignant, comme font nos étourneaux d'Europe, à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs, tels que les pies de la Jamaïque, malheur aux moissons, aux terres nouvellement ensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés ! mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées, il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces ; et avant qu'on ait rechargé, il en revient autant qu'auparavant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte, dans la Caroline et la Virginie, toujours parmi les joncs. Ils en savent entrelacer les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au-dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre premier troupiale, et annonce un instinct, une organisation, et par conséquent une espèce différente.

Fernandès prétend qu'ils nichent sur les arbres à portée des lieux habités. Cet espèce auroit-elle des usages différents, selon les différents pays où elle se trouve ?

Les commandeurs ne paroissent à la Louisiane que l'hiver, mais en si grand nombre qu'on en prend quelquefois trois cents d'un seul coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un

filet de soie très long et très étroit, en deux parties, comme le filet d'alouette. « Lorsqu'on veut le tendre, dit M. Lepage Duprats, on va nettoyer un endroit près du bois ; on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie ; on tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autres graines, et l'on va de là se mettre en embuscade derrière une broussaille où répond la corde du tirage : quand les volées de commandeurs passent au-dessus, leur vue perçante découvre l'appât : fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que d'un instant ; on est contraint de les assommer, sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un si grand nombre. » Au reste, on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles : car, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger ; nouveaux trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe.

J'ai vu chez M. l'abbé Aubri une variété de cette espèce, qui avoit la tête et le haut du cou d'un fauve clair : tout le reste du plumage étoit à l'ordinaire. Cette première variété semble indiquer que l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 343, sous le nom de *carouge de Cayenne*, en est une seconde, laquelle ne diffère de la première que par la privation des marques rouges des ailes ; car elle a tout le reste du plumage de même : à peu près même grosseur, mêmes proportions ; et la différence des climats n'est pas si grande qu'on ne puisse aisément supposer que le même oiseau peut s'habiter également dans tous les deux.

Il ne faut que jeter un coup d'œil de comparaison sur les planches enluminées, n° 402 et n° 236, fig. 2, pour se persuader que l'oiseau représenté dans cette dernière sous le nom de *troupiale de Cayenne* n'est qu'une seconde variété de l'espèce représentée, n° 402, sous le nom de *troupiale à ailes rouges de la Louisiane*, qui est notre commandeur : c'est à peu près la même grosseur, la même forme, les mêmes proportions, les mêmes couleurs distribuées de même, excepté que, dans le n° 236, le rouge colore non-seulement la partie



E. Traviès del.

M^e Bourry sc

1. Le Troupiale noir. 2 Le Troupiale
3 Le Commandeur.

antérieure des ailes, mais la gorge, le devant du cou, une partie du ventre et même l'iris.

Si l'on compare ensuite cet oiseau du n° 236 avec celui représenté n° 536, sous le nom de *troupiale de la Guiane*, on jugera tout aussi sûrement que le dernier est une variété d'âge ou de sexe du premier, dont il ne diffère que comme la femelle troupiale diffère du mâle, c'est-à-dire par des couleurs plus foibles ; toutes ses plumes rouges sont bordées de blanc, et les noires, ou plutôt les noirâtres, sont bordées de gris clair, en sorte que le contour de chaque plume se dessine très nettement, et que l'oiseau paroît comme s'il étoit couvert d'écaillés : c'est d'ailleurs la même distribution de couleurs, même grosseur, même climat, etc. Il est impossible de trouver des rapports aussi détaillés entre deux oiseaux d'espèces différentes.

J'ai appris que ceux-ci fréquentoient ordinairement les savanes dans l'île de Cayenne, qu'ils se tenoient volontiers sur les arbustes, et que quelques-uns leur donnoient le nom de *cardinal*.

LE TROUPIALE NOIR¹

Oriolus niger. GMEL.

Le plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de *cornelle*, de *merle* et de *choucas* : cependant il n'est pas aussi profondément noir, d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit ; car, à certains jours, ce noir paroît changeant et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue et des ailes.

Ce troupiale, n° 534, est environ de la grosseur du merle ayant dix pouces de longueur² et quinze à seize pouces de vol : les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue.

On a appelé cet oiseau en anglais *small black bird*.

J'entends toujours la longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue.

qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douze pennes. Le bec a plus d'un pouce, et le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingne, et il est fort commun en certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanish-Town et Passage-Fort. Il a l'estomac musculeux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes.

LE PETIT TROUPIALE NOIR.

Oriolus minor. GMEL.

J'ai vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le mauvis; il n'avoit que six à sept pouces de longueur, et sa queue, qui étoit carrée, n'avoit que deux pouces six lignes; elle débordoit les ailes d'un pouce.

Le plumage étoit tout noir sans exception; mais ce noir étoit plus lustré, et rendoit des reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que cet oiseau s'apprivoise aisément, et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison.

L'oiseau représenté n° 606, fig. 1 de nos planches enluminées, est vraisemblablement la femelle de ce petit troupiale; car il est partout de couleur noire ou noirâtre, excepté sur la tête et le cou, qui sont d'une teinte plus claire, ou, si l'on veut, plus foible, comme cela a lieu dans toutes les femelles d'oiseau. On retrouve encore dans le plumage de celle-ci les reflets bleus qu'on a remarqués dans le plumage du mâle: mais au lieu d'être sur les plumes de la tête, comme dans le mâle, ils se trouvent sur celles de la queue et des ailes.

Aucun naturaliste, que je sache, n'a fait mention de cette espèce.

LE TROUPIALE A CALOTTE NOIRE.

Oriolus Mexicanus. GMEL.

Cet oiseau, n° 533, me paroît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la Nouvelle-Espagne, de M. Brisson. Pour se former une idée juste de son plumage, qu'on se représente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noirs. La queue est de la même couleur, sans aucune tache; mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc qui borde les couvertures, et qui reparoît à l'extrémité des plumes.

Cet oiseau a le bec gris clair avec une teinte orangée et les pieds marrons. Il se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

LE TROUPIALE TACHETÉ DE CAYENNE.

Oriolus melancolicus. GMEL.

Les taches de ce petit troupiale¹ résultent de ce que presque toutes ses plumes, qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue et la partie inférieure du corps et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche: un trait de même couleur qui passe immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs parallèles, dont l'un accompagne le trait blanc par-dessus, et

¹ Numéro 448; fig. 1 le mâle, et fig. 2, la femelle.

l'autre embrasse l'œil par-dessous ; l'iris est d'un orangé vif et presque rouge. Tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle : je dis du mâle , car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangé ; à l'égard de son plumage, c'est du jaune lavé qui, se brouillant avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre ; leurs pieds sont couleur de chair. On jugera des proportions de leur forme par la figure indiquée ci-dessus.

Le carouge tacheté de M. Brisson, qui a plusieurs traits de ressemblance avec le troupiale de cet article, en diffère cependant à beaucoup d'égards, non-seulement parce qu'il est plus de moitié plus petit, mais parce qu'il a l'ongle postérieur plus long, l'iris noisette, le bec couleur de chair, la gorge noire, ainsi que les côtés du cou ; enfin le ventre, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue sans aucune tache.

M. Edwards hésitoit à laquelle des deux espèces il falloit le rapporter, celle de la grive ou de l'ortolan : M. Klein décide assez lestement que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, mais à celle du pinson. Malgré sa décision, la forme du bec et l'identité du climat me déterminent pour l'opinion de M. Brisson, qui en fait un carouge.

LE TROUPIALE OLIVE

DE CAYENNE.

Oriolus olivaceus. GMEL.

Cet oiseau, n^o 606, fig. 2, n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre et les couvertures des ailes. Mais cette couleur n'est point partout la même : plus sombre sur le cou, le dos et les couvertures

des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur, au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun mordoré, plus foncé sous la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs; les pennes de l'aile et quelques-unes de ses grandes couvertures les plus proches du bord extérieur sont de la même couleur mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales; la queue est assez longue, et les ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur.

LE CAP-MORE.

Oriolus Textor. L.

Les deux individus représentés dans les planches 375, le mâle adulte, et 376, le jeune mâle, ont été apportés par un capitaine de vaisseau, qui avoit ramassé une quarantaine d'oiseaux de différents pays, entre autres du Sénégal, de Madagascar, etc., et qui avoit nommé ceux-ci *pinsons du Sénégal*. Je leur ai donné le nom de *cap-more*, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom, qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la dénomination impropre de *troupiales du Sénégal*. Elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée: car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce des troupiales, et par les proportions du bec, de la queue et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un

nom particulier ; et il pourroit se faire que , sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle ; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien voulu nous communiquer ce qu'elle avoit vu, elle nous a appris sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avoit une sorte de capuchon brun, qui paroisoit mordoré au soleil : ce capuchon s'effaça à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune ; mais il reparut au printemps, ce qui se renouvela constamment le années suivantes. La couleur principale du reste du corps étoit le jaune plus ou moins orangé ; cette couleur régnoit sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordoit les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, lesquelles avoient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon et même sans changer de couleurs ; ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle, et qu'on le dessina sous cette dénomination, n° 176. La méprise étoit excusable, puisque, dans la plupart des animaux, le premier âge fait presque disparaître les différences qui distinguent les mâles des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très long-temps les attributs de la jeunesse : mais enfin, lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnoître pour un mâle.

Avant ce changement de couleurs, le jaune de son plumage étoit d'une teinte plus foible que dans le vieux ; il régnoit sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordoit, comme dans le vieux, toutes les plumcs de la queue et des ailes. Le dos étoit d'un brun olivâtre, qui s'étendoit derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux étoit orangé, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécutent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage : le plus jeune étoit ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près de l'autre ; il lui répondoit toujours en battant des ailes et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut dans l'été qu'ils entrelaçoient des tiges de mouron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à nicher, et on leur donna de petits brins de jouc, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avoit assez de capacité pour que l'un des deux y fût eaché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent ; mais alors le vieux chassa le jeune, qui prenoit déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il étoit souvent battu, et quelquefois si rudement, qu'il restoit sur la place : on fut obligé de les séparer tout-à-fait, et depuis ce temps ils ont travaillé chacun de leur côté, mais sans suite, l'ouvrage du jour étoit ordinairement défait le lendemain : un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avoient tous deux un chant singulier un peu aigre, mais fort gai. Le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur étoit un peu au dessous de celle de notre premier troupiale ; ils avoient aussi les ailes et la queue un peu plus courtes à proportion.

LE SIFFLEUR.

Oriolus viridis.

Je ne sais pourquoi M. Brisson a fait un baltimore de cet oiseau ; car il me semble que, soit par la forme du bec, soit par les proportions du tarse, il est plutôt troupiale que baltimore. Au reste, je laisse la question indécise, en plaçant le siffleur

entre les baltimores et les troupiales, sous le nom vulgaire qu'on lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus et perçants de sa voix.

En général, cet oiseau est brun par dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune verdâtre, comme tout le reste du corps; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine : les grandes couvertures et les pennes des ailes, ainsi que les douze pennes de la queue, sont bordées de jaune. Mais pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes ses différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que, pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive et non pas le vert, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur, n° 236, *fig. 1*, est de la grosseur du pinson; il a environ sept pouces de longueur et dix à onze pouces de vol; la queue, qui est étagée, a trois pouces et le bec neuf à dix lignes.

LE BALTIMORE.

Oriolus Baltimore. GMEL.

Cet oiseau ¹ d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de mylord Baltimore. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau franc, pesant un peu plus d'une once, qui a six à sept pouces de longueur onze à douze de vol, la queue composée de douze pennes, longue de deux à trois pouces, et dépassant les ailes en repos presque de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête et descend par devant sur la gorge, et par der-

¹ Numéro 506, *fig. 1*.

rière jusque sur les épaules. Les grandes couvertures et les pennes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pennes de la queue ; mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu, qui n'en ont point du tout : le reste du plumage est d'un très bel orangé ; enfin le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle que j'ai observée dans le Cabinet du Roi avoit toute la partie antérieure d'un beau noir comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autre couleur ; et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avoit d'un rouge terne.

J'ai dit plus haut que le bec des baltimores étoit non-seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales et des cassiques, mais d'une forme particulière : c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supérieur et trois pour le bec inférieur. J'ajoute qu'ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparaissent l'hiver, du moins en Virginie et dans le Maryland, où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada ; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Ils font leur nid sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc. : ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent dans ses bords ; en quoi les nids des baltimores me paroissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

M. Brisson remarque que l'oiseau donné par Catesby pour la femelle du baltimore bâtard paroît être plutôt celle du baltimore véritable.

LE BALTIMORE BATARD.

Oriolus spurius. GMEL.

On a sans doute appelé cet oiseau ¹ ainsi parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à cet égard on l'a considéré comme une espèce abâtardie : et en effet, lorsqu'on s'est assuré, par une comparaison exacte, que ces deux oiseaux sont ressemblants presque en tout ², excepté pour les couleurs, qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes des mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut guère se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche; variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelque autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur; la partie du coqueluchon qui tombe par-derrière est d'un gris olivâtre, qui se fonce de plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que partout ailleurs. Les ailes sont brunes; mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance et marquées de jaune à leur extrémité: la suivante de chaque côté présente les deux premières couleurs mêlées confusément, et dans les quatre pennes suivantes les deux dernières couleurs sont fondues ensemble.

En un mot, le baltimore franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à peu près ce que celui-ci est à sa femelle: or cette femelle a les couleurs du dessus du

¹ Numéro 506, fig. 2.

² Le bâtard a les ailes un peu plus courtes.

corps et de la queue plus ternes, et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre.

LE CASSIQUE JAUNE ¹ DU BRÉSIL, OU L'YAPOU ²

Oriolus Persicus. GMEL.

En comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, on s'apercevra qu'ils sont plus gros, qu'ils ont le bec plus fort et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup d'œil, ou même à exprimer dans une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Plusieurs auteurs ont donné la description et la figure du cassique jaune, n° 148, sous différents noms, et il y a à peine deux de ces figures ou de ces descriptions qui s'accordent parfaitement. Mais, avant d'entrer dans les détails de ces variétés, il est bon d'écartier tout-à-fait un oiseau qui me paroît avoir des différences trop caractérisées pour appartenir même de loin à l'espèce de l'yapou; c'est la pie de Perse d'Aldrovande. Ce naturaliste ne l'a décrite que d'après un dessin qui lui avoit été envoyé de Venise: il la juge de la grosseur de notre pie; sa couleur dominante n'est pas le noir, elle est seulement rembrunie (*subfuscum*): elle a le bec fort épais, un peu court (*breviusculum*) et blanchâtre; les yeux blancs et les ongles petits; tandis que notre yapou n'est guère plus gros que le merle; que tout ce qui est noir dans son plumage est d'un noir

Numéro 148.

¹ On lui a donné plusieurs noms latins, *pica*, *picus minor*, *cissa nigra*, etc.; en italien, *gazza* ou *zalla di Terra-Nuova*; en anglois, *black and yellow daw of Brasil*; en françois, *cul-jaune*.

décidé; que son bec est assez long et de couleur de soufre, l'iris de ses yeux couleur de saphir, et ses ongles assez forts, selon M. Edwards, et même bien forts et crochus, selon Belon. On ne peut guère douter que des oiseaux si différents n'appartiennent à des espèces différentes, surtout si celui d'Aldrovande étoit réellement originaire de Perse, comme on le lui avoit dit; car l'yapou est certainement d'Amérique.

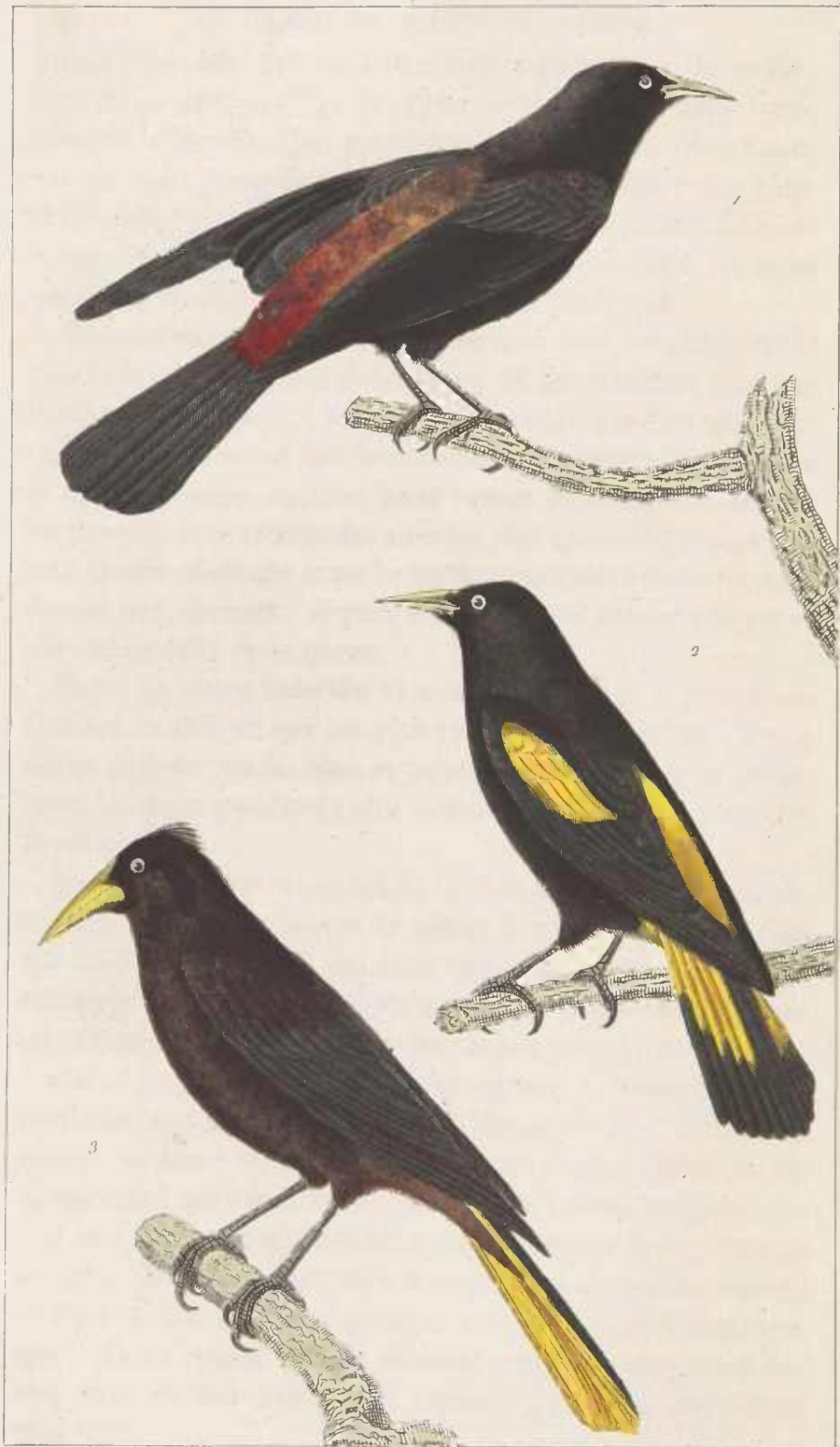
Les couleurs principales de ce dernier sont constamment le noir et le jaune; mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les individus observés: par exemple dans celui que nous avons fait dessiner, tout est noir, excepté le bec et l'iris des yeux, comme nous venons de le dire, et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps, qui sont jaunes, ainsi que toute la partie postérieure du corps tant dessus que dessous, depuis et compris les cuisses jusques et par-delà moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne, qui est au Cabinet du Roi, et qui est plus gros que le précédent, il y a moins de jaune sur les ailes et point du tout au bas de la jambe, enfin les pieds paroissent plus forts à proportion: ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards, qui est évidemment le même oiseau que le nôtre, il y a sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes une tache noire près de leur extrémité: outre cela, le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre, et l'oiseau paroît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupuba de Marcgrave, la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par-dessous; car sa face supérieure est toute noire, excepté la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités que les couleurs du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce; et c'est ce qui me feroit pencher à croire, avec Marcgrave, que l'oiseau appelé par M. Brisson *cassique rouge* est encore une variété dans cette espèce: j'en dirai les raisons plus bas.



Travers del

Lebrun sc.

1 Le Cassique rouge . 2 Le Cassique jaune.
3 Le Cassique huppé de Cayenne.

LE CASSIQUE ROUGE DU BRÉSIL, OU LE JUPUBA.

Oriolus hæmorrhous. GMEL.

Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'yapou, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels : mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes pieds, même noir foncé sur la plus grande partie du plumage. Il est vrai que la moitié inférieure du dos est rouge, au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier : mais cette différence ne peut guère être un caractère spécifique, dans une espèce surtout où les couleurs sont très variables, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut ; d'ailleurs le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé, qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement ; et cela, par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat ou de la saison.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de *gramen* entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon ou avec des productions végétales qu'on a prises pour les crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbitte étroite surmontée de son alambic. Ces nids sont bruns en dehors ; leur longueur

totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied : la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied ; et c'est par-là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les Brasiiliens appellent *uti* ; et comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude de nicher ainsi en société sur un même arbre est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas.

LE CASSIQUE VERT DE CAYENNE.

Oriolus cristatus. GMEL.

Je n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, n^o 75, car aucun n'en a parlé : aussi ne pourrai-je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédents ; il a le bec plus épais à sa base et plus long ; il paroît aussi avoir les pieds plus forts, mais également courts. On l'a très bien nommé *cassique vert* ; car toute la partie antérieure, tant dessus que dessous, et compris les couvertures des ailes, est de cette couleur : la partie postérieure est marron ; les plumes des ailes sont noires, celles de la queue en partie noires et en partie jaunes, les pieds tout-à-fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique a environ quatorze pouces de longueur, et dix-huit à dix-neuf de vol.

LE CASSIQUE HUPPÉ

DE CAYENNE¹

C'est encore ici une espèce nouvelle, et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connoissance; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes; la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces; il est, outre cela, distingué des espèces précédentes par de petites plumes qu'il hérissé à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, n^o 280, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire; toute la partie postérieure est marron foncé. La queue, qui est étagée, a les deux pennes du milieu noires comme celles des ailes; mais toutes les latérales sont jaunes: le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au Cabinet du Roi un individu dont les dimensions étoient un peu plus foibles, et qui avoit la queue entièrement jaune: mais je n'oserois assurer que les deux pennes intermédiaires n'eussent point été arrachées; car il n'y avoit que huit pennes en tout.

LE CASSIQUE DE LA LOUISIANE.

Oriolus Ludovicianus. GMEL.

Le blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble, et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau, n^o 646. Il a la tête blanche, ainsi que le cou, le ventre et le

¹ Même espèce que la précédente.

croupion ; les plumes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées de blanc ; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle, tout récemment arrivée de la Louisiane ; on peut ajouter que c'est le plus petit des cassiques connus : il n'a que dix pouces de longueur totale ; et ses ailes , dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée.

LE CAROUGE ¹

Oriolus Bonana. GMEL.

En général, les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales. Celui de cet article, n° 535, fig. 1, a le plumage peint de trois couleurs distribuées par grandes masses : ces couleurs sont, 1^o le brun rougeâtre, qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire la tête, le cou et la poitrine ; 2^o le noir plus ou moins velouté, sur le dos, les plumes de la queue, celles des ailes et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds ; 3^o enfin l'orangé foncé, sur les petites couvertures des ailes, le croupion et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus ; le vol de onze pouces, et les ailes, dans leur état de repos, s'étendent jusqu'à la moitié de la queue et par-delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique. Celui de Cayenne, représenté planche 607, fig. 1, en diffère, parce qu'il est plus petit ; que l'espèce

¹ En latin, *icterus minor*, *turdus minor varius*, *xanthornus minor* ; en français, *carouge*. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*oiseau de Bonana*, comme au troupiale.

de coqueluchon qui couvre la tête, le cou, etc., est noir, égayé par quelques taches blanches sur les côtés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin, parce que les grandes couvertures et les plumes moyennes des ailes sont bordées de blanc : mais ces différences ne sont pas, à mon avis, si considérables, qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espèce de la Martinique. On sait que celle-ci construit des nids tout-à-fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches sera celle du nid des carouges : ils savent le coudre sous une feuille de bananier, qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles.

Il est difficile de reconnoître dans ce qui vient d'être dit le rossignol d'Espagne de M. Sloane; car cet oiseau est plus petit que le carouge, selon toutes ses dimensions, n'ayant que six pouces anglais de longueur et neuf de vol : il a le plumage différent, et il construit son nid sur un tout autre modèle; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite nommée *barbe de vieillard*; fil que bien des gens ont pris mal à propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avoit la base du bec blanchâtre et entourée d'un filet noir; le sommet de la tête, le cou, le dos et la queue d'un brun clair, ou plutôt d'un gris rougeâtre; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches; la partie inférieure du cou marquée dans son milieu d'une ligne noire; les côtés du cou, la poitrine et le ventre de couleur feuille morte.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différoit de l'oiseau précédent que parce que le dos étoit plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avoit plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux; car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier, qui n'est point

fort musculieux. Leur foie est partagé en un grand nombre de lobes et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement des culs-jaunes de Cayenne, dont je vais parler, laquelle approchoit fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avoit la tête et le cou plus noirs. Cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que, malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, surtout à l'égard des oiseaux étrangers, qui sont si peu observés et si peu connus.

LE PETIT CUL-JAUNE

DE CAYENNE ¹

Oriolus Xanthornus. GMEL.

C'est le nom que l'on donne dans cette île à l'oiseau représenté dans les planches enluminées n° 5, fig. 1, sous le nom de *carouge du Mexique*; et fig. 2, sous le nom de *carouge de Saint-Domingue* : c'est le mâle et la femelle. Ils ont un jargon à peu près semblable à celui du loriot, et pénétrant comme celui de la pie.

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales; mais on m'assure que c'est aux branches longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite et qui sont penchés sur une rivière; on ajoute que dans chacun de ces nids il y a de petites séparations où sont autant de nichées; ce qui n'a point été observé dans les nids de troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre. Ils sont à peu près de la grosseur de l'alouette; ils ont

On leur donne à Saint-Domingue le nom de *demoiselles*.

huit pouces de longueur, douze à treize pouces de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ailes en repos. Les couleurs principales des deux individus représentés au n° 5 sont le jaune et le noir. Dans la fig. 1, le noir règne sur la gorge, le bec, l'espace compris entre le bec et l'œil, les grandes couvertures et les penes des ailes, les penes de la queue et les pieds; le jaune sur tout le reste : mais il faut remarquer que les penes moyennes et les grandes couvertures de l'aile sont bordées de blanc, et que les dernières sont quelquefois toutes blanches. Dans la fig. 2, une partie des petites couvertures des ailes, les jambes et le ventre, jusqu'à la queue, sont jaunes, tout le reste est noir.

On peut rapporter à cette espèce, comme variétés, 1° le carouge à tête jaune d'Amérique de M. Brisson, qui a en effet le sommet de la tête, les petites couvertures de la queue, celles des ailes et le bas de la jambe jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre : il a environ huit pouces de longueur, douze pouces de vol; la queue étagée, composée de douze penes et longue de près de quatre pouces. 2° Le carouge de l'île Saint-Thomas, n° 535, fig. 2, qui a aussi le plumage noir, à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douze penes, étagée comme dans les culs-jaunes, mais un peu plus longue¹ M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, *planche cccxxii*, qui avoit un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur. 3° Le jamac de Marcgrave, qui n'en diffère que très peu, quant à la grosseur, et dont les couleurs sont les mêmes et à peu près distribuées de la même manière que dans la fig. 1, excepté que la tête est noire, que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache, et que le dos est traversé d'une aile à l'autre par une ligne noire.

¹ Dans la fig. 2, n° 5, le dessinateur a fait la queue trop courte et le bec trop long.

LES COIFFES JAUNES.

Oriolus icterocephalus. GMEL.

Ce sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par-devant que par-derrrière. On auroit dû faire sentir dans la fig. n° 343 un trait noir qui va des narines aux yeux et tourne autour du bec. L'individu représenté dans cette planche paroît notablement plus grand qu'un autre individu que j'ai vu au Cabinet du Roi : est-ce une variété d'âge, ou de sexe, ou de climat, ou bien un vice de la préparation ? je l'ignore ; mais c'est d'après cette variété que M. Brisson a fait sa description. Sa grosseur est celle d'un pinson d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur et onze pouces de vol.

LA CAROUGE OLIVE

DE LA LOUISIANE.

Oriolus Capensis. GMEL.

C'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 607, fig. 2, sous le nom de *carouge du cap de Bonne-Espérance*. J'avois soupçonné depuis long-temps que ce carouge, quoique apporté peut-être du cap de Bonne-Espérance en Europe, n'étoit point originaire d'Afrique, et mes soupçons viennent d'être justifiés par l'arrivée récente (en octobre 1773) d'un carouge de la Louisiane, qui est visiblement de la même espèce, et qui n'en diffère absolument que par la couleur de la gorge, laquelle est noire dans celui-ci et orangé dans celui-là.

Je suis persuadé qu'il en sera de même de tous les prétendus carouges et troupiales de l'ancien continent, et que l'on reconnoîtra tôt ou tard, ou que ce sont des oiseaux d'une autre espèce, ou que leur patrie véritable, leur climat originaire, est l'Amérique.

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sur la partie supérieure du corps; mais cette couleur n'a pas la même teinte partout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris; derrière le cou, sur le dos, les épaules, les ailes et la queue, avec du brun; sur le croupion et l'origine de la queue, avec un brun plus clair; sur les flancs et les jambes, avec du jaune : enfin elle borde les grandes couvertures et les pennes des ailes, dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge, qui est orangée; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à peu près la grosseur du moineau franc, six à sept pouces de longueur et dix à onze pouces de vol. Le bec a près d'un pouce et la queue deux pouces et plus : celle-ci est carrée et composée de douze pennes. Dans l'aile c'est la première penne qui est la plus courte, et ce sont les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

LE KINK.

Oriolus Sinensis. GMEL.

Cette nouvelle espèce, arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge, d'une part, et, de l'autre, avec le merle, pour faire la nuance entre les deux. Il a le bec comprimé par les côtés, comme le merle; mais les bords en sont sans échancrures, comme dans celui du carouge; et c'est avec raison que M. Daubenton le jeune lui a donné un nom particulier, comme à une espèce distincte et

séparée des deux autres espèces, qu'elle semble réunir par un chaînon commun.

Le kink, n^o 617, est plus petit que notre merle; il a la tête, le cou, le commencement du dos et de la poitrine d'un gris cendré; et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les plumes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte, étagée, et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et blanc, de manière que, sur les deux plumes du milieu, le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité : cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les plumes suivantes, qu'elles s'éloignent davantage des deux plumes du milieu; et la couleur d'acier poli, se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain, se réduit enfin, sur les deux plumes les plus extérieures, à une petite tache près de leur origine.

LE LORIOT¹

Oriolus Galbula. L.

On a dit des petits de cet oiseau qu'ils naissoient en détail et par parties séparées, mais que le premier soin des père et mère étoit de rejoindre ces parties et d'en former un tout vivant

¹ En latin, *chlorion, chloris, choreus, oriolus, merula aurea, turdus aureus, luteus, lutea, luteolus, ales luridus, picus nidum suspendens, avis icterus, galgulus* (ces quatre derniers noms sont de Pline), *galbulus, galbula, vireo, vineo*; en italien, *oriolo, regalbulo, gualbedro, galbero, reigalbaro, garbella, rigeyo, melziozallo, becquafigo, becquafiga brusola*; en espagnol, *oropendola, oroyendola*; en allemand, *bierholdt, bierolf, brouder berolft, byrolt, tyrolt, kirschholdt, gerolft, kersenrife, goldamsel, goldmerle, gutmerle, olimerle, gelbilug, widewal, witwol*; en anglois, *a witwol*. M. Salerne soupçonne que c'est le bel oiseau jaune qu'on appelle la *lutronne* du côté d'Abbeville. On a dérivé le nom du *loriot*, les uns du mot grec *chlorion*, les autres du latin *aureolus*, d'autres enfin du cri de l'oiseau.

par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que celle de séparer les noms anciens que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eues réellement en vue, tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant les modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire. Quelque répandu que soit cet oiseau, il y a des pays qu'il semble éviter : on ne le trouve ni en Suède, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année. Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce; et d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau sans connoître la singulière construction de son nid, ou que, la connoissant, il n'en ait point parlé?

Pline, qui a fait mention du *chlorion* d'après Aristote, mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntoit des Grecs avec ce qu'il trouvoit dans ses Mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes, sans avertir que c'étoit le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très peu sédentaire, qui change continuellement de contrées et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour, ou plutôt pour accomplir la loi imposée par la nature à tous les êtres vivants, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération précédente; car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité. Dans nos climats c'est vers le milieu du printemps que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire presque à leur arrivée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils les façonnent avec une singulière industrie et bien différemment

de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre forment le bord du nid par-devant, et les autres pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par-dessous et revenant se rouler sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille qui prennent le nid par-dessous en sont l'enveloppe extérieure; le matelas intérieur, destiné à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de *gramen*, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paroissent si peu dans la partie concave qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin, entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure, il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen et d'autres matières semblables, qui servent, pour ainsi dire, d'ouate intermédiaire et rendent le nid plus impénétrable au dehors, et tout à la fois plus mollet au dedans. Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc sale est semé de quelques petites taches bien tranchées, d'un brun presque noir et plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines; et lorsque les petits sont éclos, non-seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très long-temps, mais elle les défend contre leurs ennemis, et même contre l'homme, avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élancer courageusement sur ceux qui leur enlevoient leur couvée; et, ce qui est encore plus rare, on a vu la mère prise avec le nid continuer de couvrir en cage, et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre: ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille; car on n'en trouve guère plus de deux ou trois en-

semble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes, comme le merle, il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique : car, d'une part, M. le chevalier des Mazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printemps; et d'autre part, Thévenot dit qu'ils passent en Égypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre. Il ajoute qu'au mois de mai ils sont très gras; et alors leur chair est un bon manger. Aldrovande s'étonne de ce qu'en France on n'en sert pas sur nos tables.

Le loriot, n° 26, est à peu près de la grosseur du merle; il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près, qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune et de noir, de façon que le noir règne sur ce qui paroît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu : mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et presque tout ce qui est d'un si beau jaune dans celui-là est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc; olivâtre sur la tête et le dessus du corps, blanc sale varié de traits bruns sous le corps, blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes et jaune pâle à l'extrémité de leurs couvertures; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle un petit espace derrière l'œil, qui étoit sans plumes et de couleur ardoisé clair.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage, qu'ils sont plus jeunes : dans les premiers temps, ils sont mouchetés encore plus que la femelle; ils le sont même

sur la partie supérieure du corps : mais, dès le mois d'août, le jaune commence déjà à paroître sous le corps. Ils ont aussi un cri différent de celui des vieux ; ceux-ci disent *yo, yo, yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement, comme celui du chat : mais indépendamment de ce cri, que chacun entend à sa manière, ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec inférieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchue et comme frangée par le bout, le gésier musculoux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cœcum* très petits et très courts, enfin la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot de ce qu'ils peuvent attraper : mais leur nourriture de choix, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figes, les baies de sorbiers, les pois, etc. Il ne faut que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que bêqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre.

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser. On les prend à la pipée, à l'abreuvoir, et avec différentes sortes de filets.

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage ; car on a vu des loriots de Bengale et même de la Chine parfaitement semblables aux nôtres : mais aussi on en a vu d'autres, venant à peu près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés de

¹ C'est de là qu'on leur donne en certains pays le nom de berfiges, de *συκοφάγος*, etc., et c'est peut-être cette nourriture qui rend leur chair si bonne à manger. On sait que les figes produisent le même effet sur la chair des merles et d'autres oiseaux.

climat, jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur les allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leurs nids, etc., éclairent ou rectifient nos conjectures.

VARIÉTÉS DU LORIOT.

I.

LE COULAVAN.

Oriolus Chinensis. GMEL.

Le *coulavan*, n° 570. Cet oiseau de la Cochinchine est peut-être un tant soit peu plus gros que notre loriot; il a aussi le bec plus fort à proportion; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes et distribuées de la même manière partout, excepté sur les couvertures des ailes, qui sont entièrement jaunes, et sur la tête, où l'on voit une espèce de fer à cheval noir; la partie convexe de ce fer à cheval borde l'occiput, et ses branches vont, en passant sur l'œil, aboutir aux coins de l'ouverture du bec: c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan; encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec, qui semble être la naissance de ce fer à cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avoient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs.

II.

LE LORIOT DE LA CHINE.

Oriolus melanocephalus. GMEL.

Le *loriot de la Chine*, n° 79. Il est un peu moins gros que le nôtre; mais c'est la même forme, les mêmes proportions et

Les Cochinchinois le nomment *couliavan*.

Numéro 79.

les mêmes couleurs, quoique disposées différemment. La tête, la gorge et la partie antérieure du cou sont entièrement noires, et dans toute la queue il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches situées aussi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont mi-parties de noir et de jaune : les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paroît au dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune. Tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte.

La femelle est différente, car elle a le front, ou l'espace entre l'œil et le bec, d'un jaune vif; la gorge et le devant du cou, d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre, avec des mouchetures brunes; le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé; le dessus, d'un jaune brillant; toutes les ailes variées de brun et de jaune; la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu, qui sont brunes, encore ont-elles un œil jaunâtre et sont-elles terminées de jaune.

III.

LE LORIOT DES INDES.

Oriolus Indicus. BRISSON.

Le loriot des Indes. C'est le plus jaune des loriots, car il est en entier de cette couleur, excepté, 1^o un fer à cheval qui embrasse le sommet de la tête, et aboutit des deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec; 2^o quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes; 3^o une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur, le tout de couleur azurée : mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

IV.

LE LORIOT RAYÉ.

Cet oiseau ayant été regardé par les uns comme un merle, et par les autres comme un loriot, sa vraie place semble mar-





1. Le Loriot des Indes. 2. Le Loriot. 3. Le Coularan.

quée entre les loriots et les merles; et, comme d'ailleurs il paroît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne que comme une simple variété.

Le loriot rayé est moins gros qu'un merle et modelé sur des proportions plus légères; il a le bec, la queue et les pieds plus courts, mais les doigts plus longs: sa tête est brune, finement rayée de blanc; les pennes des ailes sont brunes aussi et bordées de blanc; tout le corps est d'un bel orangé, plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure; le bec et les ongles sont à peu près de la même couleur, et les pieds sont jaunes.

LES GRIVES.

La famille des grives a sans doute beaucoup de rapports avec celle des merles¹, mais pas assez néanmoins pour qu'on doive les confondre toutes deux sous une même dénomination, comme ont fait plusieurs naturalistes; et en cela le commun des hommes me paroît avoir agi plus sagement en donnant des noms distincts à des choses vraiment distinctes. On a appelé *grives* ceux de ces oiseaux dont le plumage étoit grivelé², ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures disposées avec une sorte de régularité³. Au contraire, on a appelé *merles* ceux dont le plumage étoit uniforme, ou varié seulement par de grandes parties. Nous adoptons cette distinction de noms d'autant plus volontiers, que la différence du plumage n'est

¹ *Merulæ et turdi amicæ sunt aves*, dit Pline. On ne peut guère douter que les merles et les grives n'aillent de compagnie, puisqu'on les prend communément dans les mêmes pièges.

² Ce mot *grivelé* est formé visiblement du mot *grive*, et celui-ci paroît l'être d'après le cri de la plupart de ces oiseaux.

³ Quoique les anciens ne fissent guère la description des oiseaux très connus, cependant un trait échappé à Aristote suppose que tous les oiseaux compris sous le nom grec *κίχλαι*, qui répond à notre mot françois *grives*, étoient mouchetés, puisqu'en parlant du *turdus iliacus*, qui est notre mauvis, il dit que c'est l'espèce qui a le moins de ces mouchetures.

pas la seule qui se trouve entre ces oiseaux ; et, réservant les merles pour un autre article, nous nous bornons dans celui-ci à parler uniquement des grives. Nous en distinguons quatre espèces principales vivant dans notre climat, à chacune desquelles nous rapporterons, selon notre usage, ses variétés, et, autant qu'il sera possible, les espèces étrangères analogues.

La première espèce sera la grive proprement dite, représentée dans les planches enluminées, n° 406, sous le nom de *litorne*. Je rapporte à cette espèce, comme variétés, la *grive à tête blanche* d'Aldrovande, et la *grive huppée* de Schwenckfeld; et, comme espèces étrangères analogues, la *grive de la Guiane*, représentée dans les planches enluminées, n° 398, figure 1, et la *grivette d'Amérique* dont parle Catesby.

La seconde espèce sera la *draine* de nos planches enluminées, n° 489, qui est le *turdus viscivorus* des anciens, et à laquelle je rapporte, comme variété, la *draine blanche*.

La troisième espèce sera la *litorne*, représentée dans les planches enluminées, n° 490, sous le nom de *calandrote*. C'est le *turdus pilaris* des anciens. J'y rapporte comme variétés la *litorne tachetée* de Klein, la *litorne à tête blanche* de M. Brisson, et comme espèces étrangères analogues la *litorne de la Caroline* de Catesby, dont M. Brisson a fait sa huitième grive, et la *litorne de Canada* du même Catesby, dont M. Brisson a fait sa neuvième grive.

La quatrième espèce sera le *mauvis* de nos planches enluminées, n° 51, qui est le *turdus aliacus* des anciens, et notre véritable *calandrote de Bourgogne*.

Enfin je placerai à la suite de ces quatre espèces principales quelques grives étrangères qui ne sont point assez connues pour pouvoir les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre, telles que la *grive verte de Barbarie* du docteur Shaw, et le *hoami de la Chine* de M. Brisson, que j'admets parmi les grives, sur la parole de ce naturaliste, quoiqu'il me paraisse différer des grives, non-seulement par son plumage, qui n'est pas grivelé, mais encore par les proportions du corps.

Des quatre espèces principales appartenant à notre climat,

les deux premières, qui sont la grive et la draine, ont de l'analogie entre elles; toutes deux paroissent moins assujetties à la nécessité de changer de lieu, puisqu'elles font souvent leur ponte en France, en Allemagne, en Italie, en un mot dans les pays où elles ont passé l'hiver; toutes deux chantent très bien et sont du petit nombre des oiseaux dont le ramage est composé de différentes phrases; toutes deux paroissent d'un naturel sauvage et moins sociable, car elles voyagent seules, selon quelques observateurs. M. Frisch reconnoît encore entre ces deux espèces d'autres traits de conformité dans les couleurs du plumage et l'ordre de leur distribution, etc.

Les deux autres espèces, je veux dire la litorne et le mauvis se ressemblent aussi de leur côté, en ce qu'elles vont par bandes nombreuses, qu'elles sont plus passagères, qu'elles ne nichent presque jamais dans notre pays, et que par cette raison elles n'y chantent l'une et l'autre que très rarement, en sorte que leur chant est inconnu non-seulement au plus grand nombre des naturalistes, mais encore à la plupart des chasseurs. Elles ont plutôt un gazouillement qu'un chant, et quelquefois, lorsqu'elles se trouvent une vingtaine sur un peuplier, elles babillent toutes à la fois et font un très grand bruit et très peu mélodieux.

En général, parmi les grives, les mâles et les femelles sont à peu près de même grosseur et également sujets à changer de couleurs d'une saison à l'autre: toutes ont la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, les bords du bec échancrés vers la pointe, et aucune ne vit de grains, soit qu'ils ne conviennent point à leur appétit, soit qu'elles aient le bec ou l'estomac trop foible pour les broyer ou les digérer. Les baies sont le fond de leur nourriture, d'où leur est venue la dénomination de *baccivores*. Elles mangent aussi des insectes, des vers; et c'est pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies, qu'on les voit courir alors dans les champs et gratter la terre, surtout les draines et les litornes: elles font la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés où la terre est dégelée.

Leur chair est un très bon manger, surtout celle de nos première et quatrième espèces, qui sont la grive proprement dite et le mauvis; mais les anciens Romains en faisoient encore plus de cas que nous, et ils conservoient ces oiseaux toute l'année dans des espèces de volières qui méritent d'être connues.

Chaque volière contenoit plusieurs milliers de grives et de merles, sans compter d'autres oiseaux bons à manger, comme ortolans, cailles, etc.; et il y avoit une si grande quantité de ces volières aux environs de Rome, surtout au pays des Sabins, que la fiente des grives étoit employée comme engrais pour fertiliser les terres; et, ce qui est à remarquer, on s'en servoit encore pour engraisser les bœufs et les cochons.

Les grives avoient moins de liberté dans ces volières que nos pigeons fuyards n'en ont dans nos colombiers, car on ne les en laissoit jamais sortir; aussi n'y pondoient-elles point: mais, comme elles y trouvoient une nourriture abondante et choisie, elles y engraissoient, au grand avantage du propriétaire¹. Les individus sembloient prendre leur servitude en gré; mais l'espèce restoit libre. Ces sortes de *grivières* étoient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent: la porte en étoit très basse; elles avoient peu de fenêtres et tournées de manière qu'elles ne laissoient voir aux grives prisonnières ni la campagne, ni les bois, ni les oiseaux sauvages voltigeant en liberté, ni rien de tout ce qui auroit pu renouveler leurs regrets et les empêcher d'engraisser. Il ne faut pas que des esclaves voient trop clair: on ne leur laissoit de jour que pour distinguer les choses destinées à satisfaire leurs principaux besoins. On les nourrissoit de millet et d'une espèce de pâtée faite avec des figues broyées et de la farine, et outre cela de baies de lentisque, de myrte, de lierre, en un mot de tout

Chaque grive grasse se vendoit, hors des temps du passage, jusqu'à trois deniers romains, qui reviennent à environ trente sous de notre monnoie; et, lorsqu'il y avoit un triomphe ou quelque festin public, ce genre de commerce rendoit jusqu'à douze cents pour cent.

ce qui pouvoit rendre leur chair succulente et de bon goût. On les abreuvoit avec un filet d'eau courante qui traversoit la volière. Vingt jours avant de les prendre pour les manger, on augmentoit leur ordinaire et on le rendoit meilleur; on pousoit l'attention jusqu'à faire passer doucement dans un petit réduit qui communiquoit à la volière les grives grasses et bonnes à prendre, et on ne les prenoit en effet qu'après avoir bien refermé la communication, afin d'éviter tout ce qui auroit pu inquiéter et faire maigrir celles qui restoient; on tâchoit même de leur faire illusion en tapissant la volière de ramée et de verdure souvent renouvelées, afin qu'elles pussent se croire encore au milieu des bois; en un mot, c'étoient des esclaves bien traités, parce que le propriétaire entendoit ses intérêts. Celles qui étoient nouvellement prises se gardoient quelque temps dans de petites volières séparées avec plusieurs de celles qui avoient déjà l'habitude de la prison: et moyennant tous ces soins on venoit à bout de les accoutumer un peu à l'esclavage, mais presque jamais on n'a pu en faire des oiseaux vraiment privés.

On remarque encore aujourd'hui quelques traces de cet usage des anciens, perfectionné par les modernes, dans celui où l'on est en certaines provinces de France d'attacher au haut des arbres fréquentés par les grives des pots où elles puissent trouver un abri commode et sûr sans perdre la liberté, et où elles ne manquent guère de pondre leurs œufs, de les couvrir, et d'élever leurs petits: tout cela se fait plus sûrement dans ces espèces de nids artificiels que dans ceux qu'elles auroient faits elles-mêmes: ce qui contribue doublement à la multiplication de l'espèce, soit par la conservation de la couvée, soit parce que, perdant moins de temps à arranger leurs nids, elles peuvent faire aisément deux pontes chaque année¹. Lorsqu'elles ne trouvent point de pots préparés, elles font leurs nids sur

¹ Il paroît même qu'elles font quelquefois trois couvées; car M. Salerne a trouvé au commencement de septembre un nid de grives de vigne où il y avoit trois œufs qui n'étoient point encore éclos, ce qui avoit bien l'air d'une troisième ponte.

les arbres et même dans les buissons, et les font avec beaucoup d'art : elles les revêtent par-dehors de mousse, de paille, de feuilles sèches, etc. ; mais le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée et battue, fortifiée avec des brins de paille et de petites racines : c'est sur ce carton que la plupart des grives déposent leurs œufs à cru et sans aucun matelas, au contraire de ce que font les pies et les merles.

Ces nids sont des hémisphères creux, d'environ quatre pouces de diamètre. La couleur des œufs varie, selon les diverses espèces, du bleu au vert, avec quelques petites taches obscures, plus fréquentes au gros bout que partout ailleurs. Chaque espèce a aussi son cri différent : quelquefois même on est venu à bout de leur apprendre à parler ; ce qui doit s'entendre de la grive proprement dite ou de la draine, qui paroissent avoir les organes de la voix plus perfectionnés.

On prétend que les grives, avalant les graines entières du genièvre, du gui, du lierre, etc., les rendent souvent assez bien conservées pour pouvoir germer et produire lorsqu'elles tombent en terrain convenable : cependant Aldrovande assure avoir fait avaler à ces oiseaux des raisins de vigne sauvage et des baies de gui, sans avoir jamais retrouvé dans leurs excréments aucune de ces graines qui eût conservé sa forme.

Les grives ont le ventricule plus ou moins musculeux, point de jabot, ni même de dilatation de l'œsophage qui puisse en tenir lieu, et presque point de *cœcum* ; mais toutes ont une vésicule du fiel, le bout de la langue divisé en deux ou plusieurs filets, dix-huit pennes à chaque aile, et douze à la queue.

Ce sont des oiseaux tristes, mélancoliques, et, comme c'est l'ordinaire, d'autant plus amoureux de leur liberté : on ne les voit guère se jouer ni même se battre ensemble, encore moins se plier à la domesticité. Mais s'ils ont un grand amour pour leur liberté, il s'en faut bien qu'ils aient autant de ressources pour la conserver ni pour se conserver eux-mêmes : l'inégalité d'un vol oblique et tortueux est presque le seul moyen qu'ils

aient pour échapper au plomb du chasseur¹ et à la serre de l'oiseau carnassier; s'ils peuvent gagner un arbre touffu, ils s'y tiennent immobiles de peur, et on ne les fait partir que difficilement². On en prend par milliers dans des pièges; mais la grive proprement dite et le mauvis sont les deux espèces qui se prennent le plus aisément au lacet, et presque les seules qui se prennent à la pipée.

Les lacets ne sont autre chose que deux ou trois crins de cheval tortillés ensemble et qui font un nœud coulant; on les place autour des genièvres, sous les aliziers, dans le voisinage d'une fontaine ou d'une mare; et quand l'endroit est bien choisi et les lacets bien tendus, dans un espace de cent arpents on prend plusieurs centaines de grives par jour.

Il résulte des observations faites en différents pays que lorsque les grives paroissent en Europe vers le commencement de l'automne, elles viennent des climats septentrionaux avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce qu'on voit aux approches de l'hiver traverser la mer Baltique et passer de la Laponie, de la Sibérie, de la Livonie, en Pologne, en Prusse, et de là dans les pays plus méridionaux. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires. Il n'est pas moins certain que lorsque celles qui ont échappé aux dangers de la route repassent après l'hiver, c'est pour retourner dans le Nord. Au reste, elles n'arrivent pas toutes à la fois: en Bourgogne, c'est la grive qui arrive la première, vers la fin de septembre; ensuite le mauvis, puis la litorne avec la draine: mais cette dernière espèce est beaucoup moins nombreuse que les trois autres; et elle doit le paroître moins en effet, ne fût-ce que parce qu'elle est plus dispersée.

Il ne faut pas croire non plus que toutes les espèces de grives

¹ D'habiles chasseurs m'ont assuré que les grives étoient fort difficiles à tirer, et plus difficiles que les bécassines.

² C'est peut-être ce qui a fait dire qu'ils étoient sourds, et qui a fait passer leur surdité en proverbe, *κωφοσέρος κιχλη*; mais c'est une vieille erreur: tous les chasseurs savent que la grive a l'ouïe fort bonne.

passent toujours en même quantité : quelquefois elles sont en très petit nombre, soit que le temps ait été contraire à leur multiplication, ou qu'il soit contraire à leur passage ¹; d'autres fois elles arrivent en grand nombre; et un observateur très instruit ² m'a dit avoir vu des nuées prodigieuses de grives de toute espèce, mais principalement de mauvis et de litornes, tomber au mois de mars dans la Brie, et couvrir pour ainsi dire un espace d'environ sept ou huit lieues : cette passée, qui n'avoit point d'exemple, dura près d'un mois, et on remarqua que le froid avoit été fort long cet hiver.

Les anciens disoient que les grives venoient tous les ans en Italie de delà les mers, vers l'équinoxe d'automne; qu'elles s'en retournoient vers l'équinoxe du printemps (ce qui n'est pas généralement vrai de toutes les espèces, du moins pour notre Bourgogne), et que, soit en allant, soit en venant, elles se rassembloient et se reposoient dans les îles de Pontia, Palmaria et Pandataria, voisines des côtes d'Italie ³. Elles se reposent aussi dans l'île de Malte, où elles arrivent en octobre et novembre. Le vent nord-ouest y en amène quelques volées; celui de sud ou de sud-ouest les fait quelquefois disparaître; mais elles n'y vont pas toujours avec des vents déterminés, et leur apparition dépend souvent plus de la température de l'air que de son mouvement; car si, dans un temps serein, le ciel se charge tout à coup avec apparence d'orage, la terre se trouve alors couverte de grives.

Au reste, il paroît que l'île de Malte n'est point le terme de la migration des grives du côté du midi, vu la proximité des côtes de l'Afrique, et qu'il s'en trouve dans l'intérieur de ce continent, d'où elles passent, dit-on, tous les ans en Espagne ⁴

¹ On m'assure qu'il y a des années où les mauvis sont très rares en Provence; et la même chose est vraie des contrées plus septentrionales.

² M. Hébert, receveur général de l'extraordinaire des guerres, qui a fait de nombreuses et très bonnes observations sur la partie la plus obscure de l'ornithologie, je veux dire les mœurs et les habitudes naturelles des oiseaux.

³ Ces îles sont situées au midi de la ville de Rome, tirant un peu à l'est. On croit que l'île de *Pandataria* est celle qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Vcntotene*.

⁴ « Étant en Espagne en 1707, dit le traducteur d'Edwards, dans le royaume

Celles qui restent en Europe se tiennent l'été dans les bois en montagnes; aux approches de l'hiver, elles quittent l'intérieur des bois, où elles ne trouvent plus de fruits ni d'insectes, et elles s'établissent sur les lisières des forêts ou dans les plaines qui leur sont contiguës. C'est sans doute dans le moment de cette migration que l'on en prend une si grande quantité au commencement de novembre dans la forêt de Compiègne. Il est rare, suivant Belon, que les différentes espèces se trouvent en nombre, et en même temps, dans les mêmes endroits.

Toutes, ou presque toutes, ont les bords du bec supérieur échancrées vers la pointe, l'intérieur du bec jaune, sa base accompagnée de quelques poils ou soies noires dirigées en avant, la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, la partie supérieure du corps d'une couleur plus rembrunie, et la partie inférieure d'une couleur plus claire et grivelée; enfin dans toutes, ou presque toutes, la queue est à peu près le tiers de la longueur totale de l'oiseau, laquelle varie, dans ces différentes espèces, entre huit et onze pouces, et n'est elle-même que les deux tiers du vol: les ailes, dans leur situation de repos, s'étendent au moins jusqu'à la moitié de la queue, et le poids de l'individu varie, d'une espèce à l'autre, de deux onces et demie à quatre onces et demie.

M. Klein prétend être bien informé que la partie septentrionale de l'Inde a aussi ses grives, mais qui diffèrent des nôtres, en ce qu'elles ne changent point de climat.

« de Valence, sur les côtes de la mer, à deux pas de Castillon de la Plane,
 « je vis en octobre de grandes troupes d'oiseaux qui venoient d'Afrique en
 « ligne directe. On en tua quelques-uns, qui se trouvèrent être des grives,
 « mais si sèches et si maigres, qu'elles n'avoient ni substance ni goût. Les ha-
 « bitants de la campagne m'assurèrent que tous les ans en pareille saison elles
 « venoient par troupes chez eux, mais que la plupart alloient encore plus
 « loin. »

En admettant le fait, je me crois fondé à douter que ces grives qui arrivoient en Espagne au mois d'octobre, vinssent en effet d'Afrique, parce que la marche ordinaire de ces oiseaux est toute contraire, et que d'ailleurs la direction de leur route, au moment de leur arrivée, ne prouve rien, cette direction pouvant varier dans un trajet un peu long par mille causes différentes.

LA GRIVE¹

Turdus musicus. L.

Cette espèce², que je place ici la première, parce qu'elle a donné son nom au genre, n'est que la troisième dans l'ordre de la grandeur. Elle est fort commune en certains cantons de la Bourgogne, où les gens de la campagne la connoissent sous les noms de *grivette* et de *mauviette*. Elle arrive ordinairement chaque année à peu près au temps des vendanges, et semble être attirée par la maturité des raisins, et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné le nom de *grive de vigne*: elle disparoît aux gelées, et se remontre aux mois de mars et d'avril, pour disparoître encore au mois de mai. Chemin faisant, la troupe perd toujours quelques traîneurs qui ne peuvent suivre, ou qui, plus pressés que les autres par les douces influences du printemps, s'arrêtent dans les forêts qui se trouvent sur leur passage pour y faire leur ponte³. C'est par cette raison qu'il reste toujours quelques grives dans nos bois, où elles font leur nid sur les pommiers et les poiriers sauvages, et même sur les genévriers et dans les buissons, comme on l'a observé

¹ En latin, *turdus*, *turdus minor*, *turdus musicus*; en italien, *tardo mezzano*; en espagnol, *zorzal*; en allemand, *drossel* ou *drostel* (mot qui s'altère de sept ou huit façons différentes, selon les différents dialectes, et auquel on ajoute quelquefois des épithètes qui ont rapport ou au plumage ou au chant de l'oiseau), *sing-drostel*, *weis-drostel*, etc.; en anglois, *lhrostle*, *throssel*, *thrush*, *song-thrush*, *mavis*.

Numéro 406, où cette grive est nommée par erreur *la litorne*.

³ M. le docteur Lottinger m'assure qu'elles arrivent aux mois de mars et d'avril dans les montagnes de la Lorraine, et qu'elles s'en retournent aux mois de septembre et d'octobre; d'où il s'ensuivroit que c'est dans des montagnes ou plutôt dans les bois dont elles sont couvertes, qu'elles passent l'été, et que c'est de là qu'elles nous viennent en automne. Mais ce que dit M. Lottinger doit-il s'appliquer à toute l'espèce ou seulement à un certain nombre de familles qui s'arrêtent en passant dans les forêts de la Lorraine, comme elles font dans les nôtres? C'est ce qui ne peut être décidé que par de nouvelles observations.

en Silésie et en Angleterre. Quelquefois elles l'attachent contre le tronc d'un gros arbre à dix ou douze pieds de hauteur ; et dans sa construction elles emploient par préférence le bois pouri et vermoulu.

Elles s'apparient ordinairement sur la fin de l'hiver et forment des unions durables : elles ont coutume de faire deux pontes par an, et quelquefois une troisième, lorsque les premières ne sont pas venues à bien. La première ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu foncé, avec des taches noires plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs ; et dans les pontes suivantes, le nombre des œufs va toujours en diminuant. Il est difficile, dans cette espèce, de distinguer les mâles des femelles, soit par la grosseur, qui est égale dans les deux sexes, soit par le plumage, dont les couleurs sont variables, comme je l'ai dit. Aldrovande avoit vu et fait dessiner trois de ces grives, prises en des saisons différentes, et qui différoient toutes trois par la couleur du bec, des pieds et des plumes : dans l'une, les mouchetures de la poitrine étoient fort peu apparentes. M. Frisch prétend néanmoins que les vieux mâles ont une raie blanche au-dessus des yeux, et M. Linnæus fait de ces sourcils blancs un des caractères de l'espèce : presque tous les autres naturalistes s'accordent à dire que les jeunes mâles ne se font guère reconnoître qu'en s'essayant de bonne heure à chanter ; car cette espèce de grive chante très bien, surtout dans le printemps, dont elle annonce le retour : et l'année a plus d'un printemps pour elle, puisqu'elle fait plusieurs pontes ; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année. Elle a coutume pour chanter, de se mettre tout en haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets différents, comme celui de la draine ; mais il est encore plus varié et plus agréable, ce qui lui a fait donner dans plusieurs pays la dénomination de *grive chanteuse*. Au reste, ce chant n'est pas sans intention ;

¹ Dans les premiers jours de son arrivée, sur la fin de l'hiver, elle ne fait entendre qu'un petit sifflement, la nuit comme le jour, de même que les ortolans ; ce que les chasseurs provençaux appellent *pister*.

et l'on ne peut en douter, puisqu'il ne faut que savoir le contrefaire, même imparfaitement, pour attirer ces oiseaux.

Chaque couvée va séparément sous la conduite des père et mère. Quelquefois plusieurs couvées se rencontrant dans les bois, on pourroit penser, à les voir ainsi rassemblées, qu'elles vont par troupes nombreuses : mais leurs réunions sont fortuites, momentanées; bientôt on les voit se diviser en autant de petits pelotons qu'il y avoit de familles réunies ¹, et même se disperser absolument lorsque les petits sont assez forts pour aller seuls ².

Ces oiseaux se trouvent, ou plutôt voyagent en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, où ils se tiennent dans les bois qui abondent en érables : ils passent de Suède en Pologne quinze jours avant la Saint-Michel et quinze jours après lorsqu'il fait chaud, et que le ciel est serein.

Quoique la grive ait l'œil perçant, et qu'elle sache fort bien se sauver de ses ennemis déclarés et se garantir des dangers manifestes, elle est peu rusée au fond et n'est point en garde contre les dangers moins apparents : elle se prend facilement, soit à la pipée, soit au lacet, mais moins cependant que le mauvais. Il y a des cantons en Pologne où on en prend une si grande quantité, qu'on en exporte de petits bateaux chargés. C'est un oiseau des bois, et c'est dans les bois qu'on peut lui tendre des pièges avec succès; on le trouve très rarement dans les plaines; et lors même que ces grives se jettent aux vignes, elles se retirent habituellement dans les taillis voisins le soir et dans le chaud du jour, en sorte que, pour faire de bonnes chasses, il faut choisir son temps, c'est-à-dire le matin à la sortie, le soir à la rentrée, et encore l'heure de la journée où la chaleur est la plus forte. Quelquefois elles s'enivrent à manger des raisins mûrs, et c'est alors que tous les pièges sont bons.

¹ M. le docteur Lottinger dit aussi que, quoiqu'elles ne voyagent pas en troupes, on en trouve plusieurs ensemble, ou peu éloignées les unes des autres.

² On m'assure cependant qu'elles aiment la compagnie des calandres.

Willughby, qui nous apprend que cette espèce niche en Angleterre et qu'elle y passe toute l'année, ajoute que sa chair est d'un goût excellent; mais, en général, la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture : celle de notre grive, en automne, consiste dans les baies, la faine, les raisins, les figes, la graine de lierre, le genièvre, l'alize, et plusieurs autres fruits : on ne sait pas si bien de quoi elle subsiste au printemps; on la trouve alors le plus communément à terre dans les bois, aux endroits humides, et le long des buissons qui bordent les prairies où l'eau s'est répandue; on pourroit croire qu'elle cherche les vers de terre, les limaces, etc. S'il survient au printemps de fortes gelées, les grives, au lieu de quitter le pays, et de passer dans des climats plus doux dont elles savent le chemin, se retirent vers les fontaines, où elles maigrissent et deviennent étiques; il en périt même un grand nombre, si ces secondes gelées durent trop : d'où l'on pourroit conclure que le froid n'est point la cause, du moins la seule cause déterminante de leurs migrations, mais que leur route est tracée indépendamment des températures de l'atmosphère, et qu'elles ont chaque année un cercle à parcourir dans un certain espace de temps. On dit que les pommes de grenade sont un poison pour elles. Dans le Bugey, on recherche les nids de ces grives ou plutôt leurs petits, dont on fait de fort bons mets.

Je croirois que cette espèce n'étoit point connue des anciens; car Aristote n'en compte que trois toutes différentes de celle-ci, et dont il sera question dans les articles suivants : et l'on ne peut pas dire non plus, ce me semble, que Plin l'ait eue en vue en parlant de l'espèce nouvelle qui parut en Italie dans le temps de la guerre entre Othon et Vitellius; car cet oiseau étoit presque de la grosseur du pigeon, et par conséquent quatre fois plus gros que la grive proprement dite, qui ne pèse que trois onces.

J'ai observé, dans une de ces grives que j'ai eue quelque temps vivante, que, lorsqu'elle étoit en colère, elle faisoit craquer son bec et mordoit à vide. J'ai aussi remarqué que son

bec supérieur étoit mobile , quoique beaucoup moins que l'inférieur. Ajoutez à cela que cette espèce a la queue un peu fourchue, ce que la figure n'indique pas assez clairement.

Variétés de la Grive proprement dite.

I.

La *grive blanche*; elle n'en diffère que par la blancheur de son plumage : on attribue communément cette blancheur à l'influence des climats du Nord , quoiqu'elle puisse être produite par des causes particulières sous les climats les plus tempérés , comme nous l'avons vu dans l'histoire du corbeau. Au reste, cette couleur n'est ni pure, ni universelle; elle est presque toujours semée, à l'endroit du cou et de la poitrine, de ces mouchetures qui sont propres aux grives, mais qui sont ici plus foibles et moins tranchées; quelquefois elle est obscurcie sur le dos par un mélange de brun plus ou moins foncé, altérée sur la poitrine par une teinte de roux, comme dans celles que Frisch a représentées, sans les décrire, planche xxxiii. Quelquefois il n'y a, dans toute la partie supérieure, que le sommet de la tête qui soit blanc, comme dans l'individu que décrit Aldrovande; d'autres fois c'est la partie postérieure du cou qui a une bande transversale blanche en manière de demi-collier : et l'on ne doit pas douter que cette couleur ne se combine de beaucoup d'autres manières en différents individus avec des couleurs propres à l'espèce; mais on doit aussi se souvenir que ces différentes combinaisons, loin de constituer des races diverses, ne constituent pas même des variétés constantes.

II.

La *grive huppée*, dont parle Schwenckfeld, doit être aussi regardée comme variété de cette espèce, non-seulement parce qu'elle en a la grosseur et le plumage, à l'exception de son aigrette blanchâtre, faite comme celle de l'alouette huppée, et de son collier blanc, mais encore parce qu'elle est très rare; on peut même dire qu'elle est unique jusqu'ici, puisque Schwenckfeld est le seul qui l'ait vue, et qu'il ne l'a vue qu'une

seule fois : elle avoit été prise en 1599 dans les forêts du duché de Lignitz. Il est bon de remarquer que les oiseaux acquièrent quelquefois en se desséchant une huppe par une certaine contraction des muscles de la peau qui recouvre la tête.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA GRIVE PROPREMENT DITE.

I.

LA GRIVE DE LA GUIANE.

Turdus Guyanensis. GMEL.

La figure enluminée n° 398, fig. 1, dit de ce petit oiseau à peu près tout ce que nous en savons : on voit qu'il a la queue plus longue et les ailes plus courtes à proportion que la grive ; mais ce sont presque les mêmes couleurs : seulement les mouchetures sont répandues jusque sur les dernières couvertures inférieures de la queue.

Comme la grive proprement dite fréquente les pays du Nord, et que d'ailleurs elle aime à changer de lieux, elle a pu très bien passer dans l'Amérique septentrionale, et de là se répandre dans les parties du midi, où elle aura éprouvé les altérations que doit produire le changement de climat et de nourriture.

II.

LA GRIVETTE D'AMÉRIQUE.

Turdus minor. GMEL.

Cette grive, n° 556, fig. 2, se trouve non-seulement au Canada, mais encore dans la Pensylvanie, la Caroline et jusqu'à la Jamaïque, avec cette différence qu'elle ne passe que l'été seulement en Pensylvanie, en Canada et autres pays septen-
22.

trionaux où les hivers sont trop rudes, au lieu qu'elle passe l'année entière dans les contrées plus méridionales, comme la Jamaïque¹, et même la Caroline, et que, dans cette dernière province, elle choisit pour le lieu de sa retraite les bois les plus épais aux environs des marécages, tandis qu'à la Jamaïque, qui est un pays plus chaud, c'est toujours dans les bois qu'elle habite, mais dans les bois qui se trouvent sur les montagnes.

Les individus décrits ou représentés par les divers naturalistes diffèrent entre eux par la couleur des plumes, du bec et des pieds; ce qui donne lieu de croire (si tous ces individus appartiennent à la même espèce) que le plumage des grives d'Amérique n'est pas moins variable que celui de nos grives d'Europe, et qu'elles sortent toutes d'une souche commune. Cette conjecture est fortifiée par le grand nombre des rapports qu'a l'oiseau dont il s'agit ici avec nos grives, et dans sa forme et dans son port, et dans son habitude de voyager, et dans celle de se nourrir de baies, et dans la couleur jaune de ses parties intérieures, observées par M. Sloane, et dans les mouchetures de la poitrine : mais il paroît avoir des rapports encore plus particuliers avec la grive proprement dite et le mauvis qu'avec les autres; et ce n'est qu'en comparant les traits de conformité que l'on peut déterminer à laquelle de ces deux espèces elle doit être spécialement rapportée.

Cet oiseau est plus petit qu'aucune de nos grives, comme sont en général tous les oiseaux d'Amérique relativement à ceux de l'ancien continent : il ne chante point, non plus que le mauvis; il a moins de mouchetures que le mauvis, qui en a moins qu'aucune de nos quatre espèces; enfin sa chair est, comme celle du mauvis, un très bon manger. Tels sont les rapports de la grive du Canada avec notre mauvis : mais elle en a davantage, et, à mon avis, de beaucoup plus décisifs, avec notre grive proprement dite, à laquelle elle ressemble par les barbes qu'elle a autour du bec; par une espèce de plaque

M. Sloane, qui parle des endroits où habite cette grive, ne dit point que ce soit un oiseau de passage; d'où l'on peut présumer qu'il ne la regardoit point comme telle.

jaunâtre qu'on lui voit sur la poitrine; par sa facilité à devenir sédentaire dans tout pays où elle trouve sa subsistance; par son cri assez semblable au cri d'hiver de la grive, et par conséquent fort peu agréable, comme sont ordinairement les cris de tous les oiseaux de ces contrées sauvages habitées par des sauvages; et si l'on ajoute à tous ces rapports l'induction résultant de ce que la grive, et non le mauvis, se trouve en Suède, d'où elle aura pu facilement passer en Amérique, il semble qu'on sera en droit de conclure que la grive du Canada doit être rapportée à notre grive proprement dite.

Cette grive, qui, comme je l'ai dit, est passagère dans le nord de l'Amérique, arrive en Pensylvanie au mois d'avril, elle y reste tout l'été, pendant lequel temps elle fait sa ponte et élève ses petits. Catesby nous apprend qu'on voit peu de ces grives à la Caroline, soit parce qu'il n'y en reste qu'une partie de celles qui y arrivent, ou parce que, comme on l'a vu plus haut, elles se tiennent cachées dans les bois: elles se nourrissent de baies de houx, d'aubépine, etc.

Les sujets décrits par M. Sloane avoient les ouvertures des narines plus amples et les pieds plus longs que ceux décrits par Catesby et M. Brisson; ils n'avoient pas non plus le même plumage; et si ces différences étoient permanentes, on seroit fondé à les regarder comme les caractères d'une autre race, ou, si l'on veut, d'une variété constante dans l'espèce dont il s'agit ici.

LA ROUSSEROLLE¹

Turdus arundinaceus. L.

On a donné à cet oiseau le nom de *rossignol de rivière*, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve, et parce qu'il se plaît dans les endroits humides : mais il s'en faut bien que son chant soit aussi agréable que celui du rossignol, quoiqu'il ait plus d'étendue ; il l'accompagne ordinairement d'une action très vive et d'un trémoussement de tout son corps : il grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les grimpereaux, et il vit des insectes qu'il y trouve.

L'habitude qu'a la rousserolle, n^o 513, de fréquenter les marécages, semble l'éloigner de la classe des grives : mais elle s'en rapproche tellement par sa forme extérieure, que M. Klein, qui l'a vue presque vivante, puisqu'on en tua une en sa présence, doute qu'on puisse la rapporter à un autre genre. Il nous apprend que ces oiseaux se tiennent dans les îles de l'embouchure de la Vistule ; qu'ils font leur nid à terre sur le penchant des petits tertres couverts de mousse². Enfin il soupçonne qu'il passe l'hiver la nuit dans les bois épais et marécageux³ : il ajoute qu'ils ont toute la partie supérieure du corps d'un brun roux, la partie inférieure d'un brun sale, avec quelques

¹ On lui a donné le nom de *rousserolle* à cause de la couleur rousse de son plumage, d'autres celui de *roucherolle*, parce qu'elle se tient parmi les *rouches*, c'est-à-dire parmi les joncs ; d'autres celui de *tire-arrache*, à cause de son cri : selon Belon, elle prononce très distinctement ces syllabes, *toro, tret, fuy, huy, sret*. En latin, *turdus palustris, junco cinctus, passer aquaticus* ; en italien, *passere d'acqua* ; en allemand, *bruchweiden-tohrdrossel* ; en anglais, *greater redsparrow*.

² Ils le font entre les cannes et les rouches, avec de petites pailles de roseaux, suivant Belon, et ils pondent cinq à six œufs (pag. 224).

³ Belon, qui avoit d'abord regardé la rousserolle comme un oiseau de passage, assure que depuis il avoit connu le contraire.



1. La Rousserolle. — 2. La Grive. — 3. La Draine.



taches cendrées; le bec noir, le dedans de la bouche orangé, comme les grives, et les pieds plombés.

Un habile observateur m'a assuré qu'il connaissait en Brie une petite rousserolle nommée vulgairement *effarvatte*, laquelle babille aussi continuellement et se tient dans les roseaux comme la grande. Cela explique la contrariété des opinions sur la taille de la rousserolle, que M. Klein a vue grosse comme une grive, et M. Brisson seulement comme une alouette. C'est un oiseau qui vole pesamment et en battant des ailes : les plumes qu'il a sur la tête sont plus longues que les autres, et lui font une espèce de huppe assez peu marquée.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines une véritable rousserolle, parfaitement semblable à celle du n° 513.

LA DRAINE¹

Turdus viscivorus. L.

Cette grive, n° 489, se distingue de toutes les autres par sa grandeur, et cependant il s'en faut bien qu'elle soit aussi grosse que la pie, comme on le fait dire à Aristote, peut-être par une erreur de copiste, car la pie a presque le double de masse; à moins que les grives ne soient plus grosses en Grèce qu'ici, où la draine, qui est certainement la plus grosse de toutes, ne pèse guère que cinq onces.

Les Grecs et les Romains regardoient les grives comme oiseaux de passage; et ils n'avoient point excepté la draine, qu'ils connoissoient parfaitement sous le nom de *grive viscivore* ou *mangeuse de gui*.

¹ En latin, *turdus major, maximus, viscivorus*; en italien, *tordo, turdela, gardenna, dressa, dressano, gasotto, columbina*; en allemand, *krambsvogel, schnarre, ziering, zeher, zerrer, schenerrer*; en anglois, *missle* ou *misselbird, shrite, shreitch, misse-toe thrush*. La draine s'appelle aussi *haute-grive* en Lorraine, et *verguette* en Bugey, où le gui se nomme *verquet*.

En Bourgogne, les draines arrivent en troupes aux mois d'octobre et de novembre, venant, selon toute apparence, des montagnes de Lorraine¹ : une partie continue sa route et s'en va, toujours par bandes, dès le commencement de l'hiver, tandis qu'une autre partie demeure jusqu'au mois de mars et même plus long-temps ; car il en reste toujours beaucoup pendant l'été tant en Bourgogne qu'en plusieurs autres provinces de France et d'Allemagne, de Pologne, etc. Il en reste même une si grande quantité en Italie et en Angleterre, qu'Aldrovande a vu les jeunes de l'année se vendre dans les marchés, et qu'Albin ne regarde point du tout les draines comme oiseaux de passage. Celles qui restent pondent, comme on voit, et couvent avec succès : elles établissent leur nid tantôt sur des arbres de hauteur médiocre, tantôt sur la cime des plus grands arbres, préférant ceux qui sont les plus garnis de mousse ; elles le construisent, tant en dehors qu'en dedans, avec des herbes, des feuilles et de la mousse, mais surtout de la mousse blanche ; et ce nid ressemble moins à ceux des autres grives qu'à celui du merle, ne fût-ce qu'en ce qu'il est matelassé en dedans. Elles produisent à chaque ponte quatre ou cinq œufs gris tachetés, et nourrissent leurs petits avec des chenilles, des ver-

¹ M. le docteur Lottinger, de Sarbourg, m'assure que celles de ces grives qui s'éloignent des montagnes de Lorraine aux approches de l'hiver, partent en septembre et en octobre, qu'elles reviennent aux mois de mars et d'avril, qu'elles nichent dans les forêts dont ces montagnes sont couvertes, etc. Tout cela s'accorde fort bien avec ce que nous avons dit d'après nos connaissances particulières ; mais je ne dois pas dissimuler la contrariété qui se trouve entre une autre observation que le même M. Lottinger m'a communiquée et celle d'un ornithologiste habile : celui-ci (M. Hébert) prétend qu'en Brie les grives ne se réunissent dans aucun temps de l'année ; et M. Lottinger assure qu'en Lorraine elles volent toujours par troupes, soit au printemps, soit en automne. Et en effet nous les voyons arriver par bandes aux environs de Montbard, comme je l'ai remarqué : leurs allures seroient-elles différentes en des pays et en des temps différents ? Cela n'est pas sans exemple ; et je erois devoir ajouter ici, d'après une observation plus détaillée, que le passage du mois de novembre étant fini, celles qui restent l'hiver dans nos cantons vivent séparément, et continuent de vivre ainsi jusqu'après la couvée ; en sorte que les assertions des deux observateurs se trouvent vraies, pourvu qu'on leur ôte leur trop grande généralité, et qu'on les restreigne à un certain temps et à de certains lieux.

misseaux, des limaces et même des limaçons, dont elles cassent la coquille. Pour elles, elles mangent toutes sortes de baies pendant la bonne saison; des cerises, des cornouilles, des raisins, des alizes, des olives, etc.; pendant l'hiver, des graines de genièvre, de houx, de lierre et de nerprun, des prunelles, des senelles, de la faîne et surtout du gui. Leur cri d'inquiétude est *tré tré tré tré*; d'où paroît formé leur nom bourguignon *draine*, et même quelques-uns de leurs noms anglois. Au printemps, les femelles n'ont pas un cri différent; mais les mâles chantent alors fort agréablement, se plaçant à la cime des arbres, et leur ramage est coupé par phrases différentes qui ne se succèdent jamais deux fois dans le même ordre: l'hiver on ne les entend plus. Le mâle ne diffère extérieurement de la femelle que parce qu'il a du noir dans son plumage.

Ces oiseaux sont tout-à-fait pacifiques: on ne les voit jamais se battre entre eux, et avec cette douceur de mœurs ils n'en sont pas moins attentifs à leur conservation; ils sont même plus méfians que les merles, qui passent pour l'être beaucoup, car on prend nombre de ceux-ci à la pipée, et l'on n'y prend jamais de draine; mais, comme il est difficile d'éviter tous les pièges, elle se prend quelquefois au lacet, moins cependant que la grive proprement dite et le mauvis.

Belon assure que la chair de la draine qu'il appelle *grande grive* est de meilleur goût que celle des trois autres espèces; mais cela est contredit par tous les autres naturalistes et par notre propre expérience. Il est vrai que nos draines ne vivent pas d'olives, ni nos petites grives de gui, comme celles dont il parle, et l'on sait jusqu'à quel point la différence de nourriture peut influencer sur la qualité et le fumet du gibier.

Variété de la Draine.

La seule variété que je trouve dans cette espèce, c'est la draine blanchâtre observée par Aldrovande. Elle avoit les plumes de la queue et des ailes d'une couleur foible et presque blanchâtre, et la tête cendrée, ainsi que tout le dessus du corps.

Il faut remarquer dans cette variété l'altération de la couleur des plumes des ailes et de la queue, lesquelles on regarde ordinairement comme moins sujettes au changement, et comme étant, pour ainsi dire, de meilleur teint que toutes les autres plumes.

Je dois ajouter ici qu'il y a toujours des draines qui nichent au Jardin du Roi sur les arbres effeuillés. Elles paroissent très friandes de la graine de l'if, et en mangent tant, que leur fiente en est rouge. Elles sont aussi fort avides de la graine de micocoulier.

En Provence, on a une sorte d'appeau avec lequel on imite en automne le chant que les draines et les grives font entendre au printemps : on se cache dans une loge de verdure, d'où l'on peut découvrir par une petite fenêtre une perche que l'on a attachée sur un arbre à portée; l'appeau attire les grives sur cette perche, où elles accourent croyant trouver leurs semblables : elles n'y trouvent que les embûches de l'homme et la mort; on les tue de la loge à coups de fusil.

LA LITORNE ¹

Turdus pilaris. GMEL.

Cette grive ² est la plus grosse après la draine, et ne se prend guère plus qu'elle à la pipée; mais elle se prend comme elle au lacet. Elle diffère des autres grives par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun plus foncé, et par la couleur

En latin, *turdus pilaris, trichas*; en italien, *tordo, viscada, viscardo*; en espagnol, *tordo, zorzol*; en allemand, *krammet-vogel, kranwit-vogel, ziemmer*; en anglais, *field-fare*. M. Salerne dit qu'elle s'appelle en Picardie *columbasse*. Ce nom, qui vraisemblablement a été donné à la plus grosse des grives, conviendrait mieux à la draine, d'autant qu'en italien on la nomme *columbina*.

² N^o 490, où la litorne a été représentée mal à propos sous le nom de *calandrote*.

ceutrée , quelquefois variée de noir, qui règne sur sa tête, derrière son cou et sur son croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le temps du passage; mais la femelle se distingue du mâle par la couleur de son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en Pologne et dans la basse Autriche, ne nichent point dans notre pays; ils y arrivent en troupe après les mauvis, vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant: ils se tiennent alors dans les friches où croît le genièvre; et, lorsqu'ils reparoissent au printemps ¹, ils préfèrent le séjour des prairies humides, et en général ils fréquentent beaucoup moins les bois que les deux espèces précédentes. Quelquefois ils font, dès le commencement de l'automne, une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes, dont ils sont très avides, et ils n'en reviennent pas moins au temps accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres; et elles les mangent si avidement, qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies courir dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche et d'autres baies ².

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les litornes ont les mœurs différentes de celles de la grive ou de la draine, et beaucoup plus sociales. Elles vont quelquefois seules: mais le plus souvent elles forment, comme je l'ai remarqué, des bandes très nombreuses; et, lorsqu'elles se sont ainsi réunies, elles voyagent et se répandent dans les prairies sans se séparer; elles se jettent aussi toutes ensemble sur un même arbre à certaines heures du jour, ou lorsqu'on les approche de trop près.

M. Linnæus parle d'une litorne qui, ayant été élevée chez

¹ Elles arrivent en Angleterre vers le commencement d'octobre, et elles s'en vont au mois de mars.

M. le docteur Lottinger.

un marchand de vin, se rendit si familière qu'elle couroit sur la table et alloit boire du vin dans les verres : elle en but tant, qu'elle devint chauve ; mais, ayant été renfermée pendant un an dans une cage sans boire de vin, elle reprit ses plumes. Cette petite anecdote nous offre deux choses à remarquer, l'effet du vin sur les plumes des oiseaux, et l'exemple d'une litorne apprivoisée, ce qui est assez rare, les grives, comme je l'ai dit plus haut, ne se privant pas aisément.

Plus le temps est froid, plus les litornes abondent : il semble même qu'elles en pressentent la cessation ; car les chasseurs et les habitants de la campagne sont dans l'opinion que tant qu'elles se font entendre l'hiver n'est pas encore passé. Elles se retirent l'été dans les pays du nord, où elles font leur ponte, et où elles trouvent du genièvre en abondance. Frisch attribue à cette nourriture le bon goût qu'il reconnoît dans leur chair. J'avoue qu'il ne faut point disputer des goûts ; mais au moins puis-je dire qu'en Bourgogne cette grive passe pour un manger assez médiocre, et qu'en général le fumet que communique le genièvre est mêlé de quelque amertume. D'autres prétendent que la chair de la litorne n'est jamais meilleure ni plus succulente que dans le temps où elle se nourrit de vers et d'insectes.

La litorne a été connue des anciens sous le nom de *turdus pilaris*, non point parce que de tout temps elle s'est prise au lacet, comme le dit M. Salerne, car cette propriété ne l'auroit point distinguée des autres espèces, qui toutes se prennent de même, mais parce qu'elle a autour du bec des espèces de poils ou de barbes noires qui viennent en avant, et qui sont plus longues que dans la grive et la draine. Il faut ajouter qu'elle a la serre très forte, comme l'ont remarqué les auteurs de la *Zoologie britannique*. Frisch rapporte que lorsqu'on met les petits de la draine dans le nid de la litorne, celle-ci les adopte, les nourrit, et les élève comme siens : mais je ne conclus point de cela seul, comme fait M. Frisch, qu'on peut espérer de tirer des mulets du mélange de ces deux espèces ; car on ne s'attend pas sans doute à voir éclore une race

nouvelle du mélange de la poule et du canard, quoiqu'on ait vu souvent des couvées entières de canetons menées et élevées par une poule.

Variété de la Litorne.

La *litorne pie* ou *tachetée*. Elle est en effet variée de blanc, de noir et de plusieurs autres couleurs distribuées, de manière qu'excepté la tête et le cou, qui sont blancs tachetés de noir, et la queue, qui est toute noire, les couleurs sombres règnent sur la partie supérieure du corps, avec des taches blanches; et, au contraire, les couleurs claires, et surtout le blanc, sur la partie inférieure, avec des mouchetures noires, dont la plupart ont la forme de petits croissants. Cette litorne est de la grosseur de l'espèce ordinaire.

On doit rapporter à cette variété la litorne à tête blanche de M. Brisson; elle a, comme elle, la tête blanche, ainsi qu'une partie du cou, mais sans mouchetures noires; et elle ne diffère de la litorne que par cette tête blanche, en sorte qu'on peut la regarder comme la nuance entre la litorne commune et la litorne pie. Il est même assez naturel de croire que la variation du plumage commence par la tête, le plumage de cette partie étant en effet sujet à varier dans cette espèce d'un individu à l'autre, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LITORNE.

I.

LA LITORNE DE CAYENNE.

Turdus Cayennensis. GMEL.

Je rapporte cette grive ¹ à la litorne, parce qu'elle me paroît avoir plus de rapport à cette espèce qu'à toute autre par la couleur du dessus du corps et par celle des pieds. Au reste, elle diffère de toutes ces grives, en ce qu'elle n'a pas, à beaucoup près, les grivelures de la poitrine et du dessus du corps aussi marquées; en ce que son plumage est varié plus universellement, quoique d'une autre manière, presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps ayant un bord de couleur plus claire, qui dessine nettement leur contour; en ce que la gorge est de couleur cendrée, sans mouchetures; enfin en ce qu'elle a les bords du bec inférieur échan-crés vers le bout : ce qui m'autorise à en faire une espèce différente, jusqu'à ce que l'on connoisse mieux sa nature, ses mœurs et ses habitudes.

II.

LA LITORNE DU CANADA.

Turdus migratorius. GMEL.

C'est ainsi que Catesby appelle la grive qu'il a décrite et fait représenter dans son *Histoire de la Caroline*; et j'adopte cette dénomination d'autant plus volontiers, que la litorne se trouvant en Suède, du moins une partie de l'année, elle a bien

¹ Numéro 515, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grive de Cayenne*.



1 Le Mauvis. 2 La Grive cendrée d'Amérique.
3 La Grivelette de S.^t Domingue.

pu passer de notre continent dans l'autre, et y produire des races nouvelles.

La litorne du Canada, n° 556, figure 1, a le tour de l'œil blanc, une marque de cette même couleur entre l'œil et le bec, le dessus du corps rembruni, le dessus orangé dans sa partie antérieure, et varié dans sa partie postérieure de blanc sale et d'un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre; elle a aussi quelques mouchetures sous la gorge, dont le fond est blanc. Pendant l'hiver, elle passe par troupes nombreuses du nord de l'Amérique à la Virginie et à la Caroline, et s'en retourne au printemps, comme fait notre litorne; mais elle chante mieux¹. M. Catesby dit qu'elle a la voix perçante comme la grive du gui, qui est notre draine. Ce même auteur nous apprend qu'une de ces litornes du Canada, ayant fait la découverte du premier alaterne qui eût été planté dans la Virginie, prit tant de goût à son fruit qu'elle resta tout l'été pour en manger. On a assuré à Catesby que ces oiseaux nichoient dans le Maryland, et y demeuroient toute l'année.

LE MAUVIS²

Turdus Iliacus. Gmel.

Il ne faut pas confondre le mauvis, n° 51, avec les mauviettes qu'on sert sur les tables à Paris pendant l'hiver, et qui ne sont autre chose que des alouettes ou d'autres petits oiseaux tout différents du mauvis. Cette petite grive est la plus intéressante de toutes, parce qu'elle est la meilleure à manger, du

¹ Il faut toujours se rappeler qu'on ne sait point comment chante un oiseau quand on ne l'a pas entendu chanter au temps de l'amour, et que la litorne ne niche point dans nos contrées.

² En latin, *turdus Ilias*, *Iliacus*, *tylas*; en italien, *malvizzo*, *tordo-sacello*, *cion*, *cipper*; en espagnol, *malvis*; en allemand, *weindrostel*, *roth-drostel*, *heide-drostel*, *pfieff-drostel*, *rottrostel*, *heide-ziemmer*, *beemer-ziemmer*, *behemle*, *boemerlin*, *boemerle*, *weingarf-vogel*; en

moins dans notre Bourgogne, et que sa chair est d'un goût très fin ¹ ; d'ailleurs elle se prend plus fréquemment au lacet qu'aucune autre ² : ainsi c'est une espèce précieuse et par la qualité et par la quantité. Elle paroît ordinairement la seconde, c'est-à-dire après la grive et avant la litorne; elle arrive en grandes bandes au mois de novembre, et repart ayant Noël. Elle fait sa ponte dans les bois qui sont aux environs de Dantzick. Elle ne niche presque jamais dans nos cantons, non plus qu'en Lorraine, où elle arrive en avril, et qu'elle abandonne sur la fin de ce même mois pour ne reparoître qu'en automne, quoiqu'elle pût trouver dans les vastes forêts de cette province une nourriture abondante et convenable; mais du moins elle y séjourne quelque temps, au lieu qu'elle ne fait que passer en certains endroits de l'Allemagne, selon M. Frisch. Sa nourriture ordinaire, ce sont les baies et les vermisseaux, qu'elle sait fort bien trouver en grattant la terre. On la reconnoît à ce qu'elle a les plumes plus lustrées, plus polies que les autres grives, à ce qu'elle a le bec et les yeux plus noirs que la grive proprement dite, dont elle approche pour la grosseur, et à ce qu'elle a moins de mouchetures sur la poitrine : elle se distingue encore par la couleur orangée du dessous de l'aile : raison pourquoi on la nomme en plusieurs langues *grive à ailes rouges*.

Son cri ordinaire est *tan tan, kan kan*; et lorsqu'elle a aperçu un renard, son ennemi naturel, elle le conduit fort loin, comme font aussi les merles, en répétant toujours le même cri. La plupart des naturalistes remarquent qu'elle ne

anglois, *wind-thrush, red-wing, swine-pipe*. Les paysans de Brie lui donnent le nom de *can* ou *quan*, qui paroît évidemment formé de son cri. Nos paysans des environs de Montbard lui donnent celui de *boute-quelon* et celui de *calandrote*, qui dans nos planches enluminées a été donné mal à propos à la litorne, n^o 490.

¹ M. Linnæus dit le contraire. Cette différence d'un pays à l'autre dépend apparemment de celle de la nourriture, ou peut-être de celle des goûts.

² M. Frisch et les oiseleurs assurent qu'elle ne se prend pas aisément aux lacets, quand ils sont faits de crin blanc ou de noir; et il est vrai qu'en Bourgogne l'usage est de les faire de crins noirs et de crins blancs tortillés ensemble.

chante point : cela me semble trop absolu ; il faut dire qu'on ne l'entend guère chanter dans les pays où elle ne se trouve pas dans la saison de l'amour , comme en France , en Angleterre , etc. Cette restriction est d'autant plus nécessaire qu'un très bon observateur (M. Hébert) m'a assuré en avoir entendu chanter dans la Brie au printemps ; elles étoient au nombre de douze ou quinze sur un arbre , et gazouilloient à peu près comme des linottes. Un autre observateur , habitant de la province méridionale , m'assure que le mauvis ne fait que siffler , et qu'il siffle toujours ; d'où l'on peut conclure qu'il ne niche pas dans ce pays.

Aristote en a parlé sous le nom de *turdus Iliacus* , comme de la plus petite grive et la moins tachetée. Ce nom de *turdus Iliacus* semble indiquer qu'elles passaient en Grèce des côtes d'Asie , où se trouvoit la ville d'*Ilium*.

L'analogie que j'ai établie entre cette espèce et la litorne se fonde sur ce qu'elles sont l'une et l'autre étrangères à notre climat , où on ne les voit que deux fois l'année ¹ ; sur ce qu'elles se réunissent en troupes nombreuses à certaines heures , pour gazouiller toutes ensemble , et encore sur une certaine conformité dans la grivelure de la poitrine : mais cette analogie n'est point exclusive , et on doit avouer que le mauvis a aussi quelque chose de commun avec la grive proprement dite ; sa chair n'est pas moins délicate : il a le dessous de l'aile jaune , mais , à la vérité , d'une teinte orangée et beaucoup plus vive. On le trouve quelquefois seul dans les bois , et il se jette aux vignes , comme la grive , avec laquelle M. Lottinger a observé qu'il voyage souvent de compagnie , surtout au printemps. Il résulte de tout cela que cette espèce a les moyens de subsister des deux autres , et qu'à bien des égards on peut la regarder comme faisant la nuance entre la grive et la litorne.

¹ En histoire naturelle , comme en bien d'autres matières , il ne faut rien prendre trop absolument : quoi qu'il soit très vrai en général que le mauvis ne passe point l'hiver dans notre pays , cependant Hébert m'assure qu'il en a tué une année , par un froid rigoureux , plusieurs douzaines sur une aubépine qui étoit encore chargée de ses fruits rouges.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX GRIVES ET AUX MERLES.

I.

LA GRIVE BASSETTE DE BARBARIE.

Turdus Barbaricus. GMEL.

J'appelle ainsi cet oiseau à cause de ses pieds courts : il ressemble aux grives par sa forme totale, par son bec, par les mouchetures de la poitrine semées régulièrement sur un fond blanc ; en un mot par tous les caractères extérieurs, excepté les pieds et le plumage. Ses pieds sont non-seulement plus courts, mais plus forts ; en quoi il est directement opposé à l'hoamy et semble se rapprocher un peu de la draine, qui a les pieds plus courts à proportion que nos trois autres grives. A l'égard du plumage, il est d'une grande beauté : la couleur dominante du dessus du corps, compris la tête et le cou, est un vert clair et brillant ; le croupion est teint d'un beau jaune, ainsi que l'extrémité des couvertures de la queue et des ailes, dont les plumes sont d'une couleur moins vive. Mais il s'en faut bien que cette énumération de couleurs, fût-elle détaillée, pût donner une idée juste de l'effet qu'elles produisent dans l'oiseau même : pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau et non pas des paroles. M. Shaw, qui a observé cette grive dans son pays natal, en compare le plumage à celui des plus beaux oiseaux d'Amérique : il ajoute qu'elle n'est pas fort commune, et qu'elle ne paroît qu'en été au temps de la maturité des figues ; ce qui suppose que ces fruits ont quelque influence sur l'ordre de sa marche ; et, dans ce seul fait, j'aperçois deux nouvelles analogies entre cet oiseau et les grives, qui

sont pareillement des oiseaux de passage, et qui aiment beaucoup les figes¹.

II.

LE TILLY,

OU LA GRIVE CENDRÉE D'AMÉRIQUE.

Turdus plumbeus. GMEL.

Tout le dessus du corps, de la tête et du cou, est d'un cendré foncé dans l'oiseau dont il s'agit ici, n° 560, fig. 1 : cette couleur s'étend sur les petites couvertures des ailes, et, passant sous le corps, remonte d'une part jusqu'à la gorge exclusivement, et descend d'autre part, mais en se dégradant, jusqu'au bas du ventre, qui est de couleur blanche, ainsi que les couvertures du dessous de la queue : la gorge est blanche aussi, mais grivelée de noir; les plumes et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres et bordées extérieurement de cendré. Les douze plumes de la queue sont étagées et noirâtres, comme celles de l'aile; mais les trois latérales de chaque côté sont terminées par une marque blanche d'autant plus grande dans chaque plume que cette plume est plus extérieure. L'iris, le tour des yeux, le bec et les pieds sont rouges, l'espace entre l'œil et le bec est noir, et le palais est teint d'un orangé fort vif.

La longueur totale du tilly est d'environ dix pouces, son vol de près de quatorze, sa queue de quatre, son pied de dix-huit lignes, son bec de douze, et son poids de deux onces et demie: enfin ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue.

Cette espèce est sujette à des variétés; car l'individu observé par Catesby avoit le bec et la gorge noirs: cette différence de couleur ne tiendrait-elle pas à celle du sexe? Catesby se contente de dire que la femelle est d'un tiers plus petite que le

¹ Nous avons vu plus haut que c'étoit la nourriture que les anciens recommandoient de donner aux grives qu'on vouloit engraisser pour la table; et nous verrons plus bas qu'elle rend la chair des merles plus délicate.

mâle ; il ajoute que ces oiseaux mangent les baies de l'arbre qui donne la gomme élemi.

Ils se trouvent à la Caroline, et sont très communs dans les îles d'Andros et d'Illathera, suivant M. Brisson.

III.

LA PETITE GRIVE DES PHILIPPINES.

Turdus Philippensis. GMEL.

On peut rapporter au genre des grives cette nouvelle espèce, dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle a le devant du cou et la gorge grivelés de blanc sur un fond roux ; le reste du dessous du corps d'un blanc sale tirant au jaune, et le dessous du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre.

La grosseur de cette grive étrangère est au-dessous de celle du mauvis : on ne peut rien dire de l'étendue de son vol, parce que le nombre des pennes des ailes n'étoit point complet dans le sujet qui a été observé.

IV.

L'HOAMI DE LA CHINE.

Turdus Sinensis. GMEL.

M. Brisson est le premier qui ait décrit cet oiseau, ou plutôt la femelle de cet oiseau. Cette femelle est un peu moins grosse que le mauvis. Elle lui ressemble, ainsi qu'à la grive proprement dite, et bien plus encore à la grivette du Canada, en ce qu'elle a les pieds plus longs proportionnellement que les autres grives ; ils sont jaunâtres, de même que le bec : le dessus du corps est d'un brun tirant sur le roux ; le dessous d'un roux clair, uniforme ; la tête et le cou sont rayés longitudinalement de brun ; la queue l'est aussi de la même couleur, mais transversalement.

Voilà à peu près ce qu'on dit de l'extérieur de cet oiseau étranger ; mais on ne nous apprend rien de ses mœurs et de ses habitudes. Si c'est en effet une grive, comme on le dit, il faut avouer cependant qu'elle n'a point de grivelures sur la poitrine, non plus que la rousserolle.



Traviere del.

X. Bourry sc.

1. Le Merle huppé de la Chine.
2. Le Vert doré ou merle à longue queue du Sincéga.



V.

LA GRIVELETTE DE SAINT-DOMINGUE.

Motacilla aurocapilla. L.

Cette grive, n° 398, fig. 2, est voisine, pour la petitesse, de la grivette d'Amérique, et elle est encore plus petite; elle a la tête ornée d'une espèce de couronne ou de calotte d'un orangé vif et presque rouge.

L'individu qu'a dessiné M. Edwards (planche 252) diffère du nôtre en ce qu'il n'est point du tout grivelé sous le ventre. Il avoit été pris au mois de novembre 1751, sur mer, à huit ou dix lieues de l'île de Saint-Domingue; ce qui donna l'idée à M. Edwards que c'étoit un de ces oiseaux de passage qui quittent chaque année le continent de l'Amérique septentrionale aux approches de l'hiver, et partent du cap de la Floride pour aller passer cette saison dans des climats plus doux. Cette conjecture a été justifiée par l'observation; car M. Bartram a mandé ensuite à M. Edwards que ces oiseaux arrivoient en Pensylvanie au mois d'avril, et qu'ils y demeuroient tout l'été: il ajoute que la femelle bâtit son nid à terre, ou plutôt dans des tas de feuilles sèches, où elle fait une espèce d'excavation en manière de four; qu'elle le matelasse avec de l'herbe; qu'elle l'établit toujours sur le penchant d'une montagne, à l'exposition du midi, et qu'elle y pond cinq œufs blancs mouchetés de brun. Cette différence dans la couleur des œufs, dans celle du plumage, dans la manière de nicher à terre, et non sur les arbres, quoique les arbres ne manquent point, semble indiquer une nature fort différente de celle de nos grives d'Europe.

VI.

LE PETIT MERLE HUPPÉ DE LA CHINE.

Je place encore cet oiseau, n° 508, entre les grives et les merles, parce qu'il a le port et le fond des couleurs des grives, sans en avoir les grivelures, que l'on regarde généralement

comme le caractère distinctif de ce genre. Les plumes du sommet de la tête sont plus longues que les autres , et l'oiseau peut, en les relevant , s'en former une huppe. Il a une marque couleur de rose derrière l'œil ; il en a une plus considérable de même couleur, mais moins vive sous la queue, et ses pieds sont d'un brun rougeâtre ; en sorte que ce sera, si l'on veut, dans l'espèce des grives, le pendant du merle couleur de rose. Sa grosseur est à peu près celle de l'alouette ; et les ailes, qui, déployées, lui font une envergure d'environ dix pouces, ne s'étendent guère, dans leur repos, qu'à la moitié de la queue. Cette queue est composée de douze pennes étagées. Le brun plus ou moins foncé est la couleur dominante du dessus du corps, compris les ailes, la huppe et la tête : mais les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc ; le dessus du corps est de cette dernière couleur, avec quelques teintes de brun au-dessus de la poitrine. Je ne dois point omettre deux traits noirâtres qui, partant des coins du bec, et se prolongeant en arrière sur un fond blanc, font à cet oiseau une espèce de moustache dont l'effet est marqué.

LES MOQUEURS.

Un oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms ; et lorsque cet oiseau est étranger, cette multitude embarrassante de noms, qui est un abus en soi, donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore, celui de la multiplication des espèces purement nominales, et par conséquent imaginaires, dont l'extinction n'importe pas moins à l'histoire naturelle que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet, il est aisé de reconnoître, en comparant le moqueur de M. Brisson et le merle cendré de Saint-Domingue, représentés dans nos planches enluminées, n^o 558, que ces deux oiseaux

appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous du corps, qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnoîtra pareillement, et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, parce que les pennes de la queue ne sont point ou presque point étagées. On se convaincra de la même manière que le *tzonpan* de Fernandès est ou la femelle du *cencontlatolli*, c'est-à-dire du moqueur, comme le soupçonne Fernandès lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par-dessus de blanc, de noir et de brun, et par-dessous de blanc, de noir et de cendré : mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandès ; car la courte notice qu'en donne cet auteur ne présente que traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité. Si l'on joint à cela la conformité des noms *tzonpan*, *tetzonpan*, *centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson, et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique, selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus : d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la même espèce que le *cencontlatolli* de Fernandès, dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit. Mais il y a plus, et M. Brisson lui-même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir ; car M. Ray ayant parlé du moqueur, pag. 64 et 65, et en ayant renvoyé la description à l'*appendix* (p. 159),

M. Brisson a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique, dans l'intention de M. Ray, elles se rapportassent évidemment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs, et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

Cette réduction ainsi faite, il ne nous restera que deux espèces de moqueurs; savoir : le moqueur françois et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.

LE MOQUEUR FRANÇOIS.

Turdus rufus. L.

Parmi les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs*, c'est celui-ci, n° 645, qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine : mais il en diffère d'une manière assez marquée par les proportions relatives de la queue et des ailes, celles-ci, dans leur état de repos, finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur, c'est-à-dire plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau, qui n'est que de onze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns, et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard, cependant avec quelque mélange de brun : ces deux couleurs règnent aussi sur les pennes des ailes, mais séparément; savoir : le roux sur les barbes extérieures, et le brun sur les intérieures. Les gran-

* L'expression de M. Sloane a quelque chose d'équivoque : il dit que *les jambes et les pieds* ont un pouce trois quarts de long. Mais que doit-on entendre par *les jambes et les pieds*? est-ce la jambe véritable avec le tarse, ou bien le tarse avec les doigts? M. Brisson l'a entendu du tarse seul.

des et les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc; ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale, tacheté de brun obscur; mais les taches sont plus clair-semées que dans le plumage de nos grives: la queue est étagée, un peu tombante, et entièrement rousse. Le ramage du moqueur françois a quelque variété, mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir, fort différent de nos cerisiers d'Europe, puisque ces fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie; et par conséquent, il n'est pas, au moins pour ces contrées, un oiseau de passage: nouveau trait de dissemblance avec nos grives.

LE MOQUEUR ¹

Turdus Orpheus. L.

Nous trouvons dans cet oiseau ² singulier une exception frappante à une observation générale faite sur les oiseaux du Nouveau-Monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leur plumage sont vives, riches, éclatantes, autant le son de leur voix est aigre, rauque, monotone, en un mot, désagréable. Celui-ci est au contraire, si l'on en croit Fernandès, Nieremberg et les Américains, le chanteur le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol: car il charme comme lui, par les accents flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le

¹ En latin, *mimus, turdus, sylvia, avis polyglotta*; en anglois, *American mock-bird, nightingale, American song-thrush, singing bird, grey-mokking-bird*. Des voyageurs ont pris pour moqueurs certaines espèces de troupiales.

Numéro 558, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *merle cendré de Saint-Domingue*.

talent inné qu'il a de contrefaire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux ; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur* : cependant , bien loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète, il paroît ne les imiter que pour les embellir ; on croiroit que , en s'appropriant ainsi tous les sons qui frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant , et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier : aussi les sauvages lui ont-ils donné le nom de *cencontlatolli* , qui veut dire *quatre cents langues* , et les savants celui de *polyglotte* , qui signifie à peu près la même chose. Non-seulement le moqueur chante bien et avec goût , mais il chante avec action , avec ame , ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures ; il s'anime à sa propre voix , et l'accompagne par des mouvements cadencés , toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues , de retomber ensuite la tête en bas , au même point d'où il étoit parti ; et ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvements divers , ou , si l'on veut , de sa danse , avec les différents caractères de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulements vifs et légers , son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de cercles qui se croisent ; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse , sur laquelle il monte , descend et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue , il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volupté des arpèges et des batteries , il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons , d'abord pleins et éclatants , se dégradent ensuite par nuances et semblent enfin s'éteindre tout-à-fait et se perdre dans un silence qui a son charme comme la plus belle mélodie ; on le voit en même temps planer moelleusement au-dessus de son arbre , ralentir encore par degrés les ondulations impercepti-

bles de ses ailes et rester enfin immobile et comme suspendu au milieu des airs.

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol d'Amérique réponde à la beauté de son chant; les couleurs en sont très communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris-brun plus ou moins foncé; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun : seulement ce brun est égayé, 1^o sur les ailes, par une marque blanche, qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur, et quelquefois par de petites mouchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure; 2^o sur la queue, par une bordure de même couleur blanche; enfin, sur la tête, par un cercle encore de même couleur, qui lui forme une espèce de couronne, et qui, se prolongeant sur les yeux, lui dessine comme deux sourcils assez marqués¹. Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue. On aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis par la grosseur; il a la queue un peu étagée², les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes qui naissent au-dessus des angles de son ouverture; enfin il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur françois.

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle-Espagne, etc. En général, il se plaît dans les pays chauds, et subsiste dans les tempérés : à la Jamaïque, il est fort commun dans les savanes des contrées où il y a beaucoup de bois. Il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun. Il vit de cerises, de baies d'aubépine et de cornouiller, et même d'insectes; sa chair passe pour un fort

¹ Tel est l'individu représenté par M. Edwards, planche 78.

² Cela ne paroît point du tout dans la figure de M. Sloane, et il n'en est point question dans la description.

bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage ; cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre , et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage. Mais il faut pour cela ce conformer à ses goûts, à son instinct, lui faire oublier son esclavage, ou plutôt la liberté. Au demeurant c'est un oiseau assez familier, qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations, et vient se percher jusque sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avoit le ventricule peu musculueux , le foie blanchâtre, et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.

LE MERLE ¹

Turdus Merula. L.

Le mâle adulte, n^o 2, dans cette espèce, est encore plus noir que le corbeau ; il est d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux, le talon et la plante du pied, qu'il a plus ou moins jaunes, il est noir partout et dans tous les aspects ; aussi les Anglois l'appellent-ils l'*oiseau noir* par excellence. La femelle, au contraire, n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris ; son bec ne jaunit que rarement ; elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoit, et par quelques-unes de leurs habitudes. Ils ne voyagent ni ne vont en groupes comme les grives, et néanmoins,

¹ En latin, *merula*, *merulus*, *nigretum*; en italien, *merlo*; en espagnol, *inierla*; en bas allemand, *merl*.



A. Braun del.

N. Thunberg sc.

1 Le Merle 2 Le Moqueur 3 Le Moqueur Focis

quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités. Au reste, ils passent communément pour être très fins, parce que, ayant la vue perçante, ils découvrent les chasseurs de fort loin et se laissent approcher difficilement; mais, en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que défiants, puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux, aux lacets, et à toutes sortes de pièges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus faibles, leur inquiétude naturelle se change en pétulance; ils poursuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage, et, par cette raison, on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut, si l'on veut, en élever à part à cause de leur chant, non pas de leur chant naturel, qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne, mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différents bruits, différents sons d'instruments, et même de contrefaire la voix humaine.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure; et comme ils ne font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison: ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue, ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à cette maladie; mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable; pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été; on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve: aussi Olin et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent-ils que le merle se tait, comme les autres oiseaux, dans le temps de la mue, et les zoologues ajoutent qu'ils recommencent quelquefois à chanter au commen-

cement de l'hiver ; mais le plus souvent , dans cette saison , il n'a qu'un cri enroué et désagréable.

Les anciens prétendoient que , pendant cette même saison , son plumage changeoit de couleur et prenoit du roux , et Olina , l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé , dit que cela arrive en automne , soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue , soit que les femelles et les jeunes merles , qui sont en effet plus roux que noirs ; soient en plus grand nombre et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver ; elle est de cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre , avec des taches couleur de rouille , fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse , à cause de l'intempérie de la saison ; mais la seconde va mieux et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives , excepté qu'il est matelassé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons , ou sur des arbres de hauteur médiocre ; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre , et que ce n'est que par l'expérience des inconvénients qu'ils apprennent à le mettre plus haut. On m'en a rapporté un , une seule fois , qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mousse , qui ne manque jamais sur le tronc des arbres , du limon qu'ils trouvent au pied ou dans les environs , sont les matériaux dont ils font le corps du nid ; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement , et ils travaillent avec une telle assiduité qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé , la femelle se met à pondre , et ensuite à couvrir ses œufs : elle les couve seule , et le mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse. L'auteur du *Traité du rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année , mais déjà fort , se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés , mais cet auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles elles conservent, comme je l'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs; elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles, et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un trémoussement d'ailes et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver¹; mais ils choisissent, dans la contrée qu'ils habitent, l'asile qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse: ce sont ordinairement les bois les plus épais, surtout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplés d'arbres toujours verts, tels que picéas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourroit soupçonner que les pays où l'on ne voit point de merles en hiver sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toutes sortes de baies, de fruits et d'insectes, et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelque-une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau

Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février. et qu'ils ne reviennent que sur la fin d'octobre; mais M. Artier professeur de philosophie à Bastia, doute du fait, et il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette île la température qui leur convient; pendant les froids, qui sont toujours modérés, dans les plaines, et pendant les chaleurs sur les montagnes. M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, et surtout des olives, qui, dans l'île de Corse, ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

ne se trouve , au nord et au midi , dans le vieux et dans le nouveau continent , mais plus ou moins différent de lui-même , selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée , du pain , etc. ; mais on prétend que les pepins de pomme de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives. Quoi qu'il en soit , ils aiment beaucoup à se baigner et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger , et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne ; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente , et de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes et leur font une guerre presque aussi destructive ; sans cela , ils se multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avoit été prise sur ses œufs vers le 15 de mai , et qui pesoit deux onces deux gros. Elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales : les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre et étoient de couleur orangée ; les plus petits étoient d'une couleur plus claire , d'une substance moins opaque , et n'avoient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche , le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces , le gésier très musculéux , précédé d'une poche fermée par la dilatation de l'œsophage , la vésicule du fiel oblongue , et point de *cœcum*.

Variétés du Merle.

Les merles blancs et tachetés de blanc. Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence et plus noir que le corbeau , cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc , et que même il ne change en entier du noir au blanc , comme il arrive dans l'espèce du corbeau et dans

celle des corneilles, des choucas et de presque tous les oiseaux tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être, dans la plupart des animaux comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires. Rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc ; celui-là résulte de la privation ou l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc, au contraire, de leur réunion la plus complète : mais, en physique, on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui, dans l'ordre de nos idées et même de nos sensations, paroissent les plus contraires, ont, dans l'ordre de la nature, des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paroissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire sont, 1^o le merle blanc qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2^o celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

LE MERLE¹ A PLASTRON BLANC².

Turdus torquatus. L.

J'ai changé la dénomination du *merle à collier*, que plusieurs avaient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau ; et je lui ai substitué celle de *merle à plastron blanc*, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, n^o 516, le mâle a en effet au-dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très remarquable : je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux ; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout-à-fait d'être apparent : c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomenclateurs de faire de cette femelle une espèce particulière sous le nom de *merle de montagne*, espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, et qui en diffère moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leur mâle dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire ; il a, comme lui, le fond du plumage noir, les coins de l'intérieur du bec jaunes, et à peu près la même taille, le même

¹ Je dois dire par exactitude que, dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer. le bec étoit moins rongéâtre qu'il ne le paroît ici, que les pieds étoient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, et qu'au contraire celles du ventre et de la poitrine l'étoient davantage.

² Ce merle se nomme en italien *merlo alpestro* ; en allemand, *ring-amselm*, *rotz-amsel* (parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, etc.), *wald-amsel*, *stein-amsel*, *birg-amsel*, *curer-amsel*, *schnee-amsel*, *meer-amsel*, *krametz-merle* ; en anglais, *ring-ouzel*.





Traces del

1. Merle à plastron blanc. 2. Merle bleu.
3. Merle couleur de rose.



port : mais il s'en distingue par son plastron ; par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre et les ailes ; par son bec plus court et moins jaune ; par la forme des plumes moyennes des ailes, qui sont carrées par le bout, avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte ; enfin il en diffère par son cri, ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas encore bien connus ; on sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine. On n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre ; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre : il semble que ce soient en quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe. Ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparoître : cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivants pendant l'hiver. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie³, et même dans la Sibérie et la Frise, selon Gesner.

Il est très rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe : néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans ; que ces nids étaient faits comme ceux du merle ordinaire ; qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur, de

¹ Ce cri est en automne, *err, err, cri* ; mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps et d'une manière fort agréable.

Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwenckfeld ; et c'est la même chose dans certains cantons de la Bourgogne.

³ M. Hébert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison, il a tué un grand nombre de ces merles dans les mois d'avril et de mai, et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne, au contraire, ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

même couleur, et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paroît sûr, c'est qu'ils sont très communs en certains temps de l'année, sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. : il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique, et jusqu'aux Açores; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie et de l'Arménie et délivrent le pays des sauterelles, comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers, dont ils mangeoient le fruit en jasant continuellement.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celle du groseillier; mais ils aiment de préférence celles du lierre et les raisins. C'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras, et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que, lorsqu'on peut en avoir de vivants, on fait de très bonnes chasses de grives au lacet; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les pièges.

J'ai trouvé en les disséquant la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willughby; mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux: le ventricule étoit musculueux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence; dans cette membrane, je vis des débris de graines de genièvre, et rien autre chose :

le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces; le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart et le cinquième de sa longueur: enfin, j'aperçus quelques vestiges de *cœcum*, dont l'un paroissoit double.

Variétés du Merle à plastron.

I.

Les *merles blancs ou tachetés de blanc*. J'ai dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du plastron blanc: en effet, Aristote, qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoique ayant la même grosseur et le même cri; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisoient dans les pays montueux. Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes. On le trouve en effet non-seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. Or cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du merle à plastron blanc; d'ailleurs il est oiseau de passage comme lui et passe dans le même temps. Enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à plastron blanc a plus de tendance au blanc; et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage, peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'espèce du merle à plastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé avoit les penes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et le dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris

plus clair que le dessous du corps; le bec étoit brun, avec un peu de jaune sur les bords : il y avoit aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard, dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire au temps juste du passage des merles à plastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir : quelquefois elle se répand exclusivement sur les plumes de la queue et des ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur, tandis que toutes les autres plumes, que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon, qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie, et dans la vallée de Maurienne, une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou. M. Lottinger qui a eu l'occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine, où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très bonne heure; qu'ils construisent et posent leur nid à peu près comme la grive; que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin; qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé : il commence sur la fin de juillet, et dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine, quel qu'en soit le nombre; ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau, qui étoit autrefois fort commun dans les Vosges, y est devenu assez rare.

II.

Le *grand merle de montagne*. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très rarement. Il fait la guerre aux limaçons, et sait easser adroitement leurs coquilles sur un rocher pour se nourrir de leur chair. A défaut de limaçons, il se rabat sur la graine de lierre. Cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix, qu'il a fort aigre et fort triste.

LE MERLE COULEUR DE ROSE ²

Turdus roseus. GMEL.

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n° 251, n'en ont parlé que eomme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, et dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Laponie et la Suisse; mais il ne nous dit rien de ee qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne, où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier; qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger. On en a vu deux en Angleterre, que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent. Nous en

Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.

En latin, *turdus roseus*, *merula rosea*, *avis incognita*; les oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *storno marino*; en espagnol, *tordos*; en anglois, *the rose or carnation-coloured onzel*; en allemand, *haarkopsige-drossel*.

avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le temps du passage, et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole.

Le plumage du mâle est distingué; il a la tête, le cou, les plumes des ailes et de la queue, noirs, avec des reflets brillants qui jouent entre le vert et le pourpre; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue et par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement: outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie, le tarse et les doigts d'un orangé terne, le bec mi-parti de noir et de couleur de chair (mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie; car dans les individus que nous avons observés, et dans ceux d'Aldrovande, la bas du bec était noirâtre et tout le reste couleur de chair; au lieu que, dans les individus observés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, et ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne, qui étoit la couleur de la base du bec et celle des pieds); le dessous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures, qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou ni les plumes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte moins foncée; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire; il a le bec, les ailes, les pieds et les doigts plus longs à proportion: il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation et même d'instinct, avec le merle à plastron blanc; car il est

voyageur comme lui. Cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur, prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles, de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue

LE MERLE DE ROCHE

Turdus saxatilis. GMEL.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau, n° 562, indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes; on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages. Il se pose ordinairement sur les grosses pierres, et toujours à découvert : il est très rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil; dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme. Ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux : il ne risque guère que sa liberté; car, comme il chante bien naturellement et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux, et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore, qu'il annonce par quelques sons éclat-

Voici ses autres dimensions : la queue a trois pouces, le bec environ treize lignes, le pied quatorze, et le doigt du milieu de quatorze à quinze.



tants, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter; et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leur nid avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée, et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs, en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des aliments dont ils vivent eux-mêmes : cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture; et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Mais, pour pouvoir les élever, il faut les prendre dans le nid; car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de pièges; et quand on viendrait à bout de les surprendre ce seroit toujours à pure perte, ils ne survivroient pas à leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Buggey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus : ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire et proportionné tout différemment : ses ailes sont très longues et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recou-

verts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses : le dos est rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue : les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes ; les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches et les autres brunes ; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE MERLE BLEU ¹

Turdus cyanus. GMEL.

On retrouve dans ce merle ² le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé), la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur le sommet des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés, en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche ; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions, et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, etc. Le mâle, que M. Edwards a représenté pl. XVIII, n'étoit pas d'un bleu uniforme partout ; la teinte de la partie supérieure du corps

Je doute fort que ce soit le *κύανος* d'Aristote (*Hist. anim.*, lib. IX, cap. 21), qui avoit le bec long, le pied grand, et le tarse court ; ce qui ne convient guère au merle bleu. En latin, *cyanus*, *cœruleus*, etc. ; en italien, *merlo-biavo* ; en allemand, *blau-vogel*, *blau-stein amsel*, *klein blau-zimmer*. On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au *merle de roche*, et même ceux de *moineau* ou *passereau solitaire*.

² La planche enluminée, n° 250, représente la femelle, et la planche 18 de M. Edwards représente le mâle.

étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure ; il avoit les plumes de la queue noirâtres , celles des ailes brunes , ainsi que les grandes couvertures , et celles-ci terminées de blanc , les yeux entourés d'un cercle jaune , le dedans de la bouche orangé , le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon , qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie , nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont , de Candie , de Zante , de Corfou , etc. , et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant : mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France ni en Italie. Cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie n'est point une barrière insurmontable , surtout pour ces oiseaux , qui , suivant Belon lui-même , volent beaucoup mieux que le merle ordinaire , et qui , au pis aller , pourroient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'état de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie : celui que M. Brisson a décrit , et celui que nous avons fait représenter , n^o 250 , ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les rochers inaccessibles , ou dans les vieilles tours abandonnées ¹ ; et de plus , il en a vu quelques-uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar : d'où il conclut , avec assez de fondement , qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe. Mais cela doit s'entendre seulement des montagnes ; car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs ; et leur chair , surtout celle des jeunes , passe pour un fort bon manger.

¹ M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre et d'octobre , qui est alors beaucoup plus gras et de meilleur goût que nos merles ordinaires , mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'étoit point accompagnée de description , je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'espèce du merle bleu dont il semble se rapprocher par le plumage et par les mœurs.

LE MERLE SOLITAIRE ¹*Turdus solitarius.* L.

Voici encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix. On sait que le roi François 1^{er} prenoit un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople. Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très doux, très flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude. Celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque, non-seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque-là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité, ils savent se garantir des inconvénients de la foule et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre,

¹ Il est probable que c'est ici le *κόσσωφος βαιός* ou petit merle, dont Aristote dit (liv. IX, chap. 19 de son *Histoire des animaux*) qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits. Je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir. D'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondants. En latin, *passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *passera solitaria*; les François, *paisse solitaire*; les Allemands, *passer solitary*; et les Anglois *solitary sparrow*.

et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée : c'est sur le coq de ce clocher , ou sur la girouette de cette tour que le mâle se tient des heures et des journées entières , sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve , et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continu. Ce chant , tout pathétique qu'il est , ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein ; un oiseau solitaire sent plus et plus profondément qu'un autre : on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant , battre des ailes , étaler les plumes de sa queue , relever celles de sa tête et décrire en piaffant plusieurs cercles , dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire , ou la présence de quelque objet nouveau , donne de l'inquiétude à la couveuse , elle se réfugie dans son fort , c'est-à-dire sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle , et bientôt elle revient à sa couvée , qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos , le mâle cesse de chanter , mais il ne cesse pas d'aimer : au contraire , il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits ; car , dans les animaux , l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres , mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs. Ils nourrissent leurs petits d'insectes et ils s'en nourrissent eux-mêmes , ainsi que de raisins et d'autres fruits. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été ; ils s'en vont à la fin d'août , et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton ¹

Les jeunes , pris dans le nid , sont capables d'instruction : la souplesse de leur gosier se prête à tout , soit aux airs , soit aux

¹ Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine , petite ville de mon voisinage , située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

paroles ; car ils apprennent aussi à parler , et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit , sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans , lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie , dans presque toutes les îles de l'Archipel , surtout dans celles de Zira et de Nia , où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres , et dans l'île de Corse , où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage . Cependant en Bourgogne , il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printemps et nicher sur les cheminées ou sur les combles des églises , y passent l'hiver. Mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très bien ne point quitter l'île de Corse , et néanmoins passer d'un canton à l'autre , et changer de domicile suivant les saisons , à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui. Je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure , où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte , et où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire ; mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout , et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé et moucheté de blanc partout , excepté sur le croupion et sur les plumes des ailes et de la queue ; outre cela , le cou , la gorge , la poitrine et les couvertures des ailes ont dans le mâle une teinte de bleu et de reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jauné orangé , l'ouverture des narines assez grande , les bords du bec échancrés près de la

C'est ce que j'apprends par M. Artier , professeur d'histoire naturelle à Bastia , que j'ai déjà eu occasion de citer.

² Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre , *le bout de la mandibule supérieure presque droit.*

pointe, comme dans presque tous les merles et toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune; la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol de douze à treize, leur queue de trois, leur pied de treize lignes, leur bec de quinze; les ailes repliées s'étendent au-delà du milieu de la queue.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

I.

LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE.

Turdus Manillensis. GMEL.

Cette espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche : elle a les couleurs de celui-ci et distribuées en partie dans le même ordre; mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou et le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes, avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair-semées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et de blanc; les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres,

et les dernières bordées de roux ; enfin le bec est brun et les pieds presque noirs.

Ce solitaire, n° 636, approche de la grosseur de notre merle de roche. Sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle, n° 564, fig. 2, n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun, qui forment entre elles des mouchetures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessus du corps. Ces deux oiseaux faisoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

II.

LE MERLE SOLITAIRE DES PHILIPPINES.

Turdus ermita.

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille ; mais il est un peu plus petit. Chaque plume du dessus du corps est d'un roux plus ou moins clair, bordé de brun ; celles du dessous du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre, et le plus extérieur blanc sale : les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées ; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les penes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire, n° 339, est d'environ sept pouces et demi : il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze penes, et n'a que deux pouces deux tiers de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes con-

trées, qu'il est plus petit, et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

I.

LE JAUNOIR DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus morio. L.

Ce merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de *jaunoir*; mais le noir de son plumage est plus brillant et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes pennes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun, et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé. Ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux pennes intermédiaires de la queue et sur ce qui paroît au dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes et toutes les pennes latérales de la queue en entier sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir; mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir, n° 199, est un peu plus gros que notre merle ordinaire. Sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec, qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue.

II.

LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE

Gracula cristatella. LATHAM.

Quoique cet oiseau, n° 507, soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus courts et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre, avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche, appartenant aux grandes plumes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des plumes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes languettes, qu'il hérissé quand il veut: mais, malgré cette marque distinctive et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune; il a, comme lui, une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi; ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces et demi de long, et qui est composée de douze plumes à peu près égales.

III.

LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL.

Turdus erythroperus. GMEL.

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle, n° 354, qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses plumes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste, le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

¹ Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article.

IV.

LE MERLE DE LA CHINE.

Turdus perspicillatus. LATH.

Ce merle, n° 604, est plus grand que le nôtre ; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme, puisqu'elle est étagée. L'accident le plus remarquable de son plumage, c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux ; les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue ; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies ; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, un peu jaune jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au-delà de l'origine de la queue.

V.

LE VERT-DORÉ,

OU MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL.

Turdus aeneus. L.

La queue de ce merle, n° 220, est en effet très longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue. L'étendue de son vol ne répond pas, à beaucoup près, à cette dimension excessive ; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle, qui est un oiseau plus petit. Le vert-doré a aussi le bec plus court proportionnellement ; mais il a les pieds plus longs ¹. La couleur générale de cet oi-

Voici ses mesures prises, suivant M. Brisson : longueur totale, dix-huit pouces ; longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles, dix pouces

seau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes teintes, par différents reflets qu'elle prend en différents endroits : sur la tête c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or ; sur le croupion et les deux longues pennes intermédiaires de la queue ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre et les jambes c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste c'est un beau vert doré, comme l'indique le nom donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci¹, excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

VI.

LE FER-A-CHEVAL,

OU MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE .

Une marque noire en forme de fer à cheval, qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage ; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer à cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparoît encore entre le bec et les yeux ; le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés ; outre cela, le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre ; tout le dessus du corps est gris et demi ; vol, quatorze pouces un quart ; queue, onze ; bec, treize lignes ; pied, dix-huit.

¹ Cet oiseau est étiqueté *merle vert du Sénégal*.

Cette espèce est la même que l'étourneau de la Louisiane décrit précédemment. Voyez la note que nous y avons mise. (A. R.)

de perdrix; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec quelques taches roussâtres, les pieds sont bruns et fort longs, et le bec, qui est presque noir, a la forme de celui des merles. Cet oiseau a encore cela de commun avec eux qu'il chante très bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre², en quoi il ressemble aux alouettes; mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire, ce n'est ni une alouette ni un merle; mais, de tous les oiseaux d'Europe, celui avec qui il semble avoir le plus de rapport c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non seulement dans la Virginie et la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique³.

Le sujet qu'a observé Catesby pesoit trois onces et un quart; il avoit dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de quinze lignes et les pieds de dix-huit; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue.

VII.

LE MERLE VERT D'ANGOLA.

Turdus nitens. GMEL.

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue et des ailes est, dans cet oiseau, d'un vert olivâtre; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies, et le croupion est bleu: on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes et les plumes qui recouvrent l'oreille; enfin les

M. Linnæus dit que les trois pennes latérales de la queue sont blanches en partie.

Par exemple, celle de *Fornithogalum* à fleurs jaunes

³ M. Linnæus prétend qu'il se trouve aussi en Afrique.



1. Merle d'Angola. 2. Merle vert orange du Sénégal.
 3. Merle à cravatte de Cayenne.



Protre del

Giraud

1. Merle vert d'Angola 2. Merle à ventre orange.
3. Merle à cravate de Cayenne.

couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau, n° 561, est de la même grandeur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom, et il lui ressemble aussi par les proportions du corps; mais le plumage de ce dernier est différent : c'est partout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle, leur longueur d'environ neuf pouces, leur vol de douze pouces et un quart, et leur bec de onze à douze lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce; mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou, si l'on veut, comme une simple variété.

VIII.

LE MERLE VIOLET DU ROYAUME DE JUIDA.

Turdus auratus. GMEL.

Le plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent; c'est toujours du violet, du vert et du bleu, mais distribué différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessus du corps; le bleu sur la queue et les couvertures supérieures; le vert enfin sur les ailes : mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle, n° 540, est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola; il paroît avoir le même port; et, comme il vient aussi des mêmes climats, je serois fort tenté de le rapporter à la même espèce, s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes : mais, comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence

spécifique , et il est sage de rester dans le doute en attendant des observations plus décisives.

IX.

LE PLASTRON NOIR DE CEYLAN.

Turdus Zeylanus. GMEL.

Je donne un nom particulier à cet oiseau , parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient. M. Brisson en a fait un merle , et M. Edwards une pie ou une pie-grièche. Pour moi , j'en fais un plastron noir , en attendant que ses mœurs et ses habitudes , mieux connues , mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle , et il a le bec plus fort à proportion ; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi , son vol de onze , sa queue de trois et demi , son bec de douze à treize lignes et son pied de quatorze ; ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue , qui est un peu étagée.

Le plastron noir , n^o 272 , par lequel cet oiseau est caractérisé , fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut et par en bas à une couleur plus claire , car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron partent comme deux cordons de même couleur , qui d'abord , s'élevant de chaque côté vers la tête , servent de cadre à la belle plaque jaune orangé de la gorge , et qui , se courbant ensuite pour passer au-dessous des yeux , vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec ; deux sourcils jaunes , qui prennent naissance tout proche des narines , embrassent l'œil par-dessus , et , se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par-dessous , donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre ; mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête , et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des plumes de l'aile : les plus grandes de ces plumes sont terminées de brun ; les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive comme tout le des-

sus du corps, et les dix latérales sont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches; elle a la gorge grise, la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre, et tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général; cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 358, sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal*.

M. Brisson a donné le plastron noir dont il s'agit dans cet article comme venant du cap de Bonne-Espérance, et il en venait certainement, puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de La Caille; mais, s'il en faut croire M. Edwards, il venoit encore de plus loin, et son véritable climat est l'île de Ceylan. M Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean Gédéon Loten, qui avoit été gouverneur de Ceylan, et qui, à son retour des Indes. fit présent à la Société royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels étoit un plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très juste, que j'ai déjà prévenue dans les volumes précédents, et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici : c'est que le cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.

X.

L'ORANVERT

OU MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL

J'ai appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, n° 358, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales cou-

¹ Réuni à l'espèce précédente.

leurs de l'oiseau : un beau vert foncé, enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête et même la gorge; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs; le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela, on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes plumes : le bec est brun, ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle; sa longueur est d'environ huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de deux pouces deux tiers, et son bec de onze à douze lignes.

•
Variété de l'Oranvert.

L'oranbleu. J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir; mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 221, sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance*, et que j'appelle *oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue. Ce bleu est de deux teintes, et la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, régulière et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que les plumes des ailes; mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris blanc. Enfin les plumes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

XI.

LE MERLE BRUN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE¹

Turdus bicolor. L.

C'est une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à

Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du Cap, dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet*, et qui est beaucoup plus petit.

M. Sonnerat ; elle est à peu près de la grosseur du merle ; sa longueur totale est de dix pouces , et ses ailes s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant et jette des reflets d'un vert sombre ; le ventre et le croupion sont blancs.

XII.

LE BANIAHBOU DU BENGALÉ¹.

Turdus canorus. GMEL.

Le plumage brun partout , mais plus foncé sur la partie supérieure du corps , plus clair sur la partie inférieure , comme aussi sur le bord des couvertures et des pennes des ailes ; le bec et les pieds jaunes ; la queue étagée , longue d'environ trois pouces , et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur : voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger , dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend , d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie , que ce même oiseau se retrouve à la Chine : mais il paroît y avoir subi l'influence du climat , car les Baniahbous de ce pays sont gris par-dessus , de couleur de rouille par-dessous , et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'*oiseaux chanteurs* que leur applique M. Linnæus , sans doute sur de bons mémoires , suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

XIII.

L'OUROVANG ,

OU MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR.

Turdus Uravang. GMEL.

La dénomination de *merle cendré* donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau ; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit

¹ En allemand , *braungelber mistler* ; quelques-uns l'ont nommé *baniahbou*.

partout du même ton : elle est très foncée et presque noirâtre, avec une légère teinte de vert, sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête ; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les pennes de la queue et des ailes, et sur les grandes couvertures de celle-ci ; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge et la poitrine ; enfin, elle est plus claire sous le corps, et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle, n° 557 fig. 2, est à peu près de la couleur de notre mauvis ; mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes et les pieds beaucoup plus courts¹ ; il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa base ; la queue composée de douze pennes égales et les pieds d'un brun clair.

XIV.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

Turdus columbinus. GMEL.

On l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers ; mais il a plus de rapport avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes, qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis, et la couleur de son plumage est unie ; mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone : c'est un vert changeant qui présente sans cesse des nuances différentes, et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevables à M. Sonnerat. On trouve aussi,

¹ La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi, son vol de douze, sa queue de trois et demi, son bec de douze lignes, et son pied de huit ou neuf.

dans sa collection, des individus du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc, tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits. Est-ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge?

XV.

LE MERLE OLIVE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus olivaceus. GMEL.

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paroît des plumes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve, moucheté de brun décidé; le cou et la poitrine sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve; enfin le bec est brun, ainsi que les pieds et le côté intérieur des plumes des ailes et des plumes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis; il a près de treize pouces de vol et huit un quart de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied quatorze; la queue, qui est composée de douze plumes égales, a trois pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

XVI.

LE MERLE A GORGE NOIRE

DE SAINT-DOMINGUE.

Turdus ater. GMEL.

L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau s'étend d'une part jusque sous l'œil, et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusque sur la poitrine; de plus, elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête: le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos et les pe-

tites couvertures des ailes sont d'un gris blanc, varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les pennes, d'un brun noirâtre bordé de gris clair et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre appartenant à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps ; mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clairsemées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau, n^o 559, qui n'avoit pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis ; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

XVII.

LE MERLE DU CANADA

Turdus Noveboracensis. LATHAM.

Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de la montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle du Canada est moins gros ; mais ses ailes sont proportionnées de même relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur ; et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière ; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'un brun noirâtre et uniforme. Les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux ; ce qui, les détachant les unes des autres, produit une variété

¹ Cette espèce appartient au genre carouge de M. Vieillot, qui la nomme carouge noir, *pendulinus ater*. (A. R.)

régulière et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

XVIII.

LE MERLE OLIVE DES INDES.

Turdus Indicus. GMEL.

Toute la partie supérieure de cet oiseau, compris les plumes de la queue et ce qui paroît des plumes de l'aile, est d'un vert d'olive foncé; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire et tirant sur le jaune: les barbes intérieures des plumes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau, n° 564, fig. 1, est moins gros que le mauvis; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

XIX.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES.

Turdus cinereus. GMEL.

La couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous: les grandes couvertures et les plumes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors; mais les plumes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Des douze plumes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps; les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir: les huit autres sont noires, comme le bec, les pieds et les ongles; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis; il a sept pouces trois quarts de longueur totale, douze pouces deux tiers de vol, la queue de trois pouces, le bec de onze lignes et le pied de dix.

XX.

LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL.

Turdus Senegalensis. GMEL.

Rien de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, n° 563, fig. 2, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure, du blanc sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds : voilà son signalement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur ; mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes et son pied de onze ; ajoutez à cela que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

XXI.

LE TANAOMBÉ,

OU MERLE DE MADAGASCAR.

Turdus Madagascariensis. GMEL.

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il seroit à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers ; ce seroit le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé, n° 557, fig. 1, est un peu moins gros que le mauvis. Son plumage en général est très rembruni sur la tête, le cou et tout le dessous du corps ; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de vert : la queue est vert doré, bordée de blanc, ainsi que les ailes, qui ont, outre cela, du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pennes, une couleur d'acier poli sur les pennes moyennes et les grandes couvertures, et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur

ces mêmes plumes moyennes; la poitrine d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc; le bec et les pieds sont noirs, et le tarse est fort court. La queue est un peu fourchue; les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur; néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis¹. Il est à remarquer que, dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

XXII.

LE MERLE DE MINDANAO.

Turdus Mindanaoensis. Gmel.

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé est répandue dans le merle de cet article, n° 627, fig. 1, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue: les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces; et les ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues plumes des ailes et de la queue d'un vert foncé et changeant, et plusieurs taches de violet changeant sur le corps, mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

¹ Voici ses dimensions précises, d'après M. Brisson: longueur totale, sept pouces un tiers; vol, douze pouces un tiers; queue, deux pouces deux tiers; bec, onze lignes; pied, neuf.

XXIII.

LE MERLE VERT DE L'ILE-DE-FRANCE.

Turdus Mauritanus. GMEL.

Le plumage de cet oiseau, n° 648, fig. 2, est de la plus grande uniformité; c'est partout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au-dessous du mauvis pour la grosseur : sa longueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes, et ses ailes dans leur repos vont au tiers de sa queue, qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

XXIV.

LE CASQUE NOIR,

OU MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus atricapillus. GMEL.

Quoiqu'au premier coup d'œil le casque noir, n° 392, ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le *brunet*, et surtout au *merle à cul jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espèce; cependant, si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis: sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois et deux tiers, son bec de treize lignes et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet. Il a aussi la queue autrement faite et composée de douze pennes étagées: chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps; mais il diffère par la couleur

du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge, et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes et qui appartient aux grandes plumes, par la couleur noirâtre des plumes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la plume est plus extérieure.

XXV.

LE BRUNET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus Capensis. GMEL.

La couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé : elle règne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue et les ailes ; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés ; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet qu'elle tranche avec la couleur des plumes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par-dessous que par-dessus. Le bec et les pieds sont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette : il a dix pouces et demi de vol ; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue, qui a près de trois pouces de long, et qui est composée de douze plumes égales.

• *Variété du Brunet du Cap.*

L'oiseau représenté dans les planches enluminées sous le nom de *merle à queue jaune du Sénégal* a beaucoup de rapport avec le brunet, seulement il est un peu plus gros,

Le dessus du corps est moins jaunâtre et plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la planche 317.

et il a la tête et la gorge noires : dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs et à peu près les mêmes proportions , ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe ; mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que , parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat , il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *merle du Cap* , lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson , et pas un seul individu à tête et gorge noires , il me paroît plus vraisemblable que l'oiseau du n^o 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

XXVI.

LE MERLE BRUN DE LA JAMAÏQUE ¹

Turdus aurantius GMEL.

Le brun foncé règne en effet sur la tête , le dessus du corps , les ailes et la queue de cet oiseau , un brun clair sur le devant de la poitrine et du cou , du blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps. Ce qu'il y a de remarquable dans ce merle , c'est sa gorge blanche , son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes , son vol de neuf pouces quelques lignes , sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes , son pied de deux pouces un quart , son bec de onze lignes , le tout , réduction faite de la mesure angloise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau , c'est que sa graisse est d'un jaune orangé. •

¹ En anglois , *thrush*.

XXVII.

LE MERLE A CRAVATE DE CAYENNE.

Turdus cinnamomeus. GMEL.

La cravate de ce merle est fort ample, et d'un beau noir bordé de blanc ; elle s'étend depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir ; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate : mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur ; et les deux rangs de grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est cannelle, mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle, n° 560, fig. 2, est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires. Sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux et demi, son bec de onze lignes, et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

XXVIII.

LE MERLE HUPPÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE ¹*Turdus Cafer.* GMEL.

La huppe de cet oiseau, n° 653, fig. 1, n'est point une huppe permanente, mais ce sont des plumes plus longues et étroites, qui, dans les moments de parfaite tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérisse

¹ Cet oiseau a environ huit pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, six et demi jusqu'au bout des ongles ; la queue a trois pouces et demi, le bec douze lignes, le pied autant, le doigt du milieu neuf lignes.

quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est un beau noir, avec des reflets violets; le devant du cou et la poitrine ont les mêmes reflets, sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessous du corps et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des plumes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais dans tous ces endroits, elle est égayée par une couleur blanchâtre, qui borne et dessine le contour de chaque plume, à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs. Les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant. Ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol; ses ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs plumes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes.

XXIX.

LE MERLE D'AMBOINE.

Turdus Amboinensis. GMEL.

Je laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connaître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant : non-seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des plumes de la queue est doré. Ces plumes sont au nombre de douze et régulièrement étagées.

XXX.

LE MERLE DE L'ILE DE BOURBON.

Turdus Borbonicus. GMEL.

La grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée : il a sept pouces trois quarts de longueur totale et onze un tiers de vol ; son bec a dix à onze lignes, son pied autant , et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue , qui a trois pouces et demi et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire ; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier et la poitrine, sont du cendré olivâtre ; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune , à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, avec quelque mélange de roux ; les plumes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par-dessous et le roux en dehors. Il faut cependant excepter les trois plumes du milieu, qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différents et fort peu apparentes, étant sur un fond brun. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

XXXI.

LE MERLE DOMINICAIN DES PHILIPPINES.

Turdus Dominicanus. GMEL.

La longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue.

Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun, sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli, ou plutôt de violet changeant. Ce fond brun prend un

¹ Ces taches violettes, irrégulièrement semées sur le dessus du corps, ont

œil violet à l'origine de la queue et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau, n° 627, fig. 2, n'a guère que six pouces de longueur. C'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

XXXII.

LE MERLE VERT DE LA CAROLINE

Muscicapa viridis. LATHAM.

Catesby, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très courte, et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un vert obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessus du corps jaune, excepté le bas-ventre, qui est blanchâtre; le bec et les pieds noirs. Les plumes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ six pouces un quart, sa queue de trois, son pied de douze lignes, son bec de dix.

fait soupçonner à M. Daubenton le jeune que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, et avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

En anglais, *yellow-brested chat*; en latin, *xenanthæ Americana*, etc.

XXXIII.

LE TERAT-BOULAN, OU LE MERLE DES INDES.

Turdus Orientalis. GMEL.

Ce qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume : les six penes du milieu sont d'égale longueur, et ce sont proprement les trois penes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle, n° 273, fig. 2, a le dessus du corps, du cou, de la tête et de la queue noir, le croupion cendré et les trois penes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessus du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au-dessus des yeux; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par dessous l'œil et reparoît au-delà. Les grandes penes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les penes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de six pouces et demi, et jusqu'au bout des ongles, de cinq et demi; la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demie, le pied et lneuf e doigt du milieu sept.

XXXIV.

LE SAUI-JALA,

OU LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR.

Turdus nigerrimus. GMEL.

Cette espèce, qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les

pieds et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge et ne s'étend qu'un peu au-delà des yeux; les plumes de la queue et des ailes et les plumes du reste du corps toujours noires, mais bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau, n° 539, fig. 2, est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol et la queue plus courte que nos merles relativement à la longueur totale de l'oiseau, qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes, qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos; le bec a dix lignes, la queue seize, le pied onze et le doigt du milieu dix.

XXXV.

LE MERLE DE SURINAM.

Turdus Surinamus. GMEL.

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire: il est presque partout d'un noir brillant; mais ce noir est égayé par d'autres couleurs: sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligae blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; et enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures, en sorte qu'en volant cet oiseau montre autant de blanc que de noir: ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les plumes de l'aile, et que toutes ces plumes, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté inférieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette;

sa longueur totale est de six pouces et demi, son vol de neuf et demi, sa queue de trois à peu près, son bec de huit lignes, et son pied de sept à huit; enfin ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue.

XXXVI.

LE PALMISTE.

Turdus palmarum. GMEL.

L'habitude qu'a cet oiseau, n° 539, fig. 1, de se tenir et de nicher sur les palmiers, où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de *palmiste*. Sa grosseur égale celle de l'alouette; sa longueur est de six pouces et demi, son vol de dix et un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui, de chaque côté, a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au-dessus de l'œil, et la troisième au-dessous : le cou est cendré par derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire; il est blanc par devant, ainsi que la gorge : la poitrine est cendrée, et le reste du dessous du corps gris blanc; le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes et les douze pennes de la queue, est d'un beau vert olive : ce qui paroît des pennes des ailes est à peu près de la même couleur, et le reste est brun; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme, à cela près, il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'en-

pêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle et le second comme la femelle.

XXXVII.

LE MERLE VIOLET A VENTRE BLANC DE JUIDA.

Turdus leucogaster. GMEL.

La dénomination de ce merle, n° 648, fig. 1, est une description presque complète de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes plumes des ailes noirâtres, le bec de même couleur et les pieds cendrés. A l'égard des dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette; sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes, son bec de huit, son pied de neuf; les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

XXXVIII.

LE MERLE ROUX DE CAYENNE.

Turdus rufifrons. GMEL.

Il a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre roux; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les plumes des ailes, bruns; les couvertures supérieures des ailes noires, bordées d'un jaune vif qui tranche avec la couleur du fond et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante: les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue, le bec et les pieds cendrés.

Cet oiseau, n° 644, fig. 1, est plus petit que l'alouette; il n'a que six pouces et demi de longueur totale. Je n'ai pu mesurer son vol; mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au-delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

XXXIX.

LE PETIT MERLE BRUN A GORGE ROUSSE

DE CAYENNE.

Avoir nommé ce petit oiseau , n° 644 , fig. 2 , c'est presque l'avoir décrit. J'ajoute , pour tout commentaire , que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine , que le bec est d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonneret ; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces , le bec de sept ou huit lignes , le pied de huit ou neuf , et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue , laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

XL.

LE MERLE OLIVE DE SAINT-DOMINGUE¹*Turdas Hispaniolensis.* GMEI.

Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre , et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive , les barbes intérieures des pennes de la queue , des pennes des ailes et des grandes couvertures de celles-ci sont brunes , bordées de blanc ou de blanchâtre : le bec et les pieds sont gris brun.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa longueur totale est de six pouces , son vol de huit trois quarts , sa queue de deux , son bec de neuf lignes , son pied de même longueur ; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue ; et celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne* , représenté dans les planches enluminées , n° 558 , comme une variété de celui-ci , dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun et le dessous d'un gris plus clair ; les pieds sont aussi plus noirâtres.

¹ Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées , n° 273 , fig. 1 , sous le nom de *merle de Saint-Domingue*.

Nota. Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des merles, un illustre Anglois (M. le chevalier Bruce), a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature, de plusieurs oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

XL I.

LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

Turdus Tripolitanus. LATRAN.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre; les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun; les grandes couvertures et les pennes noires; les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale; le dessus du corps d'un blanc sale, le bec d'un brun rougâtre, les pieds courts et plombés. Les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-devant¹; mais il n'a point, comme elle, de grivelure sur la poitrine: et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

XLII.

LE MOLOXITA, OU LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

Turdus monacha. GMEL.

Non-seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits. Son instinct, ou peut-être son expérience, le

¹ Page 351. J'aurois placé ce *merle olivâtre*, à la suite de la *grive bassette*, si je l'eusse connu assez tôt.

porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices, en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue. C'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun; les couvertures des ailes et les penes de la queue brunes, bordées de jaune; les penes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris clair ou de blanc; tout le dessus du corps et les jambes d'un jaune clair, les pieds cendrés et le bec rougeâtre.

XLIII.

LE MERLE NOIR ET BLANC D'ABYSSINIE.

Turdus Æthiopicus. GMEL.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes, sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir; le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie; il a la queue ronde et carrée par le bout, et les ailes si courtes qu'elles ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue: il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges des bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant: ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages il ait intention de se dérober au chasseur; car, avec une pareille intention, il se garderoit bien d'élever la voix: l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives.

XLIV.

LE MERLE BRUN D'ABYSSINIE.

Turdus Abyssinicus. GMEL.

Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier ; et s'il s'en tenoit là, on pourroit dire qu'il est du très petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui : mais il aime aussi les raisins , et , dans la saison , il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis : il a tout le dessus de la tête et du corps brun ; les couvertures des ailes et de la queue d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair ; la gorge d'un brun clair ; tout le dessous du corps d'un jaune fauve et les pieds noirs.

LE GRISIN DE CAYENNE.

Motacilla grisea. GMEL.

Le sommet de la tête est noirâtre , la gorge noire , et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies , et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche , laquelle borde la base du bec supérieur ; tout le dessus du corps est d'un gris cendré ; la queue est plus foncée et terminée de blanc ; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre ; les couvertures des ailes sont noirâtres , et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche ; les plumes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair et terminées de blanchâtre ; le bec est noir et les pieds cendrés.

Cet oiseau , n° 643 , fig. 1 , le mâle , et fig. 2 , la femelle , n'est pas plus gros qu'une fauvette ; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi , son bec de sept lignes , ses pieds de

même ; et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle ; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, et par cette raison, le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

LE VERDIN DE LA COCHINCHINE.

Turdus Cochinchinensis. GMEL.

Le nom de cet oiseau, n° 643, fig. 3, indique assez la couleur principale et dominante de son plumage, qui est le vert ; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos : la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la base du bec inférieur ; le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, et remonte sur le bec supérieur, où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui retombe sur la poitrine : le ventre est vert, le bec noir et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret. Je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les pennes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau : aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paroît formé sur le modèle de celui des merles ; ces bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en droiture de ce pays.

L'AZURIN.

Turdus cyanurus. GMEL.

Cet oiseau, n° 355, n'est certainement pas un merle ; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions : cependant, comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guiane*, en attendant que les voyageurs zélés pour les progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et surtout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerois entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou ; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue : tout le reste du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les plumes de la queue, qui sont étagées. Le dessus du corps, depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre ; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les plumes des ailes : mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle ; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes et ses pieds de dix-huit. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.

TABLE DES ANIMAUX

DÉCRITS DANS LE SEIZIÈME VOLUME.

SUITE DES OISEAUX.

	Pages.
Le Paon.	3
Le Paon blanc.	23
Le Paon panaché.	25
Le Faisan.	<i>ib.</i>
Le Faisan blanc.	38
Le Faisan varié.	39
Le Coquard , ou le Faisan bâtard.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Faisan.	40
Le Faisan doré , ou le Tricolore huppé de la Chine.	41
Le Faisan noir et blanc de la Chine.	44
L'Argus ou le Luen.. . . .	45
Le Napaul ou Faisan cornu.	<i>ib.</i>
Le Katraka.	47
OISEAUX ÉTRANGERS qui paroissent avoir rapport avec le Paon et avec le Faisan.	48
Le Chinquis.	<i>ib.</i>
Le Spicifère.	49
L'Eperonnier.	50
Les Hoccas.	53
Le Hocco proprement dit.	<i>ib.</i>
Le Pauxi ou le Pierre.	58
L'Hoazin.	60
L'Yacou.	61
Le Marail.	63
Le Caracara.	64
Le Chacamel.	65
Le Parraka et l'Hoitlallotl.	66
Les Perdrix.	67
La Perdrix grise	70
La Perdrix grise-blanche.	78
La petite Perdrix grise.	80
La Perdrix de montagne.	81
Les Perdrix rouges.	82
La Bartavelle ou Perdrix grecque.	<i>ib.</i>
La Perdrix rouge d'Europe.	88
La Perdrix rouge - blanche.	91
Le Francolin.	92
Le Bis-Ergot.	95
Le Gorge - Nue et la perdrix rouge d'Afrique.	<i>ib.</i>

	Pages.
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Perdrix.	96
La Perdrix rouge de Barbarie.	<i>ib.</i>
La Perdrix de roche ou de la Gamba.	97
La Perdrix Perlée de la Chine.	<i>ib.</i>
La Perdrix de la Nouvelle-Angleterre.	98
La Caille.	99
Le Chrokiel, ou la grande Caille de Pologne.	115
La Caille blanche.	<i>ib.</i>
La Caille des îles Malouines.	116
La Fraise, ou Caille de la Chine.	<i>ib.</i>
Le Turnix, ou Caille de Madagascar.	117
Le Réveil-Matin, ou Caille de Java.	118
OISEAUX ÉTRANGERS qui paroissent avoir rapport avec les Perdrix et les Cailles.	119
Les Colins.	<i>ib.</i>
Le Zonécolin.	121
Le grand Colin.	<i>ib.</i>
Le Cacolin.	<i>ib.</i>
Le Coyolcos.	122
Le Colenicui.	<i>ib.</i>
L'Ococolin, ou Perdrix de montagne du Mexique.	124
Le Pigeon.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Pigeon.	146
Le Ramier.	149
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Ramier.	153
Le Pigeon Ramier des Moluques.	<i>ib.</i>
Le Founingo.	154
Le Ramiret.	155
Le Pigeon des îles Nicobar.	<i>ib.</i>
Le gros Pigeon couronné des Indes.	156
La Tourterelle.	157
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Tourterelle.	160
La Tourterelle du Canada.	<i>ib.</i>
La Tourterelle du Sénégal.	<i>ib.</i>
Le Tourocco.	161
La Tourtelette.	<i>ib.</i>
Le Turvert.	162
Autres Tourterelles.	163
La Tourte.	<i>ib.</i>
Le Cocotzin.	164
Le Crave, ou le Coracias.	165
Le Coracias huppé, ou le Sonneur.	169
Le Corbeau.	171
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Corbeau.	187
Le Corbeau des Indes de Bontius.	<i>ib.</i>
La Corbine ou Corneille noire.	190
Le Freux, ou la Frayonne.	195
La Corneille mantelée.	199

TABLE.

421

	Pages.
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Corneilles.	202
La Corneille du Sénégal.	<i>ib.</i>
La Corneille de la Jamaïque.	203
Les Choucas.	204
Le Choquard ou Choucas des Alpes.	208
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Choucas.	209
Le Choucas moustache.	<i>ib.</i>
Le Choucas chauve.	210
Le Choucas de la Nouvelle-Guinée.	211
Le Choucari de la Nouvelle-Guinée.	<i>ib.</i>
Le Colnud de Cayenne.	212
Le Balicase des Philippines.	213
La Pie.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Pie.	220
La Pie du Sénégal.	<i>ib.</i>
La Pie de la Jamaïque.	221
La Pie des Antilles.	223
L'Hocisana.	225
La Vardiote.	<i>ib.</i>
Le Zanoé.	226
Le Geai.	227
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Geai.	231
Le Geai de la Chine à bec rouge.	<i>ib.</i>
Le Geai du Pérou.	232
Le Geai brun du Canada.	233
Le Geai de Sibérie.	<i>ib.</i>
Le Blanche-coiffe, ou le Geai de Cayenne.	234
Le Garlu, ou le Geai à ventre jaune de Cayenne.	235
Le Geai bleu de l'Amérique septentrionale.	<i>ib.</i>
Le Casse-Noix.	236
Les Rolliers.	240
Le Rolle de la Chine.	242
Le Grivert ou Rolle de Cayenne.	243
Le Rollier d'Europe.	<i>ib.</i>
Variétés du Rollier.	247
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Rollier.	248
Le Rollier d'Abyssinie.	<i>ib.</i>
Variété du Rollier d'Abyssinie.	<i>ib.</i>
Le Rollier d'Angola et le Cut, ou Rollier de Mindanao.	249
Variétés des Rolliers d'Angola et de Mindanao.	251
Le Rollier des Indes.	<i>ib.</i>
Le Rollier de Madagascar.	252
Le Rollier du Mexique.	<i>ib.</i>
Le Rollier de Paradis.	253
L'oiseau de Paradis.	254
Le Manucode.	261
Le Magnifique de la Nouvelle-Guinée, ou le Manucode à bouquets.	263
Le Manucode noir de la Nouvelle-Guinée, dit le Superbe.	265
Le Sifilet, ou Manucode à six filets.	266
Le Calybé de la Nouvelle-Guinée.	267
Le Pique-Bœuf.	269

	Pages.
L'Étourneau	270
Variétés de l'Étourneau.	277
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à l'Étourneau.	279
L'Étourneau du cap de Bonne - Espérance, ou l'Étourneau-Pie.	<i>ib.</i>
L'Étourneau de la Louisiane, ou le Stourne.	280
Le Tolcana.	281
Le Cacastol.	282
Le Pimalot.	<i>ib.</i>
L'Étourneau des terres Magellaniques, ou le Blanche-Raie.	283
Les Troupiales.	284
Le Troupiale.	286
L'Acólchi de Seba.	288
L'Arc-en-queue.	289
Le Japacani.	290
Le Xochitot et le Costotot. .	291
Le Tocolin.	293
Le Commandeur.	294
Le Troupiale noir.	297
Le Petit Troupiale noir.	298
Le Troupiale à calotte noire.	299
Le Troupiale tacheté de Cayenne.	<i>ib.</i>
Le Troupiale olive de Cayenne.	300
Le Cap-More.	301
Le Siffleur.	303
Le Baltimore.	304
Le Baltimore bâtard.	306
Le Cassique jaune du Brésil, ou l'Yapou.	307
Le Cassique rouge du Brésil, ou le Jupuba.	309
Le Cassique vert de Cayenne.	310
Le Cassique huppé de Cayenne.	311
Le Cassique de la Louisiane.	<i>ib.</i>
Le Carouge.	312
Le petit Cul-Jaune de Cayenne.	314
Les Coiffes jaunes.	316
Le Carouge olive de la Louisiane.	<i>ib.</i>
Le Kink.	317
Le Lorient.	318
Variétés du Lorient.	323
Le Coulavan.	<i>ib.</i>
Le Lorient de la Chine.	<i>ib.</i>
Le Lorient des Indes.	324
Le Lorient rayé.	<i>ib.</i>
Les Grives.	325
La Grive.	334
Variétés de la Grive proprement dite.	338
La Grive blanche.	<i>ib.</i>
La Grive huppée.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Grive proprement dite.	339
La Grive de la Guiane.	<i>ib.</i>
La Grivette d'Amérique.	<i>ib.</i>
La Rousserolle.	342
La Draine.	343
Variété de la Draine.	345
La Litorne.	346

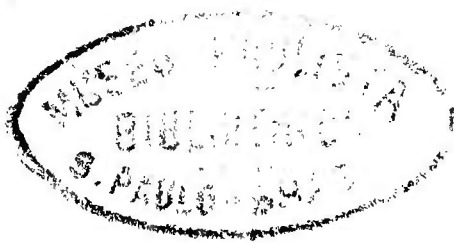
	Pages.
Variétés de la Litorne.	349
La Litorne pie ou tachetée.	<i>ib.</i>
La Litorne à tête blanche.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Litorne.	350
La Litorne de Cayenne.	<i>ib.</i>
La Litorne du Canada.	<i>ib.</i>
Le Mauvis.	351
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Grives et aux Merles.	355
La Grive bassette de Barbarie.	<i>ib.</i>
Le Tilly, ou la Grive cendrée d'Amérique.	354
La petite Grive des Philippines.	356
L'Hoami de la Chine.	<i>ib.</i>
La Grivelette de Saint-Domingue.	357
Le petit Merle huppé de la Chine.	<i>ib.</i>
Les Moqueurs.	358
Le Moqueur françois.	360
Le Moqueur.	361
Le Merle.	364
Variétés du Merle.	368
Les Merles blancs et tachetés de blanc.	<i>ib.</i>
Le Merle à plastron blanc.	370
Variétés du Merle à plastron.	373
Les Merles blancs ou tachetés de blanc.	<i>ib.</i>
Le grand Merle de montagne.	375
Le Merle couleur de rose.	<i>ib.</i>
Le Merle de roche.	377
Le Merle bleu.	379
Le Merle solitaire.	381
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Merle solitaire.	384
Le Merle solitaire de Manille.	<i>ib.</i>
Le Merle solitaire des Philippines.	385
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Merles d'Europe.	389
Le Jaunoir du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
Le Merle huppé de la Chine.	387
Le Podobé du Sénégal.	<i>ib.</i>
Le Merle de la Chine.	388
Le Vert-Doré ou Merle à longue queue du Sénégal.	<i>ib.</i>
Le Fer-à-Cheval ou Merle à collier d'Amérique.	389
Le Merle vert d'Angola.	390
Le Merle violet du royaume de Juida.	391
Le Plastron noir de Ceylan.	392
L'Oranvert, ou Merle à ventre orangé du Sénégal.	393
Variété de l'Oranvet	394
L'Oranbleu.	<i>ib.</i>
Le Merle brun du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
Le Baniahou du Bengale.	395
L'Ourovang, ou Merle cendré de Madagascar.	<i>ib.</i>
Le Merle des colombiers.	396
Le Merle olive du cap de Bonne-Espérance.	397
Le Merle à gorge noire de Saint-Domingue.	<i>ib.</i>
Le Merle du Canada.	398
Le Merle olive des Indes.	369
Le Merle cendré des Indes.	<i>ib.</i>

	Pages.
Le Merle brun du Sénégal.	400
Le Tanaombé, ou Merle de Madagascar.	<i>ib.</i>
Le Merle de Mindanao.	401
Le Merle vert de l'île-de-France.	402
Le Casque noir, ou Merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
Le Brunet du cap de Bonne-Espérance.	403
Variété du Brunet du Cap.	<i>ib.</i>
Le Merle à queue jaune du Sénégal.	<i>ib.</i>
Le Merle brun de la Jamaïque.	404
Le Merle à cravate de Cayenne.	405
Le Merle huppé du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
Le Merle d'Amboine.	406
Le Merle de l'île de Bourbon.	407
Le Merle dominicain des Philippines.	<i>ib.</i>
Le Merle vert de la Caroline.	408
Le Térat-Boulan, ou le Merle des Indes.	409
Le Sauï-Jala, ou le Merle doré de Madagascar.	<i>ib.</i>
Le Merle de Surinam.	410
Le Palmiste.	412
Le Merle violet à ventre blanc de Juida.	412
Le Merle roux de Cayenne.	<i>ib.</i>
Le petit Merle brun à gorge rousse de Cayenne.	413
Le Merle olive de Saint-Domingue.	<i>ib.</i>
Le Merle olivâtre de Barbarie.	414
Le Moloxita ou la religieuse d'Abyssinie.	<i>ib.</i>
Le Merle noir et blanc d'Abyssinie.	415
Le Merle brun d'Abyssinie.	416
Le Grisin de Cayenne.	<i>ib.</i>
Le Verdin de la Cochinchine.	417
L'Azurin.	418

FIN DE LA TABLE.



Handwritten text, possibly a signature or stamp, located in the lower-left quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher, but appears to contain several lines of cursive or semi-cursive script.



OP
55/59
B929o
v.16

